



OLIVIER MORRIS/ASPA

## En fuite, le RPR Didier Schuller est dénoncé par son fils

EN FUITE depuis sept ans, Didier Schuller est dénoncé par son fils. « Mon père vit comme un pacha à Saint-Domingue », déclare Antoine Schuller dans un entretien au Parisien du 21 janvier, où il précise les lieux de résidence de son père, décrit son train de vie et évoque ses relations en France. Ex-conseiller général RPR, Didier Schuller est au cœur de l'enquête sur les HLM de Paris et des Hauts-de-Seine. Lire page 12 et la chronique page 35

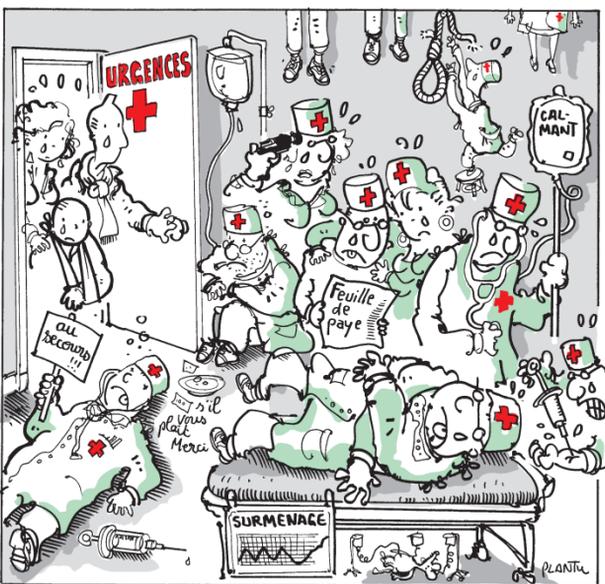
# Enquête sur la crise des professions de santé

Hôpitaux en grève, manifestations d'infirmières, colère des médecins, crise des urgences

GRÈVE dans les hôpitaux, manifestations d'infirmières, colère des médecins généralistes et inquiétude des urgentistes. Le malaise des professions de santé va se déclinier sur tous les tons durant cette semaine, confrontant le gouvernement à un nouveau conflit social à 90 jours de l'élection présidentielle.

Les 780 000 agents hospitaliers sont entrés en scène, lundi 21 janvier, avec une grève reconductible destinée à dénoncer les conditions de la mise en œuvre des 35 heures dans les hôpitaux publics. Ils demandent l'ouverture de négociations, redoutant notamment que la réduction du temps de travail soit utilisée par les directeurs d'hôpitaux pour accélérer les restructurations et les fermetures de services.

Mardi, les infirmières, tous secteurs confondus (hospitalier, libéral et scolaire), manifesteront à Paris. Elles veulent être reconnues à leur « juste valeur », revendiquent des revalorisations salariales



ou d'honoraires et la reconnaissance à bac + 3 de leur diplôme.

Le mouvement de grogne doit atteindre son paroxysme mercredi, avec la « journée sans toubibs » organisée par le principal syndicat de médecins généralistes, soutenu par de nombreux spécialistes, à l'appui de leur revendication d'augmentation des honoraires. Alors que les négociations avec la Caisse nationale d'assurance-maladie doivent reprendre, mardi 22 janvier, avec un syndicat minoritaire, Michel Chassang, responsable de l'organisation majoritaire, demande au gouvernement de reprendre les rênes de la négociation. Alors que ces mouvements dénoncent une situation de « pénurie », les dépenses d'assurance-maladie ont atteint 88,3 milliards d'euros en 2001, dépassant de 3,5 % l'objectif voté par le Parlement.

Lire pages 10 et 11 et notre éditorial page 16



KAZUHIRO NOGI/AFP

### AIDER L'AFGHANISTAN

La conférence sur la reconstruction à Tokyo et les suites de l'enquête sur Al-Qaida p. 2 et 3

**SUPPLÉMENT**

Le Monde

**ÉCONOMIE**

Y a-t-il un modèle européen pour réformer les retraites ?

**EMPLOI**

### POLÉMIQUE À BRUXELLES

Malaise sur les exigences financières de « VGE » p. 6

### BRÉSIL

Un dirigeant du Parti des travailleurs assassiné p. 5

### LE SUCCÈS D'ATTAC

6 000 personnes au meeting parisien et un manifeste p. 8

### JEUX VIDÉO

Premiers championnats du monde à Séoul p. 14

### ENTREPRISES

Celles qui embauchent p. 18

International.....	2	Marchés.....	22
Union européenne... 6	Aujourd'hui.....	24	
France (78).....	8	Météorologie.....	28
Société.....	10	Jeux.....	28
Régions.....	13	Culture.....	29
Horizons.....	14	Radio-Télévision... 33	
Entreprises.....	18	Carnet.....	34
Communication.....	21	Abonnements.....	34

Michel Noblecourt

## Les clubs « 2002 femmes » préparent un happy end pour Jospin 2002

TOUTE ressemblance avec des faits ou des personnes ayant existé ne serait que fortuite. La formule utilisée pour les fictions s'appliquait plus que jamais, dimanche 20 janvier, pour la soirée organisée au cinéma parisien Le Balzac par les clubs « 2002 femmes », lancés par Michèle Sabban, secrétaire nationale aux droits des femmes et vice-présidente du conseil régional d'Ile-de-France, en faveur de Lionel Jospin. Quatre cents personnes, dont 70 % de femmes, étaient conviées à assister à la projection en avant-première du film de François Ozon, *Huit femmes*, dont la sortie est prévue pour le 5 février. Elisabeth Guigou, Catherine Tasca, Ségolène Royal, Marie-Noëlle Lienemann, Nicole Péry, Florence Parly et Paulette Guinchard-Kunstler étaient aux premières loges, mais la huitième femme socialiste du gouvernement, Marylise Lebranchu, souffrante, avait fait défection.

A regarder cette comédie très enlevée, le public aurait pu être tenté de faire des rapprochements entre la fiction et la scène politique, l'une et l'autre représentant des univers impitoyables... Dans le film, huit femmes – jouées par Catherine Deneuve, Isabelle Huppert, Emmanuelle Béart,

Danielle Darrieux, Virginie Ledoyen, Fanny Ardant, Ludivine Sagnier et Firmine Richard – se retrouvent à l'occasion des fêtes de Noël dans une maison enfouie sous la neige et coupée du monde.

Très vite, on apprend que le maître de maison, qu'on ne voit que fugitivement et de dos, a été assassiné. Les huit femmes se jaugent, se soupçonnent et surtout s'assènent les unes les autres leurs quatre vérités. Chaque rebondissement voit une des actrices se métamorphoser en chanteuse. Présent dans la salle, comme Daniel Vaillant, François Hollande, Jean-Paul Huchon, Dominique Strauss-Kahn et Anne Sinclair, Régine Deforges, Irène Frain, Gisèle Halimi et Marek Halter, le metteur en scène François Ozon a constaté que son film suscitait les rires sans que personne ose de rapprochements entre la comédie policière et l'arène électorale, où toute mort politique résulte généralement de plusieurs coupables.

« Il n'y a pas de message politique caché à décoder dans le meurtre que vous allez voir », avait prévenu Michèle Sabban, en ajoutant que « les femmes n'ont prévu de tuer personne sinon les idées reçues et le machisme en politique ». Le public a

été d'abord invité, à huit semaines du 8 mars, date de la Journée internationale des femmes où un meeting est programmé avec Lionel Jospin au Palais des sports de la porte de Versailles à Paris, à relayer la campagne, lancée à partir du 21 janvier, soit à 88 jours de l'élection présidentielle, sur le thème « 2002, et si le vote des femmes faisait la différence ? ». Les 2 002 femmes à l'origine de cette initiative font le pari de favoriser l'élection de Lionel Jospin, chaque femme s'engageant à communiquer le dépliant de campagne, diffusé à deux millions d'exemplaires, à huit autres femmes. Martine Aubry a promis de créer un club avec 2 002 Lilloises et d'aider Tita Zeitoun, qui dirige une association d'entrepreneuses Actions de femmes, à faire de même avec des chefs d'entreprise. D'autres comités de soutien sont à venir. Ils devraient, cette fois, réunir des sportives, des chercheuses et des jeunes. Dimanche soir, le principal intéressé, Lionel Jospin, était absent, à l'image du seul homme du film. Mais loin de la fiction, ses supportrices s'empressent à lui préparer un... happy end.



FEDRO UGARTE/AFP

## Afrique : Goma sous la lave

LA VILLE FRONTIÈRE congolaise de Goma a été coupée en deux par la coulée de lave du volcan Nyiragongo, après l'éruption du 16 janvier. Des dizaines de milliers d'habitants qui avaient fui les lieux vers le Rwanda regagnent maintenant leurs foyers, ce qui complique l'opération de secours humanitaire et pose des problèmes de sécurité.

Lire pages 4 et 15

### SPORTS

## Zidane au « Monde » : « Au Real Madrid, j'ai arrêté la créatine »



LA « PASSION ZIDANE » a gagné la capitale espagnole. En quelques mois, les exploits du joueur français ont largement justifié la somme record (75 millions d'euros) déboursée par son nouveau club, le Real Madrid, pour son transfert de la Juventus Turin. Dans une interview exclusive au Monde, Zinedine Zidane évoque ses débuts dans le championnat espagnol, la pression des supporters, ses ambitions avant le Mondial 2002. Il admet aussi avoir utilisé de la créatine lorsqu'il jouait en Italie, et affirme ne plus recourir à ce complément alimentaire suspect. L'Open d'Australie, le Rallye de Monte-Carlo, la Coupe de France de football et tous les résultats du week-end dans nos pages « Sports ». Lire pages 24 à 27

### ANALYSE

## George W. Bush, « the » président

LA GUERRE a trempé l'acier ou transmué le plomb : George W. Bush est devenu président des Etats-Unis. Le mal élu de novembre 2000, mal aimé de l'opinion six mois après son installation, le 20 janvier 2001, est aujourd'hui le dirigeant incontesté d'un Etat qui a su agir diplomatiquement et militairement pour mettre en déroute, à 12 000 kilomètres de son territoire, l'organisation la plus perfectionnée de l'histoire du terrorisme. Comme le disait un jour Michael Elliott, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Time*, un homme qui a atteint l'âge de 56 ans sans vraiment mûrir ne va pas découvrir en trois semaines ce qu'il n'a pas compris en trente ans. En ce sens, ses conseillers ont sûrement raison : le 11 septembre n'a pas changé M. Bush. Mais, face aux attentats de New York et de Washington, l'ancien gouverneur du Texas a été à la hauteur de la tâche, et cela lui est reconnu par tous.

Ce qui a changé, c'est que, élu par une décision de la Cour suprême qui avait refusé de faire recompter les bulletins de vote dans un comté de Floride, M. Bush est aujourd'hui un président que personne ne conteste. Son équipe

rapprochée l'a bien aidé et protégé. Les poids lourds du gouvernement ont travaillé pour lui sans lui marchander leur obéissance. L'union sacrée s'est installée aussitôt au Congrès et, de là, répandue dans le pays. Dans cette seconde élection informelle, scandée par les sondages d'opinion, il a eu – et conserve à ce jour – 90 % des Américains avec lui. L'approbation de son leadership par consensus a effacé le fait qu'il ne s'était pas imposé nettement dans les urnes. Quand a été publié, en novembre 2001, le résultat du recomptage organisé par les médias, qui lui donnait en fait la victoire, personne n'y a fait attention.

Légitime, M. Bush semble, en outre, populaire. La majorité de ses concitoyens, qui se moquaient de ses lapsus, paraît aimer maintenant sa simplicité, son émotivité, et lui pardonner sa gaucherie ; les autres s'en accommodent. S'il n'est pas à la mode comme le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, le président donne néanmoins, personnellement, une image de l'Amérique qui plaît aux Américains.

Patrick Jarreau

Lire la suite page 16

Offre spéciale jusqu'au 31 Janvier 2002

**REPRISE 3800 €\***  
(24 926,37 F\*)

pour l'achat d'une Citroën récente  
**XM, EVASION ou XANTIA**

**REPRISE 2280 €\***  
(14 955,82 F\*)

pour l'achat d'une Citroën récente  
**XSARA\*\* ou SAXO**

Reprise minimum de votre véhicule, quels que soient l'état, la marque et beaucoup plus si son état le justifie.

• FAIBLE KILOMÉTRAGE • GARANTIE 1 AN PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE • FINANCEMENT À LA CARTE • PRIX ATTRACTIF

**CITROËN FÉLIX FAURE, moi j'aime**  
Fournisseur officiel en bonnes affaires

Paris 15 <sup>e</sup>	10, Place Etienne Pernet	01 53 68 15 15
Paris 14 <sup>e</sup>	50, boulevard Jourdan	01 45 89 47 47
Colignières (78)	74, RN 10	01 30 66 37 27
Bezons (95)	30, rue E. Zola	01 39 61 05 42
Thiais (94)	273, av. de Fontainebleau - RN7	01 46 86 41 23
Limay (78)	266, rte de la Noué-Port Autonome	01 34 78 73 48
Nantes (44)	7, bd des Martyrs Nantais - Ile Beaulieu	02 40 89 21 21
Corbas (69)	ZI Corbas Mont-Martin, rue M. Mérieux	04 78 20 67 77
Vitrolles (13)	Av. Joseph Cugnot - Zac des Cadesteaux	04 42 78 77 37

\*Offre non cumulable avec d'autres promotions, réservée aux particuliers, dans la limite des stocks disponibles. Carte grise au nom du propriétaire depuis 1 an. \*\*Sauf Xsara Picasso. En échange de cette publicité.

# INTERNATIONAL

## CONFÉRENCE DE TOKYO

La conférence des **DONATEURS D'AIDE** s'est ouverte, lundi 21 janvier, à Tokyo, rassemblant une soixantaine de pays et dix-huit organisations internationales, pour mettre au point l'assistance dont a besoin l'Afghanistan,

ravagé par **DEUX DÉCENNIES DE GUERRE**. Selon les Nations unies, il faudra lui accorder une aide de 15 milliards de dollars sur dix ans. **L'EUROPE** serait disposée à financer un quart de **L'EFFORT**

**DE RECONSTRUCTION** du pays et presse les Etats-Unis et le monde arabe de faire preuve de volontarisme. Il est surtout attendu un engagement politique à **LONG TERME** de la part de la communauté internationale,

pour éviter au pays de replonger dans la violence. L'ancienne haut-commissaire de l'ONU pour les réfugiés, **SADAKO OGATA**, souhaite la création d'un organisme international de coordination de l'aide.

# La communauté internationale au chevet d'un Afghanistan ravagé

La conférence des pays donateurs d'aide s'est ouverte, lundi, à Tokyo, pour ébaucher les programmes d'assistance à la reconstruction d'un pays dévasté par les conflits. Seul un engagement politique durable permettra de consolider la fragile accalmie dont bénéficient les Afghans

### TOKYO

de notre correspondant

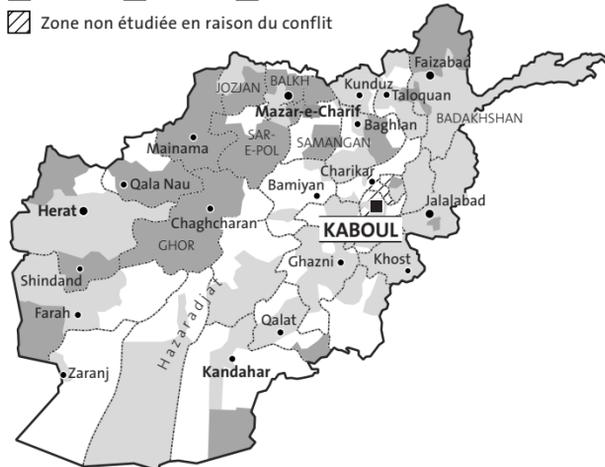
Rassemblant une soixantaine de pays et dix-huit organisations internationales, la conférence sur la reconstruction de l'Afghanistan qui s'est ouverte, lundi 21 janvier, à Tokyo, a pour objectif de coordonner un programme d'assistance à long terme à un pays ravagé par plus de vingt ans de guerre et d'oppression. Présidée conjointement par le Japon, les Etats-Unis, l'Union européenne et l'Arabie saoudite, cette première rencontre au niveau ministériel des pays donateurs devrait permettre de réunir une partie des 5 milliards de dollars (5,5 milliards d'euros) nécessaires pour répondre aux besoins les plus urgents pour les trente premiers mois de l'administration intérimaire mise sur pied en décembre 2001 à la suite des accords de Bonn. Le responsable du programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Mark Mallock Brown, a estimé à 1,7 milliard de dollars l'assistance nécessaire dès la première année.

Autant que des engagements financiers, est attendue de la conférence l'expression d'une volonté politique de la communauté internationale. « Nous devons démontrer ici notre détermination d'être unis dans le soutien à l'Afghanistan », a déclaré le premier ministre japonais, Junichiro Koizumi, dans son discours d'ouverture. Selon un haut fonctionnaire japonais, « fixer le

### PLUS DE 3 MILLIONS D'AFGHANS MENACÉS DE FAMINE

Pénurie alimentaire (août 2001-juillet 2002)

□ Faible □ Forte ■ Très forte  
 ▨ Zone non étudiée en raison du conflit



Source : WFP

montant de l'aide n'est pas l'objectif principal de cette conférence : l'assistance qui sera décidée est d'abord la manifestation tangible du soutien international au processus politique de normalisation du pays ».

Outre Hamid Karzai, chef du gouvernement intérimaire afghan, et le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, participent à la conférence de Tokyo le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell,

accompagné du secrétaire au Trésor, Paul O'Neil, et le commissaire européen aux affaires extérieures, Chris Patten. Pour le Japon, c'est Sadako Ogata, ancien haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, qui est la grande ordonnatrice de l'assistance de son pays à l'Afghanistan.

Dans un pays où un enfant sur quatre meurt avant d'avoir atteint l'âge de cinq ans, où les routes et

les aéroports sont détruits et le sol truffé de mines antipersonnel, la reconstruction est une tâche de longue haleine. « Je me présente devant vous aujourd'hui comme le citoyen d'un pays dont le peuple n'a connu depuis des années que désastres, guerres et destructions », a déclaré M. Karzai.

### ENGAGEMENT À LONG TERME

Une étude préliminaire de la Banque mondiale et du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a évalué à 15 milliards de dollars le montant de la reconstruction des infrastructures au cours des dix prochaines années. Une estimation du ministère de la planification à Kaboul faisant état de la somme énorme de 45 milliards de dollars « ne reflète pas la position du gouvernement », a affirmé le porte-parole du ministère des affaires étrangères afghan, Omar Samad. Le conseiller économique du gouvernement intérimaire, Torek R. Farhadi, s'est déclaré « satisfait » des promesses d'aide annoncées dont il restera cependant à voir la rapidité des déboursés, « point crucial pour le fonctionnement du gouvernement intérimaire » déclare au Monde M. Josselin, ministre de la coopération, qui représente la France à Tokyo.

Ce qui se joue à la conférence de Tokyo, estiment les représentants des principaux pays donateurs comme ceux du gouvernement intérimaire afghan, c'est un engagement

à long terme qui permettra un passage progressif de l'aide humanitaire à l'assistance économique et sociale en vue d'amorcer le redressement du pays. « Nous ne voulons pas tomber dans une situation d'assistés, mais il faudra sans doute une décennie avant que l'Afghanistan ne tienne sur ses deux jambes », estime Omar Samad.

La reconstruction de l'Afghanistan nécessitera patience et discernement. C'est pourquoi M<sup>me</sup> Ogata souhaite la création sur place d'un organisme international de coordination de l'aide. Pour les pays donateurs, la condition implicite à leur assistance est le respect par le gouvernement intérimaire des engagements pris à Bonn en matière de

démocratisation et de droits. Pour la délégation afghane, une des priorités de la reconstruction du pays est la sécurité. Une partie de l'aide doit permettre la reconstitution d'une armée et d'une police.

L'ancienne haut-commissaire aux réfugiés qui, au temps où elle dirigeait cette instance (1991-2000), se heurta plus d'une fois à l'indifférence des puissances occidentales à la situation en Afghanistan, estime que si la communauté internationale la faillit, cette fois encore, à lui apporter l'assistance nécessaire, cet échec compromettrait la réconciliation entamée à Bonn et ouvrirait la voie à un nouveau chaos.

Philippe Pons

### Les besoins : 15 milliards de dollars sur dix ans

#### ● Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)

estime les besoins à 1,7 milliard de dollars dès 2002 et à 15 milliards au cours des dix prochaines années. Certaines sommes annoncées par les pays donateurs à l'ouverture de la conférence de Tokyo sont des prêts, d'autres des dons.

● **Japon : 500 millions de dollars** sur deux ans et demi. Tokyo est prêt à couvrir jusqu'à 20 % des financements nécessaires la première année.

● **Union européenne : 500 millions de dollars en 2002.** Certaines contributions des pays membres ne transiteraient pas nécessairement par

l'UE. La Grande-Bretagne a annoncé un chiffre global de 288 millions de dollars sur cinq ans. Pour 2002, la France dégagerait 27 millions d'euros (24,3 millions de dollars) hors activité humanitaire, l'Allemagne 80 millions d'euros, l'Italie 45 millions d'euros et la Suède 12 millions d'euros.

● **Etats-Unis : 296 millions de dollars en 2002** (ce montant comprenant 150 millions de dollars déjà alloués à des projets de développement).

● **La conférence devrait décider** la création d'un Fonds spécial pour l'Afghanistan qui sera géré par la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement et le PNUD.

## Des besoins vitaux à l'éducation, du système médical au réseau routier, tout est à faire ou à refaire

### KABOUL

de notre envoyé spécial

La tâche sera à la hauteur d'un pays dévasté par vingt-trois années de guerre ininterrompue : pour l'Afghanistan, 2002 est vraiment l'année zéro. Les infrastructures sont quasi inexistantes et le coût de la reconstruction proportionnel à l'ampleur du désastre. Tout est à faire et à refaire. Sur le plan agricole, les champs ont été dévastés par la guerre ou rendus stériles par trois années de sécheresse consécutives. Le réseau routier est meurtri, le système téléphonique quasi inexistant, les infrastructures médicales en lambeaux, le système éducatif à revoir. Environ 3 millions d'Afghans sont réfugiés à l'étranger, surtout au Pakistan et en Iran, des centaines de milliers d'autres constituent la masse des personnes déplacées à l'intérieur même du pays en raison des combats et le retour des réfugiés va poser toute une série de nouveaux problèmes.

L'une des premières priorités visera le système médical, dans ce pays où l'on estime que l'espérance de vie à la naissance est de 44 ans, qu'un enfant sur quatre meurt avant l'âge de cinq ans, qu'une femme sur douze meurt en couches et où le taux de croissance démographique oscille autour des 3 %. Sur le plan sanitaire, la situation ne vaut guère mieux : 23 % de la population seulement aurait accès à l'eau potable. Quant à l'éducation, elle a été laissée dans un état pitoyable par les talibans, qui avaient privé les jeunes filles d'école ; 38 % des garçons sont scolarisés, le taux tombe à 3 % pour les filles et les professeurs enseignaient parfois l'arithmétique en apprenant à

leurs élèves « que deux kalachnikovs plus deux, cela fait quatre kalachnikovs »... Par ailleurs, le déminage du pays devra se poursuivre, alors qu'entre 150 et 300 personnes continuent à être victimes de ce fléau chaque mois. Les femmes devront être réintégréées dans le service public, dont elles constituaient 43 % du personnel avant guerre.

### SÉCHERESSE GRAVISSIME

L'une des questions les plus graves reste toutefois la situation alimentaire. Certes, la catastrophe redoutée n'a pas eu lieu : les risques de famine, anticipés à l'approche de l'hiver et au moment des bombardements américains, semblent désormais écartés. La pluie tombée ces jours derniers sur de nombreuses régions du pays laisse peut-être entrevoir la fin d'une période de sécheresse gravissime. Si le désastre a été écarté, c'est parce que la mobilisation des agences internationales a permis, sinon d'éviter le pire, tout au moins d'empêcher que les choses ne s'aggra-

vent. « Si l'on prend en compte les distributions de blé effectuées avant l'hiver, les gens, dans leur ensemble, disposent de suffisamment de nourriture. Mais ils manquent d'autres composants nutritifs essentiels, tels que l'huile, le sucre, etc », explique Eric Ouannes, chef de mission pour l'Afghanistan de l'ONG française Action contre la faim (ACF).

Plusieurs régions continuent d'avoir de très inquiétants problèmes d'accès à la nourriture. Essentiellement – et ce n'est ni nouveau ni l'une des conséquences de la

guerre –, le Nord et le Nord-Ouest sont les plus touchés (les provinces de Balkh, Sar-e-Pol, Samangan, Jozjan et Ghor). Les cultures irriguées y sont rares, au contraire du Sud et de l'Est, et les paysans dépendent des pluies pour leurs récoltes. Toujours dans le Nord-est, la province du Badakhshan souffre d'être l'une des plus inaccessibles et les moins développées. La province centrale du Hazarajat, où 33 000 tonnes de blé ont été distribuées, reste aussi très vulnérable.

### Les premiers fonds promis tardent à arriver

Vu de Kaboul, le plus important ne concerne peut-être pas les projections financières débattues à la conférence de Tokyo, mais plutôt le déblocage concret des sommes promises par la communauté internationale. Le porte-parole du représentant des Nations unies pour l'Afghanistan, Ahmad Fawzi, a annoncé, la semaine dernière, dans la capitale afghane, que sur les 20 millions de dollars (22,2 millions d'euros) de la première enveloppe de fonds promise, « seulement 7 millions ont jusqu'à présent été versés ». Non sans tirer la sonnette d'alarme : « Nous avons besoin de 100 millions dès maintenant. Les trois quarts de cette somme permettront de payer les 235 000 fonctionnaires qui n'ont pas reçu leur salaire depuis six ou sept mois. Il y a des choses urgentes dont l'Afghanistan a besoin tout de suite, pas dans cinq ans ! ».- (Corresp.)

### OPÉRATION SANS PRÉCÉDENT

Le rapport ajoute que le déficit en céréales du pays s'est élevé à 2,2 millions de tonnes l'an dernier, montrant ainsi que les besoins en la matière ne sont couverts que de moitié. Même dans la capitale (environ 1,8 million de personnes), la vie reste très précaire pour certains. « On estime qu'entre 30 % et 50 % des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition chronique en Afghanistan », explique Adrienne Daudet, qui s'occupe de

la coordination des projets d'ACF dans tout le pays. A Kaboul, ce taux pourrait approcher ou dépasser les 40 % ».

Les participants à la conférence de Tokyo devront tenir compte de la volonté des Afghans d'être les premiers à reconstruire leur pays et à en décider les modalités. « Nous voulons que la communauté internationale nous aide », notait récemment le ministre de la reconstruction et du développement, Hamid Fahrang, mais nous ne voulons pas devenir dépendants de l'aide car il importe que nous utilisions nos ressources internes. » Cette affirmation, partagée par de nombreux Afghans, devra être prise en considération par la communauté internationale qui s'engage dans l'opération presque sans précédent de reconstruire totalement un pays. Mais l'an I de la reconstruction sanctionnera aussi la capacité des Afghans à vaincre leurs propres démons.

Bruno Philip

## L'Europe est prête à financer un quart de l'effort de reconstruction du pays

Pour la seule aide humanitaire, l'Union déboursera quelque 35 millions d'euros en 2002

### BRUXELLES

de notre bureau européen

La reconstruction de l'Afghanistan n'échappera pas à cette règle constatée lors de toutes les grandes catastrophes humanitaires : la solidarité des donateurs n'est pas exempte du souci très politique d'afficher un montant d'aide aussi généreux que possible. C'est pour cela que les chiffres annoncés lors de la conférence sur la reconstruction de

l'Afghanistan, qui s'est ouverte, lundi 21 janvier, à Tokyo, devront être relativisés, sachant qu'ils accuseront un « tassement » par rapport à l'aide financière qui sera effectivement déboursée au cours des prochains mois.

Les Européens auraient souhaité être en mesure d'afficher un montant d'aide globale pour les cinq années à venir. Jusqu'au dernier moment, des discussions ont eu lieu entre délégations des Quinze et, dans chaque pays, entre les ministres en charge de l'aide extérieure et ceux des finances. Si l'exercice consistant à avancer un montant d'aide pour l'année 2002 s'est finalement révélé fructueux, nombreuses sont les capitales qui hésitent à s'engager plus avant, sachant que ce serait prendre le risque de crever le plafond de la « rubrique 4 » (financement des programmes d'aide extérieure) du cadre financier de l'Union. Pour cette année, la contribution européenne était initialement évaluée, avant l'annonce faite à Tokyo, à quelque 350 mil-

lions d'euros (environ 200 millions d'euros de fonds communautaires, le reste relevant des financements bilatéraux des Etats membres). Les besoins pour la reconstruction de l'Afghanistan ont été évalués par le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) de 9 à 12 milliards de dollars (10,08 à 13,46 milliards d'euros) sur cinq ans, soit jusqu'à 2006.

### « PARTIE DE POKER »

L'Europe est disposée à poursuivre son effort, mais, comme l'a souligné Chris Patten, commissaire européen chargé des relations extérieures, si elle accepte a priori de financer 25 % des besoins, elle encourage fortement les autres grands bailleurs de fonds (Etats-Unis, Japon et pays arabes, notamment l'Arabie saoudite) à consentir un effort semblable. Or, si le Japon semble prêt à financer 20 % des besoins, les intentions des Etats-Unis sont nettement plus floues, Washington soulignant que l'Amérique a supporté presque seule le coût de l'offensi-

ve militaire contre le régime taliban et le réseau Al-Qaïda.

In fine, les Etats-Unis devraient pourtant contribuer à hauteur d'environ 15 % des besoins, estiment des diplomates européens. En fin de semaine, les pays arabes restaient très discrets sur leurs intentions. Les Européens, de leur côté, ont un double souci : ils souhaitent que les autorités afghanes comprennent que leur aide comporte un élément de conditionnalité : toutes les factions en présence en Afghanistan doivent se conformer aux objectifs et au processus acceptés lors de la conférence de Bonn, dans le but d'instaurer la paix et la stabilité, d'éliminer le terrorisme, et d'établir un gouvernement représentatif en Afghanistan.

Mais les Quinze savent aussi que leur rôle dans la région sera accepté et reconnu notamment à l'aune des efforts financiers qu'ils consentiront pour aider à la reconstruction du pays. Bien des donateurs, y compris les organisations financières internationales, comme la Banque

mondiale et la Banque asiatique de développement, se sont montrés réticents à annoncer des chiffres avant le début de la conférence. « Il faut comprendre qu'un tel exercice s'apparente à certains égards à une partie de poker, souligne un expert européen ; personne ne veut se "découvrir" en premier, de peur de se montrer trop généreux, ou pas assez. De plus, insiste-t-il, tous les pays souhaitent que leur drapeau soit bien visible, et certains raclent les fonds de tiroirs pour réaliser un effet d'annonce. La réalité est toujours plus modeste. »

C'est pour cette raison que certains pays préfèrent annoncer un chiffre global, sur plusieurs années, alors que d'autres restent plus prudents. Par ailleurs, les chiffres avancés concernent le seul effort de reconstruction de l'Afghanistan, à l'exclusion de l'aide humanitaire. Dans ce domaine, l'Union européenne devrait débourser quelque 35 millions d'euros cette année.

Laurent Zecchini



**Finsbury PROMOTIONS**  
The Smart Shoes HIVER

Chaussures de Luxe - Fabrication artisanale - Très vaste choix en demi-pointure et plusieurs largeurs - Montage cousu "Goodyear Viable".

**Réductions sur tous les modèles**

- 22, avenue de l'Opéra, 75001 Paris
- 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- 3, rue de Rivoli, 75004 Paris
- 112 bis, rue de Rennes, 75006 Paris

[www.finsbury-shoes.com](http://www.finsbury-shoes.com)

## Un coup de filet souligne le rôle de la Grande-Bretagne comme base logistique d'Al-Qaida en Europe

La plus vaste opération antiterroriste jamais réalisée dans le Royaume-Uni pourrait faire évoluer l'attitude laxiste des autorités britanniques envers la mouvance islamiste

LONDRES

de notre correspondant

La vaste opération antiterroriste menée à la fin de la semaine dernière à Leicester et à Londres fait repenser de la Grande-Bretagne comme la plaque tournante logistique du réseau Al-Qaida en Europe. Selon la presse du dimanche, les cellules britanniques pourraient compter plusieurs centaines – voire plusieurs milliers – de sympathisants disposant de points d'appui dans des villes où vit une importante communauté musulmane.

Neuf personnes sur les dix-sept interpellées la semaine dernière en Angleterre dans le cadre d'un coup de filet européen étaient toujours en garde à vue ce lundi. Au total, une trentaine de personnes, arrêtées par la police depuis le 11 septembre, soupçonnées d'appartenir à la nébuleuse Al-Qaida d'Oussama Ben Laden et de préparer des attaques terroristes, sont maintenues à ce jour en détention. De l'avis général, la plus vaste opération antiterroriste jamais réalisée en Grande-Bretagne pourrait marquer un tournant important dans l'attitude laxiste des autorités britanniques envers la mouvance islamiste.

### PRÊCHEURS ULTRAS

Car la découverte d'une cellule terroriste Al-Qaida en Grande-Bretagne n'est pas à proprement parler une surprise. Ainsi le Français Zacarias Moussaoui, premier inculpé aux Etats-Unis dans le cadre de l'enquête sur les attentats-suicides, avait étudié dans une université londonienne où il aurait basculé dans l'islamisme radical. L'auteur de la tentative d'attentat à la chaussure piégée à bord d'un vol Paris-Miami d'American Airlines, Richard Reid, avait été « islamisé » par un imam intégriste dans la prison de Brixton. Feroz Abbasi, qui est détenu avec deux autres Britanniques sur la base de Guantanamo, pour sa part, fréquentait assidûment la mosquée de Finsbury Park.

Aujourd'hui en fuite, l'« ambassadeur » d'Al-Qaida en Europe, Abu Qatada, d'origine palestinienne, habitait Bolton, près de Manchester. Arrêté à la demande de Washington, le pilote algérien Lotfi Raïssi, soupçonné d'être l'un des instructeurs des pirates de l'air, quant à lui, était basé à Slough (Berkshire). Son épouse travaillait au comptoir d'enregistrement d'Air France à l'aéroport d'Heathrow.

Deux Algériens, Baghdad Meziane et Ibrahim Benmerzouga, sont inculpés pour appartenance au réseau Al-Qaida. Djamel Begal, présenté comme le chef d'un commando qui projetait d'attaquer l'ambassade

américaine à Paris, aurait recruté Moussaoui et Reid. Begal aurait déclaré aux enquêteurs français avoir recruté des supporters dans les mosquées de Londres et de Leicester. Dans cette même cité industrielle, située à 100 kilomètres au nord de la capitale, trois personnes avaient été arrêtées quelques jours après les attentats, dont Kamel Daoudi, inculpé en France pour préparation d'un acte terroriste.

Une enquête fouillée publiée dans la dernière édition de l'hebdo-

madinaire dominical *The Observer* souligne le véritable quadrillage d'une zone comprise entre Londres et les Midlands entrepris ces dernières années par une multitude d'associations islamistes activistes. En privé, des officiels britanniques reconnaissent aujourd'hui que, au-delà d'enquêtes de routine, rien n'avait été entrepris avant les attentats de New York et de Washington pour prendre la mesure de l'implantation des islamistes à Londres, à Leicester, à Bradford ou à Manchester. Des pré-

cheurs ultras, réputés pour leurs propos anti-américains et antisémites, ont pourtant pignon sur rue dans des mosquées pépinières d'extrémistes, où les confréries islamistes récoltent des fonds afin d'aider les musulmans dans le besoin. Une partie de ces dons auraient été détournés afin d'alimenter des cellules clandestines.

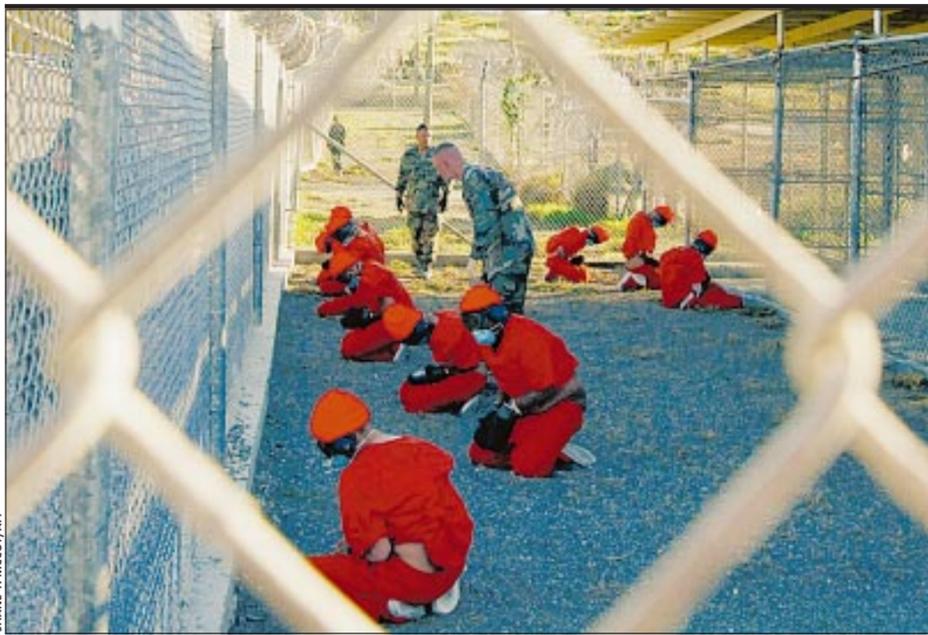
Aujourd'hui sur la sellette, la politique de tolérance du Royaume-Uni permettrait de démontrer une certaine sensibilité à l'islam à des pays comme l'Arabie saoudite ou les Etats du Golfe, importants clients de l'industrie britannique, en particulier en matière d'armements. Plus récemment, la lenteur de la mise en place de la nouvelle législation antiterroriste promulguée à la fin de l'année avait une nouvelle fois souligné les bienveillantes ambiguïtés de la Grande-Bretagne. Toujours d'après *l'Observer*, ces hésitations auraient permis à certains terroristes présumés de disparaître dans la nature.

Marc Roche

### Arrestation en Espagne de deux islamistes

La police espagnole a arrêté, samedi 19 janvier, deux membres présumés du réseau islamiste Al-Qaida, le réseau du Saoudien Oussama Ben Laden, impliqué dans les attentats du 11 septembre, à Hospitalet, près de Barcelone. Il s'agit d'un Marocain de 35 ans, Najib Chaib Mohammed, et d'un Algérien de 31 ans, Atmane Resali. Les deux hommes avaient échappé au coup de filet ordonné à Madrid et Grenade, dans le cadre de l'« opération Datte » par le juge madrilène Baltasar Garçon, en novembre 2001.

Cette opération s'était soldée par l'arrestation de onze militants islamistes, dont huit sont toujours en prison. Parmi eux, Luis José Galan, dit « Yusuf Galan », dont l'appartement madrilène avait hébergé un temps les deux fugitifs arrêtés samedi. Sur eux, on devait trouver toute une documentation pour recruter de nouveaux adeptes et constituer d'autres « réseaux dormants » en Espagne. — (Corresp.)



## Polémique autour des prisonniers de Guantanamo

SUR CETTE PHOTO, rendue publique par le Pentagone, des prisonniers d'Afghanistan qui viennent d'être transférés sur la base américaine de Guantanamo, à Cuba, portent des masques et des gants qui les privent de l'usage de leurs sens. Le ministre britannique des affaires étrangères, Jack Straw, a réaffirmé, dimanche, que les détenus doivent être traités « de façon humaine » et a demandé à des envoyés anglais à Guantanamo d'obtenir des explications

sur ces photos. Donald Rumsfeld, le secrétaire américain à la défense, a assuré que les prisonniers sont suivis médicalement, qu'ils reçoivent trois fois par jour « une alimentation tenant compte de leur culture », qu'ils sont « autorisés à pratiquer leur religion » et qu'ils « sont vêtus proprement, au sec et en sécurité ». Le ministre de la justice, John Ashcroft, a souligné que les détenus sont « des individus qui ont participé à la préparation de crimes de guerre ».

## Le pirate du Paris-Miami correspondait via Internet depuis la région parisienne

Richard Reid avait des interlocuteurs au Pakistan

INTERNET était la meilleure piste pour démasquer les éventuels complices de Richard Reid, l'homme qui avait embarqué le 22 décembre 2001 à bord du vol Paris-Miami d'American Airlines, avec une charge d'explosifs dissimulée dans ses chaussures. Les résultats des expertises des disques durs saisis dans plusieurs cybersites de Paris et de la région parisienne par les enquêteurs français de la brigade criminelle et de la Direction de la surveillance du territoire (DST) ont permis d'établir que le terroriste avait été en liaison avec le Pakistan. Richard Reid aurait échangé des e-mails avec un correspondant localisé dans ce pays. Dans l'un de ces courriers, il relatait son échec du 21 décembre à l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle. Des contrôles l'avaient empêché de monter à bord de l'avion. Il indiquait donc à son correspondant, qu'il lui semblait difficile de recommencer. En guise de réponse, celui-ci lui avait conseillé de ne pas abandonner.

Selon le quotidien *La Provence* du 19 janvier, Richard Reid aurait également adressé à plusieurs destinataires un courrier électronique, le 22 décembre, avant de s'embarquer, dans lequel il se posait en « martyr de la cause islamiste ». Ces messages, qui semblaient constituer une sorte de testament qualifié de « décou » par les enquêteurs et comprenant de multiples références au Coran, auraient été découverts à l'hôtel Cophorne du Mesnil-Amélot, près de l'aéroport, où Richard Reid avait été hébergé dans la nuit du 21 au 22 décembre aux frais d'American Airlines, après avoir manqué son vol.

### PROBABLES COMPLICITÉS

Lors de son séjour à Paris, il a régulièrement fréquenté un cyber-café, le Happy Call, situé rue Labat dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement. Le responsable de l'établissement a indiqué se souvenir de l'avoir vu à au moins deux reprises. « Cet homme grand et très sale est venu ici le soir du 20 décembre à 19 h 30 », a raconté le gérant à l'AFP. Il a consulté internet jusqu'à minuit, il a payé en liquide, puis il est parti. « Quatre jours après le passage de cet homme, a-t-il ajouté, la police est arrivée » pour poser des questions sur ce client ; « elle a tout de suite baissé le rideau de mon magasin et embarqué les disques durs ».

L'identification de la totalité des correspondants de Richard Reid est cependant encore loin d'être achevée ; les experts mettent en avant « l'extrême difficulté technique » à « remonter toutes les connexions »

du terroriste. L'existence de complices qui l'auraient aidé à préparer la tentative d'attentat ne semble cependant plus faire de doute aux yeux des policiers. Dès la semaine dernière, ils évoquaient la possibilité que Reid ait bénéficié d'un hébergement à Paris, dont l'adresse n'a pas encore été localisée. Le caractère très sophistiqué du dispositif de mise à feu de la pentrite dissimulée dans ses chaussures – il ne comportait aucun élément métallique de manière à échapper à tout contrôle – est un élément supplémentaire de conviction : Richard Reid

### Dans l'ordinateur d'Al-Qaida

En août 2001, les principaux chefs d'Al-Qaida ont reçu un rapport leur indiquant « une opportunité exceptionnelle » pour mener des attentats en Israël et en Egypte. Ce document fait partie des centaines retrouvés sur un ordinateur acheté par Kaboul par un journaliste du *Wall Street Journal* et ayant appartenu à Al-Qaida.

Le rapport cité par le *Wall Street Journal* détaille une mission de repérage menée par un terroriste ayant voyagé avec un nouveau passeport britannique d'Amsterdam à Tel-Aviv par la compagnie El Al. Il s'est ensuite déplacé en Israël, rendu en bus en Egypte puis a pris l'avion pour la Turquie et enfin le Pakistan. Le militant est nommé dans le document comme le frère « Abdul Ra'uff ».

Son parcours ressemble étonnamment à celui effectué cet été par Richard Reid dans les mêmes pays, dans le même ordre et avec un nouveau passeport britannique obtenu à Amsterdam. Selon des experts du renseignement américain cités par le *Wall Street Journal*, « Abdul Ra'uff » pourrait très bien être Richard Reid. — (Corresp.)

n'aurait pu le mettre au point tout seul, comme il l'a déclaré aux enquêteurs américains du FBI (Federal Bureau of investigation).

Des liens sont établis avec la Grande-Bretagne, son pays d'origine, la Belgique, l'Allemagne et les Pays-Bas. Or, ce sont tous des pays dans lesquels ont été localisés des islamistes proches d'Al-Qaida, constate une source proche de l'enquête. Incarcéré aux Etats-Unis, Richard Reid qui a comparu, vendredi 18 janvier, devant un tribunal fédéral de Boston (Massachusetts), a plaidé non coupable. Il risque néanmoins la prison à vie.

Pascal Ceaux

## Le débarquement militaire américain aux Philippines s'amorce dans l'incertitude

MANILLE

de notre envoyé spécial

Fathur Rohman Al-Ghozi, un Indonésien âgé de 30 ans, parle une douzaine de langues, dont l'anglais, le tagalog (philippin) et le maguindanao, parler d'une ethnie islamisée du sud des Philippines. Il disposait de plusieurs passeports. Il a été arrêté le 15 janvier à Manille alors qu'il embarquait pour Bangkok. La police est intervenue sur des renseignements fournis par Singapour : Al-Ghozi serait l'un des leaders du Jemaah Islamiyah, ou Groupe islamique, dont l'un des réseaux a été démantelé dans l'Etat en décembre.

Al-Ghozi, dit « Mike », est un expert en explosifs. Il serait impliqué dans un attentat contre un train de banlieue à Manille qui a fait vingt-deux morts le 30 décembre 2000. Sa première visite aux Philippines remonte à 1996. Il aurait, depuis, formé à la manipulation d'explosifs des membres du Front moro islamique de libération (FMIL), lequel a mis fin, en août 2001, à plus de vingt ans d'insurrection en signant un accord de cessez-le-feu avec Manille.

### CELLULES « DORMANTES »

L'arrestation d'Al-Ghozi a permis de découvrir une cache comprenant notamment une tonne d'explosifs et trois cents détonateurs à General Santos, une ville de Mindanao où les Etats-Unis ont financé, ces dernières années, l'aménage-

ment d'un complexe aéroportuaire qui pourrait servir dans le cadre de leur intervention militaire actuelle.

L'extension de la guerre antiterroriste à l'Asie du Sud-Est s'explique par le repérage de terroristes comme Al-Ghozi formés de longue date, qui profitent de l'insécurité dans les archipels et animent des cellules isolées et souvent « dormantes », difficiles à détecter. En outre, même aux Philippines, pays « ami », les Américains se retrouvent sur un terrain glissant. Dans le Sud musulman, des liens existent entre différents mouvements armés par le biais de clans, d'ethnies ou d'aventures communes, comme en Afghanistan dans les années 1980. Même des éléments du Front moro de libération nationale (FMLN), qui gère une région musulmane autonome aux termes d'un accord conclu en 1996, se sont récemment révoltés par solidarité avec leur ancien chef, Nur Misuari, aujourd'hui sous les verrous.

Les Etats-Unis ont défini la cible prioritaire de leur intervention, le groupe Abu Sayyaf, qui compterait actuellement un demi-millier de partisans terrés dans la forêt sur la petite île de Basilan, dans l'extrême sud-ouest de l'archipel. C'est à Basilan que des forces spéciales américaines vont instruire, sur le tas, des militaires philippins. Les Américains seront armés et auront le droit de riposte mais non celui de poursuite, tâche dévolue à leurs partenaires philippins. Officielle-

ment, il s'agit de « manœuvres ».

A Zamboanga, le port de Mindanao face à Basilan, qui abrite le commandement régional philippin, deux douzaines d'Américains seraient déjà sur place. Trois C-130 venus d'Okinawa y ont débarqué dimanche du matériel. Les Américains se sont également installés à Clark, un aéroport militaire du nord de l'archipel qu'ils avaient évacué en 1991 lorsque les Philippines interdirent le stationnement de troupes étrangères dans l'archipel.

### RISQUES DE DÉRAPAGES

Les « manœuvres » conjointes en préparation impliqueront des centaines d'Américains – 400, disent les Philippines, moins de 650 selon Washington –, en majorité affectés au soutien logistique, et dureront de six mois à un an. Il s'agit de former les Philippines à « la traque des terroristes » et non de participer à des opérations de combat, a réaffirmé, le 20 janvier, Donald Rumsfeld, secrétaire américain à la défense. Les Américains utiliseront l'aéroport de Cebu, dans le centre de l'archipel, et peut-être les installations de General Santos, fenêtre sur les petites mers qui séparent ce pays des Moluques et des Célèbes, provinces indonésiennes où des milices islamistes armées font le coup de feu contre des chrétiens.

L'intervention américaine est plutôt populaire, mais les risques de dérapages sont nombreux. Qui est l'ennemi ? « Que se passera-t-il si un

ou deux Américains sont tués à Basilan ? Il y aura des pertes », s'interroge le Dr Parouk Hussin, récemment élu gouverneur de la zone autonome musulmane. Si Abu Sayyaf a entrete nu par le passé des relations avec Al-Qaida et Oussama Ben Laden, ce groupe ressemble surtout aujourd'hui à une bande de

rançonneurs – il détient encore un couple d'Américains – qui mise sur des complexités locales.

Un autre problème est l'insurrection d'obédience communiste de quelques milliers de membres, dont la Nouvelle armée du peuple (NAP) et les commandos urbains figurent sur la liste américaine d'or-

ganisations terroristes. Luis Janjaloni, leader du Front démocratique national (FDN), organe qui coiffe les différentes factions de la NAP, a appelé à « résister à l'intervention impérialiste » depuis son exil aux Pays-Bas.

Jean-Claude Pomonti

...tellement extraordinaire qu'on pense que vous l'êtes aussi.

Michel Ange, nous avons tout de suite songé à vous quand la nouvelle Polo est apparue. Tellement exceptionnelle qu'ici aussi, on ne peut s'empêcher de penser que vous l'êtes aussi. C'est dire notre impatience de vous rencontrer... pour vous la faire découvrir.

**Nouvelle Polo.**  
La surdouée de Volkswagen

3615 Volkswagen (0,02 € l'accès, 0,20 € la minute) - 0 825 02 25 25 (0,15 € la minute).  
Consommations de la Polo SDI CE 99/100 (l/100 km) poids à vide minimal - maximal :  
cycle urbain / extra-urbain / mixte : 6,2 - 6,4 / 3,9 - 4,1 / 4,7 - 4,9 / CO<sub>2</sub> (g/km) : 127 - 132.  
Consommations de la Polo 1.4 CE 99/100 (l/100 km) poids à vide minimal - maximal :  
cycle urbain / extra-urbain / mixte : 8,8 - 8,9 / 5,2 - 5,3 / 6,4 - 6,5 / CO<sub>2</sub> (g/km) : 154 - 156.

97, rue Michel Ange - Paris 16<sup>e</sup>  
Tél. : 01 40 71 12 12  
CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

## Les États-Unis prêts à discuter de leurs « forces » avec Riyad

WASHINGTON. Les bases américaines en Arabie saoudite ne sont pas visées par une quelconque « notification d'expulsion », a assuré, dimanche 20 janvier, le secrétaire d'Etat Colin Powell. Il commentait des informations du quotidien américain *Washington Post* faisant état de la nervosité des Saoudiens à l'égard des bases américaines dans le royaume.

M. Powell a estimé qu'il « serait normal que nous discutons avec les Saoudiens de la répartition de nos forces en Arabie saoudite. Nous n'avons aucun intérêt à conserver des troupes qui ne serviraient à rien. Et nous ne devrions pas nous imposer à un gouvernement au-delà de ce qui nous est absolument nécessaire », a-t-il ajouté. — (AFP.)

## Washington et Pékin silencieux sur les micros du Boeing chinois

WASHINGTON. La Maison Blanche et la CIA n'ont pas commenté, dimanche 20 janvier, les informations du *Financial Times* de la veille selon lesquelles 27 systèmes d'écoute miniaturisés ont été trouvés à bord de l'avion Boeing-767 livré par les États-Unis, pour 120 millions de dollars, au président chinois Jiang Zemin en vue de ses déplacements officiels. L'aménagement intérieur avait été confié à des entreprises installées à San Antonio (Texas).

Les services chinois ont été alertés par des bruits parasites pendant les essais en vol. Depuis l'automne 2001, le Boeing-767 n'a plus pris l'air. Pékin n'a ni infirmé, ni confirmé les informations du quotidien britannique. — (AFP, AP.)

## Colombie : guérilla et gouvernement prêts à un cessez-le-feu

LOS POZOS. La guérilla et le gouvernement se sont engagés, dimanche 20 janvier, à signer un cessez-le-feu le 7 avril et ont ainsi réussi de justesse à éviter la rupture du dialogue de paix engagé depuis trois ans. Un accord en ce sens a été paraphé par le haut-commissaire colombien à la paix, Camilo Gomez, et le porte-parole des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), Raul Reyes, à Los Pozos, dans l'enclave démilitarisée des guérilleros, à 700 km au sud de Bogota.

Ce coup de théâtre est intervenu moins de quatre heures avant la fin de l'ultimatum fixé à minuit dimanche 20 par le président Andres Pastrana pour aboutir à une relance des pourparlers, suspendus unilatéralement depuis le 17 octobre par les FARC. — (AFP.)

### DÉPÊCHES

■ **SOUDAN/SUISSE : un accord sur un cessez-le-feu dans les monts Noubas** (centre du Soudan), pour une période renouvelable de six mois, a été signé samedi 19 janvier à Buergerstock (Suisse), à l'issue des négociations entre gouvernement soudanais et rebelles de l'Armée de libération des peuples du Soudan (SPLA). La cessation des hostilités doit prendre effet dans les soixante-douze heures après la signature, précise une déclaration conjointe de la Suisse et des États-Unis, pays à l'origine de ces négociations. — (AFP.)

■ **TAIWAN : Yu Shyi-kun a été nommé premier ministre**, lundi 21 janvier, en remplacement de Chang Chun-hsiung. M. Yu occupait les fonctions de secrétaire général de la présidence. Il est considéré comme proche du président Chen Shui-bian, issu du Parti démocrate progressiste (DPP). Ce changement était attendu après la victoire aux élections législatives en décembre du DPP, devenu premier parti du T'aiwan bien que ne disposant pas d'une majorité absolue à l'Assemblée législative. — (Corresp.)

■ **FRANCE/ALGÉRIE : la compagnie Air Lib en pleine restructuration** a donné lundi 21 janvier le coup d'envoi à la liaison Paris-Alger, devenant le premier pavillon français à assurer une desserte régulière entre les deux pays depuis le détournement d'un Airbus d'Air France en 1994. Le premier MD 83 de la petite compagnie a décollé lundi à 8 heures d'Orly pour rejoindre Alger à 10 h 15 avec une soixantaine de passagers.

## Nouvelles manifestations de soutien aux journalistes basques

BILBAO. Après l'envoi de paquets piégés, la semaine dernière, qui ont pu être désamorçés à temps, contenant chacun 200 grammes de dynamite, au directeur de Radio Nacional à Bilbao, Santiago Silvan, à la correspondante de la chaîne privée Antena3, Marisa Guerrero, et au président du groupe Correo, Enrique Ybarra, la condamnation de ces actes terroristes attribués à l'ETA s'est amplifiée. Les responsables des médias basques se sont réunis, samedi 19 janvier, pour affirmer leur « engagement inébranlable à défendre la liberté d'expression dont la destruction ne pourrait que signifier l'imposition d'une nouvelle dictature ». — (Corresp.)

# Des dizaines de milliers de Congolais regagnent Goma coupée en deux par la coulée de lave du Nyiragongo

Le retour des habitants, qui avaient fui la ville après l'éruption volcanique du 16 janvier, complique l'opération humanitaire internationale et pose des problèmes de sécurité

DES DIZAINES de milliers d'habitants de Goma sont revenus en masse, dimanche 20 janvier, dans la ville-frontière congolaise en partie ensevelie sous la lave et évacuée dans la panique les jours précédents. Les habitants ont préféré rentrer chez eux plutôt que de passer une quatrième nuit dans le nord-est du Rwanda, où ils s'étaient réfugiés après l'éruption, jeudi 16 janvier, du volcan Nyiragongo.

Cet exode à rebours complique l'opération humanitaire internationale qui tente de se mettre en place pour venir au secours d'environ 400 000 personnes dispersées dans la région. « Nous assistons à un retour massif de la population à Goma », constatait, dimanche midi, Jules Frost, de l'ONG World Vision, ajoutant : « Dans la ville, il y a encore des maisons debout, mais la zone va être incroyablement surpeuplée. Les gens vont devoir partager leurs habitations ».

### MAISONS PILLÉES

Les Nations unies, qui coordonnent les efforts d'aide, mettaient en garde contre les risques encourus. « L'ONU est extrêmement préoccupée en ce qui concerne la sécurité à Goma », déclarait ainsi Lara Melo, porte-parole du Programme alimentaire mondial (PAM). « En termes d'activité volcanique, il est dangereux de retourner à Goma ». Malgré de fortes secousses, dont certaines étaient ressenties jusqu'à Kigali, la capitale rwandaise, à plus de 100 kilomètres, les habitants de Goma rentraient chez eux.

« Je préfère mourir plutôt que de rester là-bas dans un camp de réfugiés », expliquait un étudiant de 27 ans après avoir quitté Gisenyi, la ville-frontière rwandaise. Aussi, dans les deux camps aménagés par l'ONU à une vingtaine de kilomètres de Gisenyi, à peine 5 000 déplacés s'étaient installés dans l'attente d'une première distribution d'aide.



GEORGE MULIALA/REUTERS

La plupart des victimes de l'éruption ont tenté de regagner Goma, coupée en deux par une coulée de lave, par endroits encore fumante. Pour accéder à une partie préservée de la ville, les gens s'entraînaient pour franchir un tapis de magma qui ne refroidissait que progressivement, ainsi qu'une écharpe de cendres large de plus de 300 mètres.

Certains couraient, pieds nus, sur des pierres noisettes, fortement incommodés par l'odeur de la lave, pour constater, à l'arrivée, que leur maison avait été détruite. D'autres, apercevant de loin leur habitation intacte, avaient la mauvaise surprise de constater, de plus près, que celle-ci avait été pillée et dévastée. « On peut toujours réparer nos maisons », se consolait un père de cinq enfants, Dieudonné Kabongo. « On peut reconstruire ». Dans une ville sans eau ni électricité, traversée de coulées volcaniques dont l'une a rendu impraticable l'aéroport, des gens s'affairaient pour sauver ce qui pouvait encore l'être.

Le survol, à bord d'un hélicoptère, du Nyiragongo, qui culmine à

3 500 mètres au nord de Goma, a confirmé la quasi-cessation de l'écoulement de lave incandescente. Par ailleurs, des rumeurs faisant état d'un risque d'explosion des réserves de méthane se trouvant sous le lac Kivu, dans lequel d'importantes quantités de magma se sont déversées, semblaient sans fondement, la probabilité que la lave atteigne le gaz étant minimale.

### ÉLAN DE SOLIDARITÉ

Cependant, une intoxication n'est pas à exclure pour les personnes qui puisent l'eau du lac pour la boire, en l'absence de distribution d'eau potable. Quelques cas de dysenterie ont été signalés, réveillant la peur du choléra qui, en 1994, avait coûté la vie à quelque 50 000 réfugiés hutus, à l'époque partis au Congo (ex-Zaïre) après les affrontements qui avaient suivi le génocide anti-Tutsis au Rwanda. Dimanche, un premier bilan de l'éruption volcanique se révélait relativement léger, la vitesse de la coulée de lave ayant été moins importante que lors de précédentes

Un habitant de Goma regarde, depuis le toit d'un bâtiment, samedi 19 janvier, la coulée de lave durcie qui a envahi la rue principale et la ville. L'éruption du volcan Nyiragongo a provoqué la mort d'une quarantaine de personnes, selon l'ONU, et détruit de nombreuses habitations.

catastrophes. Samedi, les Nations unies avaient avancé une première estimation portant sur une « quarantaine de morts ».

La catastrophe à Goma a suscité un élan de solidarité dans le monde. Depuis Rome, le pape Jean Paul II s'est déclaré « spirituellement proche des populations frappées par la furie du volcan ». De nombreux pays, dont la France, la Grande-Bretagne, la Belgique, la Suisse et les États-Unis, ont débouqué d'importants fonds d'aide ou des envois en matériel, notamment des couvertures et des vivres. Une première cargaison de 26 tonnes de secours est arrivée dimanche, mais n'a pas pu être distribuée.

Bien que Goma se trouve dans une zone rebelle, le gouvernement de Kinshasa a également promis son aide – 1,4 million de dollars – et la mise en place d'un « fonds spécial de solidarité ». Cependant, la délégation ministérielle que Kinshasa voulait dépêcher à Goma n'a pas pu s'y rendre, faute de pouvoir atterrir sur une piste en partie couverte de lave. — (AFP, AP, Reuters.)

## Hubert Védrine et Jack Straw tentent de relancer une dynamique de paix dans la région des Grands Lacs

L'ÉRUPTION du Nyiragongo risque de secouer aussi le voyage d'Hubert Védrine et de Jack Straw. Les ministres français et britannique des affaires étrangères ont quitté Paris, lundi 21 janvier, pour un périple commun qui doit les conduire, en trois jours, au Congo-Kinshasa, au Rwanda et en Ouganda, avec une « visite-escale » au Burundi. Ils ont embarqué avec eux des vulcanologues français et britanniques qui devront « contribuer à l'évaluation des risques pour les populations civiles à Goma ».

Initialement, ce troisième voyage franco-britannique en terre africaine devait, d'une part, réaffirmer l'entente cordiale sur un continent qui a longtemps opposé les deux ex-puissances coloniales, et, d'autre part, relancer la dynamique de paix dans la région des Grands Lacs, depuis cinq ans épicentre également de cataclysmes politiques.

« Nous savons que nous pouvons réaliser davantage ensemble qu'isolément », a souligné, avant le départ, Jack Straw ; « L'Afrique des Grands Lacs est le théâtre de la guerre la plus importante de la planète, et ce conflit a été trop longtemps ignoré ». Côté français, tout en rappelant qu'Hubert Védrine s'était déjà rendu, en août 2001, à Kinshasa, à Kigali et à Kampala, on considère également que le conflit régional au Congo nécessite « l'attention constante de la communauté internationale ». Or, comme l'affirme un diplomate rwandais, « depuis le 11 septembre, le monde a de nouveau regardé ailleurs ».

### « FORCES NÉGATIVES »

La catastrophe de Goma, ensevelie sous une coulée de lave, et la crise humanitaire qui affecte aussi Gisenyi, la ville rwandaise située de l'autre côté de la frontière, menacent d'éclipser les trois objectifs que s'était fixés le tandem franco-britannique. Le Quai d'Orsay et le Foreign Office ayant préparé le voyage de concert, les deux ministres et leurs délégations, d'importance identique, ont embarqué dans un avion – avec la « même feuille de route » : « faire pression pour le retrait des armées étrangères du Congo », donner une impulsion décisive au « dialogue intercongolais », qui en est une condition, et s'engager pour le désarmement des forces dites « négatives », diverses milices et, notamment, les Interahamwe, bras armé du génocide au Rwanda en 1994.

Cet agenda, auquel devaient s'ajouter des exhortations plus discrètes à la démocratie et au respect des droits de l'homme, malmenés dans tous les pays du péripète, était déjà ambitieux, d'autant qu'à Kigali et Kampala, des rencontres avec des chefs rebelles congolais sont prévues et que les deux ministres, pressés par le Burundi, ont rajouté une escale à Bujumbura pour « donner un coup de pouce à la transition vers un partage du pouvoir » dans l'autre pays des Hutus et Tutsis. La

### UNE RÉGION FRAPPÉE PAR UNE SÉRIE DE CATASTROPHES



brève rencontre avec le président Pierre Buyoya est également un signal envoyé aux « envahisseurs » du Congo. Le Burundi vient en effet d'annoncer le retrait total de ses troupes de l'ex-Zaïre.

Hubert Védrine et Jack Straw veulent obtenir le départ de toutes les forces étrangères, y compris de celles « invitées » par le gouvernement de Joseph Kabila. Celui-ci, leur premier interlocuteur, vient de célébrer en grande pompe l'anniversaire de l'assassinat de son père, le 16 janvier 2001, auquel il a succédé. Au même titre que Patrice Lumumba, Laurent-Désiré Kabila a été proclamé « héros national ». Après la geste révolutionnaire du tombeur de Mobutu, le patriotisme tient lieu de ciment unitaire dans un pays-continents démembré par ses voisins. En réponse au désastre de Goma, en zone rebelle, « Kabila-fils » a voulu y dépêcher une délégation ministérielle au nom de la « solidarité nationale ».

L'héritier du pouvoir à Kinshasa est beaucoup moins empressé

quand il s'agit d'engager le dialogue avec ses adversaires des deux mouvements rebelles, « parrainés » par le Rwanda et, désormais, dans une moindre mesure, par l'Ouganda. L'autre obstacle majeur sur la voie de la paix est le désarmement des « forces négatives », manipulées de tous les côtés pour perpétuer la guerre. C'est, selon Hubert Védrine, pour « ôter le prétexte de leurs intérêts de sécurité » aux voisins du Congo, et notamment au Rwanda, que Paris et Londres devraient prendre une initiative commune. Outre une aide logistique au rapatriement des Interahamwe déjà rassemblés sur la base congolaise de Kamina, la France et la Grande-Bretagne pourraient parrainer un vaste programme de désarmement et de réintégration sociale sous la houlette de la Banque mondiale. Mais auparavant on attend d'eux aussi une action concertée pour venir au secours des nombreux sans-abri au pied du Nyiragongo.

Stephen Smith

**NEUBAUER**

**L'émotion au sommet avec la 206 QUIKSILVER**

**ESSAIS PURS DU 14 AU 28 JANVIER**

- Autoradio mono CD avec commandes au volant
- Garnissage des sièges spécifique Quiksilver, en tissu "Slatex"
- Poignée de maintien passager avant style "grip" de planche à voile
- Surtapis en caoutchouc avec monogramme Quiksilver
- Peinture métallisée Gris Aluminium
- Direction assistée
- Airbags frontaux et latéraux conducteur et passager avant
- ABS et répartiteur électronique de freinage
- Verrouillage centralisé des portes et du coffre à distance
- Air conditionné simple

**206 PEUGEOT**

ON PEUT ENCORE ÊTRE ÉMU À NOTRE ÉPOQUE.

**NEUBAUER à Paris Porte de Champerret**  
9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88

## L'armée israélienne s'installe dans la ville palestinienne de Toulkarem

Après l'attentat d'Hadera, toutes les zones autonomes du nord de la Cisjordanie sont soumises à un étroit blocus

### JÉRUSALEM

de notre correspondant

Pour la première fois depuis le début de l'intifada, l'armée israélienne a pris entièrement le contrôle d'une agglomération autonome palestinienne, celle de Toulkarem, au nord de la Cisjordanie, dans la nuit de dimanche 20 à lundi 21 janvier. Selon des témoins palestiniens, des dizaines de blindés israéliens appuyés par des hélicoptères auraient pris position dans la ville, placée de fait sous couvre-feu total.

Les militaires israéliens auraient ordonné aux habitants de ne pas quitter leurs maisons et procédé à des arrestations. Selon les premières informations, cette incursion n'aurait été accompagnée que par quelques échanges de tirs. Aucune indication n'était disponible lundi matin sur des victimes éventuelles. Un porte-parole de l'armée israélienne a confirmé l'opération en cours justifiée, selon lui, par le fait que cette ville « sert de centre à des opérations terroristes et abrite de nombreux terroristes ». Il n'a pas indiqué la durée prévue de cette réoccupation.

Toulkarem avait été l'objet de nombreuses incursions israéliennes au cours des quatre derniers mois mais aucune d'entre elles n'avait eu cette ampleur. La ville palestinienne située à proximité de la Ligne verte qui sépare les territoires palestiniens d'Israël, avait été évacuée par l'armée israélienne à la fin de l'année 1995 à la suite des accords conclus en septembre.

L'assassinat, le 14 janvier, de l'un des responsables militaires du Fatah de Toulkarem, Raed Al-Karmi, perpétré manifestement par les Israéliens, avait été suivi trois jours plus tard par un attentat à Hadera, en Israël : un milicien palestinien avait ouvert le feu à l'intérieur d'une salle où était célébrée une commu-

nion. Il avait eu le temps d'abattre six personnes avant d'être tué par les services de sécurité israéliens.

L'opération avait été revendiquée par une aile militaire non officielle du Fatah. En représailles, l'aviation israélienne avait détruit le siège du gouvernement palestinien de Toulkarem et accentué son emprise sur Ramallah autour des bâtiments dans lesquels est reclus le chef de

mé ces intentions. Elle intervient alors que l'état d'alerte a été renforcé en Israël, de crainte de nouvelles représailles palestiniennes. Toutes les autres zones autonomes du nord de la Cisjordanie sont actuellement soumises au blocus. L'armée israélienne a également renforcé son emprise sur Ramallah.

Les services de sécurité israéliens ont par ailleurs mis en cause diman-

### Tension autour de l'esplanade des Mosquées

Le mufti de Jérusalem, cheikh Ekrima Sabri, s'est opposé à ce que des non-musulmans, en particulier des juifs, puissent être autorisés à nouveau par Israël à se rendre sur l'esplanade des Mosquées, le mont du Temple pour les juifs. « Une telle mesure ne peut conduire qu'à une escalade » de la violence, a averti cheikh Sabri, qui réagissait à des informations publiées dans la presse israélienne selon lesquelles Israël pourrait lever l'interdiction faite aux juifs par la police de se rendre sur l'esplanade, pour des raisons de sécurité, depuis le début de l'intifada, en septembre 2000.

Le vice-ministre israélien de la sécurité intérieure, Gidéon Ezra, a confirmé que le gouvernement envisageait la levée de l'interdiction « le plus tôt possible », comme le réclame l'extrême droite, dans une déclaration au quotidien *Maariv*. Le chef de l'opposition en Israël, le député de gauche Yossi Sarid, a jugé en revanche que ce serait « une provocation dangereuse ».

L'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, depuis le 3 décembre. Le 19 janvier au matin, le siège de la radio publique palestinienne avait été également détruit, en dépit de la vive condamnation par l'Autorité palestinienne de l'attentat d'Hadera.

### ÉTAT D'ALERTE RENFORCÉ

Dimanche 20 janvier, la presse israélienne avait fait état de la volonté de l'armée israélienne de ne pas limiter sa riposte à ces premières opérations. De nouvelles incursions dans les zones autonomes et des rafles de Palestiniens soupçonnés de liens avec des organisations considérées par Israël comme « terroristes » avaient été évoquées.

L'opération de Toulkarem, où a été organisé l'attentat d'Hadera selon l'armée israélienne, a confir-

che la responsabilité du chef du Fatah de Ramallah, Marwan Barghouti dans l'attentat d'Hadera. Selon ces services, M. Barghouti, très populaire depuis le début du soulèvement palestinien, aurait été informé de cette opération et aurait donné son feu vert. M. Barghouti a vivement nié ces allégations dans le quotidien israélien *Yedioth Aharnoth* et estimé que la décision d'assassiner Raed Al-Karmi était la cause directe de l'attentat.

Les accusations portées contre M. Barghouti ont cependant alimenté les spéculations sur la volonté israélienne de se débarrasser d'un responsable charismatique contre lequel il a déjà lancé, sans succès, un mandat d'arrêt.

Gilles Paris

## Au Brésil, un dirigeant du Parti des travailleurs est assassiné

En cinq mois, deux élus ont été tués et une trentaine menacés de mort

### RIO DE JANEIRO

de notre correspondant

Eradiqué par une sanglante répression sous la dictature militaire (1964-1985), le terrorisme d'extrême gauche est-il en train de resurgir au Brésil ? Les états-majors politiques se posent tous la question après la découverte, dimanche 20 janvier, à Juquitiba, à 80 kilomètres de Sao Paulo, du cadavre criblé de balles de Celso Daniel, proche conseiller de Luiz Inacio Lula da Silva, possible candidat du Parti des travailleurs (PT, gauche) à l'élection présidentielle, en octobre prochain.

Dans la « déclaration de guerre au crime organisé » qui a suivi, le président Fernando Henrique Cardoso a certes privilégié la piste du crime crapuleux. Reste que la liste des attentats perpétrés ces derniers mois contre des élus du PT est désormais trop longue pour être mise sur le seul compte de la recrudescence du banditisme, particulièrement sensible, il est vrai, dans l'Etat de Sao Paulo.

Maire de Santo André, dans la banlieue industrielle de Sao Paulo, où le PT est né il y a un peu plus de vingt ans, Celso Daniel a été kidnappé dans la nuit de vendredi. La

voiture dans laquelle il se trouvait, propriété d'un patron d'une entreprise de transport avec qui il venait de dîner dans un restaurant du centre de Sao Paulo, a été prise en chasse sous un feu nourri et intercepté par deux véhicules, dont les occupants avaient le visage dissimulé par des cagoules. Sans se soucier de son accompagnateur, les assaillants se sont emparés de la victime et l'ont contrainte à monter dans l'une de leurs voitures. Officiellement, aucune demande de rançon n'a précédé le meurtre.

### REVENDECTION SUR INTERNET

Coordinateur du programme de gouvernement de Lula, Celso Daniel, très populaire chez ses administrés, qui l'avaient plébiscité en 2000 pour un troisième mandat, est le deuxième maire du PT à tomber, en cinq mois, sous les balles de tumeurs dans l'Etat de Sao Paulo. Le 10 septembre, Antonio da Costa Santos, édile de Campinas, succombait en effet au volant de sa voiture, touché à la poitrine d'une balle de revolver tirée à bout portant.

Plusieurs autres membres du parti ont eu par la suite plus de chance. Conseiller municipal du port de Santos, Fausto de Mello est ainsi

sorti indemne de la salve de balles qui a atteint sa voiture. Airton Montagner, maire de la petite ville de Ribeirão Corrente, a eu le temps, lui, d'alerter la police et d'empêcher l'irruption dans sa ferme d'une bande d'individus portant des cagoules. Des engins explosifs de fabrication artisanale ont par ailleurs partiellement détruit les demeures du maire de Embu, Geraldo Cruz, et de son secrétaire. Une trentaine d'élus du PT ont par ailleurs reçu des menaces de mort anonymes. Les enquêtes ouvertes à la suite de ces affaires n'ont jusqu'ici donné aucun résultat.

Sollicitée par le président Cardoso, la police fédérale va sans doute prendre plus au sérieux que les enquêteurs locaux le mystérieux Front d'action révolutionnaire brésilienne (FARB), qui revendique sur son site Internet ([orbital.starmedia.com/farbb1/index2.htm](http://orbital.starmedia.com/farbb1/index2.htm)) l'assassinat du maire de Campinas. « Nous ne sommes pas des terroristes, nous voulons simplement une société plus juste », proclame le message cybernétique daté de Santo André, siège indiqué de l'organisation. « L'une de nos plus grandes tristesses, y est-il précisé dans un portugais approximatif, a été de voir le PT, l'un des rares partis qui visait de vastes transformations sociales, changer scandaleusement d'idéologie uniquement pour atteindre plus facilement le pouvoir. » Le message ajoute plus loin que les « traîtres qui recherchent l'appui des partis de centre droit » sont passibles des « conséquences les plus dures possibles ».

Au nom du réalisme, Lula, probable candidat du PT pour la quatrième fois consécutive, défend justement une alliance électorale inédite, étendue au centre.

Jean-Jacques Sévilla

### Le leader des sans-terre légèrement blessé

Le dirigeant du Mouvement des sans-terre (MST), José Rainha, est sorti de l'hôpital, dimanche 20 janvier, avec des blessures légères après avoir été attaqué la veille dans une embuscade, selon un porte-parole du mouvement. Le dirigeant de l'organisation avait été touché à l'épaule par une balle alors qu'il quittait une ferme située à 250 kilomètres à l'ouest de Sao Paulo, qu'il venait d'occuper plus tôt dans la journée avec 275 familles. José Rainha a été attaqué par le frère du propriétaire, à la tête d'une bande armée de quinze hommes à cheval, a indiqué l'avocat du mouvement, Patrik Mariano Gomes.

Le MST est la principale organisation brésilienne de lutte pour une réforme agraire dans un pays où 20 % des plus riches possèdent 90 % des terres, alors que 40 % des plus pauvres n'en détiennent que 1 %. Les protestations des sans-terre au Brésil ont provoqué dans le passé de violents affrontements, soit avec les *fazendeiros* (les propriétaires terriens), soit avec la police. — (AP.)

**30 000 km de carburant offerts\***  
pour profiter de la technologie diesel Renault, le dCi.

## RENAULT

**Du 7 au 31 janvier**  
**LES 25 JOURS dCi**

Pour l'achat d'une Clio 1.5 dCi, Renault vous offre 30 000 km de carburant sous forme d'une remise.

**Soit 1 019,62 € d'économie** (ou 6 688,27 F)

\*Offre réservée aux particuliers sur les versions Clio à motorisation diesel 1.5 dCi, VP neufs, non cumulable, valable pour les commandes du 7 au 31 janvier 2002 dans les points de vente participants, sur la base d'un prix TTC moyen constaté du diesel à 79,04 € (518,47F) les 100 litres en octobre 2001 (source DINAH) et d'une consommation en cycle complet de 4,3 l aux 100 km.

**TEG 4,56%\*\* sur 36 mois** sur toute la gamme Renault

Cliquez, choisissez, rêvez sur [www.renault.fr](http://www.renault.fr)

\*\*Crédit DIAC : avec un apport comptant minimum de 10% sur toute la gamme Renault VP neufs et un montant financé égal ou supérieur à 2 250 € (soit 14 759,03 F). Exemple pour un montant financé de 5 000 € (soit 32 797,85 F), soit 36 mensualités de 148,87 € (976,52 F). Coût du crédit : 359,32 € (soit 2 356,98 F) dont frais de dossier : 50 € (soit 327,98 F). TEG annuel 4,56%, TEG mensuel 0,38%. Taux nominal 3,90 %. Sous réserve d'acceptation par la DIAC S.A au Capital de € 61 000 000. Siège social : 14 avenue du Favé Neuf - 93 160 Noisy-le-Grand. Siren 702 002 221 RCS Bobigny. Offre réservée aux particuliers valable du 7 au 31 janvier 2002.

D A N S    L E    R É S E A U    R E N A U L T

Concessionnaires et agents participants

# Les exigences financières de Giscard exaspèrent Bruxelles

Une indemnité égale à celle du président de la Commission, des locaux et une large équipe de collaborateurs : à peine nommé à la tête de la Convention chargée de la réforme de l'Europe, VGE veut imposer son statut

**VALÉRY GISCARD D'ESTAING** est de nouveau président, et il souhaite un statut de président. Après la réunion, jeudi 17 janvier, du comité des représentants permanents (Coreper) des gouvernements des Quinze à Bruxelles, une polémique a éclaté à Bruxelles sur les souhaits financiers de l'ancien président de la République, qui doit présider à compter du 28 février la Convention chargée de préparer la réforme des institutions européennes.

Au cours du déjeuner, le secrétaire général adjoint du Conseil, Pierre de Boissieu, auquel revient la responsabilité de mettre en place l'organisation de la Convention, a, selon des sources concordantes, demandé pour M. Giscard d'Estaing un salaire égal à celui du président de la Commission Romano Prodi, soit environ 20 000 euros par mois net d'impôts. Il souhaite aussi pour ses deux vice-présidents, le Belge Jean-Luc Dehaene et l'italien Giuliano Amato, des salaires de vice-président de la Commission.

Ces propositions ont suscité une levée de boucliers. Sa nomination par le Sommet de Laeken comme président de la Convention, à laquelle le premier ministre belge Guy Verhofstadt s'était opposé, n'avait déjà pas été goûté de tout le monde. « Ils l'ont voulu, ils l'ont », s'amuse un diplomate qui ne l'aime guère. « Il est normal qu'il ait des frais de logement et de dépla-



cement. Mais un salaire spécifique, je ne sais pas si tout le monde pouvait s'attendre à cela. Les demandes surprennent peut-être quand on ne connaît pas le personnage », commente un autre diplomate.

Alors que M. Giscard d'Estaing dispose de sa retraite de Président de la République, d'inspecteur des finances, qu'il touche une indemnité comme député français et président du conseil régional d'Auvergne, on fait à Bruxelles la comparaison avec la Convention qui a été chargée d'élaborer la charte

des droits fondamentaux, en 2000. Celle-ci était présidée par l'ancien Président de la République allemand Roman Herzog, qui n'avait rien demandé, si ce n'est des remboursements de frais.

L'entourage de VGE qualifie de « ridicule » l'idée qu'il ait pu également exiger une suite dans un palace à Bruxelles. Au conseil, on affirme pourtant qu'il a demandé un appartement ou une suite à l'année dans un hôtel. « S'il vient à Bruxelles, on ne va pas le loger à l'Ibis », tempère un diplomate. Les

ambassadeurs des Quinze doivent de nouveau se rencontrer pour aborder le sujet cette semaine.

Le problème plus général est celui du budget qui doit être alloué à cette Convention. Les détails n'ont pas été évoqués au sommet de Laeken en décembre, précise une source belge. M. Giscard d'Estaing souhaite pouvoir disposer de quinze à vingt collaborateurs.

## PLUS DE FEMMES

Son entourage précise que l'équipe dont il entend s'entourer sera composée de diplomates ou hauts-fonctionnaires européens ou nationaux, dont les salaires continueront d'être payés par les administrations d'origine. Il n'y aurait pas de contrats spécifiques. En outre la déclaration de Laeken prévoit que la Convention aura à sa disposition des experts de la Commission et du Parlement européen. L'ancienne présidente du Parlement, Nicole Fontaine, qui a reçu l'ancien président français le 10 janvier, en a proposé deux.

M. Giscard d'Estaing devrait proposer comme secrétaire général de la Convention le britannique sir John Kerr, ancien secrétaire général du Foreign Office, qu'il rencontrera mercredi à Bruxelles. Il veut aussi un porte-parole. Il n'y a pour l'instant pas de français sur la liste : VGE ne veut pas encourir le reproche, comme Romano Prodi, de s'entourer de compatriotes. Il souhaite qu'il y ait plus de femmes.

Ce genre de mission pose des problèmes car le budget du conseil ne permet pas de faire des extra. Bien souvent, ce sont les gouvernements nationaux qui prennent en charge une partie des dépenses de leurs ressortissants. Il reviendra au Président du gouvernement espagnol, Jose Maria Aznar, avec lequel M. Giscard d'Estaing a évoqué la question lors de leur rencontre du 9 janvier dernier à Madrid, de trouver une solution en tant que président en exercice de l'Union. La Commission dispose de ressources, mais entend en contrôler l'utilisation.

Au-delà des satisfactions matérielles, se profile derrière cette polémique un enjeu de pouvoir. Valéry Giscard d'Estaing entend comme président de la Convention disposer de son indépendance. Il avait indiqué, dans une interview parue dans le Monde du 11 janvier, qu'il entendait se positionner au cœur du triangle institutionnel européen, le Conseil, la Commission, le Parlement. Il entend apparemment se voir reconnaître un statut égal à celui du président de la Commission, et pouvoir parler, lors des sommets de l'Union, devant lesquels il rendra compte, d'égal à égal avec les chefs d'état et de gouvernement pour faire entendre la voie de la Convention.

**De notre Bureau européen à Bruxelles et à Paris**

## ECHOS

**MUTATIONS :** la Commission européenne, que préside Romano Prodi, s'appête à changer six postes de directeurs généraux et six postes de directeurs généraux adjoints. Ces mutations et départs concerneraient notamment les directeurs généraux suivants : concurrence (l'Allemand Alexander Schaub), budget (le Français Jean-Paul Mingasson), relations extérieures (le Français Guy Legras), fiscalité et douanes (le Belge Michel Vanden Abeele), marché intérieur (le Britannique John Mogg). La direction de la concurrence est convoquée par trois Britanniques : Jonathan Faull, directeur général du service de presse, John Mogg et Philippe Lowe, chef de cabinet de Neil Kinnock, commissaire chargé de la réforme administrative. La France perdrait deux postes de directeurs généraux. Ces mutations devraient être entérinées par le collège des commissaires, mercredi 23 janvier, mais ne seraient effectives qu'à la fin de l'année. Aucun directeur général ne devrait rester en poste plus de cinq ans. — (Corresp.)

**« SUPER CONSEIL » :** sans citer de source, le quotidien *Financial Times* affirme dans son édition du 21 janvier que Londres envisage de proposer une réforme des organes de décision de l'Union européenne, prévoyant la création d'un « Super Conseil » à fort pouvoir de décision, à l'instar du Conseil de sécurité des Nations unies, réunissant le Royaume Uni, l'Allemagne et la France en tant que « membres permanents ». La Grande-Bretagne avait déjà irrité des petits pays, en novembre, en invitant les dirigeants français et allemands à un « mini-sommet » consacré à l'Afghanistan, avant d'élargir la réunion à quatre autres pays.

# L'« Etat-région » de Flandre ouvre une délégation générale à Paris pour affirmer sa force

Cette instance représentative dispose de nombreuses compétences cédées par l'Etat belge, et entend promouvoir son image

## BRUXELLES

de notre correspondant

Inédit : on a parlé français à la Warande, un « temple » du pouvoir flamand dans la capitale européenne ! Dans cette ancienne résidence de la famille Empain, rachetée par le patronat flamand et transformée en vitrine de la puissance néerlandophone à Bruxelles, Paul Van Grembergen, le ministre des relations extérieures de la Flandre, annonçait, il est vrai, un événement de portée historique pour sa région : l'ouverture d'une « délégation générale » à Paris.

Située dans un bel hôtel particulier de la rue Euler, dans le 8<sup>e</sup> arrondissement, cette ambassade qui n'ose pas tout à fait dire son nom sera inaugurée ce mardi 22 janvier. Parmi les invités, Pierre Mauroy, courtois tant par les Flamands que par les francophones belges de Tournai et de Bruxelles, qui envisagent régulièrement un avenir commun avec Lille et sa région.

## MOYENS IMPORTANTS

La délégation de Flandre abrite 17 fonctionnaires s'occupant des nombreuses compétences cédées par l'Etat belge aux communautés et aux régions du pays, au fil de son évolution fédérale. A savoir, l'économie, la culture, le tourisme, l'éducation, la science, la technologie, les médias, la recherche, la jeunesse et les sports, l'agriculture, etc.

Située à un jet de pierre de l'ambassade de Belgique, la délégation générale fait officiellement partie de cette dernière, tout comme celle de la Communauté Wallonie-Bruxelles, installée près de Beaubourg. Dans la réalité, elle mènera sans doute sa propre politique, pour nouer des relations, promouvoir son image et séduire des investisseurs. Comme ses sept collègues (à Berlin, Washington, Tokyo, etc.)



et 90 autres représentants officiels de Flandre dans le monde, le délégué général dispose de moyens importants afin de mener une diplomatie spécifique — « parallèle », juge un diplomate francophone — et faire comprendre la nouvelle réalité belge. « Dans nos domaines de compétence, la Belgique a, pour ainsi dire, cessé d'exister depuis les réformes constitutionnelles récentes », estime d'ailleurs Paul Van Grembergen, un nationaliste démocrate de l'ex-Volkunie, un parti qui a éclaté entre ultras flammingants et réformateurs.

C'est en 1993 que, sous la pression du nord du pays, l'Etat belge s'est défait d'une bonne partie de ses compétences internationales au profit des deux grands communautés. Ces dernières mènent depuis leur propre politique extérieure et peuvent conclure des traités. Pour la Flandre, très désireuse de s'affirmer comme une sorte

## UNE RÉGION DE 6,1 MILLIONS D'HABITANTS



d'« Etat-Région » en Europe (elle a aussi un représentant permanent auprès de l'Union), le temps était venu d'affirmer son rôle, quitte à troubler quelques chancelleries, peu au fait des réalités fédérales du royaume de Belgique, qu'elles

comprennent difficilement.

Il est vrai que les Flamands eux-mêmes n'ont pas clairement choisi entre deux tendances qui les divisent. La première propose la disparition de l'Etat belge en tant que tel et son remplacement par un

Etat flamand, la seconde prône le transfert progressif de compétences vers les institutions régionales, seule solution pour assurer, selon elle, la pérennité du pays.

Une certitude en tout cas, résumée par M. Van Grembergen : « Nous ne sommes pas encore arrivés au point de l'équilibre. D'autres étapes institutionnelles vont suivre. » L'un de ses conseillers est encore plus explicite : « Les seuls sentiments encore communs aux Flamands et aux francophones sont leur modération et leur volonté de faire marcher les choses. » Comme d'autres, la diplomatie française observe avec circonspection cette évolution. A Bruxelles, elle s'efforce de se montrer neutre mais elle est ardemment courtisée par les francophones comme par les Flamands.

L'installation officielle de la Flandre à Paris survient alors que le gouvernement arc-en-ciel de

M. Verhofstadt est rattrapé par le lancinant débat entre les communautés. Tous les grands débats nationaux, sur l'avenir de la Sécurité sociale, le sort des entreprises publiques ou la justice, sont redevenus l'occasion d'affrontements virulents.

## UN SYMBOLE FORT

Samedi 19 janvier, le Sénat belge a été le lieu d'un débat sur le droit des minorités : les francophones réclament que la Belgique ratifie une convention qui protège, en théorie, la langue, la culture et les droits des minorités. 4 400 000 francophones placés, un jour, sous la protection du Comité des ministres du Conseil de l'Europe ? Le symbole serait fort. Mais les responsables flamands n'ont aucune intention d'admettre son principe...

Jean-Pierre Stroobants

# Lille, ou la difficile émergence d'une métropole transfrontalière incluant Wallons et Flamands

## LILLE

de notre correspondant régional  
« Comte de Flandre ». C'est le surnom que donnent à Pierre Mauroy certains Lillois, mi-sarcastiques, mi-admiratifs devant l'art consommé du consensus qu'il déploie, depuis une trentaine d'années, pour mettre toutes les forces politiques et économiques locales au service du développement de sa ville et de sa région. Mardi 22 janvier, l'ancien premier ministre fera figure d'invité d'honneur pour l'inauguration des locaux de la délégation flamande à Paris. Une forme de reconnaissance d'une autre face de son action, largement méconnue hors de son « fief » : celle d'un artisan infatigable des relations transfrontalières.

## « FRONTIÈRE INTIMISTE »

La moitié du contour de la communauté urbaine de Lille coïncide avec la frontière franco-belge. Dans cette zone d'urbanisation dense, certaines rues ont un trottoir en France et l'autre en Belgique, certaines maisons une pièce dans chaque pays. Cette « frontière intimiste » — selon les termes de Pierre Mauroy — n'en est pas moins un obstacle aussi étanche, sur les plans administratif et politique, que le Rhin ou les Pyrénées. Mieux : la Belgique est le seul pays frontalier avec lequel la France n'a pas encore signé de traité sur les échanges transfrontaliers. C'est en 1991 que Pierre Mauroy

décide de s'attaquer au problème. La période s'y prête : le tunnel sous la Manche vient de s'ouvrir, l'acte unique européen sera signé deux ans plus tard. Pourtant le projet ne va pas de soi. Côté belge, en effet, une autre « frontière intimiste » passe par Lille, celle qui sépare les Flamands des Wallons : Courtrai, au nord, est flamand, Tournai, à l'est, wallon. « La première réunion ne fut

## Un bricolage administratif

Français et Wallons exploitent en commun deux stations d'épuration dans la métropole lilloise et une troisième va être construite en territoire flamand. Ces usines, qui représentent un investissement de 100 millions d'euros, n'ont pu voir le jour qu'au prix d'un « bricolage » administratif, explique Jef Van Staeyen, directeur de la Copit. Faute d'un traité transfrontalier permettant une maîtrise d'œuvre commune, Français et Belges construisent chacun une partie de l'ensemble qu'ils exploitent ensuite par le biais de conventions passées de gré à gré, mais « qui résisteraient mal à la contestation éventuelle d'une des parties ». Ils ont aussi créé une douzaine de lignes d'autobus transfrontalières. « Auparavant, se souvient le Lillois Bernard Haesebroeck, les gens descendaient à la douane et marchaient quelques centaines de mètres pour monter dans un bus belge. Nous avons dû remonter jusqu'au ministère des affaires étrangères pour permettre aux autocars de franchir la frontière. »

pas très chaleureuse, se souvient Bernard Haesebroeck, directeur général adjoint de la communauté urbaine. Les rapports entre Flamands et Wallons étaient moins faciles qu'aujourd'hui. Nous, Lillois, étions un peu dans une situation de juge de paix : en notre présence, ils mettaient un peu leur mouchoir sur leurs divergen-

ces. » Pourtant, tous les protagonistes voulaient aboutir. Pour les Lillois, les 500 000 habitants des agglomérations de Courtrai et Tournai représentaient la possibilité d'accroître de manière significative la puissance de leur métropole (de 1,1 million d'habitants côté français). Pour les Wallons du Hainaut, en butte à des difficultés économiques aussi aiguës que la région Nord - Pas-de-

Calais, ce rapprochement constituait une planche de salut. Les Flamands, quant à eux, forts de leur puissance économique et d'un chômage inférieur à 5 %, considéraient Lille comme un réservoir de main-d'œuvre qualifiée et une porte sur les marchés d'Europe du Sud. Pour mettre en musique cette

## PROJET GROOTSTAD

En 1998, les discussions sont suffisamment avancées pour que la Copit décide la création d'un atelier interfrontalier chargé de conduire le projet Grootstad (grosse ville et aussi anagramme de « décider ensemble pour bâtir une métropole transfrontalière » en néerlandais). Les propositions de cet atelier ont été présentées officiellement le 19 novembre 2001, lors d'une réunion de la Copit tenue à Ypres sous la présidence de Pierre Mauroy. Elles seront discutées

dans le cadre d'un colloque prévu le 25 mars à Villeneuve-d'Ascq, dans la banlieue lilloise. Une assemblée générale de la Copit décidera ensuite d'un « plan d'action globale ». L'objectif est, à terme, d'aboutir à un schéma transfrontalier d'aménagement et de développement. « Instaurer peu à peu une gouvernance adaptée à la réalité de cette métropole polycentrique, triculturelle et binationale », traduit, plus lyriquement, Pierre Mauroy.

On en est encore loin. En dix ans d'existence, la Copit n'est parvenue à produire que cet avant-projet, un atlas transfrontalier et un livre de présentation de la métropole franco-belge destiné aux élèves du secondaire. « Au début, nous pensions que l'effacement de la frontière serait rapide. Nous étions naïfs. Le territoire transfrontalier existe encore peu dans les têtes », constate Jef Van Staeyen, directeur de la Copit. Sur le terrain, au quotidien, les communautés urbaines déploient pourtant des trésors d'ingéniosité administrative pour parvenir, non sans succès, à réaliser quelques projets communs. Mais ce volontarisme est freiné par l'absence du fameux traité transfrontalier dont Pierre Mauroy annonce la signature comme « imminente ». Quand elle interviendra, dit-il, « l'histoire commença vraiment, tout sera à faire »...

Jean-Paul Dufour

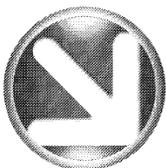
# AVEC CARREFOUR, C'EST LE JUSTE EURO.

## CHAQUE SEMAINE, COMPAREZ LES PRIX CARREFOUR

*Cette semaine :*

<p>Tous les jambons cuits</p> 	<p>Tous les légumes et frites surgelés</p> 	<p>Tous les yaourts</p> 
---	---	---

*Et toujours :*

<p>Tous les cafés</p> 	<p>Toutes les céréales</p> 	<p>Toutes les tablettes de chocolat</p> 
<p>Tous les savons, adouçissants et lessives</p> 	<p>Toutes les conserves de légumes</p> 	<p>Toutes les conserves de plats cuisinés et les potages</p> 

**SI VOUS TROUVEZ CES PRODUITS MOINS CHERS AILLEURS,  
CARREFOUR VOUS REMBOURSE**

# 10 FOIS LA DIFFÉRENCE ! \*

*à la semaine prochaine...*

**Avec Carrefour  je positive !**

Retrouvez-nous  
sur [www.carrefour.fr](http://www.carrefour.fr)

\*Offre valable pour un produit identique trouvé moins cher, hors promotion, dans un rayon de 30 kilomètres et dans les 30 jours qui suivent votre achat dans votre magasin Carrefour. Voir modalités en magasin.

# FRANCE

## PRÉSIDENTIELLE

Près de 6 000 personnes ont assisté, samedi 19 janvier au Zénith de Paris, au **GRAND MEETING** du mouvement antiglobalisation, Attac. Un **SUCCÈS** auquel les organisateurs eux-mêmes ne s'attendaient pas. A

cette occasion, l'association a dévoilé son « manifeste 2002 ». Se refusant à devenir un parti politique, Attac entend jouer un rôle de « **STIMULATEUR DÉMOCRATIQUE** » en s'adressant « *directement aux*

*citoyens* ». Pour le président de Démocratie libérale, **ALAIN MADELIN**, le mouvement antiglobalisation est en passe de se positionner comme un parti politique. Le candidat à la présidentielle dénonce une

organisation « *éloignée des réalités* ». A moins de cent jours de l'élection présidentielle, il raille l'engouement des politiques pour Attac. Pour lui, le profit électoral « *ira au plus DÉMAGOGUE* ».

# 6 000 personnes au Zénith de Paris, Attac surprise par son succès

Les responsables du mouvement antiglobalisation attendaient 3 000 personnes, samedi 19 janvier, au Zénith de Paris.

Il en est venu le double. Se refusant à devenir « un parti », les dirigeants de l'association veulent « se faire entendre dans le débat électoral »

**BEAUCOUP** de responsables politiques l'ont noté. Mais très peu ont réagi : alors que la plupart de leurs formations peinent désormais à remplir les salles de meeting, l'association Attac a drainé pas moins de 6 000 personnes à Paris, samedi 19 janvier, au Zénith, à l'occasion de la publication de son « Manifeste 2002 » destiné à peser sur les débats de la campagne présidentielle. Six mille, soit très exactement le double de ce

**28 000 adhérents et 230 comités locaux**

L'Association pour la taxation des transactions financières et l'aide au citoyen, plus connue sous le sigle Attac, a été créée en juin 1998. Concentrée à l'origine sur la promotion de la taxe Tobin, elle a peu à peu élargi son champ d'intervention. Ses objectifs, inscrits dans ses statuts, sont de « *produire et communiquer de l'information, ainsi que de mener des actions de tous ordres en vue de la reconquête par les citoyens du pouvoir que la sphère financière exerce sur tous les aspects de la vie politique, économique, sociale et culturelle* ».

A la fin de l'année 2001, Attac comptait 28 000 membres à jour de leurs cotisations et 230 comités locaux. Par ailleurs, 39 structures Attac se sont créées un peu partout dans le monde, notamment en Afrique, en Amérique latine, au Québec, au Japon et dans la plupart des pays européens.

qu'avaient prévu les organisateurs.

Ils sont déjà très nombreux, samedi, en tout début d'après-midi à piétiner devant les tourniquets métalliques qui filtrent au compte-gouttes l'accès à la salle de concert du Zénith. « *Attac c'est le métro à six heures du soir* », rigole un enseignant, détournant la célèbre phrase de Malraux à propos des gaullistes. « *Je vous avais prévenu, c'est souvent le bordel* », prévient une quadragénaire qui a emmené ses collègues de bureau. Dans la foule, on croise ainsi des étudiants et beaucoup d'adolescents venus avec leurs parents. Un permanent de FO, accompagné de sa femme, tient à dire qu'il est là « *incognito* ». Les chômeurs d'AC ! côtoient les jeunes grévistes du MacDo Strasbourg-Saint-Denis qui ont été invités à prendre la parole. L'ambiance est bon enfant.

**« CELA S'APPELLE L'AURORE »**

Seul responsable politique présent, le porte-parole de la LCR, Alain Krivine s'est déplacé « *comme militant de base* », « *pour humer l'air* ». Il s'isole pour saisir son portable et passe un savon aux militants de la Ligue restés à leur local : « *Y'a un monde fou, il faut venir tracter immédiatement !* » Les jeunes de l'Etincelle (ex-Speb, formation trotskiste entrée en fraction au sein d'Attac) font déjà dresser les cheveux sur la tête de Bernard Cassen. Le président d'Attac quise méfie des gauchistes s'agace de ce petit groupe qui occupe le temps en lançant des slogans.



La salle-modulable est déjà comble. Il faut l'étendre, une première fois à 4 000 places, une seconde fois à plus de 5 000. Dehors, une centaine de personnes doit être refusée, faute de capacité suffisante. Sur scène, la comédienne Anémone fait patienter en dénonçant le « *totalitarisme marchand* ». Président d'honneur d'Attac, le directeur du Monde Diplomatique, Ignacio Ramonet se métamorphose en un tribun politique et détourne Giraudoux. « *Comment cela s'appel-*

*le-t-il, ce moment où un autre monde devient possible ?* », lance-t-il à la salle. « *Cela a un très beau nom, camarades, cela s'appelle l'aurore* », conclut-il devant une assistance qui se lève pour l'applaudir. Le silence se refait.

José Saramago, prix Nobel de littérature lit un texte de cinq pages intitulé : « *De la justice à la démocratie en passant par les cloches* ». C'est une parabole, l'histoire d'un paysan des environs de Florence qui, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle sonna le

glas de l'église du village pour annoncer « *la mort de la Justice* ». « *Depuis, la Justice continua et continue de mourir tous les jours* », indique doucement l'écrivain portugais.

**« LE MEDEF, C'EST L'ANTI-ATTAC »**

La voix est très posée, mais les propos sont fermes. Il s'en prend, au passage, « *aux projets de ce que l'on appelle la gauche, ankylosés dans des formules caduques, non concernés ou impuissants pour affronter les réalités brutales du monde actuel, fermant les yeux aux menaces déjà évidentes et redoutables que le futur nous prépare contre cette dignité rationnelle et sensible qui est, nous l'imaginons, la suprême aspiration des êtres humains* ». Il critique un « *syndicalisme docile et bureaucraté (...)*, en grande partie responsable de l'assouplissement social qui découle du processus de globalisation économique en cours ». « *Je n'ai rien à ajouter* », termine-t-il quelques minutes plus tard, réclamant seulement un instant de silence. « *Le paysan vient de monter une fois de plus au clocher de l'Eglise, la cloche va sonner. Ecoutez-là, s'il vous plaît* ». Dans les rangs, certains visages ont les larmes aux yeux. « *Ramonet a dit "camarades", Susan George a parlé du genre humain, avant dix-sept heures, on va chanter l'Internationale* », s'amuse le dessinateur Tignous. Producteur de radio, Daniel Mermet évoque un graffiti qui, longtemps, devant ses fenêtres proclamait : « *Politisez vos*

*inquiétudes !* ». « *Ce n'est pas du gâteau, explique-t-il, mais comme d'autres l'ont dit, la révolution n'est pas une soirée de gala* ». A nouveau, la salle ovationne. Directeur de l'institut de sondages CSA, Stéphane Rozès ne perd pas une miette des réactions de l'assistance. Syndicaliste burkinabé, Clotilde Ky expliqua aux adhérents que « *par rapport au reste de la planète, ils sont des privilégiés* ».

Un petit film fait intervenir, entre autres, le président du Mouvement des paysans sans terre du Brésil, Joao Stedile. M. Cassen, président d'Attac clôt la réunion en consacrant une longue partie de son intervention au Medef. « *Le Medef, c'est l'anti-Attac* », affirme-t-il en dénonçant les « *propos ahurissants de ses dirigeants* » qui se livrent « *à leur jeu de massacre favori contre ce qui reste, en France, d'institutions et de législations garantissant la société, les travailleurs, et plus généralement les citoyens, contre la dictature des marchés et des actionnaires* ». Plus tard, revenant sur l'attrait suscité chez les responsables politiques par le rendez-vous des antimondialisation à Porto-Alègre. « *cela montre que nous sommes en train de déplacer le curseur de la vie politique française vers nos idées* », affirmera-t-il.

Dans l'assistance, une ancienne responsable de la communication d'IBM France interpelle une connaissance : « *Tu savais pas hein ? Et bien, tu vois, j'ai des convictions* ».

Caroline Monnot

## « Jouer un rôle de stimulateur démocratique »

**LE MANIFESTE** d'Attac, *Un autre monde est possible*, publié samedi 19 janvier, est précédé d'un éditorial, lui-même intitulé : « *Ce mouvement qui déplace les lignes* », dont voici les principaux extraits :

« En bientôt quatre années d'existence, Attac a élaboré des analyses – chaque jour malheureusement confirmées – des méfaits de la mondialisation libérale, mais elle ne s'y est pas cantonnée. L'association a aussi porté des alternatives devant l'opinion, les élus, les gouvernements et les organisations internationales (...) Elle va également se faire entendre dans les débats électoraux qui vont s'instaurer en France. Mais elle le fera à sa façon.

Attac, en effet, n'est pas un parti ; aucun de ses responsables ne brigue un mandat ; aucun candidat ne sera présenté ou soutenu par elle. Cependant, parce qu'elle est un mouvement d'éducation populaire ne dissociant pas la

réflexion de l'action, elle entend jouer un rôle de stimulateur démocratique dans les échanges qui rythmeront les six premiers mois de l'année 2002. Comment ? Non pas en sollicitant les candidats et les partis pour des dialogues à huis clos, mais en s'adressant directement aux citoyens. C'est eux que nous voulons convaincre que les politiques actuelles ne sont pas les seules possibles et que, partout sur la planète, nous sommes des centaines de millions à penser ainsi. Et ce avec encore plus d'urgence après les événements du 11 septembre, tant les dynamiques militaristes, antisociales et attentatoires aux libertés qu'ils ont opportunément servies à justifier n'ont fait qu'aggraver les problèmes que connaissait déjà le monde le 10 septembre.

Nous souhaitons œuvrer à ce que les esprits, conditionnés par près d'un quart de siècle de bourrage de crâne libéral, recommencent à fonctionner librement. Car ce

sont bien les idées qui changent le monde. Idéologie vieille de deux siècles et hâtivement fardée aux couleurs de la modernité, le libéralisme, qui tient encore le haut du pavé chez les décideurs, est pourtant en perte intellectuelle. En Argentine, il vient de déposer son bilan après avoir pulvérisé la société et plongé des millions de citoyens dans la pauvreté et le chômage.

Plus jamais ça ! Ce cri des démocrates libérés de la terreur des dictatures militaires vaut aussi pour les citoyens aspirant à s'affranchir de la dictature des marchés. C'est pourquoi Attac milite pour la taxation de la spéculation financière, en particulier pour la taxe Tobin sur les opérations de change (...) En France aussi, cette même logique financière est à l'œuvre. Attac lui oppose des pistes de résistance et des alternatives. A chacun(e) de s'en emparer, de les discuter, de les mettre en débat.

Alain Madelin, président de DL et candidat à la présidentielle

## « Une auberge espagnole faite de nostalgies »

**Que vous inspire le succès rencontré par Attac ?**

Je pense depuis longtemps que la contestation de l'économie de marché n'a plus d'expression politique, hors l'expression politico-civile que représente Attac. Or, toute idée dominante a besoin d'une contestation. A une autre époque, cette contestation de l'économie de marché était tenue par des mouvements d'utopie communiste et socialiste.

**Quelle appréciation portez-vous sur leurs principales propositions ?**

La taxe Tobin repose sur une idée fautive. Taxer l'argent, c'est taxer les gens, qui verront le coût du crédit à la consommation ou à l'investissement augmenter. Lutter contre la mobilité des capitaux, c'est prendre le risque de les concentrer entre quelques grandes places financières. Un impôt mondial pour lutter contre la pauvreté,

pourquoi pas ? Mais je préfère une contribution des pays riches aux projets de développement des pays pauvres. Quant aux OGM, si les consommateurs des pays riches peuvent facilement s'en passer, il ne faut pas oublier la contribution qu'ils peuvent apporter à la lutte contre la faim ou à l'amélioration de la santé dans le monde. Concernant l'annulation de la dette du tiers-monde, je suis d'accord pour ne pas demander au peuple et aux nouveaux dirigeants d'un pays qui retrouve la démocratie l'argent qui avait été prêté au dictateur qui les gouvernait. Mais faut-il annuler la dette de l'Angola pour permettre à ses dirigeants d'acheter plus d'armes de guerre et d'opprimer davantage leur peuple ?

**Alors, quelle est son originalité ?**

Attac ne représente ni une idéologie structurée ni une politique alternative. C'est une auberge espa-

gnole, faite de nostalgies communautaires, de revendications identitaires, de contestation radicale de l'économie mondiale de marché, et d'aspirations morales et éthiques.

**Attac se situe-t-il hors du champ politique ?**

Il est trop éloigné des réalités, mais nul doute que ce mouvement nourrira à terme un mouvement politique. Déjà, on voit qu'en cette période électorale nombreux sont ceux qui tentent de s'y abreuver. Je suis d'ailleurs sans doute le seul, parmi les candidats à l'élection présidentielle, à m'être opposé à l'illusion de la taxe Tobin.

**Qui peut tirer profit de ses idées ?**

L'impact médiatique est sûrement plus fort que l'impact politique réel. Quant au profit présidentiel, il ira aux plus démagogues.

Propos recueillis par Jean-Baptiste de Montvalon

Pierre Moscovici, ministre des affaires européennes, au « Grand jury RTL-«Le Monde»-LCI »

## « L'Europe a la capacité de réguler la mondialisation »

**Le Conseil constitutionnel vient de censurer trois textes importants. Pensez-vous qu'il a été partisan et, si oui, faut-il le réformer ?**

Le Conseil constitutionnel est une grande institution de la République et il ne s'agit pas de remettre en cause son existence. Mais personne ne peut nier que sa composition est très politique : sept de ses neuf membres ont été nommés par la droite et son président, Yves Guéna, est un ancien secrétaire général du RPR. Cela conduit peut-être à une réflexion sur le mode de désignation de ses membres, par exemple par les Assemblées elles-mêmes, ou sur l'élargissement de sa saisine par les citoyens, voire sur le bloc de constitutionnalité qui pourrait tenir compte de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Ce ne sont pas des sujets tabous.

**Le transfert de pouvoirs législatifs à la Corse a été censu-**

**ré. Faut-il envisager une réforme constitutionnelle sur ce point dès 2002 ?**

Un rendez-vous était fixé en 2004. Je ne crois pas que la censure conduite à l'avancer.

**Jean-Pierre Chevènement durcit le ton à l'égard de Lionel Jospin. Comment jugez-vous sa démarche ?**

Je conserve pour Jean-Pierre Chevènement un fond d'amitié qui est dû à tout ce que nous avons fait ensemble. Mais je crois que lui, comme ses amis, parle d'une France un peu irréelle, d'une France du passé. Alors que nous venons de passer à l'euro, je pense franchement que le souverainisme est une idée dépassée. En outre, je ne trouve pas crédible, de la part de Jean-Pierre Chevènement, de se présenter comme le candidat anti-système : il a été un des fondateurs du PS avec François Mitterrand, il a été pendant dix ans ministre, y compris avec Jacques Chirac et Lionel Jospin. C'est un homme de gau-

che, c'est un homme de pouvoir, et il y a quelque artifice, aujourd'hui, à expliquer qu'il n'y a pas de vérité en dehors de sa candidature. Les Français savent bien que le combat final sera une confrontation assez archétypique entre la gauche et la droite.

**Vous avez qualifié Jacques Chirac de « tueur ». Qu'entendez-vous par là ?**

Je pensais au champ de ruines qu'est la droite. Son moteur, c'est la candidature permanente. C'est ça qui l'agite, qui l'anime. Son moteur, c'est la conquête du pouvoir, beaucoup plus que son exercice, dans lequel il a été peu convaincant et d'ailleurs contradictoire.

**Comment réagissez-vous à l'écho indéniable rencontré par Attac et les mouvements anti-mondialisation ?**

Je ne crois pas que la mondialisation soit heureuse, comme l'a dit Alain Minc, mais c'est un phénomène qui est là, avec des dimensions extrêmement positives (l'aug-

mentation des échanges, la capacité à s'enrichir sur la planète), mais aussi de très graves défauts liés aux injustices et aux inégalités. Il faut tirer profit de ce qui est positif et, en même temps, combattre et réguler ce qui ne l'est pas. Je ne me

reconnais pas complètement dans les mouvements antimondialisation, parce que, en même temps qu'ils combattent certaines formes dévoyées de la mondialisation, ils ont aussi tendance à combattre des organisations internationales

qui permettent justement de la réguler. Si je plaide pour une Europe puissante, pour une Europe politique, c'est précisément parce que l'Europe a la capacité de réguler, d'organiser la mondialisation.

**Quelle doit être la bonne attitude des Européens à l'égard de Silvio Berlusconi ?**

Il ne faut pas mettre l'Italie en quarantaine, notamment parce que c'est un pays fondateur de l'Union européenne. Il reste que nous n'avons pas la même conception de l'Europe que la sienne, ultralibérale et atlantiste. Rien ne nous interdit un dialogue critique avec lui. Les choses vont évoluer parce que l'Europe est une cause qui nous dépasse et parce qu'il va devoir écouter ce que disent les Italiens qui n'ont pas du tout envie d'être marginalisés dans l'Union européenne.

Propos recueillis par Patrick Cohen, Gérard Courtois et Pierre-Luc Séguillon

**PUBLICATIONS JUDICIAIRES**  
**Office Spécial de Publicité**  
 47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex  
 Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

« Par arrêt de la 11<sup>ème</sup> Chambre de la Cour d'Appel de Paris (Section A) en date du 3 octobre 2001, Monsieur Marc TESSIER, directeur de la publication de la Société nationale de télévision France 2, et Noël MAMERE, ont été condamnés à une peine d'amende et au paiement de dommages-intérêts à l'égard de Monsieur Pierre PELLERIN, pour avoir commis, au préjudice de celui-ci, le délit de diffamation publique envers un fonctionnaire, en le mettant en cause dans l'émission télévisée "Tout le monde en parle", diffusée le 23 octobre 1999. »

## Noël Mamère (Verts) tente de relancer le débat sur le statut pénal du président

Il a déposé vendredi une proposition de loi

**LE CANDIDAT** des Verts à l'élection présidentielle, Noël Mamère, a décidé de rouvrir le débat sur la responsabilité pénale du chef de l'Etat. Il a déposé, vendredi 18 janvier, à l'Assemblée nationale, une proposition de loi « sur la procédure pénale applicable au président de la République pour les infractions commises antérieurement à ses fonctions ». Le député de la Gironde y préconise l'ajout d'un article dans le code de procédure pénale, qui disposerait que « les poursuites peuvent être exercées [contre le président] devant les juridictions de droit commun, pendant la durée de son mandat, pour des actes commis antérieurement à ses fonctions ».

Evidemment inspirée par le long feuilleton des affaires qui ont mis en cause Jacques Chirac, la réforme souhaitée par M. Mamère prévoit que les « poursuites » exercées à l'encontre du président doivent respecter « des conditions compatibles avec la dignité de la fonction présidentielle et le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ». Un article préciserait ainsi que le chef de l'Etat « ne peut être placé en détention provisoire pendant la durée de ses fonctions ».

Cette initiative confirme, quelques jours après le lancement officiel de sa candidature présidentielle, que M. Mamère entend faire de la dénonciation de l'immunité de M. Chirac – qu'il a plusieurs fois qualifié de « ripou » – l'un des axes de sa campagne. Rédigée avec l'avocat et professeur de droit Francis Caballero, sa proposition de loi vise à faire trancher par le Parlement une controverse juridique et constitutionnelle qui n'a pas été définitivement close par la décision de la Cour de cassation. « Il est urgent, indique l'exposé des motifs de sa proposition, que le législateur intervienne pour faire prévaloir une conception plus républicaine de la fonction présidentielle ».

Dans son « arrêt de principe », rendu le 10 octobre 2001, la haute juridiction avait affirmé le principe de l'immunité du chef de l'Etat durant son mandat, hors les cas de « haute trahison », dont il n'est justiciable que devant la Haute Cour de justice. Pour les faits antérieurs ou étrangers à sa fonction, les magistrats avaient estimé qu'il ne pouvait être poursuivi ni convoqué à aucun titre tant qu'il siégeait à

l'Elysée. Cette décision avait mis un terme provisoire aux débats lancés par le député (PS) Arnaud Montebourg, qui avait tenté de faire voter par les parlementaires la mise en accusation de M. Chirac devant la Haute Cour, puis par le groupe socialiste de l'Assemblée, qui avait proposé, au mois de mai, une révision constitutionnelle destinée à faire du chef de l'Etat un justiciable presque ordinaire (*Le Monde* du 25 mai 2001).

### « UN TRÈS MAUVAIS EXEMPLE »

Ces initiatives n'ayant, pour l'heure, débouché sur aucune réforme concrète, M. Mamère s'estime « légitime » pour reprendre le flambeau, rappelant ses nombreuses prises de position sur le sujet. Le Parlement ayant estimé de sa responsabilité de casser l'arrêt Perruche, M. Mamère propose « de faire la même chose ». Au moment, de surcroît, où les députés s'apprentent à réexaminer la loi sur la présomption d'innocence – « une révision de circonstance, quand les policiers descendent dans la rue », dit-il –, le tempo lui paraît bien choisi. « La position d'immunité du président de la République est un très mauvais exemple, explique M. Mamère, alors qu'on nous explique qu'il n'y a jamais eu autant d'insécurité et que tous les jeunes de banlieue sont des délinquants. » Cette immunité conduit aussi, selon lui, à « un affaiblissement de la fonction présidentielle », donnant une mauvaise image de la démocratie française à l'étranger.

Il ne s'agit « évidemment pas de mettre le président de la République en prison », mais de légiférer de sorte qu'un mandat de comparution s'applique à lui, souligne aussi le candidat. Il estime défendre ainsi la conception de l'action publique portée par les Verts : « Tous les citoyens ne sont pas égaux devant le droit et la justice, considère-t-il. Personne ne doit profiter de son statut pour bénéficier de privilèges. » S'il avait signé, au printemps 2001, la résolution de M. Montebourg, M. Mamère affirme que le recours aux juridictions ordinaires pour les infractions commises hors l'exercice du mandat présidentiel lui paraît préférable au maintien d'une juridiction d'exception.

Béatrice Gurrey

## Hausse de popularité pour Lionel Jospin

**LIONEL JOSPIN** enregistre une forte hausse de popularité (6 points) dans le dernier baromètre mensuel réalisé par l'IFOP et publié dans *Le Journal du dimanche* (daté 20 janvier). 49 % des personnes interrogées, contre 43 % en décembre 2001, sont satisfaites du premier ministre. Le président de la République, en revanche, subit un léger tassement en passant de 54 % à 53 % de personnes très satisfaites ou plutôt satisfaites de son action. Ce sondage a été réalisé du 10 au 18 janvier auprès d'un échantillon de 1 888 personnes. Selon un autre sondage IFOP, réalisé les 17 et 18 janvier auprès d'un échantillon de 943 personnes, le taux d'abstention serait de 25 % et donc très supérieur à celui des précédentes élections présidentielles (20,34 % au second tour en 1995).

## M. Bayrou propose un smic à 1 000 euros

**LE PRÉSIDENT** de l'UDF, François Bayrou, devait présenter, lundi 21 janvier, ses propositions en matière d'emploi. Affirmant que « 4,4 millions de personnes sont touchées par le chômage » en France, le candidat à l'élection présidentielle veut instaurer un « nouveau modèle français » afin de « mettre en harmonie » le droit au travail et la liberté d'entreprendre. M. Bayrou propose de porter le smic à 1 000 euros net par « une diminution sur deux ans des cotisations sociales salariales ». Il souhaite la transformation du RMI en revenu minimum d'activité (RMA). M. Bayrou propose également la création d'« emplois francs », des « emplois nouveaux dont les charges patronales sont limitées à 10 % du salaire brut pour une durée de cinq ans ».

### DÉPÊCHES

■ **CONSTITUTION** : le président du Parti communiste français, Robert Hue, a demandé, dimanche 20 janvier, lors du « Forum Radio J », « qu'on supprime le Conseil constitutionnel ». M. Hue a ajouté : « Le Conseil constitutionnel se comporte en bras séculier de la droite et du Medef (...). Les "has been" du Conseil constitutionnel ont inventé une liberté d'entreprendre qui n'existe pas dans la Constitution. »

■ **PRÉSIDENTIELLE** : le président du Mouvement national républicain (MNR), Bruno Mégret, a déclaré, samedi 19 janvier, lors de l'inauguration de son local de campagne à Marseille, que Jean-Marie Le Pen « roule clairement pour Jospin en jetant une peau de banane dans les pattes de Chirac » avec ses déclarations sur les rencontres que le président du FN aurait eues avec Jacques Chirac en 1988 (*Le Monde* du 18 janvier).

## Jean-Pierre Chevènement tente désormais de donner une cohérence politique à son pôle républicain

Lors d'une réunion, samedi 19 janvier à La Défense, le candidat a rappelé à ses partisans, venus de tous les horizons politiques, les réformes qui lui paraissent prioritaires

**JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT** mobilise ses troupes et distribue les feuilles de route. A trois mois de l'élection présidentielle, le candidat du « pôle républicain » a réuni, samedi 19 janvier, à Paris, 1 200 délégués de ses comités départementaux de soutien. Pour leur donner du cœur à l'ouvrage, l'équipe de campagne du député de Belfort n'avait pas lésiné sur les moyens. Une succession d'interventions sur l'Europe, l'école, la sécurité ou les relations Nord-Sud, se sont appliquées à illustrer la « diversité » et la « cohérence » des soutiens de M. Chevènement. Après le banquet républicain, la visite surprise d'une figure de la Résistance, Lucie Aubrac, a chauffé la salle avant le discours final du candidat. « Faut pas vous mettre avec ces gens de droite sous prétexte qu'ils aiment la France », a glissé, dans la coulisse, M<sup>me</sup> Aubrac au candidat. « Sans cette attitude rassembleuse, je ne pourrais relever le défi », a répondu ce dernier, légèrement désarçonné...

Mais rien n'est venu gâcher la belle unanimité. Et tel était, exactement, le but de cette journée : montrer la « cohérence profonde » des points de vue exprimés, qu'ils viennent de la droite, souverainiste ou

gaulliste, ou encore de la gauche, radicale ou communiste. Cette manière de picorer dans le camp du voisin n'est guère du goût de Robert Hue, qui s'est moqué, dimanche sur Radio J, de « l'échafaudage » construit par son concurrent. « Il faut de la clarté en politique », a réclaté M. Hue tandis que, pour la première fois, Arlette Laguiller se mettait aussi de la partie, dénonçant, en marge d'un meeting électoral à Bourg-en-Bresse, ce « candidat attrape-tout, souverainiste et nationaliste ».

### « UN HOMME LIBRE »

Pour Max Gallo, devenu président du pôle républicain, c'est parce que M. Chevènement, son « candidat à la nuque raide », a montré « sa fidélité à toutes ses convictions », que le rassemblement, autour de lui, est possible. S'ils ont pratiquement déserté le nouveau clip du candidat Chevènement – où l'on voit, surtout, ce dernier, en tenue décontractée, serrer des mains et claquer des bises –, les grands personnages, Victor Hugo, de Gaulle et Jean Moulin, habitent toujours les discours de l'ami historien, pour qui « Le pôle républicain répond à une tradition fructueuse de l'histoire du pays. « A tous les

moments cruciaux, a-t-il justifié samedi, des Français se sont rassemblés, venant de l'extrême droite comme de l'extrême gauche. »

Le candidat à l'Elysée a pris soin, lui, de saluer les vivants qui l'ont rejoint et qui sont, désormais, membres du bureau du pôle républicain : le communiste Rémy Auchédé, les souverainistes de droite, William Abitbol et Florence Kuntz, l'UDF Michel Pinton ou encore le gaulliste Jean Charbonnel. Riche de vingt-cinq membres au lieu de la quinzaine annoncée, ce bureau se réunira deux fois par semaine en présence du candidat à l'Elysée. Anicet Le Pors, de son propre aveu, communiste « moins chimiquement pur » que son camarade Auchédé, conseiller régional PCF du Nord - Pas-de-Calais, devient l'un des quatre conseillers politiques de M. Chevènement. Paul-Marie Cousteau, le plus contesté, à gauche, des soutiens droitières du fondateur du MDC, est nommé délégué général chargé de la francophonie.

En écho aux propos de son ami Max Gallo, M. Chevènement a répété qu'il n'était « pas un homme de clan », ni un « homme isolé » mais un « homme libre ». « Dites-le à ceux

que vous rencontrerez demain, a-t-il réclamé à ses partisans. Voter Mamère ou Hue, c'est voter Jospin. Voter Madelin ou Bayrou, c'est voter Chirac. Voter Laguiller ou Le Pen, c'est gaspiller sa voix. »

Après l'argumentaire politique, la feuille de route programmatique. Comme il le fait toujours depuis son entrée en campagne, le député de Belfort a rappelé quelques-uns de ses engagements. Le premier est « solennel » : un référendum sur les résultats de la Conférence intergouvernementale, prévue en 2004, sur l'avenir institutionnel de l'Europe. En matière de sécurité, M. Chevènement s'engage à réformer l'ordonnance de 1945 sur la délinquance des mineurs et à proposer une loi de programmation pour la police et la justice. L'ancien ministre de l'intérieur promet, aussi, de réunir une conférence nationale sur les salaires et d'augmenter le SMIC de 25 % en cinq ans. Enfin, il tient prêt un ensemble de réformes pour une Europe qu'il veut « tourner vers le Sud ». Ce devrait être, avec « les femmes et les jeunes », le thème essentiel de sa campagne.

Christine Garin

Dell | Offres exceptionnelles

## "Promotions"

Vous avez jusqu'au 22 janvier 2002 pour découvrir le vrai sens de ce mot.

**Technologie Intel® SpeedStep™ améliorée**

**DELL™ INSPIRON™ 8100**

Processeur Intel® Pentium® III-M 1 GHz avec technologie Intel® SpeedStep™ améliorée

- Chipset Intel® 815p - Front Side Bus 133 MHz
- 256 Mo de mémoire SDRAM PC133 MHz
- Disque dur 30 Go
- Ecran à matrice active 15" SXGA + (1400x1050)
- Contrôleur vidéo NVIDIA® GeForce2 Go Graphics AGP 4x avec 32 Mo de SDRAM (DDR)
- Combo graveur CD RW 4x & DVD Ex et lecteur de disquettes intégré
- Contrôleur audio et enceintes stéréo intégrés
- Modem 56K V.90 intégré
- 2 ports USB, 1 port infrarouge IrDA 1.1, 1 sortie vidéo S-Video, 1 sortie IEEE 1394
- Double système de pointage Touchpad central & bouton de pointage
- AOL pré-installé - NOUVEAU - 50 heures d'essai TOUT COMPRIS (accès Internet + télécommunications inclus\*)
- Microsoft® Windows® XP Edition Familiale
- Microsoft® Works Suite 2001
- Taxe de garantie aller et retour atelier

**Ordinateur de poche Palm™ m105 pour 1 €<sup>00</sup> de plus**

**1 999 € HT**  
**2 390,50 € TTC**

13 11258 P\* - Réf. 170-0118  
Possibilité de financement : contactez-nous

**+ PROMOTION INSPIRON™**  
**+ PROMOTION INTERNET™**

**DELL™ DIMENSION™ 4300**

Processeur Intel® Pentium® 4 à 1,6 GHz

- Châssis minitor
- Orpaire Intel® 94C à 133 MHz
- 256 Ko de mémoire cache de 2nd niveau "full speed"
- 128 Mo de mémoire SDRAM
- Carte vidéo ATI Rage Ultra AGP 4x, 16 Mo de SDRAM
- Lecteur de CD ROM 24x48x
- Son intégré 6+1
- 4 ports USB dont 2 en façade
- Microsoft® Windows® XP Edition Familiale
- Microsoft® Works Suite 2001
- Garantie 3 ans, service aller-retour atelier

**899 € HT**  
**1 075,20 € TTC**

5 897,02 P\* - Réf. 170 D0114  
Possibilité de financement : contactez-nous

**+ PROMOTION DIMENSION™**  
**+ PROMOTION INTERNET™**

Les PC et les portables Dell utilisent une version originale de Microsoft® Windows®  
[www.microsoft.com/piracy/howtotell](http://www.microsoft.com/piracy/howtotell)

	<b>PROMOTIONS DELL EN DIRECT JUSQU'AU 22/01/02</b>	<b>PROMOTION INSPIRON™</b>	<b>PROMOTION DIMENSION™</b>	<b>PROMOTION INTERNET™</b>
		<b>1 ORDINATEUR DE POCHE PALM™ m105 ultra-plat pour 1 €<sup>00</sup></b>	<b>LIVRAISON OFFERTE pour l'achat d'un Dimension</b>	<b>JUSQU'À 40 €<sup>00</sup> de réduction sur <a href="http://www.dell.fr">www.dell.fr</a></b>

Offres valables jusqu'au 22/01/02, dans la limite des composants et pièces disponibles. Photos et illustrations non contractuelles. Frais d'expédition en sus. Offre soumise aux conditions générales de vente et de services de Dell. (1) Accès Internet AOL, votre offre comprend 50 heures d'essai (accès Internet + télécommunications inclus) à utiliser dans les 30 jours qui suivent votre première connexion. Conditions de l'offre AOL : avoir plus de 18 ans, disposer d'un compte AOL et d'un compte bancaire. Offre non cumulable avec toute autre promotion, réservée à un essai par foyer et à la France métropolitaine. Conditions de l'offre sur le bracelet AOL, insérée dans l'emballage de l'ordinateur DELL. Informations essentielles au 02 51 17 00 01. (2) Frais d'expédition offerts sur les Dimension 4300, 4400 et 4500 (prix achat jusqu'à 21 99 € HT, dans la limite des stocks disponibles). (3) Frais d'expédition offerts sur les Inspiron 4100, 4400 et 4500 (prix achat jusqu'à 21 99 € HT) par système. (4) Réduction applicable à chaque système Dell commandé sur le web (20 611 € pour tout Dimension soit 23,82 € TTC et 41 431 € pour tout Inspiron soit 47,84 € TTC). Dell se réserve le droit de mettre fin à cette offre sans avis préalable.

Du lundi au vendredi de 9h30 à 19h  
**0 825 387 179**  
Fax : 0 825 004 701

Cliquez et achetez directement sur le site :  
**www.dell.fr**  
24h sur 24h, 7j sur 7

Le malaise qui couve depuis des mois parmi les professionnels de santé se manifeste, à partir du lundi 21 janvier, à travers une série de **TROIS MOUVEMENTS** revendicatifs. Le gouvernement de Lionel Jos-

pin est ainsi confronté à un nouveau conflit social de grande ampleur, à quatre-vingt-dix jours de l'élection présidentielle. Lundi, les personnels non médicaux des hôpitaux lancent une grève reconductible

pour dénoncer les conditions de mise en œuvre des **35 HEURES**. Mardi, les infirmières et infirmiers des secteurs libéral, scolaire et hospitalier organisent une manifestation nationale à Paris pour obtenir une

meilleure reconnaissance. Enfin, mercredi a été déclaré **JOURNÉE « SANS TOUBIBS »** par les médecins généralistes en grève des gardes depuis deux mois, qui demandent la revalorisation de leurs honoraires.

## Le gouvernement confronté à la colère des professions de santé

Grève dans les hôpitaux contre l'application des 35 heures lundi, manifestation nationale des infirmières, mardi à Paris pour plus de reconnaissance, journée « sans toubibs », mercredi, à l'appel du principal syndicat de médecins généralistes : un malaise protéiforme s'exprime toute cette semaine

**LES AGENTS** hospitaliers lundi 21 janvier, les infirmières libérales, hospitalières et scolaires mardi, les médecins de ville le lendemain pour une « *journée sans toubibs* » : le système de santé va traverser, cette semaine, une zone de turbulences comme il n'en avait pas connue depuis longtemps. Les arrêts de travail dans les hôpitaux et la fermeture des cabinets médicaux ont beau traduire des revendications différentes – créations de postes pour compenser les 35 heures dans le premier cas, revalorisation des tarifs dans le second –, ils expriment un malaise endémique dans le secteur de la santé. Après les mouvements des policiers et des gendarmes, Lionel Jospin affronte, à quatre-vingt-dix jours de l'élection présidentielle, son troisième conflit de grande ampleur en trois mois. Alors que le monde médical juge que la « *pénurie* » menace, la Caisse nationale d'assurance-maladie (Cnam) indique qu'elle a dépensé, en 2001, 4,7 milliards d'euros de plus que l'année précédente.

► **Hôpitaux.** Malgré 2,3 milliards d'euros de crédits supplémentaires accordés depuis mars 2000 et 45 000 postes promis entre 2002 et 2004, la tension n'est pas retombée. Après la grève des praticiens hospitaliers, puis celle des attachés et enfin celle des internes, fin 2001, ce sont les personnels non médicaux qui reprennent le mouvement. Les quatre syndicats non signataires de l'accord sur les 35 heures (CGT, FO, CFTC, SUD) ont appelé les 780 000 agents à une grève recon-

ductible, lundi, pour obtenir la « *réouverture des négociations* ». Ils redoutent, notamment, qu'à la faveur de la réduction du temps de travail, les directeurs d'hôpital n'accélèrent les restructurations (fermetures de services...).

► **Infirmiers.** Toutes les catégories (hospitaliers, libéraux, scolaires) doivent participer, mardi, à Paris, à une manifestation nationale. Au-delà des revendications salariales, elles demandent à être reconnues à leur « *juste valeur* ». Dans le privé, elles protestent contre le blocage de leurs tarifs, alors qu'elles doivent répondre à une

demande croissante, notamment en raison du vieillissement de la population.

► **Généralistes.** Lancée le 15 novembre par l'Union nationale des omnipraticiens français (UNOF) et le Syndicat des médecins libéraux (SML), qui réclament la consultation à 20 euros et la visite à domicile à 30 euros, la grève des gardes se poursuit. Dans une vingtaine de départements, les généralistes ont décidé d'appliquer un tarif « *sauvage* » en portant la consultation à 20 euros (au lieu de 17,53 euros). La CNAM a ouvert des négociations, le 10 jan-

vier, avec les deux syndicats représentatifs (Unof et MG France). Le 15, elle proposait de porter de 600 à 732 millions d'euros sur trois ans le montant de son « *plan de revalorisation du métier de généraliste* », proposant aussi de rémunérer différemment les consultations « *légères* », qui prennent peu de temps, et les consultations « *lourdes* » (examen d'un nouveau patient, pathologies complexes, etc.).

Seul MG France (minoritaire) est resté à la table des négociations. Tout en maintenant son « *appel à la mobilisation des généralistes* », au « *boycott de la télétransmission des feuilles de soins électroniques* » et à un « *service minimum pour la garde de nuit et de week-end* », MG France espère parvenir à un accord sur une consultation à 18,50 euros. Son président, Pierre Costes, a cependant exigé que mardi 22 janvier, lors d'une nouvelle séance de discussion avec la CNAM, médecins et caisses fixent la date d'une « *réunion conclusive, qui doit se tenir avant la fin de la semaine* ». En revanche, le président de l'UNOF (majoritaire), juge le projet d'accord CNAM-MG France « *totalemment inacceptable* ».

Michel Chassang demande au gouvernement de reprendre les rênes de la négociation. La « *Sécu* » ne dispose pas de « *la marge budgétaire suffisante pour donner satisfaction à nos revendications tarifaires* », explique-t-il au Monde. Il estime, en outre, que la distinction entre consultations « *lourdes* » et « *légères* » ne repose sur « *aucune base scientifique* » et

qu'elle bouleverserait la pratique médicale. Si le gouvernement accepte les revendications tarifaires, l'UNOF se dit prête à « *revoir en profondeur* », d'ici au 30 juin, les conditions d'exercice de la médecine générale. Soulignant les divergences de vue entre Elisabeth Guigou et Bernard Kouchner, M. Chassang est prêt à négocier avec le ministre délégué à la santé plutôt qu'avec la ministre de l'emploi et de la solidarité. Vendredi, lors d'un déplacement à Dijon, M<sup>me</sup> Guigou a estimé que « *les revendications ne sont pas illégitimes* », tout en espérant « *un accord pour la semaine prochaine* » qui inclurait l'UNOF.

► **Spécialistes.** Affiliée à la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), l'UNOF voit se multiplier les soutiens à la « *journée sans toubibs* ». Profitant de l'occasion pour rappeler leurs propres revendications, de nombreux syndicats de spécialistes appellent leurs adhérents à se joindre au mouvement, notamment ceux des gynécologues et obstétriciens (Synogof), des anesthésistes-réanimateurs (Snarf), des chirurgiens orthopédistes (SNCO), des stomatologistes et chirurgiens maxillo-faciaux, des rhumatologues, des biologistes (SNMB) et des attachés des hôpitaux publics. Le soutien est même élargi au-delà du corps médical, puisque la Fédération de l'hospitalisation privée, la Fédération des syndicats dentaires libéraux, le Syndicat des biologistes et la Fédération nationale des ambulanciers privés s'associent à la journée du 23.

► **Urgences.** Les médecins urgentistes ont mis en garde le gouvernement contre la répercussion de la grève des gardes des libéraux sur les hôpitaux. Réunis vendredi 18 janvier à la faculté de médecine de Créteil, les responsables des SAMU de France ont reçu la visite de M. Kouchner. Ils lui ont décrit une situation différenciée selon les régions, mais globalement tendue : hausse significative des appels, difficultés pour « *faire la chasse aux médecins réquisitionnés* », augmentation de l'envoi d'ambulances des services médicaux d'urgence et de réanimation (SMUR), saturation des lits d'hospitalisation.

Le ministre délégué à la santé a rappelé qu'il n'est pas chargé des négociations, mais il a affirmé qu'il prendrait toutes les mesures pour décongestionner les urgences. Il a tenu le même discours en recevant ensuite les représentants de S Urgentistes. « *Nous sommes au bord de l'explosion*, avait déclaré Patrick Pelloux, président de l'Association des médecins urgentistes des hôpitaux de France, avant cette entrevue. *Les épidémies hivernales s'ajoutent à la grève des généralistes, mais aussi à un manque chronique de moyens*. » M. Kouchner doit écrire aux directeurs d'hôpital pour leur demander d'organiser sans délai des réunions locales destinées à adapter temporairement les capacités (accueil, personnel, lits) et de renforcer les services d'urgence pour la journée du 23 janvier.

**Paul Benkimoun,  
Jean-Michel Bezat  
et Jean-Yves Naud**

### Forte hausse des dépenses maladie en 2001

Les dépenses d'assurance-maladie du régime général (salariés du privé) ont augmenté de 5,6 % en 2001, pour atteindre 88,3 milliards d'euros, au-delà de l'objectif de 3,5 % voté, fin 2000, par le Parlement, selon les données provisoires publiées par la Caisse nationale

d'assurance-maladie (CNAM). ► **Les soins de ville** (honoraires, médicaments, analyses, etc.) – tous régimes confondus (salariés, agriculteurs, indépendants) – ont augmenté de 7,3 % par rapport aux dépenses constatées en 2000. La loi de financement de la Sécurité sociale avait fixé un plafond à 3 %. Le dérapage atteint 3 milliards d'euros (sur une enveloppe de 47,6 milliards).

► **Les « dépenses déléguées »**, qui représentent la moitié des dépenses de ville (essentiellement les honoraires), et qui sont gérées par convention entre les caisses et les

professionnels de santé, ont progressé de 5,7 %, soit deux fois plus vite que l'objectif prévu (2,9 %). Cela représente un dépassement de 630 millions d'euros. Les généralistes, en conflit avec le gouvernement et les caisses pour une revalorisation de la consultation et de la visite, ont vu leur activité augmenter de 2,4 % (3,2 % pour les spécialistes et 9 % pour les dentistes). Au sein du seul régime général, les dépenses d'honoraires médicaux et dentaires croissent ainsi de 3,9 %, les prescriptions (médicaments, actes d'auxiliaires médicaux) de 8,7 % et les indemnités journalières de 9,1 %.

► **Les autres secteurs** ont mieux maîtrisé leurs dépenses : + 3,8 % pour les hôpitaux publics, + 2,7 % pour les cliniques privées et 6,8 % pour les établissements médico-sociaux, qui bénéficient de forts taux de progression.

## Les 35 heures mettent les hôpitaux sous pression

Quatre syndicats non signataires – CGT, FO, SUD et CFTC – appellent à une grève reconductible

**CE N'EST PAS** encore une éruption massive, mais tous les symptômes annonciateurs d'une exaspération des tensions à l'hôpital sont réunis. Dans un monde hospitalier traversé, depuis des mois, par une succession de mouvements parmi les différentes catégories de soignants, révélant, notamment, les pénuries de personnels et la dégradation des conditions d'accueil des patients, la mise en place des 35 heures apparaît comme une véritable gageure. Le protocole conclu le 27 septembre 2001, qui a recueilli les signatures, côté syndical, de la CFDT, de la CGC, de l'UNSA et du Syndicat national des cadres hospitaliers (SNCH), se heurte à de nombreuses résistances sur le terrain.

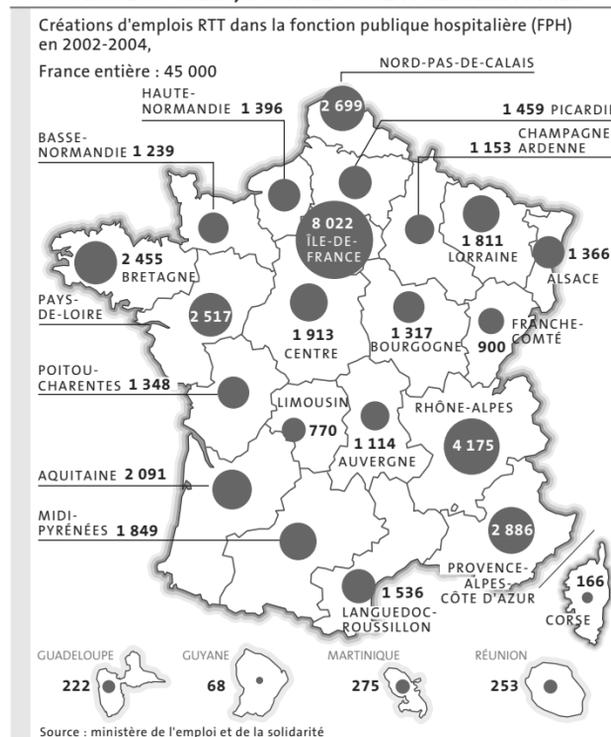
L'accord prévoit la création de 45 000 emplois, dont 37 000 dans le champ sanitaire et 8 000 dans le médico-social, en trois ans (2002-2004), 12 400 créations étant

financées pour la première année. Par une circulaire en date du 31 octobre 2001 adressée aux directeurs des agences régionales de l'hospitalisation (ARH), chargés de son application, le ministère de l'emploi et de la solidarité demandait que les négociations locales soient achevées, pour l'essentiel, avant la fin décembre 2001 et, au plus tard, dans les cas les plus complexes, fin février. A ce jour, les services d'Elisabeth Guigou font état d'une soixantaine d'accords signés et d'une cinquantaine en cours de discussion, sur plus de mille établissements concernés. Le bilan est maigre. A tel point que la Fédération hospitalière de France (FHF), qui regroupe les hôpitaux publics, s'appête à demander un moratoire jusqu'à la fin juin.

### CRAINTE DE RESTRUCTURATIONS

Dans l'immédiat, les syndicats non signataires de l'accord, en appelant, à partir du 21 janvier, à une grève reconductible, tentent de donner aux mouvements de ces dernières semaines une résonance nationale. Cet appel lancé conjointement par la CGT, FO, SUD et la CFTC, représentant près de 70 % des salariés du secteur, est déjà, en soi, une première dans la santé. Prenant acte des conflits en cours et estimant que les créations d'emplois prévues ne permettront pas de résorber les déficits de personnels en milieu hospitalier, ces syndicats réclament la réouverture des négociations pour aboutir à une loi-

### 45 000 EMPLOIS CRÉÉS, DONT 12 400 LA PREMIÈRE ANNÉE



cadre sur la réduction du temps de travail. Ils veulent que soient pris en compte, à la fois, les besoins réels en termes d'effectifs, les sujétions particulières et l'ensemble des catégories de personnels, déplorant, notamment, que rien ne soit prévu pour les aides-soignants ou les agents de service hospitaliers.

A ces bases de revendication s'ajoutent les craintes que les négociations engagées, établissement par établissement, ne se traduisent, dans les faits, par une accélération des restructurations et des fermetures de services. Inquiétudes que n'a pas levées la circulaire du ministère qui précisait aux directeurs des agences régionales les critères de répartition des emplois entre les établissements. En effet, elle autorisait à allouer entre 20 % et 50 % des

moyens supplémentaires sur la base des effectifs concernés, le reste prenant en compte le « *temps réel travaillé* » (au moins 20 %), la « *qualité des projets présentés* » (au moins 15 %), et « *un critère d'activité ou de productivité* » (jusqu'à 15 %).

Les marges de manœuvre des directeurs d'établissement sont donc restreintes, s'ils veulent se conformer au cadrage défini à l'échelon régional. De fait, les négociations ont souvent tourné court, débouchant sur l'éclosion d'une multitude de conflits locaux : une trentaine d'établissements en grève, dont certains depuis plusieurs semaines, étaient recensés à la fin de la semaine dernière.

**Patrick Roger**

## A Albi, face à la saturation, « on mutualise les créations de poste »

### ALBI

de notre correspondante  
Grève des infirmières, puis des médecins libéraux, épidémies hivernales : l'hôpital d'Albi fait face

### REPORTAGE

### Avec ses effectifs insuffisants, l'hôpital n'applique pas les... 39 heures

depuis plusieurs semaines à un surcroît d'activité. Le personnel parle de saturation, notamment aux urgences, où le temps de travail dépasse largement les 39 heures hebdomadaires. Ni enveloppe budgétaire ni personnel supplémentaire n'ont pourtant été octroyés. Alors, inévitablement, quand il s'agit de l'application des 35 heures – qui devait être effective le 1<sup>er</sup> janvier –, « *ça coince* ».

Le directeur de l'établissement, Stéphane Martino, a annoncé la création de 33,73 postes sur trois ans, dont 8 dès 2002. Devraient s'y ajouter 3 à 5 autres postes attribués par l'agence régionale d'hospitalisation. Soit 38 postes au mieux, pour un effectif global de plus de 800 salariés. Un chiffre insuffisant, convient M. Martino : « *Il en faudrait le double. Nous essaierons de le faire en 39 heures, et peut-être même plus. Impossible de prendre tous nos congés de récupération*. » Les syndicalistes dénoncent surtout l'insuffisance des postes promis. « *Ils sont à diviser sur les vingt services d'activités différentes. Il faudra faire des choix, nous attendons que le gouvernement dise clairement si le service public doit se départir de certaines obligations*. » Ils seront donc en grève lundi pour revendiquer « *la réouverture des négociations nationales sur le volet emploi, le maintien de la qualité du service public, et de la survie de l'hôpital tel qu'il est aujourd'hui* ».

ment, de médecins du travail et de la direction, travaille à la définition d'un accord local. Les négociations portent sur l'application des 39 heures, l'attribution de jours de repos au titre de la réduction du temps de travail, l'horaire journalier... et l'instauration d'un compte épargne-temps pour compenser l'impossibilité de prendre des congés supplémentaires. « *C'est une façon de faire croire aux gens qu'ils sont aux 35 heures. Une sorte de livret d'épargne, à la différence qu'il ne rapporte pas d'intérêts* », relève Patrick Loupias, Bruno Bayol et Michel Armengaud, militants à la CGT, le syndicat majoritaire.

### UN « POOL DE ROULEMENT »

Pour passer concrètement aux 35 heures, le directeur des ressources humaines, Joël Porte-Cazaux, veut constituer « *un pool de roulement* ». « *On mutualise les créations de postes pour gérer au mieux les difficultés* », résume-t-il. Sans convaincre les cégétistes : « *Ce pool de soignants, agents médico-techniques et administration existe déjà. Il permet de compenser l'absentéisme, proche de 10 %, avec de nombreux congés de longue maladie et de longue durée liés aux conditions de travail. Nous fonctionnons déjà régulièrement en effectif "dimanche". Le passage aux 35 heures va aggraver la situation en termes de rendu de service public. Il nous faudra faire en 35 heures ce que l'on nous demande de faire en 39 heures, et peut-être même plus. Impossible de prendre tous nos congés de récupération*. » Les syndicalistes dénoncent surtout l'insuffisance des postes promis. « *Ils sont à diviser sur les vingt services d'activités différentes. Il faudra faire des choix, nous attendons que le gouvernement dise clairement si le service public doit se départir de certaines obligations*. » Ils seront donc en grève lundi pour revendiquer « *la réouverture des négociations nationales sur le volet emploi, le maintien de la qualité du service public, et de la survie de l'hôpital tel qu'il est aujourd'hui* ».

**Véronique Durand**

### Percée de SUD, recul de la CFDT

Les élections au conseil d'administration de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL), qui ont eu lieu le 4 décembre 2001, marquent une nouvelle progression des syndicats SUD, qui enregistrent un gain de 3,47 % par rapport au scrutin de 1996, collectivités territoriales et hospitalières confondues. Dans les hôpitaux (733 064 inscrits), la fédération SUD-CRC double pratiquement son score et, avec 8,03 % des voix (+ 4,01 % par rapport à 1996), devient la quatrième organisation syndicale, derrière la CGT, FO et la CFDT, qui connaît à cette occasion un sérieux revers. En pointe dans la signature du protocole du 27 septembre 2001 sur la réduction du temps de travail, la fédération dirigée, jusqu'à son entrée à la commission exécutive, en octobre 2001, par François Chérèque, pressenti pour succéder à Nicole Notat au 45<sup>e</sup> congrès confédéral, fin mai, à Nantes, perd plus de 3 % des voix. C'est la première fois depuis trente ans qu'elle recule.



**STEINER, A FLEUR D'ALCANTARA**  
venez découvrir la collection des  
CANAPÉS STEINER à des  
prix tout à fait exceptionnels.

**OUVERTURE EXCEPTIONNELLE  
LES DIMANCHES 20 ET 27 JANVIER**

**Topper Espace Steiner**  
63, rue de la Convention - Paris 15<sup>e</sup>  
Tél.: 01 45 77 80 40 - M<sup>o</sup> Bouicault - Parking gratuit

# « Tout augmente dans la vie, sauf le médecin », s'étonnent les patients de la salle d'attente

La hausse « sauvage » du prix de la consultation par un généraliste de l'Eure est bien acceptée

**GISORS (Eure)**  
de notre envoyée spéciale  
« La consultation à 20 euros, je l'accepte. A partir du moment où je suis bien soignée, je veux bien faire

## REPORTAGE

### Ce médecin installé dans une commune semi-rurale est en mal de reconnaissance

*l'effort de payer.* » Vendredi 18 janvier, Gisèle, auxiliaire de puériculture à la retraite, attend son tour dans la salle d'attente du docteur Eric Marinet. Aucun patient ne la contredit. Tous acceptent que leur médecin de famille ait augmenté ses tarifs depuis le 1<sup>er</sup> janvier. « C'est sûr que cela ne m'arrange pas d'y être de ma poche, mais, que voulez-vous, ils se défendent comme ils peuvent », explique Jean, diabétique, qui vient montrer au médecin ses dernières analyses. « De toute façon, qui ne manifeste pas aujourd'hui ? Il n'y a

que les retraités ! », sourit cet ancien ouvrier.

Parce qu'ils ont « fait beaucoup d'études et de sacrifices pour y arriver », parce qu'ils ont « besoin de temps pour bien faire leur travail » et « qu'en plus » ils ont « des responsabilités », « c'est normal qu'ils gagnent bien leur vie », considère Gisèle. « Alors 115 francs (17,53 €), c'était peu important », conclut-elle. A ses côtés, Nicole est « d'accord avec tout ce que vient de dire la dame ». Surtout qu'Eric Marinet, « c'est un bon médecin, à l'écoute des gens ». Nicole, qui a fait une dépression en 1999, sait de quoi elle parle. « Je m'en suis sortie grâce à lui », explique-t-elle. Je me souviens que je pouvais l'appeler à n'importe quelle heure quand j'allais mal, et il venait. » Yvonne, elle, consulte M. Marinet tous les trois mois pour ses « douleurs ». « A chaque fois, je lui disais : "C'est toujours 115 francs ?" », s'amuse-t-elle. Une somme bien faible « quand il vous garde un quart d'heure ou une demi-heure ». Alors, pour cette dame âgée, ce serait normal que le gouvernement « donne aux généralistes une petite augmentation ». « Surtout que chez les spécialistes c'est le coup

d'assommoir. Je suis allée chez un otorhino, il m'a demandé 300 francs pour dix minutes alors qu'il m'a juste regardé le nez et la gorge. »

Martine, elle aussi, accepte de payer plus. « Tout augmente dans la vie, sauf le médecin », s'étonne cette femme. « Les généralistes ont une profession dure, ils doivent parfois travailler la nuit, le week-end, les jours de fête. Le salaire doit être en rapport avec le temps passé », estime-t-elle. Diabétique et atteinte d'ostéoporose, Martine prend rendez-vous « tous les mois ». Elle apprécie le docteur Marinet pour « son écoute et parce qu'il me reçoit en moyenne une demi-heure. Pourtant, il a de plus en plus de travail. »

### « MANQUE D'ÉCOUTE »

Voilà vingt ans qu'Eric Marinet exerce dans cette commune semi-rurale de 10 000 habitants. Il attendait « depuis longtemps » que les médecins se mettent en colère « contre ces tarifs ridicules de consultation et de visite ». Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, il s'est mis hors la loi en réclamant 20 euros à ses patients. La Caisse primaire d'assurance-maladie de l'Eure lui a adressé une lettre recommandée l'enjoignant « de mettre fin à

cette situation sans délai ». A Gisors, les treize généralistes appliquent ces hausses sauvages. Entre son cabinet et la maison de retraite, M. Marinet travaille soixante heures par semaine (sans compter les gardes), gagne 35 000 francs net par mois et se dit en mal de « reconnaissance ». Il constate que le généraliste « remplit des fonctions sociales nouvelles, récolte les mauvais fruits du manque d'écoute et de communication de la société de consommation ».

Lui qui a choisi cette profession « par idéalisme et humanisme » regrette que de plus en plus de personnes « consomment de la médecine et nous traitent comme un service ». La clientèle « ne cesse de croître », les charges professionnelles « augmentent », et Eric Marinet « ne cesse de travailler de moins en moins », il dit avoir « quelque part l'impression d'être le con ». Lui aussi souhaite travailler moins et ne veut plus « traîner un complexe d'argent comme un certain nombre d'autres médecins ».

Sandrine Blanchard



**LUNDI, LES HÔPITAUX**  
La mise en place des 35 heures dans le secteur hospitalier (en photo, la Pitié-Salpêtrière, à Paris) est à l'origine de l'appel à la grève lancé par les quatre syndicats non signataires de l'accord.



### MARDI, LES INFIRMIÈRES

Une manifestation regroupant infirmières libérales, scolaires et du secteur hospitalier est prévue mardi 22 janvier à Paris. Les revendications portent sur des revalorisations salariales ou d'honoraires (photo, à Toulouse) et la reconnaissance à bac + 3 de leur diplôme. Le plan de retour à l'emploi lancé à l'automne pour faire face à la pénurie n'a pas rencontré le succès escompté.



### MERCREDI, LES MÉDECINS

La journée « sans toubibs », organisée par les généralistes, qui observent une grève des gardes depuis deux mois, est soutenue par de nombreuses autres professions.

## Les infirmières revendiquent un « statut social différent »

« NI NONNES, ni bonnes, ni connes. » Le slogan phare du premier grand mouvement des infirmières de 1988 serait-il encore d'actualité ? A l'appel de l'Onsil, l'une des principales organisations du secteur libéral, de la Coordination priorité santé pour les hospitalières et du SNICS-FSU pour celles du secteur scolaire, les infirmières défilent, mardi 22 janvier, dans les rues de Paris, pour réclamer « d'une seule voix » des revalorisations salariales ou d'honoraires et la reconnaissance à bac + 3 de leur diplôme. De son côté, la Fédération nationale des infirmiers (FNI) organisera des « actions locales » et « régionales ». « Où qu'elles exercent, les infirmières ne sont pas reconnues à la juste valeur », dénoncent les organisateurs de la manifestation nationale.

A l'hôpital, « les 35 heures créent une catastrophe ». « C'est la tension dans tous les services à cause du manque d'effectifs », assure Eric Rabette, président de la Coordination priorité santé. Le plan de retour à l'emploi et l'appel aux infirmières espagnoles, lancés à l'automne par le gouvernement pour faire face à la pénurie d'infirmières (Le Monde du 4 octobre 2001) n'a pas porté ses fruits. D'après des chiffres du ministère de la santé, dans les six premières régions qui ont tenté d'inciter les infirmières ayant cessé leur activité à reprendre le chemin des hôpitaux, 1 850 appels ont été reçus pour 5 000 postes à pourvoir. 450 candidatures correspondaient au profil et, actuellement, seulement 50 infirmières sont en poste. Quant aux rares Espagnoles recrutées, elles sont pour la plupart retournées dans leur pays.

Dans le secteur libéral, les revendications sont semblables à celles des généralistes. A une différence près : les tarifs pratiqués par les infirmières sont très éloignés de ceux des médecins de famille. Confrontées à une demande croissante de soins – liée notamment au vieillissement de la population –, elles se disent débordées, mal payées et dans l'incapacité de trouver des remplaçantes. Elles dénoncent, pêle-mêle, la « piqûre de

soins », dont le montant – 2,18 euros – est inchangé depuis dix ans, ou encore les « indemnités kilométriques dérisoires », fixées à 0,24 euro en secteur rural depuis 1983. En outre, les syndicats s'insurgent contre les sanctions appliquées en cas de dépassement des quotas d'actes. « Tous ces actes sont des prescriptions faites par des médecins et sont donc incontestables par les caisses d'assurance-maladie ! », considère Jean-Pierre Farssac, président de l'Onsil. Quant au plan de soins infirmiers, qui prévoit notamment de distinguer ce qui ressort des soins et de l'aide sociale, il divise toujours le monde syndical. Seule la FNI demande « sa mise en place immédiate ».

### Les rares Espagnoles recrutées sont, pour la plupart, retournées dans leur pays

Enfin, les infirmières scolaires pointent, une nouvelle fois, le décalage entre le discours politique et la réalité. « On ne cesse de reconnaître notre importance dans la prévention et l'éducation à la santé des jeunes, mais nos salaires ne sont pas revalorisés et nous sommes toujours aussi peu nombreuses », regrette Brigitte Le Chevert, secrétaire générale du SNICS-FSU.

« Nous en avons marre d'entendre dire que nous sommes dévoués, compétents, pivot du système de santé, etc, et de ne pas avoir, dans la société, la place qui nous revient », explique Eric Rabette. « Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner que l'on ne trouve plus d'infirmières », insistent les syndicalistes. Ils espèrent que la manifestation du 22 janvier constituera « une étincelle pour engager un vaste mouvement national ». Elle sera un test pour mesurer l'unité de la profession. « Que l'on soit hospitalière, libérale ou scolaire, ce qui nous unit, c'est notre demande d'un statut social différent », insistent les organisateurs.

S. BL.

# POUR UNE FOIS UN SUJET QUI MET TOUT LE MONDE D'ACCORD.

VICTOIRES DES SICAV «LA TRIBUNE - STANDARD & POOR'S»  
1<sup>er</sup> sur 1 an catégorie Actions Europe : FF European Growth Fund.

CORBELLE LONG TERME «MIEUX VIVRE VOTRE ARGENT»  
Pour la régularité des performances sur 5 ans de l'ensemble de la gamme Fidelity Funds.

TROPHÉE D'OR «LE REVENU»  
Meilleur fonds étranger actions européennes sur 3 ans : FF European Growth Fund.

GRANDS PRIX DE LA GESTION D'ACTIFS «AGEFI»  
1<sup>er</sup> sur 3 ans dans la catégorie fonds actions grandes capitalisations européennes : FF European Growth Fund.

Nous remercions de leur confiance les investisseurs qui nous ont choisis.

**Fidelity Investments**

www.fidelity.fr

INVESTIR AVEC LE N°1 MONDIAL

Reconnues obtenues en 2001.

Fidelity est le n°1 mondial indépendant de la gestion pour compte de tiers. FF European Growth Fund est un compartiment de Fidelity Funds. Fidelity Funds est une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois (SICAV). Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Fidelity fournit uniquement des informations sur ses produits et n'émet pas de recommandations d'investissement fondées sur des circonstances spécifiques. Avec les autorisations délivrées par la CCB en date du 30 août 1990, les actions autorisées de la SICAV Fidelity Funds peuvent être commercialisées auprès d'investisseurs en France. Publication au BILLO en date du 20 juillet 1994. Publié par Fidelity Investments S.A.S. 17, avenue George V - 75008 Paris. CR01214

## En fuite depuis 1995, l'ancien conseiller général Didier Schuller vit à Saint-Domingue

Dans un entretien au « Parisien », Antoine Schuller affirme que son père, poursuivi dans l'affaire des HLM des Hauts-de-Seine, « fait ce qu'il veut là-bas, c'est le roi de l'île »

UNE ENCLAVE sous haute protection, des voisins milliardaires, des plages privées : Didier Schuller, né en 1947, « vit comme un pacha dans l'île de Saint-Domingue », selon les déclarations de son propre fils, Antoine, confiées, lundi 21 janvier au quotidien *Le Parisien*. Ancien conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine, M. Schuller avait fui la France à l'hiver 1994, sous la pression de l'enquête judiciaire sur les HLM des Hauts-de-Seine – dont il avait été le directeur général. Identifié aux Bahamas en 1997, il avait précipitamment quitté ce pays pour gagner secrètement la république dominicaine, sous une fausse identité. Alerté quelques heures après la sortie du *Parisien*, Interpol devait entrer en contact avec ses correspondants à Saint-Domingue afin de tenter d'interpeller le fugitif, sous le coup d'un mandat d'arrêt international depuis le 23 juin 1995.

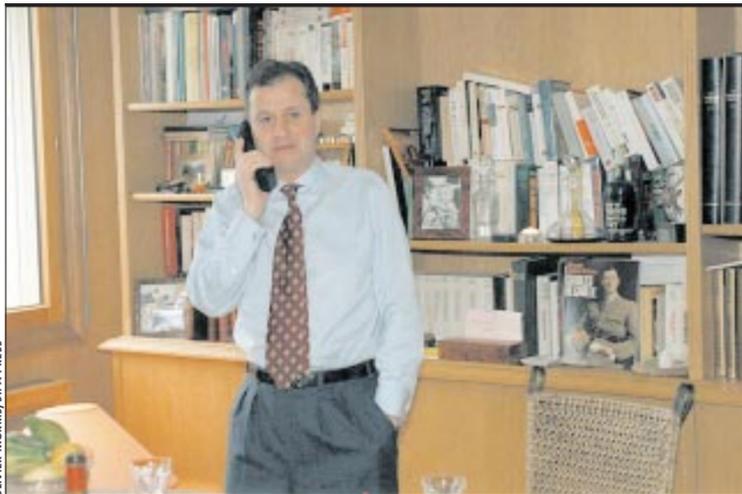
### « VRAI FAUX » PASSEPORT BELGE

L'ancien élu est en effet l'objet d'une « notice rouge », qui vaut demande d'arrestation immédiate dans les pays affiliés à Interpol – ce qui est le cas de la République dominicaine. Aucune convention d'extradition n'existe toutefois

### Près de sept ans de fuite

● **13 décembre 1994** : le juge de Créteil (Val-de-Marne) Eric Halphen, qui enquête sur les HLM de Paris, perquisitionne à Clichy-sur-Seine au siège du journal de campagne du conseiller général (RPR) Didier Schuller, directeur général de l'office HLM des Hauts-de-Seine jusqu'en mars 1994.

● **14 décembre 1994** : Didier Schuller dépose plainte, sur la recommandation du ministre de l'intérieur Charles Pasqua, contre le psychiatre Jean-Pierre Maréchal, père de l'épouse du juge Halphen. M. Maréchal aurait tenté d'obtenir de l'argent de M. Schuller en échange d'une intervention sur son genre, au moment où l'enquête s'oriente vers les HLM des Hauts-de-Seine. Les policiers décident de tendre un piège au psychiatre. En leur présence, M. Schuller lui téléphone pour lui promettre un million de francs.



Didier Schuller, ici photographié en 1994, un an avant sa fuite, à l'époque du piège tendu à Jean-Pierre Maréchal, psychiatre et beau-père du juge Halphen. Il vit aujourd'hui selon son fils Antoine, dans « un coin de paradis pour milliardaires ».

entre ce pays et la France, les deux traités d'entraide conclus en 1999 et 2000 n'ayant pas encore été ratifiés.

Selon le fils de M. Schuller, ce dernier résiderait dans un quartier comprenant « une centaine de villas de luxe construites autour du consulat des Etats-Unis », où la police n'aurait pas le droit d'entrer. « Il fait ce qu'il veut là-bas, c'est le roi de l'île ! », dit-il. Le portrait

brossé par Antoine Schuller de son père n'est pas celui d'une personne recherchée et en fuite, mais plutôt celui d'un homme menant grand train et disposant de relations haut placées. Selon ce témoignage, il bénéficierait d'un « vrai-faux » passeport belge, émis au nom de « Jean Wiser ». Sa compagne, Christel Delaval, disposerait également d'un faux passeport au nom de « Maria Wiser ». En cas de nécessité, Didier Schuller aurait chez lui « des tampons officiels belges pour fabriquer lui-même de faux permis de conduire. »

### SOLIDES APPUIS

Dans son exil, Didier Schuller jouirait de solides appuis. Son partenaire de golf favori est le consul américain. « Ils sont tellement amis que, l'an dernier, mon père lui a racheté une voiture du consulat, une Pajero, et que le consul l'a autorisé à garder une plaque diplomatique pendant un an. » La maison où vit Didier Schuller avec sa compagne et leurs deux filles, au numéro 40, « est assez grande, avec sa piscine et son patio, mais aux dernières nouvelles il devait déménager pour une plus grande encore. Il a fait venir tous ses trophées de chasse de France et le décor est encombré de cerfs et de sangliers. »

Chaque semaine, Didier Schuller quitterait ce site paradisiaque et rejoindrait, « pour affaires », la

capitale de l'île, Saint-Domingue, A en croire son fils Antoine, il « y a fait élire l'actuel président (...) C'est mon père qui a fait la campagne et le programme économique de l'équipe au pouvoir. » Pour justifier ses déclarations publiques, Antoine Schuller, âgé de 26 ans, fait référence à la demande de mise à disposition du juge Eric Halphen, qui avait été en charge de l'enquête à l'origine de la fuite de Didier Schuller. Evoquant son père, Antoine Schuller se dit « trop écoeuré par sa façon de vivre, ses valeurs et son impunité. » En apprenant le retrait du juge Eric Halphen, « il était fou de joie. On a eu sa peau l'a-t-il dit. Ça me révolte. »

Bien qu'éloigné de la France, Didier Schuller a gardé contact avec « ses anciens amis parisiens qui savent très bien où il se trouve. Il y a des hommes politiques, un avocat... et même un ancien juge ! » Antoine Schuller insiste à plusieurs reprises sur l'impunité dont aurait bénéficié son père, qui ne se serait jamais senti vraiment traqué. « Il a toujours appelé en France régulièrement, et nous sommes allés le voir là-bas à plusieurs reprises sans nous cacher. Il a toujours été persuadé qu'il n'était pas recherché. »

Hervé Gattegno et Piotr Smolar

### VERBATIM

## « J'étais totalement pris au piège »

Voici des extraits de l'entretien que Didier Schuller avait accordé au *Monde*, en novembre 1997, alors qu'il était aux Bahamas. Cet entretien avait été publié dans nos éditions datées 21-22 décembre 1997.

« J'ai souvent pensé à rentrer. Quand nous sommes arrivés ici, nous pensions que c'était pour quelques mois. [...] Mais après le mandat d'arrêt, [revenir] voulait dire aller en prison. J'ai continué à espérer. Je téléphonais régulièrement à mes avocats, à quelques amis. Tout le monde m'a toujours dissuadé de revenir. Patrick et Isabelle Balkany les premiers. [...] Ils disent qu'ils ont tout fait pour me retenir ! C'est un gros, gros mensonge. Quand j'ai décidé de partir, j'ai prévenu Patrick. Je lui ai téléphoné de Genève. Il m'a dit que je faisais bien de « prendre du recul ». Une fois arrivé ici, j'ai continué à les appeler régulièrement, sans jamais leur dire où je me trouvais. [...] Je n'avais pas le choix. Si j'étais resté, ils m'auraient jeté en

prison. Quelle chance avais-je ? J'étais l'homme par qui le scandale était arrivé. J'étais, surtout, celui qui avait osé porter atteinte à l'honneur de la magistrature. Les juges étaient prêts à tout pour me le faire payer. [...] Je n'ai jamais mis en doute l'honnêteté du juge Halphen, mais je pensais sincèrement que les moyens de pression que le docteur Maréchal [beau-père du juge Halphen] se vantait d'avoir sur lui existaient. Nos conversations téléphoniques, qui ont été enregistrées par les policiers, montrent qu'il s'en prévalait. [...] tout a été fait pour le mettre hors de cause. On a annulé les enregistrements, dessaisi la police judiciaire [...] et la chambre d'accusation m'a qualifié de provocateur ! Ensuite, l'arrestation de Jean-Paul Schimpf [l'un de ses amis, poursuivi pour « trafic d'influence »] a entraîné l'ouverture d'une autre enquête, dont j'étais cette fois la cible. [...] J'étais totalement pris au piège. Le pire, c'est que je m'y étais jeté tout seul ! »

### REPRODUCTION INTERDITE

## EMPLOI

### OFFRES

Offre d'emploi à l'étranger. Ecole française intern. de Philadelphie (USA), rech. instit. diplômé(e)s, tous niveaux, 3 ans expér. pédagogie différenciée, anglais courant, pour rentrée 2002 et suivantes. Tél. : 00-1-610-667-1284. Fax : 00-1-610-667-1286. e-mail : delafosse@etiponline.com

Groupe scolaire privé, ht niv. Le Caire, recrute : – Directeur pédagogique (expér. 10 ans) ; – Professeurs de maternelle ; – Professeurs de primaire ; – Professeurs de collège et lycée (franç., mathém., physique-chimie, biologie) ; – Expérience de 5 ans ; – Salaire français, avantages en nature. Envoyer candidatures (CV + lettre de motiv.) par fax : (00-202) 7545280.

Dame retr. ch. poste dame Cie Permis et habit. conduire. Réf. Temps complet. Merci d'adresser CV, lettre de motivation, photo et prétentions (sous réf. 181) à : Le Monde publicité, 21 bis, rue Claude-Bernard, BP 218, 75226 Paris Cedex 05, qui transmettra, ou : emploi@monde.com

### DEMANDES

Rech. missions commerc. en Espagne ou Amér. latine (espagnol écrit et parlé). Longue exp. commerc. et pédagogique. Tél. : 06-77-49-60-65.

## Mulhouse tente de combattre les affrontements entre bandes rivales dans le centre-ville

300 policiers se sont déployés samedi

### MULHOUSE

de notre correspondant

On n'avait pas vu un tel déploiement policier à Mulhouse depuis mai 1968. Deux compagnies de CRS, des policiers en uniforme et en civil, des policiers municipaux, le maire PS, Jean-Marie Bockel, et ses adjoints ainsi que le sous-préfet Jean Ambrogiani ont quadrillé, tout l'après-midi samedi 19 janvier, la zone piétonne du centre-ville, moins fréquentée que d'habitude. En tout, plus de 300 hommes, suivis par une douzaine de journalistes et deux équipes de télévision de TF1 et France 3. « Ça nous rassure », réagit une commerçante, « il fallait ça », ajoute un chauffeur de taxi. « C'est comme dans un pays totalitaire », lâche un homme à ses deux enfants.

Autorisés à procéder à des contrôles d'identité et des fouilles à corps, les forces de l'ordre ont atteint leur objectif : donner un coup d'arrêt à un phénomène devenu quasi rituel au fil des semaines. Depuis le 8 décembre, le jour de l'élection de Miss France 2002 à Mulhouse, les « BZ » du quartier de Bourzwiller affrontaient les jeunes de la ZUP des Côteaux. Chaque samedi après-midi, ils débarquaient à la porte Jeune, le terminus des bus, et allaient se défier rue du Sauvage, l'artère commerçante de la ville. Composée de 50 à 150 jeunes âgés pour la plupart entre 12 et 17 ans, certains armés de bâtons, de fouets ou de couteaux, les deux bandes avaient transformé le centre-ville en arène. Ce « jeu », qui se terminait, le soir, en course-poursuite avec la police dans les quartiers, avait sérieusement troublé la population.

Six jeunes avaient été interpellés après les affrontements du week-end précédent. Un des meneurs présumés avait été mis en examen pour violence en réunion avec arme. La police lui attribue une agression au

couteau à la porte Jeune, samedi 12 janvier.

Le phénomène n'est pas totalement nouveau à Mulhouse, où il ne se passe guère de nuit sans feu de voiture dans les quartiers dits difficiles. Mais un palier semble avoir été franchi avec l'irruption des violences au centre-ville. Pour Jean-Marie Bockel, la situation était devenue « insupportable et inacceptable ».

### « AGIR SUR LES FAMILLES »

Le problème n'a pas été réglé par le déploiement sans précédent de samedi, reconnaît-il. « Mais on sait aujourd'hui ce qu'il faut faire, dit-il. Mener une action éducative, sociale et préventive pour faire respecter un certain nombre de règles. » M. Bockel a fait savoir qu'il refusera de signer le contrat local de sécurité tant qu'il n'aura pas obtenu des ministères de l'intérieur et de la justice les « moyens suffisants » pour mener sa politique de sécurité. « La stricte application de la loi régèlerait 80 % des problèmes », affirme-t-il. Pour « agir sur les familles », il souhaite notamment mettre sous tutelle les allocations familiales en cas d'absentéisme scolaire. Il prône aussi la création d'une « école des parents » dirigée par des juges locaux et destinée aux familles de mineurs délinquants.

A Mulhouse, la petite délinquance a beaucoup augmenté (+ 12 %) l'an dernier. « L'insécurité réelle est souvent inférieure au sentiment d'insécurité », ajoute Michel Senthille, le procureur de la République de Mulhouse. Marc Rohmer, le principal du collège de Bourzwiller, constate de son côté une « régression » se traduisant par une « rébellion permanente » après plusieurs années d'amélioration. « Il faut leur montrer qu'on garde le contrôle du collège. »

Adrien Dentz

### DÉPÊCHES

■ **ACCIDENTS** : le nombre de tués sur la route en France en 2001 s'est établi à 7 616, contre 7 643 en 2000 et 8 029 en 1999. « La baisse de l'insécurité routière engagée depuis 1998 se poursuit mais à un rythme plus faible », a indiqué lundi 21 janvier le ministère des transports, qui souligne que, « sur trois ans, la baisse du nombre de décès atteint 10 % ». Il y a eu 119 689 accidents en 2001 (- 1,3 %) et 158 132 blessés (- 2,5 %).

■ **SANGATTE** : un homme d'une vingtaine d'années est mort électrocuté à Calais dans la nuit du vendredi 18 au samedi 19 janvier à l'entrée du tunnel sous la Manche, en tentant de passer en Angleterre sur le toit d'un train de marchandises. Le même train avait été pris d'assaut juste avant par une cinquantaine de sans-papiers du centre de Sangatte (Pas-de-Calais).

■ **RAVE** : un jeune homme a été retrouvé mort dimanche 20 janvier au matin à l'issue d'une rave party qui se déroulait depuis la veille à Fosses (Val-d'Oise). La victime, qui ne portait aucun papier d'identité et que les personnes présentes sur place ne semblaient pas connaître, a subi un malaise et n'a pu être ranimée.

■ **INCENDIES** : vingt-deux voitures ont été brûlées avec des cocktails Molotov dans la nuit du samedi 19 au dimanche 20 janvier dans plusieurs quartiers de Saint-Etienne et sur la ville voisine de La Ricamarie (Loire), probablement par un groupe organisé. Le gymnase d'un foyer de jeunes a été détruit la même nuit par un incendie, à Genilac (Loire).

■ **JUSTICE** : les familles des victimes de l'accident d'Airbus du mont Sainte-Odile (Bas-Rhin) se sont rassemblées dimanche 20 janvier sur les lieux du crash, dix ans jour pour jour après l'accident. Les familles des 87 disparus avaient manifesté la veille devant le palais de justice pour dénoncer les lenteurs de l'instruction.

■ **CORSE** : les six personnes proches du parti nationaliste Indipendanza, placées en garde à vue vendredi 18 janvier après la découverte d'une bombe devant la porte d'un magistrat d'Ajaccio, ont été relâchées sans poursuites samedi. Le président de la République a exprimé son « émotion et son indignation » après la tentative d'attentat et a envoyé un mot personnel au magistrat.

■ **ANTISÉMITISME** : près de 600 personnes ont manifesté dimanche 20 janvier à Sarcelles (Val-d'Oise) contre « la recrudescence des menées antisémites » en France. Les manifestants, à l'appel du conseil des communautés juives du Val-d'Oise, ont applaudi les accusations de « laxisme » et s'en sont pris au « silence troublant » des médias. – (AFP, Reuters)

**VO IMPÔTS**  
ne payez pas 1 euro de trop !

**VO IMPÔTS 2002**

Barème  
Notre barème exclusif en euros avec les règles de conversion.

PRIME POUR L'EMPLOI  
Bien remplir sa déclaration pour être certain de la percevoir.

RETRAITÉS  
Déclarer au plus juste ses pensions et autres revenus.

ASTUCES  
Ne pas payer un euro de trop avec les conseils de nos spécialistes.

Le numéro un des guides fiscaux

5€ chez votre marchand de journaux

à partir du 21 janvier 2002

**E.M.LYON Formation Dirigeants**

Un nouveau regard sur votre métier de dirigeant.

Programme Diriger Une Activité  
0 810 777 582\* ou www.em-lyon.com/dua

**EMLYON Executive Education Centre**

E.M.LYON, nouveau nom de la Groupe ESC Lyon.

# Polémiques sur la propreté des rues de Paris

Après avoir augmenté le budget du nettoyage, l'équipe de Bertrand Delanoë réorganise les services afin que les arrondissements en profitent de manière plus égalitaire. L'opposition estime que les mairies de gauche sont favorisées

**LES HABITANTS** des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> arrondissements de Paris le déplorent : la propreté de leurs quartiers s'est dégradée depuis l'élection de Bertrand Delanoë. « Ces arrondissements ne bénéficient plus du traitement de faveur dont ils profitaient au cours du mandat de Jean Tiberi, par ailleurs député de cette circonscription », reconnaît, preuves à l'appui, Yves Contassot (Verts), adjoint au maire de Paris, chargé de l'environnement, des espaces verts et du traitement des déchets.

En réalité, les Parisiens sont de plus en plus nombreux à se plaindre de la saleté des rues, qu'ils perçoivent comme une véritable dégradation de leur cadre de vie. Selon les spécialistes, le phénomène est en grande partie lié à la reprise de la consommation : le tonnage des déchets augmente actuellement de 5 % par an. Au cours des derniers mois, cette situation a été aggravée par l'obturation de 13 000 des 16 000 poubelles de la capitale, en raison du plan Vigipirate, à la suite des attentats du 11 septembre. Elles ont été progressivement remplacées par des sacs en plastique transparent vert.

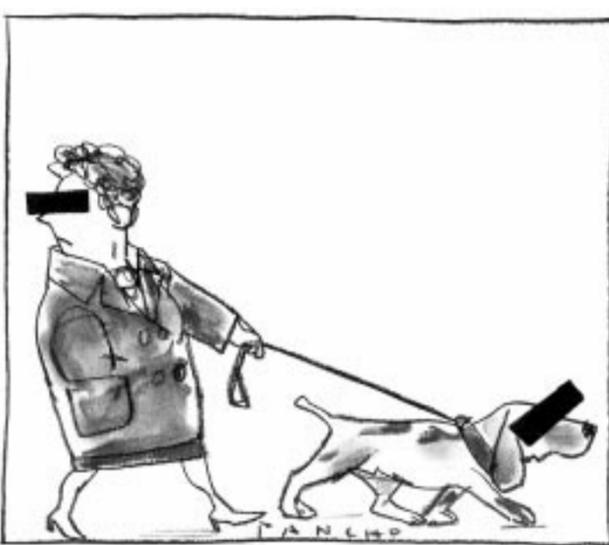
La droite municipale concentre ses attaques sur la dégradation de la propreté de la ville, au même titre que contre la montée de l'insécurité. De son côté, Bertrand Delanoë, le nouveau maire (PS) de Paris, n'a quasiment pas effectué d'intervention publique, depuis neuf mois, sans classer le retour à la propreté des rues de Paris comme l'une de ses priorités : « Aujourd'hui, Paris est une ville sale. Il est temps de remettre de l'efficacité là-dedans, car je suis un homme d'ordre », déclarait-il déjà en mai 2001. M. Contassot, qui se donne un an pour régler le problème des déjections canines, s'est vu féliciter pour cet engagement par M. Delanoë :

« S'il n'y arrive qu'en dix-huit mois, je ne lui en ferai pas le reproche. »

Lors de son installation, la nouvelle équipe a découvert un rapport confidentiel de la direction de la protection de l'environnement, qui confirme qu'« il y a une dégradation constante et régulière de la propreté dans Paris depuis 1995, sauf dans les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> arrondissements ». Cette étude mesure l'état de la voirie à partir de 21 critères : graffitis, affichage sauvage, déjections canines, état des chantiers, des trottoirs, etc. Elle est cependant jugée incomplète par la nouvelle municipalité, qui lance un audit dont les conclusions seront connues d'ici l'été.

## CAMPAGNES DE SENSIBILISATION

Car MM. Contassot et Delanoë s'accordent sur la nécessité de tout réorganiser rapidement. Pour 2002, le budget de la propreté s'élève à 412 millions d'euros, soit une hausse de 5 % par rapport à l'année précédente. Ainsi, 500 embauches sont prévues. « Nous allons commencer par rééquilibrer la répartition des effectifs à travers la capitale », explique M. Contassot. 6 000 employés sont concernés, répartis dans 3 circonscriptions et 120 ateliers. Ils doivent nettoyer 2 400 kilomètres de trottoirs chaque jour. « La propreté des rues était utilisée comme un moyen politique. Nous allons donc porter nos



efforts vers l'Est, qui était délaissé », prévoit M. Contassot. La mairie compte également mettre de l'ordre dans la multitude de marchés passés avec des sociétés privées pour assurer la maintenance permanente de certains lieux, comme les Champs-Élysées, les quartiers de Notre-Dame et de Beaubourg.

Le système de classement des rues en huit catégories va être revu. « Au départ, ce classement avait été établi en fonction de critères objec-

tifs : les activités commerciales, les surfaces à nettoyer... Mais nous avons découvert un autre document, archi-secret, qui indiquait le niveau de propreté souhaité. Et qui privilégiait souvent la seule présence de telle ou telle personnalité », raconte M. Contassot, en déployant des cartes qui illustrent clairement la mise à l'écart des quartiers populaires de la capitale pour ce traitement « spécial ».

Les vingt maires d'arrondissement vont être conviés, le 6 février, à procéder à une requalification de leurs rues. Les Parisiens sont invités, de leur côté, à signaler les lieux régulièrement souillés, qui bénéficieront d'un suivi régulier : 5 millions d'euros ont été débouqués par le Conseil de Paris, fin 2001, pour mettre en place une force d'intervention mobile. Le matériel dépassé devrait être remplacé.

En attendant l'effet de ces mesures, la Ville a lancé plusieurs cam-

pagne auprès des Parisiens. D'abord, une sensibilisation sur le problème du ramassage des déjections canines en octobre 2001. Une centaine de distributeurs de sacs gratuits ont été mis en place, des éducateurs canins se sont adressés à quelques-uns des 200 000 propriétaires d'animaux : cette pollution provoque 650 accidents chaque année et coûte près de 11 millions d'euros à la collectivité.

## LES AMENDES PLEUVENT

Deuxième étape avec l'annonce brutale, le 21 décembre 2001, de l'application du principe pollueur-payeur (*Le Monde* du 24 décembre 2001). Les agents de la Ville de Paris – dont le nombre va être porté de 75 à 1 400 – sont maintenant invités, avec les policiers, à faire respecter la réglementation : interdiction de cracher un chewing-gum, d'uriner, de jeter un papier et même un mégot sur la voie publique, de laisser une crotte de chien sur un trottoir. Depuis, les amendes – de 180 euros à 450 euros – pleuvent.

Le dispositif se veut avant tout dissuasif. La Ville envisage de supprimer rapidement la tolérance du caniveau pour les chiens. Paris veut retrouver un niveau de propreté équivalent à celui des grandes métropoles mondiales, exemplaires dans ce domaine. Et les élus de toute la France viennent maintenant demander à M. Contassot des explications sur le règlement sanitaire départemental, qui pourrait permettre de redonner aux Parisiens une attitude plus civique dans les prochaines années. Des contacts ont également été pris avec le ministère de l'éducation nationale pour sensibiliser les petits Parisiens au respect de la propreté de leur ville.

Christophe de Chenay

## 3 000 tonnes de déchets par jour

- 1 500 km de rues doivent être lavés et aspirés au moins une fois par semaine et 2 400 km de trottoirs sont balayés chaque jour.
- 16 tonnes de déjections sont produites, chaque jour, par les 200 000 chiens de la capitale.
- 18 000 corbeilles à papiers sont vidées.

- 3 000 tonnes de déchets sont collectées quotidiennement.
- 2 tonnes par an : tel est le poids de déchets ménagers (objets encombrants et ordures) produit par une famille parisienne.
- 242 bennes sont affectées à la collecte des ordures.
- 6 000 personnes travaillent dans les services de la Propreté de Paris.

## TROIS QUESTIONS À... FRANÇOISE DE PANAFIEU

**1 En tant que maire (RPR) du 17<sup>e</sup> arrondissement et député de Paris, quel constat dressez-vous de la propreté dans votre quartier ?**

Je dresse un constat alarmant du nord au sud de l'arrondissement. D'ailleurs, je reçois deux pétitions par semaine d'habitants qui se plaignent des déjections canines, des papiers non ramassés, des matelas qui traînent sur les chaussées et qui empêchent les piétons de circuler, les forçant à marcher au milieu de la rue. Il y a, c'est vrai, un incivisme croissant de la population. Mais aucun moyen n'est mis en place pour rectifier le tir. Force est de constater que la situation a empiré depuis que les socialistes dirigent Paris. Ce n'est pas la faute des éboueurs. Ils font leur travail. Mais le taux d'absentéisme des agents est de 15 % à 20 %. Toute une partie de notre équipe a été détachée

pour procéder à des enquêtes sur la mise en place du tri sélectif. Sans parler de la mise en place des 35 heures ! Rien que pour pallier les effets de la réduction du temps de travail, la Ville de Paris devrait engager 500 éboueurs. Or, elle recrute, cette année, 220 agents. Et il faudra plus de six mois avant qu'ils soient opérationnels. On ne peut pas augmenter les impôts. Les Français sont déjà assez ponctionnés. Alors, il faut que la mairie trouve de l'argent ailleurs pour investir dans ce domaine.

**2 Sous-entendez-vous que la ville de Paris entretiendrait mieux les arrondissements de gauche que les quartiers gérés par l'opposition ?**

Je constate que mon arrondissement est plus mal entretenu que le 18<sup>e</sup>, géré par Annick Lepetit, maire socialiste, et qu'il y a plus d'agents

dans cet arrondissement que dans le mien depuis neuf mois. Alors que les services de la mairie estiment que le 17<sup>e</sup> requiert davantage de moyens, étant donné l'importance des dépôts d'objets sur la chaussée. Le maire de Paris devrait avoir à cœur de traiter à égalité les arrondissements de Paris et non des étiquettes politiques.

**3 La compétence en matière de propreté devrait-elle être transmise aux maires d'arrondissement ?**

Il faudrait que les maires d'arrondissement aient leur mot à dire. Pour l'instant, ils n'ont aucune capacité à décider quoi que ce soit en la matière. Ce que les habitants ne comprennent pas.

Propos recueillis par Béatrice Jérôme

## Les balayeurs de la capitale se plaignent de la négligence des passants et des automobilistes

« LES GENS ont pris l'habitude de tout jeter derrière eux. Certains attendent même qu'on vienne de passer pour le faire. Parfois, ils nous agressent quand nous ne ramassons

### REPORTAGE

**Dans les quartiers vivant la nuit, tout est ramassé et nettoyé avant midi**

pas assez vite », se plaint Mamadou N'Diaye, à côté de son « rouleau », cette brouette qui transporte son matériel et le grand sac en plastique. Cela fait vingt-six ans que M. N'Diaye, 49 ans, fait le métier de balayeur municipal dans le 9<sup>e</sup> arrondissement de la capitale. Il est 6 heures du matin, rue du Faubourg-Montmartre, à l'angle du boulevard Poissonnière, où les noctambules passent, en titubant, de l'obscurité des boîtes de nuit aux néons des cafés.

Sandwiches entamés, cornets de frites, papiers gras, canettes métal-

liques, paquets de cigarettes, tickets de PMU déchirés, journaux jonchent les trottoirs. La tournée de la trentaine de balayeurs de l'atelier de la rue Lamartine vient de commencer. A midi, tous les trottoirs et tous les caniveaux de ce quartier auront été nettoyés pour la première fois de la journée. Les poubelles auront été ramassées par les équipes des bennes à ordures : non seulement les conteneurs mis à la disposition des particuliers et des commerçants, mais aussi les sacs en plastique, les débris et cartons en tout genre laissés en vrac devant les boutiques.

Dans la journée, une benne passera également enlever le réfrigérateur qu'un habitant du quartier a signalé avoir déposé devant chez lui. A l'occasion, les vieux canapés, matelas et autres gravats abandonnés au bord du trottoir sans préavis, disparaîtront aussi. Deux fois par semaine – tous les jours dans les rues de commerces alimentaires –, des engins lavent la chaussée à grande eau. C'est là que les crottes de chien, étalées par les roues des véhicules, dégradent le plus l'aspect de la voirie.

Rue Fontaine, à côté de la place

Blanche, un des endroits les plus animés de la nuit parisienne : N'Koma Moumadi, 52 ans, a beaucoup moins de travail qu'il y a quelques mois dans ce secteur qu'il parcourt depuis vingt-deux ans et où certains établissements ouvrent vingt-quatre heures sur vingt-quatre. « C'est sûr, aujourd'hui, les gens commencent à mieux se comporter, explique-t-il. On voit des dames avec des petits sacs pour ramasser les crottes de leurs chiens. Les commerçants veillent à ce que ce soit propre devant chez eux. »

« Pourtant, il y a de plus en plus d'incivisme », tempère Michel Chardon, un des responsables de la propreté à la Ville de Paris. « Les automobilistes vident leurs cendriers par la portière, le passant laisse tomber ses vieux papiers, le banlieusard vient même parfois déverser ses gravats dans une petite rue près du périphérique qu'il sait nettoyée régulièrement. Face à cela, ce qu'on fait ne se voit pas : 90 % des rues sont nettoyés tous les jours ; les autres, un jour sur deux. Mais une rue sale pendant une demi-journée, c'est tout de suite un scandale ! »

C. de C.

Fiat vous souhaite une bonne année 2002

# LES CYBERATHLÈTES

**En décembre, un Lorrain a failli devenir le premier champion du monde de Starcraft, jeu vidéo en réseau. En organisant ces premiers championnats, la Corée du Sud se pose en capitale mondiale des cyberjeux. En attendant les cyberolympiades**

**S**UR l'esplanade du Coex, l'immense centre d'affaires et d'expositions au cœur de Séoul, les drapeaux des trente-sept pays invités aux World Cyber Games (WCG), premier championnat du monde de jeux électroniques en réseau, claquent dans le vent glacé de décembre. Pour accueillir les quatre cent trente joueurs sélectionnés, leurs entraîneurs et leur entourage, les autorités sud-coréennes ont transformé le hall en une salle de compétition unique au monde. Dans un coin, cinq cents ordinateurs sont alignés par rangées de dix et répartis en six zones, une pour chaque jeu en compétition : Starcraft et Age of Empire, jeux de stratégie et de vitesse ; Counter-Strike, Quake 3 et Unreal Tournament, jeux de tir et de combat ; et Fifa, une simulation de football. Toutes les machines sont interconnectées par un réseau local très sophistiqué et dotées d'un accès Internet à haut débit. Le système est surveillé par une armée de techniciens et d'arbitres, car les enjeux sont importants : en plus des médailles, les vainqueurs remporteront des prix allant jusqu'à 20 000 dollars.

Les joueurs sont à leur poste plusieurs heures avant le début des épreuves. Ils testent le matériel, chahotent, découvrent leurs futurs adversaires : en fait, beaucoup se connaissent déjà, car ils se sont affrontés sur Internet. Dans les travées, une trentaine de langues se mêlent, en un brouhaha assourdissant. L'autre partie du hall est occupée par deux plateaux de télévision : c'est là que se dérouleront les matches opposant les joueurs les plus célèbres. La chaîne nationale MBC diffusera en direct la cérémonie d'ouverture, présidée par un ministre et cinq ambassadeurs, puis tournera des reportages pour différentes émissions. Sa filiale GameBC, chaîne câblée spécialisée dans les jeux électroniques, retransmettra l'intégralité des épreuves.

L'espace central est réservé aux spectateurs, qui suivent la compétition sur deux écrans géants. Les jeunes Coréens sont venus nombreux dès le premier jour, dans l'espoir d'approcher leur idole : Yo Hwanlim, dit Slayer-Boxer, ou Boxer, 21 ans, champion de Starcraft, le jeu le plus populaire en Corée. A l'heure prévue, il arrive dans sa limousine avec chauffeur et entre dans la salle au petit trot, sanglé dans une combinaison argentée et vert fluo. Il est entouré par un commando de gardes du corps et d'officiers en costume noir, l'air soucieux et affairé. Derrière lui, les photographes se battent avec une bande de groupies prêtes à tout pour forcer le passage. Boxer vient personnellement remettre de l'ordre, les groupies se calment aussitôt : « *Je les connais bien, certaines me suivent partout, elles se relaient nuit et jour, et, depuis peu, elles ont des voitures rapides, je ne peux plus les semer en route...* »

Boxer est un joueur professionnel, un *pro gamer*, riche et célèbre comme une rock star. En Corée, Starcraft est devenu un sport à part entière, avec ses championnats, ses équipes officielles, ses clubs de supporters, ses vingt-sept mille salles ouvertes jour et nuit et ses émissions de télévision en prime time. Pour devenir champion du monde, Boxer vit reclus depuis des mois et s'entraîne dix heures par jour, alternant les parties et les séances de musculation. Aujourd'hui, il sait qu'il a peu d'adversaires à sa mesure : peut-être Gorush, un autre Coréen, et aussi Elky, le champion français.

Avec ses cheveux longs teints en orange vif et ses lunettes de soleil panoramiques, Elky fait tout ce qu'il peut pour attirer les caméras, car il rêve de devenir *pro gamer*. Il a décidé de s'installer en Corée, comme l'ont déjà fait avec succès plusieurs joueurs occidentaux (*Le Monde* du 6 août). A 20 ans, il quitte la France sans regret, car chez lui, en Lorraine, la vie n'est pas facile : son père est mort, sa mère gagne sa vie en gardant des enfants à domicile... Ici, il est déjà presque une star. Il a pris contact avec plusieurs équipes et espère faire monter les enchères. En attendant, il a loué un appartement dans le centre-ville, qu'il va partager avec son nouveau copain, Smuft, un Canadien âgé de 16 ans, qui a lui aussi décidé de tenter sa chance dans le circuit professionnel coréen...

Dès le premier jour, Elky doit affronter un Coréen très bien classé. Les adversaires montent sur scène au milieu d'un orage de lasers et de musique. Les présentateurs de télévision commentent l'événement d'une voix stridente. Elky finit par l'emporter, après trois quarts d'heure de combat. Il est épuisé, couvert de sueur, mais il exulte : « *Les sponsors vont voir ça à la télé, ma cote va monter, je vais me plaire ici.* »



TINA MEREDON

## S'AFFRONTENT À SÉOUL

Les championnats du monde n'ont pas lieu à Séoul par hasard. Cette opération d'envergure planétaire est une affaire avant tout coréenne, presque une affaire d'Etat. La société organisatrice, ICM, est une émanation de Samsung Electronics, l'une des plus grandes entreprises du pays, qui agit en collaboration avec le gouvernement. L'objectif est de transformer l'extraordinaire engouement du peuple coréen en instrument de puissance sur la scène internationale. L'industrie coréenne a raté la révolution des consoles, mais elle sait qu'elle a une deuxième chance avec les futurs terminaux sans fil de jeux en réseau, qui semblent encore plus prometteurs.

**A**U-DELÀ des enjeux commerciaux, la Corée, qui prend tous les frais à sa charge, a engagé son prestige national dans cette aventure. M. Jae Won-kim, chef de la direction des jeux vidéo et de la musique au ministère de la culture, en parle avec émotion : « *Ces jeux viennent d'Amérique, mais ils sont devenus un nouveau langage universel pour la jeunesse, comme la musique. Si la Corée parvient à lancer un mouvement mondial autour des jeux en réseau, notre cyberculture, unique au monde, sera reconnue par l'humanité tout entière, nous apparîtrons comme la première véritable cybernation.* » A terme, le rêve des Coréens est d'intégrer les WCG au sein du mouvement olympique : déjà, leurs slo-

gans, leurs logos et leurs cérémonies évoquent directement les JO. Samsung a approché à deux reprises le Comité international olympique (CIO) de Genève, en vain. En attendant, ICM met en place un réseau mondial d'entreprises et d'associations chargées d'implanter les WCG dans leurs pays respectifs. M. Jae Won-kim imagine déjà un « *comité cyberolympique international* » qui serait installé à Séoul...

Montréal, le M19 russe et les All Stars finlandais. Dès les éliminatoires, les mTw impressionnent par leur discipline et leur efficacité. En Allemagne, il n'y a pas de *pro gamers*, mais le secteur est très organisé : les principaux clans ont obtenu le statut de clubs sportifs à part entière et sont déjà reconnus par certaines universités. Malgré sa passion pour ce jeu de guerre, Ash, le leader de mTw, se présente comme un étu-

diant calme et pacifique. Pour lui, Counter-Strike est un sport comme un autre, sans lien avec la réalité. Il est fier de son équipe, mais n'a aucun sentiment patriotique : « *L'esprit Counter-Strike, ce n'est pas la guerre, c'est le contraire.* » L'autre jeu vedette des Occidentaux est Quake 3, duel à mort entre deux adversaires surarmés qui se pourchassent dans un

dédale de galeries et de passerelles. Depuis quelques mois, un joueur domine tous les tournois : Zero4, un Californien de 17 ans. Grand et athlétique, le regard pénétrant, la voix calme, il soigne son allure de champion : « *J'ai le jeu dans le sang. Mon père est courtier en Bourse, c'est un joueur par excellence, il me comprend, me soutient à fond. Pour venir ici, je sèche les cours, mais je vais dans une école privée assez chère, ils sont accommodants.* » Zero4 sait qu'il est le meilleur, mais, sur le Net, il a souvent apprécié le talent d'un autre joueur célèbre, Lexer : « *En arrivant ici, j'ai découvert que Lexer était russe. C'est cool, je ne connaissais pas de Russes, ils sont marrants, ils savent faire la fête.* » C'est à la nuit tombée, après la compétition, que les joueurs des différentes équipes apprennent à se connaître. Ils sont tous logés au Samsung Human Center, un luxueux institut de formation. Dès leur arrivée, ils se ruent vers les salles informatiques où cent cinquante PC ont été installés : pas question d'aller dormir, il faut reprendre l'entraînement, tous ensemble, jusqu'à épuisement. Ceux qui n'ont pas de place attendent patiemment leur tour, vautrés dans les couloirs. A partir de 23 heures, l'activité devient frénétique : les garçons s'agitent en tous sens, s'interpellent, dansent dans les travées. Entre les parties, les Russes, qui sont à la fois joueurs et reporters, s'occupent de la mise à jour de leurs webmagazines. De leur côté, les Français se connectent sur des canaux de dialogue en direct pour raconter leurs exploits à leurs fans restés au pays. Dans cette pagaille, l'équipe coréenne de Counter-Strike, composée de jeunes gens timides et silencieux, tente de se concentrer. Leur chef, une belle femme énergique, dirige l'entraînement de ses troupes d'une voix rauque, en frappant du poing sur les tables. A 2 heures du matin, ses joueurs, les yeux rougis de fatigue, bâillent sans interruption, mais elle reste inflexible : ils joueront jusqu'à 3 heures et se lèveront à 6 h 30...

**D**ÈS le quatrième jour, la compétition prend un rythme infernal et chaotique. Malgré la fatigue, les joueurs occidentaux restent de bonne humeur. Les Chinois, en revanche, sont en butte à des problèmes compliqués. La Corée a accepté trois équipes : Chine populaire, Hongkong, et Taïwan, baptisé « *Chinese Taipei* » pour des raisons diplomatiques. Or elles ont toutes la même spécialité, Age of Empire, grand jeu de stratégie historique. Très vite, l'équipe taïwanaise affirme sa supériorité, et, grisée, a du mal à respecter les consignes de discrétion des organisateurs. Des drapeaux taïwanais apparaissent, le slogan « *Taiwan, number one!* » fuse. Plus tard, les responsables devront présenter leurs excuses, mais le mal est fait...

Ces conflits obscurs passent inaperçus des jeunes Occidentaux, pour lesquels seuls comptent les classements. Pour assister aux finales, le public a envahi les moindres recoins. Une dizaine d'équipes de télévision non accréditées assiègent les joueurs. Sur leur estrade, les présentateurs de MBC parlent sans interruption, à une vitesse inhumaine. La finale de Counter-Strike oppose l'équipe de Hambourg à celle de Montréal. Les Québécois finissent par l'emporter dans un accès de délire collectif qui laisse les Allemands abasourdis. Sur l'autre scène, Zero4 et Lexer se disputent la médaille d'or de Quake 3. L'Américain gagne très vite. « *Certains joueurs ont la vitesse, d'autres la tactique. Moi, j'ai les deux* », commente-t-il sobrement.

Il fait nuit lorsqu'on annonce l'ultime match des WCG : Boxer va disputer la finale de Starcraft contre Elky. Le Coréen semble absent, il fait le vide en lui. Le Français, en revanche, a le trac : « *Cette scène immense, plus la télé, plus le public qui est contre moi, ça fait beaucoup...* » En fait, Elky fera un excellent match, mais en ce moment Boxer est invincible, il gagne sans effort apparent.

Après la remise des médailles et des chèques, il est temps d'aller faire la fête. Une techno party est prévue en plein air malgré le froid, autour d'un feu de joie. Avant de se quitter, les *gamers* montrent leur talent dans un autre domaine, la danse : farandoles, break-dance, sauts périlleux de plus en plus près du feu... Un responsable d'ICM les regarde en souriant : « *Bientôt, ces garçons seront des adultes, ils détiendront le pouvoir dans tous les domaines. Or je suis persuadé qu'ils resteront fidèles à leur amour pour le jeu en réseau. Ils sauront se faire entendre et les officiels de l'olympisme seront obligés de les écouter.* »

# Des Congolais ordinaires et la « guerre des autres »

La revue « Politique africaine » a rassemblé études, témoignages, récits et dessins d'un pays dépecé depuis des années par des voisins prédateurs

OÙ, AILLEURS qu'au cœur de l'Afrique, une guerre impliquant une dizaine d'États aurait-elle pu faire, en trente mois, 2,5 millions de morts – soit, chaque jour, l'équivalent de l'hécatombe du *World Trade Center* – sans que le monde soit troublé dans sa marche ordinaire ? Il en est d'autant plus méritoire que la revue *Politique africaine* consacre sa dernière livraison trimestrielle (n° 84) à la République démocratique du Congo, sous le titre « RDC, la guerre vue d'en bas », pour parler des (sur)vivants « en restituant la parole des citoyens ordinaires et en prêtant attention aux tactiques que chacun déploie au quotidien pour vivre dans la guerre », comme l'écrivent dans l'introduction Richard Banegas et Bogumil Jewsiewicki.

« Les Congolais que j'ai interrogés semblent ne rien comprendre aux hostilités qui ravagent leur pays depuis quelques années », rapporte



un autre chercheur, Alphonse Maindo Monga Ngonga, dans un texte intitulé « Survivre à la guerre des autres ». Où il est précisé que

« les autres, ce sont à la fois l'Occident, les pays de la sous-région, les élites congolaises ». L'homme de la rue à Kinshasa n'est pas le seul à ne pas comprendre ce qui arrive au Congo, impunément, depuis qu'il est pillé et dévasté par ses voisins. « La dénonciation peu enthousiaste des crimes commis au Congo et le refus d'imposer des sanctions au Rwanda et à l'Ouganda pour des comportements ailleurs sévèrement sanctionnés, comme dans les Balkans ou au Timor, prouvent à suffisance l'hypocrisie du discours occidental sur les droits humains, lesquels sont subordonnés aux intérêts économiques et stratégiques », lit-on plus loin.

## « LE POUVOIR AU PLUS FORT »

Mais la richesse des huit contributions rassemblées ne réside pas en leur force de dénonciation. Laisant chacun libre de son indignation, elles se contentent de recons-

tituer des pans de réalité à travers des études mais, aussi, à travers le récit des années de violence dans la province orientale du Maniema, là où « la démocratisation rime avec le pouvoir échu au plus fort », une série de dessins d'enfants ou le témoignage d'un fugitif, chassé de son foyer et ballotté au gré de ce que l'on appelle pudiquement un « conflit déstructuré », en fait un jeu de massacres à grande échelle. Vu d'en bas, de Mobutu à Kabila fils, en passant par Kabila père, « c'est seulement le chauffeur qui a changé, mais le véhicule est le même ».

Pris dans le maelström événementiel, on a du mal à simplement identifier les acteurs, par exemple les « mai-mai », « une nébuleuse de milices et de bandes armées opérant au Kivu [une province frontalière du Rwanda], dont la raison sociale combine dans des proportions variées la résistance à l'occu-

pant rwandais, une logique d'épuration ethnique et le pur banditisme ».

Comme souvent au Congo, le tragique et le comique se côtoient de près. L'une des nouvelles figures de réussite sociale est le « serviteur de Dieu », notamment de l'une des « Églises de réveil », qui va d'autant mieux – au point de rouler en costume trois-pièces à bord d'une berline allemande dans la voie du salut – que tout autour de lui va mal, que ses ouailles vivent la déréliction...

Enfin, à Kinshasa, les filles qui s'accrochent, souvent sans connaître le nom de leur partenaire, au treillis d'un « grand frère soldat » sont surnommées *tiya mutu bakata*, littéralement : « Baisse ta tête pour qu'on te la coupe ». C'est un bon résumé de l'art de « faire avec » des petites gens pris dans un grand cataclysme.

Stephen Smith

## SUR LE NET

Les documents cités dans cette chronique sont accessibles directement à l'adresse [www.lemonde.fr/surle.net](http://www.lemonde.fr/surle.net)

■ Le Pentagone diffuse sur son site des photographies du camp de prisonniers américain de Guantanamo. [www.defenselink.mil/photos/](http://www.defenselink.mil/photos/)

■ La BBC a réalisé une infographie montrant les conditions de détention des prisonniers d'Al-Qaïda à Guantanamo.

<http://news.bbc.co.uk/1/1/english/world/>

■ Le service de relations publiques de la base de Guantanamo fait paraître en ligne *The History of Guantanamo Bay*, qui retrace l'évolution de cette baie de l'île de Cuba, de sa découverte par Christophe Colomb en 1494 jusqu'à 1964, deux ans après la crise des missiles.

[www.nsgtm.navy.mil](http://www.nsgtm.navy.mil)

■ Le député américain Henry Waxman a mis en ligne, sur le site de la Chambre des représentants, un rapport expliquant comment le plan énergétique de la Maison Blanche a bénéficié à Enron.

[www.house.gov/reform/min/](http://www.house.gov/reform/min/)

■ Le *New York Daily News* publie le témoignage de John LeBoutillier, qui a étudié à la Harvard Business School avec l'un des dirigeants d'Enron. Il en ressort que l'attitude qui a conduit l'entreprise à la faillite était sensible dès les années 1970.

[www.nydailynews.com/](http://www.nydailynews.com/)

■ Sur le site d'enchères en ligne eBay, un manuel de gestion des risques d'Enron – mis à prix à 20 \$ – atteignait le 21 janvier 167,50 \$ (environ 190 €).

[vincent.truffy@lemonde.fr](mailto:vincent.truffy@lemonde.fr)

## AU COURRIER DES LECTEURS

### POURQUOI L'ARRÊT PERRUCHE ?

Père d'un enfant autiste de 18 ans et président d'une association d'enfants handicapés, je trouve étrange ce déchaînement de réactions outragées d'hommes et de femmes politiques, et de certains parents de handicapés. Posons-nous la question : pourquoi en est-on arrivé là ? Si des parents ont été obligés d'avoir recours à la justice, ce n'est pas par esprit mercantile ni pour remettre en question le droit à la vie, mais parce que l'État français et nos institutions méprisent les handicapés depuis trop longtemps. (...)

– Mépris total des organismes sociaux multipliant les obstacles administratifs et les refus en s'accrochant à des textes inadaptés ou obscurs et abusant de leur pouvoir.

– Inadaptation des installations réservées aux handicapés, pas ou peu de place dans le monde du travail malgré la loi, et pas d'avenir pour nos enfants, à part des mouvoirs lorsque nous décéderons. (...)

– Obligation pour les parents de créer des structures éducatives pour leurs enfants et de se transformer en spécialistes du droit social, du droit du travail, en spécialistes en architecture et en santé, pour voir trop souvent refouler leur projet par les organismes sociaux et des fonctionnaires sans égard.

– Obligation pour les parents de se plier à de multiples contrôles. On ne

sait jamais des fois que le handicap disparaîtrait. (...)

Cela étant posé, le débat peut commencer.

Alain Nuguet

Roquevaire (Bouches-du-Rhône)

### RÉFLEXION SUR UN PRÉJUDICE

L'arrêt Perruche a manifestement été surmédiatisé dans un sens quasi unilatéral. Professeurs de droit, médecins, l'avocat général chargé du dossier, se sont livrés à des appréciations critiques qui méconnaissent volontairement la véritable portée de cet arrêt. Ces éminentes personnalités disent implicitement que cette décision a été prise de manière inconsidérée par l'assemblée plénière de la Cour de cassation. Rappelons qu'il s'agit de la plus haute juridiction française et que cette décision est intervenue après un débat contradictoire approfondi à la demande des parents d'un enfant handicapé qui considérait que ce handicap résultait d'une faute médicale caractérisée. Le débat sur l'eugénisme n'a pas sa place dans cette affaire, et on peut se demander si certaines personnes, à travers ce dossier, n'entendent pas remettre en cause le droit pour la femme de demander l'IVG. Il a fallu l'article de Michelle Gobert, professeur émérite de l'université Paris-II (*Le Monde* du 10 janvier) pour rappeler ce qui est occulté par les contempteurs de cet arrêt. Un contrat passé entre les parents Perruche et un médecin n'a pas été respecté puisque les premiers n'ont pas reçu l'information qu'ils étaient en droit de rece-

plus avancé dans la course à l'intégration européenne. (...) L'UE se serait retrouvée avec un nouveau membre partiellement occupé par l'armée d'un pays lui-même candidat à l'intégration. Au-delà du casse-tête, il devenait surtout évident que la Turquie pouvait dire adieu à ses propres ambitions européennes si elle persistait dans son blocage. « Si le processus d'intégration de Chypre au sein de l'UE devait faillir, redoute le *Financial Times* de Londres, c'est tout le processus de l'élargissement qui pourrait dérailler, tandis qu'exploseraient des relations souvent tendues entre l'UE et la Turquie. » « De l'autre côté de l'Atlantique, ajoute le *Daily Telegraph* (conservateur), les États-Unis craignent que la Turquie, devenue un partenaire stratégiquement important dans la guerre contre le terrorisme, ne soit davantage repoussée à la périphérie de l'Europe. »

Le *Turkish Daily*, quotidien anglophone d'Ankara, croit savoir que Washington, où M. Ecevit vient d'être reçu, considère comme « réaliste » la formule turque d'une confédération de deux États, à condition qu'ils aient « une représentation extérieure commune ». La Grèce prône, sur la base des résolutions de l'ONU, un État fédéral bi-communautaire et bi-zonal. Pour le quotidien grec *Kathimerini* (centre droit), « la partie chypriote grecque doit faire preuve d'un maximum de souplesse, afin que

l'UE ne puisse lui reprocher d'être responsable d'un échec ». Mais « les principes de base » dont elle ne devra pas dévier comprennent notamment « la rétrocession du plus grand territoire possible et l'assurance qu'Ankara n'interviendra plus à Chypre ». Le même quotidien soupçonne le premier ministre grec socialiste, Costas Simitis, « de tenter de différer tout accord jusqu'en 2004, date à partir de laquelle cette question pourra être soumise à la Cour internationale de La Haye ». « Toute approche qui ne procurerait pas aux deux commu-

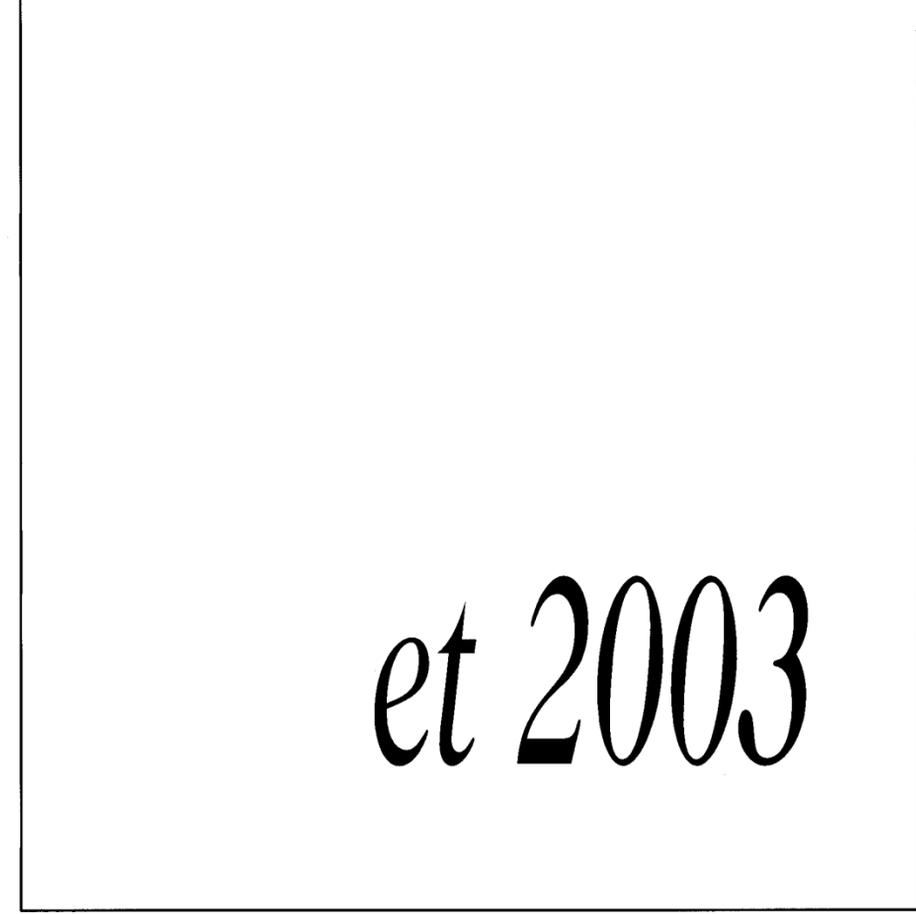
nautés suffisamment de liberté d'action pour préserver leur identité respective serait vouée à l'échec », pronostique la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*.

Plus terre à terre, le quotidien chypriote turc d'opposition *Afrika* (ex-*Avrupa*) invite MM. Cléridès (82 ans) et Denktash (77 ans) à « se dépêcher » de trouver enfin un terrain d'entente, en raison de leur âge, de leur état de santé et du « marathon » qu'ils s'infligent avec trois rencontres par semaine.

[lemonde.fr](http://lemonde.fr) pour *Le Monde*

# Le conflit chypriote vu par la presse européenne

Après 40 ans de « dialogue de sourds », un espoir de compromis entre Grecs et Turcs



Le Monde  
ÉDITORIAL

## Malaise dans la santé

ÉLISABETH GUIGOU, ministre de l'emploi et de la solidarité, affronte une semaine difficile avec, coup sur coup, le 21 janvier la journée d'action des personnels de l'hôpital sur le passage aux 35 heures, le 22 janvier les manifestations des infirmières, et, le 23 janvier, la « journée sans toubibs », point culminant du conflit, déjà vieux de deux mois, des médecins généralistes, qui réclament la revalorisation du tarif de leurs actes.

Si le malaise touche profondément l'ensemble des professions médicales, on ne peut pas parler d'une crise du système de santé. Les Français sont mieux soignés. L'organisation mixte actuelle, libérale et étatique, donne satisfaction, et personne n'imagine d'en changer les fondements, ni pour passer à une étatisation complète à la britannique, ni pour copier le modèle américain privé. Mais ce système a deux graves défauts.

La mauvaise gestion, d'abord. Toutes les tentatives faites, par la Sécurité sociale, par le gouvernement, par le Parlement, pour limiter le budget de la santé ont échoué. L'an passé, les dépenses ont encore crû de 5,6 %, très au-delà de l'objectif de 3,5 % voté par le Parlement. Et le paradoxe est que ces dépenses records n'empêchent nullement le malaise des professionnels de grossir et de se généraliser. Que les dépenses augmentent plus vite que la richesse nationale est normal : plus un pays est riche et vieux, mieux ses habitants veulent être soignés. Mais le système pêche par une mauvaise définition des responsabi-

tés. La gestion n'est plus paritaire puisque le Medef a quitté la congestion de la Caisse nationale d'assurance-maladie. Mais elle n'est pas gouvernementale non plus, puisque, selon M<sup>me</sup> Guigou, ce n'est pas à elle de négocier avec les généralistes mais à la CNAM. La déresponsabilisation va jusqu'aux médecins, qui multiplient les actes parfois inutiles pour compenser les tarifs jugés insuffisants, et aux malades qui consultent pour rien.

Le second défaut est le creusement de fortes et nouvelles inégalités parmi les personnels. C'était le cas pour les infirmières, dont le dévouement est très mal rémunéré. C'est le cas aussi des généralistes, dont le conflit a certes des motifs communs – un statut social dégradé, l'insécurité, les contrecoups d'une démographie professionnelle mal maîtrisée – mais cache aussi des différences qui s'accroissent. Une partie des médecins généralistes, notamment en ville, trouvent les moyens de se soustraire aux contraintes, tandis que d'autres l'assument dans des conditions souvent difficiles.

Le passage aux 35 heures agit comme un catalyseur. Le gouvernement a promis la création de 45 000 emplois à l'hôpital. Cet effort est à la fois financièrement très lourd pour la nation et jugé très insuffisant par l'ensemble du monde hospitalier. La machine de la santé est trop grosse pour des solutions nationales centralisées. S'il faut redéfinir les responsabilités dans un nouveau paritarisme, la thérapie ne viendra que d'une décentralisation la plus complète possible.

TERGIVERSATIONS et polémiques après le naufrage de l'*East Sea* et des réfugiés kurdes qu'il abritait, bagarres feutrées avec les autorités britanniques sur le sort des quelque 1 500 pensionnaires du centre de Sangatte, coups de gueule des associations caritatives sur l'hébergement d'urgence, dénonciations récurrentes des conditions d'accueil des étrangers dans les zones d'attente de Roissy... l'année 2001 a connu une actualité mouvementée sur la question des demandeurs d'asile.

Ces événements apparaissent comme autant de signes de la faillite de la politique d'asile en France. Les autorités semblent impuissantes à faire face à une demande migratoire croissante. Depuis son installation en juin 1997, le gouvernement hésite entre une politique plus répressive et une amélioration des conditions d'accueil des demandeurs d'asile. La note que vient de sortir le Quai d'Orsay n'en est que la dernière illustration.

La tonalité sévère du rapport, comme les conditions de sa « sortie », ont surpris. Au moment où trois inspections générales étaient mandatées par le gouvernement pour jauger le dispositif d'asile et proposer d'éventuelles réformes, le Quai d'Orsay dressait son propre « état des lieux » sur les « dérives du droit d'asile ». Le jour même de sa remise aux inspecteurs, la note était publiée intégralement par l'hebdomadaire *l'Express* (*Le Monde* du 15 janvier). C'est en fait un véritable réquisitoire contre les droits et garanties accordés aux demandeurs d'asile qu'a livré le directeur des Français à l'étranger et des étrangers en France, Jean-Pierre Lafon.

A ses yeux, les demandeurs d'asile sont majoritairement des immigrés clandestins, « détournant » la procédure avec l'aide de filières : ces filières d'immigration irrégulière « jouent sur les aspects protecteurs de nos procédures et sur les faiblesses de notre dispositif administratif », plaide M. Lafon. Et de citer l'admission à 95 % de personnes déposant des demandes à la frontière « manifestation infondées », la « généralisation de la fraude documentaire », l'« évaporation » des demandeurs une fois entrés sur le territoire, les nombreuses remises en liberté par le juge des étrangers maintenus en zone d'attente, l'octroi du statut sur des « déclarations frauduleuses », l'interprétation « toujours plus protectrice de la Convention de Genève » (qui régit les conditions d'octroi du statut) de la part de la commission de recours des réfugiés (CRR), l'asile territorial comme « moyen facile pour se maintenir sur le territoire »... la liste des critiques est longue.

## CONDITIONS D'ACCUEIL DÉPLORABLES

Les dysfonctionnements du dispositif sont patents depuis trois ans. Les associations n'ont eu de cesse de le dénoncer. Les zones d'attente sont débordées et offrent des conditions d'accueil déplorables, voire à la limite des mauvais traitements condamnés par les conventions internationales. Les demandes d'asile sont loin d'y être systématiquement enregistrées, et les embarquements forcés s'y multiplient.

Dans les préfectures, les délais d'attente pour obtenir une admission au séjour et formuler sa demande d'asile s'allongent et peuvent atteindre huit mois en région parisienne. L'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) a du mal à traiter les quelque 40 000 dossiers qui lui parviennent : l'examen d'une demande varie entre neuf et dix-huit mois. A ce terme, seules 17 % des demandes sont acceptées.

Quant aux conditions matérielles d'accueil,

elles ne sont guère encourageantes : la loi donne aux candidats au statut de réfugié une allocation mensuelle de 279 euros (1 830 francs) et le droit à un hébergement ; dans la pratique, vu le manque criant de place dans les centres d'accueil, seuls 15 % y accèdent.

Beaucoup tentent d'aller chercher asile dans un autre pays européen et « s'évaporent ». « Les demandeurs d'asile sont aujourd'hui en voie de clochardisation », observe Olivier Brachet, directeur de Forum réfugiés, association rhodanienne de défense du droit d'asile. Cette situation, loin d'être le seul produit d'un afflux soudain d'étrangers illégaux, est d'abord un constat d'échec du dispositif français.

Les associations appellent que la France n'est pourtant pas le pays le plus exposé face à l'afflux des réfugiés même si la hausse des demandes d'asile demeure constante depuis 1997. Avec 40 000 dossiers enregistrés en 2000, l'Hexagone n'arrive qu'au 15<sup>e</sup> rang en Europe avec 0,65 demandeurs pour 1 000 habitants. Très loin derrière l'Allemagne, la Grande-Bretagne mais aussi la Belgique, les Pays-Bas et la Suisse... Les autres pays de l'Union ne connaissent pourtant pas une telle dégradation des conditions d'accueil.

La note du Quai n'a visiblement pas pour but de dresser un constat objectif de la situation des demandeurs d'asile. La question posée en filigrane est plus insidieuse : la France doit-elle continuer à respecter la Convention de Genève ? La soulever peut apparaître surprenant quelques jours après la commémoration solennelle du 50<sup>e</sup> anniversaire de ladite Convention. Les sept pages du rapport de M. Lafon donnent une image très orientée du deman-

deur d'asile : forcément fraudeur puisque muni de faux papiers, forcément menteur car désistant à tout prix entrer en France. La fraude documentaire existe bien et l'ensemble des demandeurs sont loin de remplir les critères exigés pour obtenir le statut. Toutes les associations le reconnaissent.

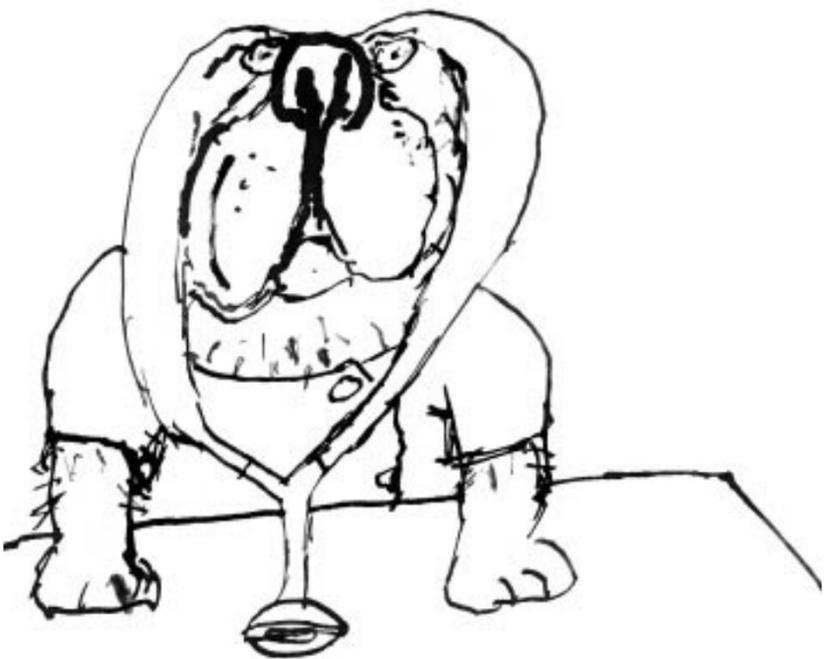
## « UNE INTENTION ÉTONNANTE »

De nombreux étrangers tentent d'utiliser la procédure d'asile pour s'installer en France. Ces phénomènes sont apparus dès le milieu des années 1990, après que la France eut pris une série de mesures restrictives pour dissuader les arrivants. En fermant totalement les frontières à l'immigration économique, les gouvernements successifs ont, de fait, poussé les étrangers à utiliser la seule porte d'entrée qui leur restait : l'asile. Le renforcement progressif de l'Europe-forteresse les ont ensuite inéluctablement mis dans les mains des filières de passeurs, seuls à même de déjouer les obstacles.

A Matignon, on n'a pas apprécié la position des services d'Hubert Védrine : « Sortir cette note aujourd'hui est une intention étonnante qui peut être mal utilisée dans le contexte politique », remarque un conseiller. « Le gouvernement prend la responsabilité d'agiter le chiffon rouge de la fraude et de réveiller ainsi les réflexes xénophobes », s'indigne la Coordination du droit d'asile. Lors de la séance des questions à l'Assemblée, mardi 15 décembre, l'opposition n'a pas manqué de souligner le « laxisme » du gouvernement et une France « transformée en passoire ».

Sylvia Zappi

## Le chien du jour PAR ANDRÉ FRANÇOIS



Le pharmacien.

La vie en dose pour voir la vie en rose. VINCENT PACHÈS

## George W. Bush, « the » président

Suite de la première page

Politiquement, il a bien tenu le « milieu de la route », associant l'action militaire et l'humanitaire, l'autonomie des Etats-Unis et le souci de leurs alliés et de l'ONU, la sévérité contre les islamistes et le respect de l'islam et des musulmans, la menace de justice expéditive que représentent les tribunaux militaires et le renvoi devant les cours civiles du Français Mousaoui comme du jeune Américain Walker. Il satisfait ainsi son électeur conservateur sans trop heurter les libéraux, d'où sa cote dans les sondages.

Est-il devenu, pour autant, imbattable ? Et peut-il espérer, pour commencer, que les républicains conserveront la majorité à la Chambre et la reconquerront au Sénat en novembre ? Rien n'indique que les succès remportés par M. Bush et son gouvernement donnent au président un crédit durable qu'il puisse employer dans d'autres circonstances ou qui lui permette de surmonter les oppositions sur d'autres sujets que la guerre contre le terrorisme. Rien ne garantit, non plus, que les électeurs soient prêts à reporter

sur les républicains leur adhésion à la politique et à la personne de M. Bush. La question intéressante, pour les Américains et pour le reste du monde, est la suivante : la réussite du président face au terrorisme augmente-t-elle les chances des conservateurs de garder le pouvoir et d'y appliquer leur programme ?

En un an, le président a fait passer au Congrès deux de ses principaux projets. Les baisses d'impôts ont été votées au printemps 2001, alors que les républicains étaient encore majoritaires au Sénat, mais avec l'appoint, de toute façon, de douze démocrates ; la réforme de l'éducation a été votée définitivement en décembre 2001 par des majorités bipartisans dans les deux chambres et promulguée le 8 janvier.

Considérés ensemble, ces deux groupes de décision montrent ce qu'est le « bushisme » du deuxième président Bush. Les réductions d'impôts, qui ont donné lieu à des remboursements dès la fin de l'été, ont profité aux ménages. Les démocrates, bien qu'une fraction d'entre eux ait voté ces réductions d'impôts, les critiquent aujourd'hui parce qu'elles obligent à réduire la dépense publique alors qu'on est en récession. Deux sénateurs de la Nouvelle-Angleterre libérale, Joseph Lieberman et Edward Kennedy, demandent la suspension des tranches de baisses prévues en 2002, ce que le chef de la majorité démocrate du Sénat, Thomas Daschle, n'ose pas

proposer. « Il faudra qu'ils me passent sur le corps », a répondu M. Bush, qui ne laisse pas passer deux jours sans sonner le tocsin contre les « augmentations d'impôts » démocrates.

Dans le même temps, le président fait l'éloge de M. Kennedy, l'un des hommes les plus puissants du Congrès, pour sa contribution à la loi sur l'éducation. Or cette loi, destinée à lutter contre l'échec scolaire en instituant une évaluation annuelle des élèves en anglais et en maths, et des sanctions pour les établissements médiocres, renforce les écoles publiques. Elle va à l'encontre de ce que demandent les conservateurs, c'est-à-dire l'attribution aux parents de chèques-éducation, qu'ils pourraient utiliser soit dans le secteur privé, soit dans le public.

## CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

« Les conservateurs délirent de bonheur », affirme pourtant William Schneider, membre de l'Institut américain de l'entreprise et expert politique de CNN. Il estime que les baisses d'impôts et le fait que M. Bush refuse de les remettre en question suffisent à combler de joie sa base électorale.

Principal conseiller politique de M. Bush, Karl Rove juge qu'il lui a manqué 4 millions d'électeurs conservateurs en novembre 2000. Ceux-là se méfiaient de lui, se rappelaient son père, pensaient qu'il n'était pas réellement conservateur. Les réductions d'impôts

devraient les avoir convaincus. En outre, le gouvernement ne renonce pas à faire passer un texte en faveur des organisations sociales d'inspiration religieuse, qui pourraient recevoir davantage de crédits fédéraux. Mobiliser la droite et prendre des voix au centre, avec une loi comme la réforme de l'éducation, voilà comment M. Bush espère convertir sa popularité en bulletins de vote, pour les parlementaires et les gouverneurs républicains d'abord, en novembre, pour lui-même ensuite, en 2004.

En réalité, tout dépend de la conjoncture économique. Aujourd'hui, les Américains ne mettent pas la récession au débit du gouvernement : le ralentissement avait commencé avant, le 11 septembre l'a aggravé, et tant pis si les baisses d'impôts étaient mal programmées !

Cependant, si la reprise n'arrive pas vers l'été, l'exécutif se verra reprocher son impuissance. Et ce reproche sera d'autant plus fort que l'équipe en place est perçue comme plus proche des entreprises que des salariés, plus attentive aux besoins du business qu'à ceux de ses employés. George W. Bush se donne du mal pour montrer qu'il est attentif aux sort de ceux qui ont perdu leur emploi ou, dans les cas du personnel d'Enron, leur épargne-retraite. Mais sur cette question, comme disent les Américains, le jury délibère.

Patrick Jarreau

Le Monde  
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris CEDEX 05. Tél. : 01-42-17-20-20 ;  
télécoeur : 01-42-17-21-21 ; téléc : 202 806 FPrésident du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;Noël-Jean Bergeroux  
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel

Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferençzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhometou

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin

Directeur artistique : François Lollichon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard

Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Deboue, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer,

Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Genre

Rédaction en chef :

François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ;

Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ;

Franck Nouchi (Culture) ; Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynet

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg

Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000.

Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés,

Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde,

Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs,

Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

Le Monde  
DOSSIERS DOCUMENTS  
LES CLES DE L'INFO

numéro de janvier

Europe : après l'euro,  
la Constitution

Un nouveau pôle monétaire et un embryon de gouvernement économique. Vers une grande Europe : élargissement, choix stratégique et politique.

## La lente marche de l'Union

De Rome en 1957 à Nice en décembre 2000 : les étapes décisives de la construction. Retrospective.

Et les Cles de l'info :

- Proche-Orient ● Afghanistan
- Le sida : épidémie du siècle

1,98 € / 13 F

CHEZ  
VOTRE  
MARCHAND  
DE  
JOURNAUX

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde  
12, rue Maurice-Gunschbourg  
94852 Ivry cedexLe Monde  
SOCIÉTÉ ÉDITRICE DU MONDEPrésident-directeur général : Dominique Alduy  
Directeur général : Stéphane Corne21 bis, rue Claude-Bernard - BP218  
75226 PARIS CEDEX 05

Tél. : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

# L'époque américaine par Rony Brauman

**L'**ÉPOQUE qui s'est ouverte avec les attentats du 11 septembre est celle des Etats-Unis. Rien de neuf, semble-t-il, puisque le règne de l'« hyperpuissance américaine » (selon la formule d'Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères) est déjà solidement installé depuis la disparition de l'URSS et l'écrasante mobilisation politico-militaire engagée sous le commandement de Washington dans le Golfe en 1991. Nous sommes habitués, depuis la « Tempête du désert », à voir des déploiements armés américains rythmer la vie politique internationale. Nous sommes accoutumés à subir, tout en protestant, le poids de décisions prises à la Maison Blanche et, à de rares exceptions près, imposées à l'ensemble des nations, en particulier dans les domaines de l'environnement, du commerce, de la justice internationale et de la sécurité. Nous constatons régulièrement que, depuis la fin de la guerre froide, les Etats-Unis sont le seul

membre permanent du Conseil de sécurité à pouvoir faire usage de son droit de veto.

La destruction du World Trade Center n'a en rien modifié cet état de fait, comme on peut en juger par la politique américaine au Proche-Orient, ou encore par la remise en cause unilatérale du traité antimissile de 1972 et du protocole de Kyoto sur les gaz à effet de serre. Si quelque chose a changé sur la scène internationale depuis le 11 septembre 2001, ce ne sont pas tant les actes politiques des uns et des autres que le cadre dans lequel ils s'inscrivent et leur perception par les opinions publiques. C'est au moment où la puissance américaine brille d'un éclat sans précédent dans l'histoire qu'elle fait, pour la première fois, l'épreuve d'une agression et d'un crime de masse sur son propre territoire. C'est au moment où la technologie militaire est vue comme l'assurance ultime de la sécurité que son dispositif est déjoué par une poignée de terroristes armés de cutters.

Le choc provoqué par ces attentats doit sa force tout autant au spectacle effarant donné ce jour-là

qu'au constat de « déréglementation du marché de la violence » (d'après le politologue en relations internationales Bertrand Badie). Ce sont bien les Etats-Unis qui avaient mis fin à la guerre civile en Bosnie et au Kosovo, s'affirmant comme seuls garants crédibles de la stabilité en Europe centrale. Ce sont les mêmes qui avaient décidé que rien ne serait fait pour mettre un terme au génocide du Rwanda de 1994. Unique pays capable de se poser en régulateur de la violence, voici qu'ils en subissent les coups, assésés qui plus est par un réseau privé dans la constitution duquel ont trempé plusieurs de leurs alliés. Ce brouillage des jeux de puissance et des frontières de la violence constitue aujourd'hui l'essentiel de l'« après-11 septembre ».

Le monde occidental, lieu d'invention des droits de l'homme et de la citoyenneté, se caractérise par sa tendance historique à étendre son autorité sur le reste de la planète. Le passé colonial de nombre de pays européens témoigne de cette aspiration où se mêlaient de façon indissociable impérialisme et « devoir de civilisation ». Relevons

au passage que tout un courant du mouvement humanitaire contemporain prolonge cette tradition du « fardeau de l'homme blanc », popularisé par Kipling, sous les couleurs rajeunies du « droit d'ingérence ». Mais ce sont les Etats-Unis, pouvoir militaire et économique sans rival depuis l'implosion de

**RONY BRAUMAN EST MÉDECIN, ANCIEN PRÉSIDENT DE MÉDECINS SANS FRONTIÈRES (1982-1994) ; IL ENSEIGNE À L'IEP DE PARIS. CE TEXTE EST L'UNE DES DEUX PRÉFACES DE L'ÉDITION 2002 DU « BILAN DU MONDE ».**

l'Union soviétique, qui ont désormais pris en charge ce rêve, jusqu'à alors bridé par les courants isolationnistes encore influents dans ce pays. Tout semble indiquer que l'humiliation subie le 11 septembre leur a insufflé la volonté politique nécessaire pour établir concrètement leur empire universel. La « guerre à la terreur » déclarée par George Bush ne saurait en effet s'accommoder de nuances : qui n'est pas avec l'Amérique dans ce combat est contre elle. Force est de reconnaître qu'en ce début d'année 2002 les vents lui sont favorables.

Le régime tyrannique des talibans a été pulvérisé et l'intervention armée en Afghanistan constitue, au-delà de la victoire locale, un message limpide : tel sera le sort qui attend tout pays abritant des réseaux terroristes. Indiscutablement, la leçon a porté. A ce jour, pas plus d'ailleurs que pendant la guerre du Golfe et contrairement à la plupart des prédictions, on ne constate de mobilisation de la « rue arabe », à l'exception de petites manifestations localisées. De même, les déclarations et manœuvres annonçant d'éventuelles opérations militaires antiterroristes dans d'autres pays – Somalie, Irak, Philippines – n'entraînent que de timides et courtoises réserves, comme si le monde se résignait par avance à

l'envoi discrétionnaire d'un corps expéditionnaire américain.

Les Etats-Unis sont une démocratie, et la vitalité de ce pays, les chances de réussite qu'il peut offrir à ses habitants continuent de fasciner. Nombre de ceux qui les vitupèrent, notamment dans les mondes arabe et latino-américain, rêvent d'y émigrer, témoignant de la force toujours vive du « rêve américain » et de la coexistence singulière d'attraction et de rejet qui caractérise les relations avec eux. Cette confusion des sentiments n'est, au fond, que l'expression de la relation complexe que les hommes entretiennent avec la puissance. Elle sert trop souvent, cependant, à disqualifier la critique politique de ce pays. Sous sa forme paroxystique, la « haine de l'Amérique » peut certes cacher la peur de la liberté et le rejet de la démocratie, mais l'emploi du mot « haine » est en lui-même une généralisation trompeuse, destinée à abaisser au rang de sentiments inavouables ce qui relève du jugement politique et de l'expérience collective.

Ce n'est pas l'Amérique qui est rejetée, mais la politique américaine, et cela explique que l'on puisse vouloir y vivre tout en la critiquant âprement. Et c'est parce que la politique américaine pèse d'un poids singulier, celui d'une « hyperpuissance », qu'elle suscite de telles passions. Chacun sait, par exemple, que l'essentiel d'une solution acceptable au conflit israélo-palestinien, c'est-à-dire la reconnaissance d'un Etat palestinien souverain et viable, se trouve entre les mains du président des Etats-Unis, lui seul étant capable d'amener Israël à se retirer des territoires occupés. Et tout le monde, ou presque, constate simultanément l'aval donné par la Maison Blanche à la colonisation et aux violences israéliennes dans les territoires, puis à une entreprise d'écrasement de l'Autorité palestinienne, sous couvert de lutte contre le terrorisme.

Si les démonstrations de joie



« Le Bilan du Monde 2002 », en vente en kiosque à partir du 21 janvier (8 €), analyse, en 216 pages, 172 pays, présente le budget de recherche des grands groupes français, publie le classement des entreprises françaises les plus performantes et dresse le palmarès des firmes européennes et mondiales.

après les attentats de septembre ont été rares, il n'était pas besoin de creuser profondément pour s'apercevoir que cette terrible jubilation était partagée par bien d'autres qui ne l'affichaient pas ouvertement. Plutôt que de renvoyer hâtivement ces réactions à un atavisme barbare ou de détourner pudiquement le regard, il faut s'interroger sur ce qui les a provoquées. Pour tous ceux qui subissent des violences perpétrées à l'ombre de la puissance américaine, ces attentats monstrueux étaient d'abord une revanche, un rééquilibrage dans la distribution inégale de la mort infligée à des innocents. Tenter de comprendre ces manifestations, ce n'est pas les justifier. C'est d'abord se souvenir, à la lumière de l'histoire et de l'actualité quotidienne, que le monde ne se divise pas en deux camps, l'un pour lequel la vie serait sacrée et l'autre pour lequel elle ne serait bonne qu'à être sacrifiée. Le monde réel ne se ramène pas à de tels simplismes idéologiques, mais c'est bien ce que la « guerre à la terreur » qui inaugure « l'époque américaine » tend à faire croire.

## Durban-sur-Seine

**A**PARTHEID : le mot est lâché et recouvre toute la page. *Le Monde* du 28 décembre 2001 a publié un long article où l'écrivain François Maspéro relatait avec beaucoup d'émotion ce qu'il a vu dans la bande de Gaza, à Bethléem et Ramallah lors d'un voyage qu'il entreprit dans les territoires palestiniens vers la mi-décembre.

Dans un chapeau introductif, *Le Monde* précise que ce que l'écrivain a vu « évoque à ses yeux les bantoustans d'Afrique du Sud au temps de la discrimination raciale ». Le ton est donné même si le récit est saisissant. Nul doute que, pour celui qui vit loin de la région et ne subit pas les affres quotidiennes d'un conflit qui atteint à l'heure actuelle son presque paroxysme, le bruit des avions israéliens et l'avancée des chars de Tsahal peuvent choquer. De la même manière, nul doute que les souffrances qu'endure la population palestinienne dans sa quotidienneté peuvent toucher.

Mais toute significative que soit la situation décrite, François Maspéro ne s'est rendu que dans les territoires palestiniens et la situation dépeinte n'est guère spécifique aux seuls territoires palestiniens. Il eût été tout aussi significatif et intéressant que François Maspéro daigne se rendre en Israël et veuille évoquer – ne fût-ce qu'évoquer – ce que les Israéliens subissent également.

Certes, les rues de Tel-Aviv ou de Haïfa n'ont pas le même aspect ; certes, Israël affiche par contraste sa force militaire. Pourtant, il n'est pas une ville israélienne qui n'ait été ces dernières années, mois, semaines ou jours, la cible d'attentats aveugles et sanglants. Il n'est pas un lieu où ne résonne en écho le bruit assourdissant de la voiture piégée ou du kamikaze fou et qui n'en porte les stigmates. Il n'est pas une école, un collège ou un lycée qui ne soit devenu un blockhaus, et des parents ou des enseignants qui ne s'inquiètent pour leurs enfants et élèves. Il n'est pas une station de bus où serait absente l'angoisse des usagers des transports publics qui regardent ostensiblement autour d'eux de crainte qu'un passager ne se fasse sauter ou qu'un colis suspect n'explose. Il n'est pas un grand magasin ou un centre commercial où vous ne soyez contrôlé de peur qu'un attentat ne soit commis, pas une rue qui ne soit protégée, pas un carrefour qui ne soit surveillé, pas un lieu qui ne soit soumis à un contrôle strict qui paralyse aussi la vie quotidienne et use les habitants de ce pays.

Il n'est pas une famille non plus qui n'ait perdu lors des cinq guerres qui ont jalonné l'histoire de ce pays, l'un de ses membres. Pas une famille qui ne compte une ou plusieurs personnes à avoir été blessées ou à avoir perdu la vie lors d'attentats sanglants.

Là aussi, si François Maspéro comptabilise le nombre de blessés

et de morts palestiniens, il eût été décent d'évoquer la souffrance des Israéliens. La vision manichéenne l'emporte pourtant. Il est trop simple de ne considérer que les seules souffrances palestiniennes pour décrier que les Israéliens se comportent en « nouveaux barbares », qu'ils agissent même en connaissant

**RAPHAËL DRAÏ**, PROFESSEUR EN SCIENCE POLITIQUE À L'UNIVERSITÉ AIX-MARSEILLE-III. **PATRICK GAUBERT**, PRÉSIDENT DE LA LICRA. **ALAIN JAKUBOWICZ**, AVOCAT. **SERGE KLARSFELD**, AVOCAT. **MARC KNOBEL**, CHERCHEUR AU CENTRE SIMON WIESENTHAL, À PARIS. **JACQUES LEYRIS**, MÉDECIN. **FRANKLIN RAUSKY**, MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN PSYCHOLOGIE CLINIQUE À L'UNIVERSITÉ LOUIS-PASTEUR DE STRASBOURG. **JACQUES TARNERO**, CHERCHEUR ASSOCIÉ AU CNRS. **ROBERT REDEKER**, PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE AU LYCÉE PIERRE-PAUL RIQUET, À SAINT-ORENS (HAUTE-GARONNE). MEMBRE DU COMITÉ DE LA RÉDACTION DE LA REVUE « LES TEMPS MODERNES ». **RICHARD SEBBAN**, AVOCAT. **SHMUEL TRIGANO**, PROFESSEUR DE SOCIOLOGIE À L'UNIVERSITÉ PARIS-X - NANTERRE.

ce de cause ou en vertu d'une indifférence qui leur serait naturelle. A moins qu'Israël ait voulu ériger des bantoustans aux seules fins de légitimer une politique délibérée de ségrégation raciale : l'apartheid !

Apartheid : le mot blesse, évidemment. L'allusion placardée dans le chapeau du *Monde*, le titre de l'article frappent, choquent. Nul ne semble pourtant s'être posé la moindre question. L'article en l'état et son titre sont publiés et annoncés en première page. Naïvement, les signataires du présent point de vue – qui estiment que la politique israélienne comme celle de tout autre Etat peut être soumise à la critique – pensaient cependant que de telles allusions seraient délibérément écartées, tant elles faussent le débat, jettent l'anathème, font injure à l'humanité et procèdent de l'idéologie.

Car de quoi parlons-nous en réalité ? De territoires palestiniens sans continuité territoriale ou d'apartheid ? Nous savons qu'avec les accords d'Oslo, les territoires ont été répartis en 3 zones. Les zones dites A (sous administration directe de l'Autorité palestinienne) et B (administrées par les Palestiniens mais restant sous contrôle israélien) jouissent d'un statut intérimaire qui vise à devenir définitif.

Faut-il rappeler que lors des négociations qui se sont tenues à Camp David sous l'égide du président Bill Clinton, puis à Taba, le tracé des frontières fut débattu par les négociateurs ? Les Israéliens proposent aux Palestiniens la presque totalité des territoires revendiqués. Pourquoi Arafat n'a-t-il pas voulu se saisir de cette opportunité et mettre un terme au conflit ? Les Palestiniens ont des droits et les Israéliens en conviennent puisque les sondages révèlent qu'une majorité d'entre eux approuvent l'idée même de la création d'un Etat

palestinien. Si cet Etat voyait le jour, Israël serait le premier Etat au monde à le reconnaître.

De quoi parlons-nous en réalité ? D'apartheid ou d'état de guerre ? Est-ce qu'un Etat au monde – la France par exemple – accepterait que son territoire subisse le terrorisme, que sa population soit mise en danger ? Quel Etat au monde accepterait que sa capitale soit visée ? Lorsqu'un kamikaze menace de se faire sauter, les forces de l'ordre doivent-elles laisser faire et se contenter de compter le nombre de victimes ? Lorsque des soldats pénètrent dans un village ou que le bouclage des territoires devient effectif, est-ce pour créer un imaginaire bantoustain ou traquer les terroristes qui s'y camouflent, trouver des armes et se substituer à une Autorité palestinienne trop souvent inerte en la matière ou qui instrumentalise le terrorisme ? Lorsque les Israéliens prennent des routes de contournement, est-ce par racisme ou pour se protéger de caillasses, tirs et attentats ?

Certes la réalité sur le terrain est cruelle, mais cette situation est due à la guerre qui s'y déroule.

Pourquoi faut-il que François Maspéro utilise des termes blessants pour légitimer une cause pour laquelle il éprouve de la sympathie ? Nous rappelons que les pressions qui ont été faites par une multitude d'organisations non gouvernementales africaines et arabes lors de la conférence mondiale sur le racisme qui s'est tenue à Durban, les insupportables manipulations et dérives antisémites qui ont culminé dans un paroxysme inouï, auraient dû marquer les consciences. Elles visaient à disqualifier l'Etat d'Israël, à le mettre au ban des nations, à lui dénier toute légitimité et droit d'exister sous prétexte qu'il pratiquerait l'apartheid et pis encore – ou plus pitoyable encore – qu'un génocide serait commis contre le peuple palestinien.

Dans ce tourbillon, ce déchaînement intolérable d'invectives proférées par Yasser Arafat, Fidel Castro, Joseph Kabila ou Abdelaziz Bouteflika – qui sont tout sauf des modèles de démocratie – toute logique s'évanouit, tant les passions l'emportent, tant la haine se répand. Les mots sont totalement vidés de leur sens, les références historiques sont délibérément gommées, viciées, falsifiées. Là encore, un seuil de violence insupportable est franchi.

Quel est le but recherché ? Salir Israël, lui jeter l'opprobre, le donner en pâture, vilipender et outrager le monde juif ? Il est étonnant qu'en France également tout un courant se prête – et avec quelle délectation – à ce jeu pervers qui consiste à délégitimer Israël. Comme une revanche de l'histoire dans le pays même (la France) ou l'idée de fonder un Etat juif fut conçue au moment où l'antisémitisme se donnait libre cours pendant l'affaire Dreyfus.

La tentative de stigmatiser Israël à Durban a été rejetée par la communauté internationale. Elle ne saurait réussir à Durban-sur-Seine.

et 2004

Contre vents et marées, un certain nombre de grandes entreprises continuent à embaucher et à programmer des **RECRUTEMENTS** pour 2002. L'enquête menée par *Le Monde* auprès d'une quarantaine d'en-

tre elles montre une situation moins catastrophique pour l'emploi que ne pourrait le laisser croire la multiplication de plans sociaux spectaculaires ces derniers mois, chez Ford ou Valeo. Des groupes industriels

portés par le succès de leurs produits, comme PSA Peugeot Citroën, continuent de recruter. Mais c'est le secteur des **SERVICES** – grande distribution, banques, conseil en informatique... – qui demeure

de loin le plus dynamique. Carrefour va ouvrir une « école » pour former 3 000 recrues par an. Les jeunes **CADRES**, qui se voyaient dérouler le tapis rouge jusqu'à l'été 2001, ne sont plus aussi courtisés.

## Ces entreprises qui embauchent malgré le ralentissement

« Le Monde » a demandé à une quarantaine de grands groupes leurs projets de recrutement en France pour 2002.

Surprise : nombre d'entre eux font part de leur intention de préserver l'emploi en vue d'une éventuelle reprise au second semestre

L'HIVER 2001-2002 est rude pour les entreprises et leurs salariés. Aux Etats-Unis comme en Europe, les plans de licenciement se succèdent : 35 000 suppressions de postes chez Ford, 14 200 chez American Express, 5 000 chez Valeo, 4 900 pour Electrolux... Des banques d'affaires comme Merrill Lynch, en mal d'opérations financières, renvoient par milliers leurs troupes d'élite nourrir le marché de l'emploi. Dans cette période d'incertitude, les entreprises font des coupes franches dans leurs budgets publicitaires, rognent dans les achats, retardent leurs dépenses informatiques, renvoient les intérimaires...

Pourtant, tout le monde ne cède pas au pessimisme. L'enquête réalisée par *Le Monde*, en décembre et janvier, auprès d'une quarantaine de directeurs de ressources humaines et de responsables de recrutement en France, souligne une tendance assez nouvelle : le vieux réflexe de gel des embauches, pour maîtriser les coûts, semble être utilisé avec plus de parcimonie. En dépit de la conjoncture, une trentaine de sociétés, sur les 41 contactées, annonce des plans de recrutement conséquents pour



« Quelle que soit la situation, on doit continuer à recruter »

FRANÇOIS POTIER (PPR)

2002, même si leur ampleur est souvent inférieure, de 15 % à 20 % en moyenne, à celle des embauches réalisées en 2001. Certaines affichent même des projets de création massive d'emplois. Carrefour, Pinault-Printemps-Redoute (PPR), Altran ou Atos Origin, qui prévoient plus d'un millier de créations nettes d'emplois en France.

En tête du palmarès, en 2002 comme en 2001, les entreprises du secteur des services confirment leur dynamisme, notamment celles de la grande distribution, les banques et les sociétés informatiques. La situation de l'industrie est plus contrastée. Si Fiat, Opel et

### LES SERVICES EN TÊTE

Noms	Activité	31/12/2001 Effectifs France	France 2002 Embauches prévues*		Dont créations estimation
			Total	dont non cadres	
Groupe Carrefour	distribution	120 000	10 000	9 000	1 400
SNCF	trans. ferroviaire	176 600	6 600	6 000	-
Accor	hôtellerie	28 000	5 250	5 000	300
PPR	distribution	49 000	5 000	3 500	1 600
Euro Disney	loisirs	11 500	4 500	4 300	1 500 <sup>(4)</sup>
Auchan	distribution	52 000	4 200	3 500	nc
TotalFinaElf	pétrole	58 000	3 500	2 900	nc
PSA <sup>(1)</sup>	automobile	124 000	3 000	2 000	1 500
Altran	conseil	8 800	2 700	100	1 400
Société générale <sup>(3)</sup>	banque	34 000	2 500	nc	nc
BNP Paribas	banque	36 700 <sup>(2)</sup>	2 500	1 000	nc
Atos Origin	SSII <sup>(6)</sup>	8 300	2 000	300	1 200
France Télécom	telecom	145 000	2 000	700	nc
Caisse d'épargne	banque	43 000	2 000	1 700	nc
Thales	serv. et défense	34 000	1 500	500	500
Unilog	SSII	5 150	1 500	120	950
Bouygues Construction	construction	42 000 <sup>(5)</sup>	1 400	700	700
Renault <sup>(3)</sup>	automobile	46 400 <sup>(2)</sup>	1 000	-	nc
Steria	SSII	5 000	1 000	200	150
C&S	SSII	3 700	1 000	300	500
IBM	informatique	14 200	1 000	100	200
L'Oréal	cosmétique	11 300	1 000	550	nc
Crédit lyonnais	banque	28 000	800	450	nc
PricewaterhouseCoopers	audit et conseil	5 300	700	50	-
Andersen <sup>(3)</sup>	audit et conseil	3 800	650	50	200
Schlumberger	serv. pétrol. et infor.	9 300	600	120	nc
Accenture <sup>(3)</sup>	conseil	3 400	400	-	250
Pechiney	emballage	15 500	300	150	100
Dassault Aviation <sup>(1)</sup>	aéronautique	8 700	250	125	-
Technip	ingénierie pétrol.	2 800	190	40	90

Source : Enquête *Le Monde*

\* en CDI (1) source *Le Monde* (2) effectif juin 2001 (3) objectif à valider (4) création entre sept. 2001 et mars 2002 (5) effectif septembre 2001 (6) services informatiques

Ford ont annoncé des plans de restructuration, Peugeot, le constructeur automobile qui connaît la plus forte croissance au monde, ambitionne de recruter 3 000 personnes en France. D'autres industriels cherchent à développer leurs activités de services, à la rentabilité plus alléchante : Bouygues Construction recrute pour muscler ses activités de maintenance, Thales pour renforcer ses prestations en technologies de l'information.

Dans un contexte plus incertain, les directions des ressources humaines (DRH) semblent avoir appris à résister à la pression des financiers qui ont tendance à utiliser l'emploi comme une « variable d'ajustement ». Il est vrai que la pratique des plans sociaux systématiques, très en vogue durant la crise des années 1990, a laissé des traces profondes. Nombre d'entreprises ont dû dépenser beaucoup d'énergie et d'argent, lors du retour à la croissance, pour rééquilibrer leur pyramide des âges : certaines générations avaient été complètement rayées des effectifs. « Quelle que soit la situation, on doit continuer à recruter », estime François Potier, DRH de PPR. « Un arrêt trop marqué des embauches nous affaiblirait en certaines tranches d'âge pour plusieurs années », ajoute Jean-Emmanuel Combes, directeur général du développement et des ressources humaines de PricewaterhouseCoopers. Nombre d'entreprises déclarent qu'elles veulent maintenir globalement leurs effectifs en 2002, c'est-à-dire continuer à embaucher pour remplacer au moins les mises à la retraite et les départs volontaires.

Point d'angélisme pour autant. Pour les sociétés en réelle difficulté, les vieilles habitudes ne sont jamais loin. Le tableau établi par *Le Monde* compte des absents illustres, qui s'annonçaient comme de grands recruteurs en 2001, avant que la conjoncture ne les contraigne à réduire la voilure. « Nous n'avons réalisé qu'environ un tiers des recrutements envisagés en 2001 », explique-t-on à Air France, touché comme tout le secteur aérien par les événements du

11 septembre. Airbus a enregistré en 2001 plus de commandes que Boeing ; cela ne l'a pas empêché d'annoncer la semaine dernière un plan mondial qui se traduit par la suppression de l'équivalent de 6 000 postes de travail (*Le Monde* du 18 janvier). La société de services informatiques Cap Gemini va supprimer 5 400 emplois dans le monde : la France est épargnée, mais tout recrutement y est gelé.

L'intérim fut l'une des premières victimes du ralentissement écono-



« Nous réajustons tous nos objectifs en fonction de l'environnement économique »

DOMINIQUE CALMANT (IBM)

mique. « C'est logique, c'est un facteur de flexibilité, dans un sens comme dans l'autre », philosophe Elisabeth Girard, responsable du recrutement d'Adesso, le numéro mondial de l'intérim, qui avait recruté 1 000 personnes en 2001.

D'autres ont préféré ne pas hasarder d'objectifs trop précis. « Nous n'avons pas assez de visibilité pour annoncer des chiffres de recrutement. Nous avons demandé la prudence sur les embauches », se contente de dire Cathy Kopp, nouvelle DRH de LVMH, qui a revu par trois fois ses prévisions de résultats à la baisse en six mois.

La plupart des chefs d'entreprise retiennent des projets d'investissement en espérant un rebond au début du second semestre. « Entre DRH, nous échangeons des informations », explique Dominique Calmant, DRH d'IBM France. Nous réajustons tous nos objectifs en fonction des évolutions de l'environnement économique. »

Benoît Genuini, président du cabinet conseil Accenture en France, se veut confiant : « Nous sommes sortis de l'ère Internet où les entreprises se disaient qu'il fallait investir vite. Elles sont actuellement plus raisonnables et diffèrent leurs projets, mais tout cela est assez psychologique. »

Laure Belot

## Les cadres bougent moins facilement

Les entreprises traditionnelles sont redevenues des valeurs refuges

APRÈS les paillettes, le marché de l'emploi des cadres retrouve le sérieux. Il y a encore six mois, rien n'était trop beau pour attirer les jeunes diplômés : soirées dans des bars branchés, tours en hélicoptère, tournois de foot avec des joueurs vedettes, invitations au festival de Cannes... Une surenchère qui n'a désormais plus de raison

d'être. Sur le site de recrutement cadremploi.fr, le nombre d'offres a décroché en août 2001, pour se stabiliser à un niveau 20 % inférieur à celui du début de l'année 2001.

« La concurrence entre entreprises s'est affaiblie », note Isabelle Gaildraud, de TotalFinaElf. Certaines sociétés de conseils et banques d'affaires ont arrêté de recruter. »

Même les sociétés informatiques, jusqu'alors perpétuellement aux aguets pour trouver des ingénieurs, le constatent : « Nous sommes passés d'un marché où il fallait aller chercher les candidats à une situation où ils nous contactent », raconte Dominique Illien, directeur général chez Atos Origin, qui veut recruter 1 700 cadres en 2002. Les entreprises traditionnelles sont redevenues des valeurs refuges. Chez TotalFinaElf, les candidatures spontanées ont doublé entre 2000 et 2001. Résultat prévisible, le pouvoir de négociation change de mains. « Certains candidats n'ont plus les ambitions démesurées qu'ils avaient il y a encore six mois », explique le groupe pétrolier.

Les cadres, plus frileux, changent moins facilement d'employeur. Le « turnover » – le pourcentage de salariés qui démissionnent –, indice d combien suivi par les directions des ressources humaines, est désormais en chute libre.

L. Be.

## Les services restent la locomotive de l'emploi

Tiercé gagnant : distribution, banque, informatique

► **La grande distribution** : Carrefour et Auchan veulent attirer, à eux deux, environ 15 000 salariés en 2002 dans leurs magasins français, majoritairement des non-cadres. Le groupe Carrefour a, dans ses cartons, l'ouverture d'une trentaine de magasins de maxidiscount (enseigne Ed) et d'un hypermarché, à Melun. « Nous avons toujours de très grandes difficultés à recruter des boulangers, bouchers, pâtisseries », affirme l'entreprise, qui a décidé, en 2002, de mettre les grands moyens pour atteindre ses objectifs. « Nous allons ouvrir une école accessible sans diplôme particulier, pour former tout autant des employés de libre-service que des caissières », précise Carrefour, qui planifie d'accueillir 3 000 personnes en alternance par an dans ce centre.

Pour mieux recruter, le groupe Auchan teste, quant à lui, un partenariat de formation avec une école de commerce à Bordeaux. Les besoins sont multiples. L'enseigne éprouve actuellement des difficultés à attirer des pharmaciens pour

ses espaces santé-beauté. Les distributeurs spécialisés connaissent une situation plus contrastée. Alors que le pôle distribution de LVMH (Sephora, DFS, Le Bon Marché...) est au centre de spéculations pariant sur une cession partielle, le groupe Galeries Lafayette, qui a repris les magasins Marks & Spencer, devrait annoncer, début février, un plan de recrutement massif pour compenser la fuite de la majorité des salariés du groupe anglais, qui ont décidé de ne pas rejoindre le repreneur (*Le Monde* du 17 janvier). Quant à Pinault Printemps Redoute (PPR), qui vient de lancer un avertissement sur ses résultats, il doit l'essentiel de son recrutement à deux enseignes : La Redoute et Conforama. « Elles vont chacune embaucher 2 000 personnes », déclare François Potier, DRH du groupe. Le développement des services financiers du groupe, notamment par la filiale Finaref, permettra d'embaucher encore plusieurs centaines de personnes.

► **Le secteur bancaire** : dans quelques années, les banques vont devoir faire face à un départ massif à la retraite de leurs « baby-boomers », cette génération née après-guerre et massivement recrutée par les institutions financières dans les années 70. « C'est un problème sensible dans notre réseau d'agences. Nous nous donnons les moyens de le gérer à temps », déclare Françoise Barnier, responsable du recrutement de BNP Paribas. La banque a recruté 3 000 person-

nes en 2000, 4 000 en 2001 et en recrutera encore 2 500 cette année. La Société générale et les Caisses d'épargne comptent chacune embaucher au moins 2 000 salariés. Ces recrutements massifs doivent leur permettre de faire d'une pierre deux coups, en augmentant le niveau de qualification et en modernisant le réseau d'agences.

► **Les services informatiques** : tandis que Cap Gemini Ernst & Young a gelé ses recrutements en France et licencie des milliers de consultants dans le monde, d'autres sociétés de conseil, comme Altran et Unilog, ont des appétits encore plus importants qu'en 2001, avec respectivement 2 700 et 1 500 embauches prévues pour 2002. Les projets informatiques à court terme sont reportés, mais la société Altran explique : « Nous travaillons sur des sujets de recherche et développement ou d'amélioration de la production, des prestations informatiques qui intéressent les entreprises, même dans des périodes plus difficiles. »

Gérard Philippot, président d'Unilog, se veut même rassurant : « Certaines grandes entreprises ont différé leurs demandes après le 11 septembre. Mais les signaux de l'économie ne montrent pas une situation dramatique. » Autre groupe qui affiche de grandes ambitions et recrute des ingénieurs, Atos Origin s'occupe, entre autres, des paiements électroniques, en plein essor sur Internet.

L. Be.

**DECouvrez LE BIEN-ETRE SUISSE**

**robustaflex**

La semaine de la literie suisse du 18 au 27 janvier 2002

Des prix exceptionnels à l'occasion de la semaine suisse du 18 au 27 janvier 2002. Ouverture exceptionnelle les dimanches 20 et 27 janvier 2002. Un Technicien Robustaflex sera présent pour vous conseiller.

**TOPPER ESPACE robustaflex**

63, rue de la Convention 75015 Paris Tél.: 01 45 77 80 40  
M<sup>o</sup> Bouiccut - Parking gratuit

Garantie Qualité suisse

## Les mutuelles françaises tiennent à leur statut

A l'étranger, les transformations en compagnies d'assurances privées se multiplient

« LA MUTUALITÉ ne doit pas devenir une coquille vide, n'exister qu'en tant qu'arme anti-OPA, mais donner du contenu aux valeurs qu'elle défend et le faire savoir », a jugé Francis Kessler, maître de conférences à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, vendredi 18 janvier, lors des états généraux des sociétés mutualistes – ces banques et ces assurances sans capital social, dédiées à la satisfaction des besoins de leurs sociétaires.

Réunis pour l'inauguration d'un institut de la Mutualité, qui proposera en juin le premier diplôme de responsable mutualiste (niveau bac + 3), les acteurs du secteur sont convenus de la nécessité de faire exister « l'exception française de la mutualité », pour la préserver de la démutualisation galopante sur le plan international. Au cours des cinq dernières années, désireuses de lever des capitaux sur le marché pour affronter la concurrence, des entreprises comptant pour 10 % du marché de l'assurance (160 milliards d'euros) se sont transformées en sociétés par actions.

Alors que le Royaume-Uni a établi un record avec 13 démutualisations en dix ans (Norwich Union, Scottish Widows, Friends Provident, etc.), la France, où la démutualisation reste proscrite par la loi, fait figure de pays de cocagne de la mutualité. Celle-ci représente un assuré sur deux et 60 % des dépôts bancaires.

Or, plaident ses défenseurs, le statut mutualiste n'est pas anachronique. Shaun Tarbuck, vice-président de la Fédération internationale des coopératives et mutuelles d'assurance, assure que les mutuelles ne sont ni moins rentables ni moins efficaces que les entreprises capitalistes. Une étude européenne réalisée entre 1995 et 1999 montre que

leurs coûts opérationnels sont inférieurs à ceux des sociétés par actions. En outre, le taux d'indemnisation est plus élevé chez les mutualistes. Enfin, ce statut constitue un rempart contre les raids boursiers. Sur les 13 démutualisés outre-Manche, un seul est resté maître de son destin, les douze autres ayant été rachetés sitôt banalisés.

### « VILLAGE GAULOIS »

Toutefois, la mutualité admet le danger qu'il y aurait à se comporter en « irréductible village gaulois ». Le droit français offre aux mutuelles la possibilité d'évoluer, en transférant des contrats à des sociétés par actions ou en s'introduisant en Bourse via des sociétés anonymes. « Il existe toute une série d'accommodements avec le statut », témoigne Jean-Frédéric de Leusse, directeur général de la Fédération nationale du Crédit agricole, citant « les certificats coopératifs d'investissement, titres permettant à des coopératives de lever des capitaux sur le marché ». « Le Crédit agricole a montré qu'être mutualiste n'empêche pas d'accéder au marché », ajoute M. de Leusse, en référence à l'entrée en Bourse de la banque verte fin 2001.

Néanmoins, la tentation de la démutualisation progresse, séduisant les sociétaires eux-mêmes. Rejetée de justesse il y a peu, la banalisation du premier assureur-vice écossais, Standard Life, aurait rapporté plus de 10 000 euros aux sociétaires les plus engagés. « Au nom de quoi une génération peut-elle s'approprier les profits générés par les précédentes ? », a interrogé Patrick Peugeot, président de la Réunion des organismes d'assurance mutuelle.

Anne Michel

## Vincent Peillon, porte-parole du Parti socialiste « Les banquiers doivent satisfaire à leurs obligations de vigilance »

Le dirigeant du PS prend le contrepied de Laurent Fabius

LA MISE EN EXAMEN, lundi 14 janvier, de Daniel Bouton, PDG de la Société générale, pour blanchiment, a suscité un tollé au sein du patronat. Vincent Peillon, député PS de la Somme, président de la mission parlementaire sur la délinquance financière et le blanchiment des capitaux en Europe, estime que la justice doit poursuivre son travail.

Le ministre des finances, Laurent Fabius, a soutenu Daniel Bouton, le PDG de la Société générale, mis en examen pour blanchiment aggravé. Qu'en pensez-vous ?

La mise en examen de Daniel Bouton a provoqué une vive émotion. Elle fait suite à d'autres mises en examen, dans le monde de l'assurance, mais aussi dans le monde bancaire, avec l'affaire dite du Sentier, qui a entraîné la mise en examen du directeur général de la Bred. Tout soutien personnel et amical, en ces circonstances, peut se comprendre. Mais l'émotion et ce soutien ne doivent pas se transformer en critique d'une procédure judiciaire en cours ou d'une remise en cause des principes mêmes de la lutte contre le blanchiment.

Comment expliquez-vous la mobilisation autour de Daniel Bouton ?

Le choix qui a été fait, dans la lutte contre le blanchiment, c'est d'associer les professions concernées. Les banquiers doivent satisfaire à leurs obligations de vigilance. Quand ce n'est pas le cas, et que des opérations de blanchiment peuvent se dérouler, il est normal que l'on cherche à établir des responsabilités.

La préoccupation des professionnels comme des pouvoirs publics doit être non pas de vouloir dénon-

cer des procédures ou remettre en cause ces obligations, mais de rechercher les moyens d'éviter que de telles opérations de blanchiment se reproduisent. Il n'est pas bon que la place de Paris se trouve mise en question, d'autant que la France se veut en pointe dans la lutte contre le blanchiment.

Laurent Fabius et Jean-Claude Trichet, le gouverneur de la Banque de France, ont annoncé la création d'un groupe de travail sur l'adaptation de la réglementation sur le contrôle des transactions par chèques, est-ce nécessaire ?

C'est un fait connu de tous les spécialistes que l'endossement des chèques et que certaines banques israéliennes sont des vecteurs de blanchiment. Personne ne peut soutenir qu'ils n'étaient pas informés des risques potentiels. Il faut donc que des procédures de vigilance renforcées soient mises en place. Elles auraient déjà dû l'être.

Je rappelle que dans la loi NRE (nouvelles régulations économiques), le gouvernement s'est doté d'un instrument juridique qui lui permet, par simple décret, de suspendre les transactions financières avec les territoires non coopératifs

retenus par le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI). La France ne peut inciter ses partenaires à faire davantage dans la lutte contre le blanchiment et ne pas être elle-même exemplaire.



« La France ne peut inciter ses partenaires à faire davantage (...) et ne pas être elle-même exemplaire »  
VINCENT PEILLON

La loi de mai 1996 sur le blanchiment doit-elle être modifiée ?

Lorsque le gouvernement d'Alain Juppé a fait adopter cette loi, il a fait un bon travail. La loi NRE a complété le dispositif. Dans notre droit, le principe d'intentionnalité est intangible. Ne cherchons donc pas d'échappatoire et ne nourrissons pas de faux débats.

Le problème n'est pas de changer la loi, ou de critiquer les magistrats, mais de faire en sorte que les mécanismes de prévention soient sérieusement mis en place.

Propos recueillis par  
Pascale Santi

### Israël redoute de rester sur la liste noire

Israël redoutait, dimanche 20 janvier, d'être maintenu sur la liste noire des pays accusés de se livrer au blanchiment d'argent sale. Israël fait partie, depuis juin 2000, de la quinzaine d'Etats et paradis fiscaux montrés du doigt par le Gafi (Groupe d'action financière sur le blanchiment des capitaux). « Cette affaire des banques françaises tombe très mal, car nous espérons être retirés de cette liste le mois prochain lors d'une réunion du Gafi à Hongkong », regrette un responsable du ministère israélien de la justice. Hasard du calendrier, les autorités israéliennes commencent à appliquer une législation, votée l'an dernier par la Knesset, contre le blanchiment. « Nous voulons nous conformer totalement aux critères internationaux afin de pouvoir être retirés au plus vite de la liste noire, et améliorer ainsi notre image de marque sur les marchés financiers internationaux », ajoute le responsable du ministère de la justice. – (AFP)

## Groupe Arnault veut céder Zebank au britannique Egg

FIN DE PARTIE pour Bernard Arnault dans la banque en ligne. Le patron du groupe de luxe LVMH est en passe de vendre Zebank, qu'il détient à 80 % aux côtés de Dexia (20 %), à l'assureur britannique Prudential, propriétaire de la banque en ligne Egg, a révélé le Journal du Dimanche du 20 janvier. Lancée en février 2001, avec un an de retard sur ses prévisions initiales, Zebank, à coups de crédits cassés et de publicités tous azimuts, affirme qu'elle aura acquis 60 000 clients à la fin du mois de février 2002. Son président-fondateur, Olivier de Montéty, visait la rentabilité à l'horizon 2003, sur une base de plus de 200 000 clients, mais ne cachait pas, ces derniers mois que ses actionnaires cherchaient à vendre l'établissement.

Avec Egg, Zebank – dont Groupe Arnault entendrait rester actionnaire minoritaire – s'adossera à la seule banque purement en ligne qui a démontré sa capacité à se hisser au niveau des établissements traditionnels, en volume sinon en rentabilité. La filiale de Prudential comptait, fin 2001, plus de 1,9 million de clients en Grande-Bretagne, et cherche à exporter son modèle sur le continent. L'accord avec Groupe Arnault comporterait, selon Les Echos de lundi 21 janvier, un volet de partenariats avec les enseignes de LVMH (Samaritaine, Sephora, Bon Marché...), sur le modèle de ceux conclus par Egg outre-Manche avec des distributeurs comme Boot's.

Pour M. Arnault, la cession de Zebank s'inscrit dans une stratégie de repli opérée sur Internet, après la cession de Libertysurf et de MP3.com.

Pascal Galinier

# Bref, 3 ans de bonheur.

Fiat vous offre :  
• 3 ans de garantie • 3 ans d'entretien • 3 ans d'assistance



FIAT STILO JTD 1.15 COMMON RAIL  
**249 €/MOIS\***  
JUSQU'AU 31 JANVIER

- 6 Airbags Fiat® - ABS - Systèmes d'anti-patinage ASR-MSR - Assistant au freinage d'urgence - Antivol Fiat Code

\*Offre de location avec option d'achat réservée aux particuliers, non cumulable, valable jusqu'au 31/01/2002 sur toute la gamme FIAT STILO véhicules neufs (tarifs au 01/10/2001). Location avec option d'achat sur 60 mois, d'un montant minimum de 4 500 € avec extension de garantie/assistance et entretien. Exemple pour une FIAT STILO 1.9 JTD 115 Active 3 portes (version présentée) au tarif conseillé TTC de 16 900 € au 01/10/2001, forfait de mise à disposition à la charge du client : avec un apport initial de 4 394 €, comprenant un 1<sup>er</sup> loyer de 1 859 € et un dépôt de garantie de 2 535 €, paiement de 59 loyers mensuels de 247,66 € hors assurances facultatives. Option d'achat finale de 2 535 € TTC imputable sur le dépôt de garantie. Coût total en cas d'acquisition 19 005,94 € TTC. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par FIAT LEASE AUTO, S.N.C. au capital de 4 954 593,06 €, RCS Versailles 342 499 126. L'extension de garantie kilométrage illimité incluse dans l'offre de financement, d'une durée maximale d'un an, prend le relais de la garantie constructeur de deux ans. Soit une garantie globale (constructeur + extension) d'une durée maximale de 3 ans dans la limite de la durée du financement accordé. Entretien valable sur une durée de 36 mois et/ou 45 000 kilomètres. Extension de garantie/assistance et entretien par Fiat Auto Location selon conditions générales disponibles en concession.

**FIAT**

## Yahoo! multiplie les services payants pour contrer la chute de ses recettes publicitaires

Le premier portail Internet au monde, naguère champion du modèle gratuit, parie sur la musique, le recrutement en ligne et les services aux entreprises pour renouer avec les profits

L'ANNÉE 2001 aura été mouvementée pour Yahoo! Inc., le premier portail Internet mondial. Son emblématique PDG, Tim Koogle, a cédé sa place à Terry Semel, d'importants cadres ont quitté l'entreprise, plus de 10 % des effectifs ont été licenciés, tandis que les bénéfices ont fondu, à l'instar de la bulle Internet. Ayant atteint en 2000 le niveau - record dans l'histoire de cette firme, créée en 1994 - de 70,8 millions de dollars (80,5 millions d'euros), ses bénéfices se sont mués en pertes l'année suivante, à hauteur de 92,8 millions. Dans le même temps, le chiffre d'affaires est passé de 1,1 milliard de dollars à 717,4 millions. Malgré consolation, ces résultats, publiés le 16 janvier, ont été légèrement supérieurs à ce que les marchés avaient anticipé. Le cours de Yahoo! s'en est ressenti, gagnant 12,6 % le lendemain au Nasdaq, à 20,12 dollars. Au meilleur de sa forme, le titre s'échangeait aux alentours de 240 dollars...

Cause essentielle des contre-per-

formances de 2001, les recettes publicitaires en ligne, qui n'ont pas été, loin de là, à la hauteur des prévisions. Or ces recettes représentent encore plus de 70 % du chiffre d'affaires de Yahoo!. 2002 s'annonce morose dans ce domaine, l'avenir de la start-up dépendra en grande partie de sa capacité à diversifier les sources de revenus. Le référencement d'une multitude de sites et la mise à la disposition des internautes - aussi nombreux et assidus soient-ils - de services gratuits (courriel, pages jaunes, etc.) ne sauraient suffire.

### VIRAGE DÉLICAT

C'est ce virage délicat que M. Semel, ex-patron des studios Warner Bros, a entrepris de négocier depuis son arrivée à la tête de la société. Il a le champ complètement libre depuis l'annonce, le 16 janvier, du départ, en avril 2002, du numéro deux de la compagnie, Jeff Mallett, qui y travaillait depuis 1995.

Grâce à une trésorerie de plus

de 1 milliard de dollars, Yahoo! a pris position, ces derniers mois, sur plusieurs marchés censés rapporter de l'argent. La musique en ligne d'abord, grâce à l'acquisition de Lauch Media (chansons et vidéos sur Internet) et à sa participation à Pressplay, une plateforme payante créée par Vivendi Universal et Sony. Yahoo! ne veut pas être distancé dans ce domaine par AOL ou Microsoft. Le portail s'est également adjugé, fin décembre, HotJobs.com, le deuxième site mondial de recrutement en ligne, pour 436 millions de dollars. De quoi « enrichir nos services aux entreprises », a déclaré James Fanella, vice-président de Yahoo! en charge du secteur entreprises, de passage à Paris le 17 janvier.

Cette division représentait, à la fin 2001, environ 20 % du chiffre d'affaires total du groupe. Élément clé dans le changement de modèle économique en cours, elle fournit - essentiellement aux Etats-Unis - des portails d'entreprise, des services de streaming audio et vidéo,

ainsi que l'hébergement et la gestion de boutiques en ligne. Par ailleurs, la fourniture d'accès Internet à haut débit sera proposée à partir de la mi-2002, grâce à un partenariat conclu avec l'opérateur américain SBC Communications.

« Nous avons posé les fondations d'un système qui nous permettra de générer des profits dans les années à venir », a assuré Susan Decker, la directrice financière de Yahoo!. L'objectif de la firme, note Jeff Fieger, analyste à la banque Bear Stearns, est de « parvenir à un partage à 50-50 » entre les ressources publicitaires et les nouveaux secteurs d'activité. Selon M. Semel, cependant, le chiffre d'affaires ne devrait pas dépasser les 800 millions de dollars en 2002. Le PDG pourrait être tenté de vendre l'entreprise Disney, Vivendi Universal, Viacom, mais aussi Microsoft, Comcast ou USA Interactive sont cités comme acquéreurs potentiels de Yahoo!.

Antoine Jacob

## AOL Time Warner pourrait s'en prendre au monopole de Windows

### New York

de notre correspondant

Attaqué sur son propre terrain, AOL Time Warner, le géant américain des médias, s'apprêterait à répliquer en concurrençant Microsoft, le numéro un mondial des logiciels, dans les systèmes d'exploitation pour PC. Selon le *Washington Post*, le groupe serait en négociation pour le rachat de Red Hat, le premier distributeur du système « libre » Linux. Les deux sociétés se sont refusées à confirmer ou à démentir ces informations.

Développé bénévolement depuis vingt ans, Linux - du nom de son fondateur Linus Torvalds et de Unix, le système professionnel dont il est issu - a réussi à prendre quelque 30 % de part de marché dans les serveurs pour Internet ou les réseaux d'entreprises. Mais, du fait de sa complexité, Linux reste marginal dans le grand public.

Le modèle dit du logiciel « libre » se fonde sur la gratuité et la mise à disposition des secrets de fabrication (le code source). A l'inverse, Microsoft se refuse à rendre public ce qu'il estime être son principal actif et sa propriété intellectuelle. Pour vivre, Red Hat commercialise des suites logicielles qu'il agrège autour de Linux. Un schéma difficile à rendre rentable. Red Hat a encore perdu 15 millions de dollars (17 millions d'euros) au dernier trimestre.

### UNE VÉRITABLE ALTERNATIVE

A l'échelle d'AOL Time Warner, Red Hat est une petite entreprise avec 1,45 milliard de dollars de capitalisation boursière, 600 employés et un chiffre d'affaires de 68,2 millions de dollars pour les neuf premiers mois de son exercice 2001. Mais en combinant Linux et son propre logiciel AOL, utilisé par plus

de 33 millions d'abonnés dans le monde, le géant de la communication pourrait créer une alternative à Windows pour le grand public.

Il ne s'agit pas de la première tentative d'AOL Time Warner pour contrer le monopole de Microsoft. AOL avait racheté Netscape en 1999. Cette société développe le navigateur sur Internet du même nom, engagé depuis des années dans une lutte contre Internet Explorer, de Microsoft. Les poursuites judiciaires et les condamnations du numéro un mondial des logiciels pour « abus de position dominante » sont directement liées à sa volonté d'éliminer Netscape - ce qu'il a presque réussi.

Microsoft contrôle environ 90 % du marché mondial des systèmes pour PC. La stratégie du groupe fondé par Bill Gates consiste à faire de Windows l'interface obligée pour la diffusion sur Internet et

l'utilisation de tous les documents numériques. AOL Time Warner, dont l'ambition est, selon son président Steve Case, de « construire un média global aussi central que le téléphone ou la télévision », ne peut accepter de dépendre de Microsoft.

Dans le câble, l'accès à Internet (AOL contre MSN), les logiciels de navigation (Netscape contre Explorer), la messagerie et les services en ligne, les deux groupes sont directement concurrents. AOL Time Warner vient d'ailleurs d'enregistrer un échec cuisant. AT & T a préféré vendre sa filiale de télévision par câble à Comcast. Un succès pour Microsoft, présent à la fois dans le capital de Comcast et dans celui d'AT & T. En s'attaquant à Windows, le cœur de la puissance de Microsoft, AOL Time Warner espère prendre sa revanche.

Eric Leser

## Le courriel et le respect de la vie privée

La jurisprudence sur les nouvelles technologies reste balbutiante



EXPERTISE  
Droit  
du travail

**CYBERSURVEILLANCE**, télétravail, remise en question des hiérarchies pyramidales - l'influence des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) sur les conditions d'emploi n'est plus à démontrer. Les unités de temps et de lieu qui caractérisaient le contrat de travail volent en éclats, ce qui semble rendre obsolètes des pans entiers du droit du travail. Deux ouvrages récents permettent de faire le point sur l'ensemble de ces questions.

Le premier, assez grand public, est un livre publié par le professeur Jean-Emmanuel Ray : *Le Droit du travail à l'épreuve des NTIC* (ed. Liaisons, novembre 2001, 20 euros) ; le second est une revue juridique :

*Droit social* (janvier 2002). Ces deux ouvrages montrent qu'en matière de NTIC la jurisprudence reste balbutiante.

Un arrêt très important de cette haute juridiction, amplement commenté dans les deux ouvrages, permet de saisir la complexité des questions nouvelles qui se posent non seulement aux juristes, mais également aux employeurs et aux salariés. L'arrêt Nikon, rendu le 2 octobre 2001, concerne la confidentialité du courrier électronique. Un employeur avait licencié un salarié après avoir constaté, en ouvrant le disque dur du collaborateur et ouvert un fichier « personnel », que celui-ci menait une activité extraprofessionnelle durant son temps de travail (*Le Monde* du 4 octobre 2001). La cour a donné tort à l'employeur, estimant que : « Le salarié a droit, même au temps et au lieu de travail, au respect de

l'intimité de sa vie privée. Celle-ci implique en particulier le secret des correspondances ; l'employeur ne peut dès lors sans violation de cette liberté fondamentale prendre connaissance des messages personnels émis par le salarié et reçus par lui grâce à un outil informatique mis à sa disposition pour son travail, et ceci même au cas où l'employeur aurait interdit une utilisation non professionnelle de l'ordinateur. »

### LIMITÉ TÊNUE

Dans son ouvrage, le professeur Ray juge que, « s'agissant d'Intranet et surtout d'Internet, le principe d'interdiction absolue posé par l'arrêt semble disproportionné : le secret de la correspondance doit en effet être mis en balance avec les intérêts vitaux de l'entreprise ». On pourrait certes prétendre que la cour n'a fait qu'étendre au courrier électronique le secret de la cor-

respondance qui existait déjà pour le courrier physique ou les communications, mais, dans *Droit social*, l'avocate Ariane Mole montre que l'affaire est plus complexe.

D'abord, il n'est pas toujours évident de savoir avant de l'ouvrir si un courriel est personnel ou non. La limite est parfois ténue. Donner des nouvelles de sa santé à un collègue de travail expatrié au bout du monde avec qui l'on reste en contact : est-ce un courrier personnel ou professionnel ? Surtout, si le salarié commet des actes illégaux durant son temps de travail et en utilisant son ordinateur professionnel, son employeur pourrait être entraîné devant les tribunaux. « La marge de manœuvre de l'employeur apparaît dès lors plus qu'étroite : s'il contrôle le contenu des mails personnels, il s'expose à une condamnation pour violation des correspondances privées. S'il ne les contrôle pas alors que les circonstances de l'espèce l'exigeaient, il pourrait se voir reprocher sa négligence. »

Pour ne rien arranger, les NTIC posent souvent des problèmes qui dépassent les frontières. « De banales photos de plage envoyées par Internet au collègue affecté en Arabie saoudite peuvent l'envoyer en prison », note Jean-Emmanuel Ray. Pour lui, « entre les règles américaines admettant un contrôle patronal total puisque le réseau est professionnel et utilisé pendant le temps de travail, la loi anglaise du 24 octobre 2000, presque aussi permissive, et l'arrêt Nikon, les responsables réseaux y perdent leur Cobol ».

Des règles communautaires commencent à voir le jour mais elles sont insuffisantes. Il est hélas peu probable que la communauté internationale soit rapidement capable d'en produire de plus efficaces dans un horizon proche.

Frédéric Lemaître

## Les prix du pétrole à nouveau en baisse

EN DÉPIT des efforts de l'OPEP, les prix du pétrole baissent à nouveau. Les cours du Brent sont retombés en dessous du seuil de 20 dollars (22,73 euros) pour terminer, vendredi 18 janvier, à 18,58 dollars le baril. Le ralentissement économique, allié à un hiver doux aux Etats-Unis, pèse sur le marché. Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIEA), la croissance de la demande en 2001, avec une progression de 100 000 barils par jour, est la plus faible depuis 1985. Le marché réagit surtout au non-respect des quotas de l'OPEP : les dix pays du cartel produiraient 450 000 barils de trop par jour. Et la Russie ne respecterait pas son engagement de limitation.

### PÉTROLE

Le cours du Brent en dollars par baril



Source : Bloomberg

## Le dérapage de prix est confirmé après l'introduction de l'euro

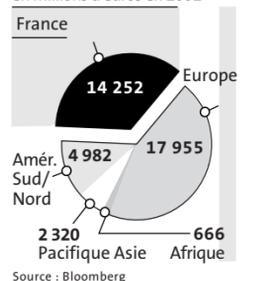
LES ENQUÊTEURS de la direction générale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes (DGCCRF) ont noté, au cours de la neuvième vague de relevés, une hausse notable des prix dans de nombreux secteurs depuis le passage à l'euro. Ce service du ministère des finances a indiqué, vendredi, que les tarifs de location de films vidéo et de DVD ont connu de fortes progressions, de 5,1 % à 5,5 %. Les débits de boissons au comptoir ont également augmenté de près de 2 % et les prestations des garagistes de 1,6 % depuis le 1<sup>er</sup> janvier. La mise en circulation des billets et des pièces en euro a entraîné, dans le secteur de l'hôtellerie, des hausses comprises entre 0,4 % et 0,6 % dans les établissements deux et trois étoiles, et de 1 % pour les hôtels de catégorie économique.

## Feu vert au renforcement de l'alliance Renault-Nissan

LE CONSEIL des marchés financiers (CMF) a donné, vendredi, un avis favorable au projet de renforcement de l'alliance entre les constructeurs automobiles Renault et Nissan. Renault doit augmenter de 36,8 à 44,4 % sa participation dans Nissan et le groupe nippon a prévu de prendre 15 % de Renault. Une société commune de droit néerlandais, Renault-Nissan BV, elle-même liée à une fondation, devrait piloter les projets communs. Renault apportera ses activités automobiles à une société par actions simplifiée (SAS) détenue à 100 %. La Fondation ne pourra prendre le contrôle de Renault-Nissan BV que pour dix-huit mois, en cas de tentative de prise de contrôle rampante, et seulement si le seuil de 15 % dans le capital de Renault ou Nissan est franchi par un actionnaire extérieur.

### PEU PRÉSENT EN ASIE

Ventes mondiales de Renault SA en millions d'euros en 2001



Source : Bloomberg

### INDUSTRIE

■ **GSK : les autorités sanitaires britanniques étudient un lien éventuel entre le traitement anti-tabac Zyban, commercialisé par le laboratoire GSK, et le décès de 57 personnes** ayant pris ce produit en Angleterre. L'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé a indiqué, vendredi, qu'il n'y avait pas d'effets indésirables » et qu'elle restait « vigilante ».

■ **LA ROCHETTE : le conseil d'administration du groupe papetier a approuvé à l'unanimité, vendredi, l'offre de rachat** présentée par le groupe sud-africain Mondi. L'espagnol Saica, qui avait pris 22 % de La Rochette à la fin décembre 2001, a surenchéri lundi sur l'offre de Mondi.

### SERVICES

■ **P & O PRINCESS : le croisiériste britannique a indiqué, lundi, qu'il rejetait l'offre améliorée de fusion du géant américain** du secteur Carnival et continue à préférer celle du numéro deux américain Royal Caribbean.

### FINANCES

■ **ENRON : le tribunal des faillites, en charge du dossier du courtier en énergie déchu Enron, a accepté que les activités de courtage en énergie d'Enron aux Etats-Unis soient reprises par la banque d'affaires UBS Warburg**. Enron et UBS Warburg (groupe UBS) étaient parvenus à un accord pour la reprise de ces activités.

**LES AUTOROUTES RHÔNE-ALPES**

*Les sociétés AREA, concessionnaire du réseau des autoroutes Rhône-Alpes, ATMB, concessionnaire pour « l'autoroute blanche » et le tunnel du mont Blanc, et SFTRF, concessionnaire pour « l'autoroute de la Maurienne » et le tunnel du Fréjus, définissent en commun la politique d'un groupe autoroutier rhônalpin en cours de création.*

Dans ce cadre, les trois sociétés cherchent à se doter d'un

## CONSULTANT EN STRATÉGIE

pour les assister en 2002 dans leur démarche dont l'objectif est d'établir un plan d'action définissant et lisant les synergies.

Une réunion d'information, au cours de laquelle sera remis le dossier de consultation, aura lieu

**le mardi 29 janvier 2002 de 17 h à 18 h à PARIS**

Les cabinets intéressés sont priés de se manifester, avant le vendredi 25 janvier, à l'adresse électronique suivante : [pole.alpin@area-autoroutes.fr](mailto:pole.alpin@area-autoroutes.fr)

# INFOGREFFE

## L'information légale sur les entreprises

(Kbis, copies de bilans...)

<b>• PAR MINITEL</b>	<b>08 36 29 11 11</b>	<b>0.02€ + 1.39€ TTC/mn</b>
<b>• PAR INTERNET</b>	<b><a href="http://www.infogrefe.fr">www.infogrefe.fr</a>*</b>	
<b>• PAR TÉLÉPHONE</b>	<b>0 892 700 700*</b>	<b>0.34€ TTC/mn</b>

\* Règlement par carte bancaire (sauf abonnés)

# Pas de politique spectacle à la télévision pour la présidentielle

Convaincus de leur rôle moteur pendant la première phase de la campagne électorale, les directeurs de l'information des grandes chaînes hertziennes cherchent le ton juste, susceptible de revaloriser la politique aux yeux des Français

**QUE RESTE-T-IL** des émissions politiques à la télévision ? On le savait : pas grand-chose. Il n'y aura pas non plus, cette fois, de politique spectacle à la télévision pendant la campagne présidentielle. Délaissant les pratiques « show-bizz-paillottes », très en vogue dans les années 1980, les grandes chaînes abordent la campagne 2002 sans enthousiasme et ne se disent pas prêtes à ouvrir leurs émissions de divertissement à la communication politique.

Aucun clivage, sur ce point, entre télévisions publiques et privées. A TF1, le directeur de l'information, Robert Namias, qui se dit « assez fondamentalement hostile à la présence d'hommes politiques dans les programmes de divertissement », affirme qu'« il n'est pas question » d'y voir un homme politique. La raison officielle ? L'équilibre des temps de parole imposé par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), déjà difficile à mesu-

rer dans les journaux télévisés, deviendrait proprement « ingérable » si les candidats interviennent ailleurs. Même tonalité à France 3 : « Dans les émissions de Marc-Olivier Fogiel et de Franz-Olivier Giesbert, les deux susceptibles de recevoir des hommes politiques, il n'y a pas suffisamment d'invités et ces émissions ne sont pas assez fréquentes pour qu'on puisse équilibrer », confie Hervé Brusini, le directeur de la rédaction. A France 2, Olivier Mazerolle, le directeur de l'information, précise juste qu'« il est encore un petit peu tôt pour en parler ». A priori, dit-il, « nous n'avons pas l'intention de faire quelque chose de particulier sur les émissions de divertissement ». Pas de Jacques Chirac ni de Lionel Jospin chez Michel Drucker (« Vivement dimanche ») ni sur le plateau de Thierry Ardisson, donc.

Conscients du rôle moteur joué par la télévision avant l'échéance électorale, les directeurs de l'infor-

mation de TF1, France 2, France 3, Canal+ ou de petites chaînes comme i-télévision affûtent leurs « spéciales ». Avec plus ou moins d'entraînement, chacune dans son coin. France 3 a présenté « tout un agenda d'émissions à la caste politique » dans une lettre envoyée à tous les partis, explique Hervé Brusini, qui tient à ce que « les règles du jeu soient claires et connues de tous ». La chaîne, qui veut valoriser son réseau régional, a, la première, proposé aux téléspectateurs un débat, « Quand je serai président », mercredi 16 janvier. L'émission, présentée par Elise Lucet, Christine Ockrent et Jérôme Cathala, chef du service politique, a attiré 2,7 millions de téléspectateurs. Une audience maigrelette pour ce coup d'envoi en « prime time ».

La direction de l'information de la 3 reconnaît tâtonner, tout en estimant remplir là « un devoir passionnant ». « Ce qui m'intéresse, c'est de retrouver un peu de dialogue et un peu de confrontation », explique Hervé Brusini en faisant référence à la nouvelle forme interactive proposée. Lors de ce premier débat, les téléspectateurs ont

interpellé en direct depuis leur ville et sur le site Internet France-info. com les invités politiques (Michèle Alliot-Marie, François Hollande, Robert Hue, Corinne Lepage et Bruno Mégret) à propos de la sécurité. Ces émissions sont thématiques, car « l'expérience

## A TF1, il n'est « pas question » de voir un homme politique dans une émission de divertissement

vécue par les Français forge leur conviction politique, la réponse n'est plus surdéterminée par l'idéologie mais par le fait que tel ou tel homme politique, par ailleurs avocat ou médecin, affiche lui aussi telle ou telle conviction », analyse le directeur de l'information de France 3.

Sur France 2 comme à M6, les émissions supplémentaires ne sont pas encore toutes calées. Sur France 2, seule l'émission du jeudi

diffusée juste après le journal, rebaptisée pour l'occasion « Elections 2002 », propose un entretien avec un invité politique. Elle attire en moyenne cinq millions de Français : « Ce n'est pas un tremblement de terre, mais on ne peut pas dire, non plus, que c'est dérisoire », estime M. Mazerolle. En attendant mieux... Peut-être avec la première soirée de campagne de la chaîne, le 4 février (un documentaire sur l'histoire des présidentielles de 1975 à 1995, suivi de « Mots croisés » menée par Arlette Chabot).

La position de TF1 est encore plus attentiste. La Une, qui parvient souvent à mobiliser le plus de Français devant le petit écran, se contentera à partir de la mi-février, en plus du traditionnel « 7 à 8 » du dimanche soir, de diffuser ses « Face à la Une », un format court déjà utilisé en 1995 avec une audience « jamais inférieure à 10 millions de personnes », selon Robert Namias. La fréquence de l'émission, inscrite dans la foulée du JT, augmentera au fil des semaines, pendant que la direction de TF1 travaille dans l'ombre à ferrer de plus gros poissons. Des discussions ont lieu avec les proches de

Jacques Chirac et de Lionel Jospin à propos « des différents types d'intervention possibles », afin, notamment, d'obtenir l'annonce de leur candidature, reconnaît le directeur de l'information.

Plus que des critères d'audience à respecter, le problème des chaînes semble être celui du ton à trouver pour intéresser de nouveau les Français à l'échéance politique. Mais pas à n'importe quel prix : « Si la question est de savoir quel type de mise en scène plus ou moins nauséux ou démagogique vous allez mettre en place pour retrouver des parts de marché, c'est un raisonnement qui ne sera pas le nôtre », affirme, pour sa part, M. Brusini. Sur i-télévision et Canal+, qui se partagent une rédaction unique, « nous travaillerons à une couverture décalée et impertinente », affirme Norbert Balit, le directeur adjoint d'i-télévision qui ne veut pas voir ses équipes s'attacher « à la petite phrase ». Cette ligne éditoriale, fraîche, pourrait permettre un partenariat avec « une grande radio et un newsmagazine réputé », confie-t-il.

Florence Amalou

## Les règles du pluralisme audiovisuel

Dans une recommandation adoptée le 23 octobre 2001, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a fixé certaines obligations aux chaînes de télévision et aux radios. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002 et jusqu'à la veille de l'ouverture de la campagne officielle pour le scrutin du premier tour, le pluralisme dans les médias est garanti de la façon suivante :

- pour les chaînes TF1, France 2, France 3 (programme national), Canal+ (programme en clair) et M6 (programme national), le CSA établira un décompte des temps consacrés à chaque candidat – déclaré, probable ou présumé –, en même temps qu'il décomptera le temps consacré à ses soutiens (partis, par exemple) ;
- les relevés des interventions de ces mêmes candidats déclarés, présumés et de leurs soutiens devront être

fournis par les directions des chaînes RFO et celles des programmes régionaux et locaux de France 3, M6 et Radio-France, les télévisions locales de métropole et d'outre-mer, France 5, TV5, LCI, Euronews, i-télévision et les stations France-Inter, France-Info, RTL, Europe 1, RMC Info, BFM et Radio Classique ;

- l'ensemble des chaînes du câble et du satellite, ainsi que les radios locales et associatives doivent pouvoir fournir au CSA saisi par un candidat qui s'estime lésé ou maltraité tous les temps de parole, bandes sonores et visuelles ;
- plus largement, tous les médias sont soumis au principe d'équité : l'accès, la présentation et les conditions de programme doivent être comparables.

## La campagne peine à se faire une place sur les radios

**LE CONSTAT** n'est pas nouveau, mais il apparaît encore plus crûment à trois mois du premier tour de l'élection présidentielle : la politique ne passionne guère les auditeurs et les responsables des radios françaises. « Depuis quelques années, les dernières échéances électorales n'ont pas donné de résultats intéressants en termes d'audience », explique Marc Tronchot, directeur de la rédaction adjoint d'Europe 1. Aussi les émissions politiques ont-elles progressivement déserté les grilles de programmes, à l'image du « Club de la presse » d'Europe 1, supprimé à l'été 2000 après un quart de siècle de loyaux services.

Présidentielle puis législatives obligent, les stations ne peuvent cependant faire autrement que s'y intéresser en cette année 2002. Toutes traitent le sujet au quotidien dans leurs journaux, mais en dehors de ce minimum, la donne est sensiblement diverse. Première radio du pays, RTL n'a, comme ses concurrents, pas entièrement arrêté son dispositif. Si elle annonce le lancement de « quelques émissions consacrées aux élections à partir de la mi-février », la station de la rue Bayard (Paris-8<sup>e</sup>) entend avant tout « utiliser les cadres qui existent déjà sur [sa] grille », précise Pierre-Marie Christin, directeur de la rédaction, notamment « Le grand débat », « Le grand jury RTL-Le Monde-LCI » et le « Journal inattendu ».

La situation est encore plus simple chez sa voisine, Europe 1. Outre les deux rendez-vous proposés par Jean-Pierre Elkabbach depuis la rentrée 2001 (« L'interview » et « Europe 1 2002 »), la seule innovation est une chronique d'échos politiques apparue fin décembre. Pour le reste, « il n'y a rien de prévu, nous aviserons en fonction de l'évolution de la campagne », observe Marc Tronchot, qui regrette « le manque de débat ».

Les stations du groupe Radio France appréhendent cette langue électorale d'une tout autre manière que leurs homologues privées. « Nous voulons qu'il y ait une

campagne. Tant pis si les candidats sont absents de la scène médiatique, nous faisons vivre la campagne tout seuls, au nom de notre mission de service public », indique Jean-Michel Blier, au service politique de France Info. Pas question, toutefois, de raisonner sans les hommes politiques. Simplement, « ce ne sont pas eux qui viennent sur l'antenne mais nous qui allons chercher leur parole pour alimenter le débat ». Même si « tant que Chirac et Jospin ne se seront pas déclarés, il n'y aura pas de débats » reconnaît-il. Depuis le début de janvier, France Info a lancé un concept de journées thématiques. Chaque semaine, une question « qui concerne la vie des citoyens » est passée au crible.

### AUDITEURS-ÉLECTEURS

C'est au nom de cette mission de service public que France Inter a maintenu son émission politique hebdomadaire « Res publica ». A ses côtés, la station a inauguré le 7 janvier « Les échos de campagne », une petite chronique qui intervient pendant le journal de 8 heures, et elle reprendra, le 5 février, les « Petits déjeuners de France Inter », animés par Jean-Luc Hees, directeur de la station, et les journalistes Stéphane Paoli et Pierre Le Marc.

« Dans une campagne, il y a les hommes politiques et les journalistes, mais aussi les gens. Pour tous ceux qui n'accrochent pas à ces émissions de débat, il faut trouver un moyen de les intéresser », explique Bertrand Vannier, directeur de la rédaction de France Inter. Le paysage radiophonique n'ayant pas d'équivalent aux émissions de divertissement qui invitent des politiques à la télévision (telle « Vivement dimanche »), c'est en donnant la parole aux auditeurs-électeurs que France Info et France Inter espèrent aussi concerner les Français. Un choix fait aussi par RMC Info et son format « news-talk », qui prévoit de donner abondamment la parole aux auditeurs.

José Barroso

## EUROPE 1

# L'info à chaud, en direct et en priorité

L'info sur Europe 1, c'est une vraie priorité. Une info à chaud, servie toute fraîche, par des journalistes réactifs. Du direct et des interviews, en majorité. Des grands reporters qui connaissent leur métier. Sur Europe 1, l'info est racontée, expliquée et commentée par ceux qui la font, ceux qui la vivent. Voilà ce qui fait sa différence, sa marque de fabrique. Et ce n'est pas étonnant quand on sait que pour Europe 1, l'information, c'est une culture, une raison d'être et de vivre.

« Réagir à l'actualité, c'est notre métier. C'est pour ça qu'on est là, explique Marc Tronchot, directeur de la rédaction adjoint à Europe 1. C'est comme ça qu'on arrive à sortir des infos que les autres n'ont pas. Mais il faut dire que l'info à chaud, sur Europe 1, c'est historique.

Le Téléphone Rouge, mis en place pratiquement à la création de la station, en est une preuve. C'est une ligne ouverte 24 heures sur 24 à nos auditeurs\*. Quand une info importante nous arrive par ce biais, dès qu'elle est vérifiée, elle mobilise toute la rédaction. Avant de mobiliser toute la presse... »

### Grands reporters et infos exclusives

Mais il y a plusieurs métiers dans une rédaction. Et grand reporter, c'est un métier à part. « Chez nous, il continue d'exister », reprend Marc Tronchot. Il faut un vrai budget, parce que ça coûte cher. Mais on a heureusement un patron, Jérôme Bellay, qui est un grand bonhomme de presse. On n'a jamais eu autant de grands reportages qu'en ce moment. Et d'infos en exclusivité ».

Frédéric Helbert, Franck Berruyer, Nicolas Charbonneau : des grands reporters tout terrain, qui ont le cran d'aller sur ce qu'on appelle pudiquement « les grands théâtres d'opération ». Mais

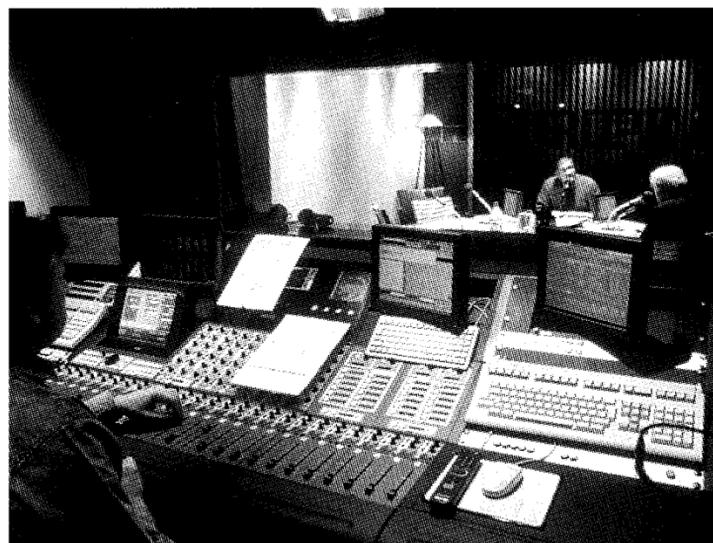
aussi Manuel Saint Paul, Nicolas Tonev, François Clémenceau et Marc Messier qui sillonnent le monde pour Europe 1 chaque fois que l'actualité l'exige. « On a même eu droit à plusieurs reprises à la télé américaine qui venait ici, à la rédaction d'Europe 1, pour interviewer nos grands reporters sur les infos exclusives qu'ils avaient. »

### L'info en continu, toute la journée

L'info, sur Europe 1, c'est en continu. En perfusion, à dose massive et adaptée. Avec trois temps forts qui ponctuent la journée.

Le matin, de sept à neuf, c'est toute l'équipe sur le pont. Deux heures d'info sur tous les tons, avec tous les sujets qui déboulent sur le devant de la scène. L'actualité comme si on y était. L'économie comme si on en était. La politique, comme si on en faisait.

Et pour conclure, la piouette de Laurent Ruquier, drôle parfois jusqu'au fou rire. Moyenne d'âge des journalistes : 30 ans. Alors pas le temps pour les états d'âme : tête d'affiche ou pas, qu'on s'appelle Jean-Pierre Elkabbach, avec son interview quotidienne, ou Stéphanie Coudurier, qui vient d'intégrer l'équipe, on fait purement et simplement son métier. On informe. On expose les faits. On rend compte.



Deux priorités pour la rédaction d'Europe 1 : le direct et l'information à chaud.

Avec le direct toujours privilégié : « C'est un reporter, un témoin ou un expert, mais en tout cas il est en direct, au micro, par téléphone ou en studio, explique Jérôme Bellay. Parce que le direct, c'est la spontanéité, c'est la vérité. En direct, on ne peut pas mentir, ni se contredire. »

### Une complicité très forte entre Europe 1 et ses auditeurs

A la mi-journée et en début de soirée, deux journaux parlés en direct, avec, aux commandes, André Dumas pour le premier, et Guillaume Durand pour le suivant. « Je conduis mon journal comme si je m'adressais à

une seule personne, assure André Dumas, journaliste emblématique de la station, qui assure sa 40<sup>e</sup> saison. J'essaie d'être le plus concret possible. L'auditeur doit toujours apprendre quelque chose. Et, sauf nécessité absolue, les interventions sont toujours en direct. »

Résultat : plus d'un million d'auditeurs chaque jour au rendez-vous. Pour Guillaume Durand, le discours est différent : « Si un auditeur a la gentillesse de nous écouter, il repart avec tout ce qu'il doit savoir à propos de la journée qui vient de s'écouler. Donnez-nous une heure, nous, on vous donnera tout. »

Ce journal, c'est un dosage, un assemblage, un puzzle construit par toute une

équipe. Mélanger le factuel et la réflexion, la politique et le culturel. Ben Laden, Harry Potter, ou le papa présumé de l'enfant de Liz Hurley, ce qui compte, c'est de penser aux auditeurs, et de leur donner les réponses aux questions qu'ils se posent. »

Le bilan ? Lui aussi enthousiasmant. Guillaume Durand poursuit : « Dans journalist, il y a journée. Quotidien. Une confiance qui s'établit jour après jour avec les gens. Une complicité très forte entre Europe 1 et ses auditeurs. C'est sans doute ce qui explique notre succès ». Qui sait ?

\* Téléphone Rouge : 01 47 23 56 78

## Les participations croisées reculent, le Nikkei aussi

TOKYO  
correspondance

La Bourse de Tokyo a fini en légère baisse, lundi 21 janvier, cédant 0,13 % en clôture, selon l'indice Nikkei, qui s'établissait à 10 280,25 points. L'annonce du sauvetage du géant de la distribution Daiei ne semble pas avoir totalement convaincu les marchés, qui s'attendaient à plus d'audace de la part des banques créancières. Daiei a annoncé vendredi un plan de restructuration après avoir reçu la promesse d'une assistance financière de 3,6 milliards d'euros de la part des banques. Des prises de bénéfice ont fait chuter l'action du groupe, reflétant l'inquiétude des actionnaires individuels, mais aussi des investisseurs étrangers. Le cas Daiei est déterminant pour le règlement du problème des mauvaises créances détenues par les

### INDICE NIKKEI

Depuis six mois



Source : Bloomberg

banques japonaises, dans la mesure où il est un indicateur de la volonté de réforme de l'actuelle administration, même si les risques sociaux d'une liquidation ont clairement pesé dans la balance.

Selon les analystes, le Nikkei devrait flirter cette semaine avec la barre des 10 000 points, puisque les investisseurs continuent de se concentrer sur les sociétés moribondes, susceptibles d'être lâchées par les banques, et sur les valeurs bancaires. Un certain nombre d'analystes voient même l'indice-phare de la Bourse de Tokyo descendre autour des 9 000 points à l'approche de la clôture de l'année fiscale 2002, à mesure que les banques se délestent de leurs participations croisées. Or, les contreperformances de la Bourse en automne, dans le sillage des attentats du 11 septembre, auraient retardé l'opération. D'après une étude de Merrill Lynch Japan Securities, les grandes banques n'auraient ainsi écoulé fin décembre que 15 % en valeur des participations dont elles cherchent à se débarrasser.

L'attention se portera aussi cette semaine sur les éventuelles mesures que pourrait prendre le gouvernement à un moment où les inquiétudes autour de la progression des réformes devraient alimenter les débats à la Diète, dont une nouvelle session ordinaire débute ce lundi.

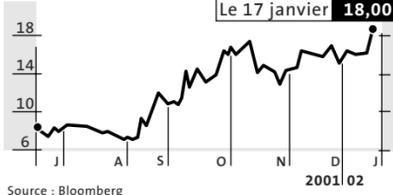
Brice Pedroletti

## Le monde de la finance cherche des parades à la montée des risques

### CHRONIQUE DES MARCHÉS

#### L'ACTION KROLL

en dollars à New York



Source : Bloomberg

LA GESTION du risque est devenue une préoccupation essentielle depuis les attentats du 11 septembre. Les cabinets spécialisés, à l'instar du premier d'entre eux, l'américain Kroll, sont très sollicités. Un exemple, les dérivés climatiques, produits financiers destinés à pallier les variations de climat, sont de plus en plus prisés par les entreprises. Euronext, la société qui gère le marché français des actions, devait annoncer, lundi 21 janvier, le lancement, avec Météo France, d'études destinées, à court terme, à lancer des produits de ce type.

#### KROLL EN HAUSSE

Les attentats du 11 septembre ont conduit les entreprises à repenser leur notion du risque. « Les attentats ont réveillé les entreprises. Nombre d'entre elles ont révélé qu'elles n'étaient pas préparées à faire face aux catastrophes tant naturelles que liées à l'homme », indique une étude réalisée en octobre par l'américain Kroll. Cette étude montre notamment qu'avant le 11 septembre seulement 34 % des sociétés américaines interrogées estimaient que les plans de secours étaient importants ; elles sont 86 % aujourd'hui. De même, la sécurité des personnes est jugée prioritaire, alors que cet aspect était une priorité pour seulement 40 % des groupes sondés avant les attentats. Kroll doit répondre à une demande accrue. Les analystes financiers ne s'y sont pas trompés. Le titre a progressé de 149 % depuis le 11 septembre, passant de 7,22 dollars à 18 dollars.

#### L'ENVOLEE DES DERIVÉS CLIMATIQUES

Les risques liés à l'homme ne sont pas les seules menaces. Pollution, catastrophes industrielles, risques liés à l'image, sans parler des catastrophes naturelles, liées notamment aux désor-

dres climatiques, sont autant d'épées de Damoclès. L'ampleur des risques s'est accrue au fil de l'histoire, en raison de l'industrialisation croissante. La perception du risque a, elle aussi, considérablement évolué. La gestion du risque climatique illustre cette évolution. L'impact des conditions météorologiques sur l'activité n'est plus à démontrer. Des produits pour pallier ces risques ont été mis en place, appelés les dérivés climatiques, destinés aux entreprises dont le résultat est fonction des aléas de la météo. Un groupe énergétique qui craint un hiver trop doux, un producteur de boisson qui cherche à se prémunir d'un été trop froid, sont autant d'utilisateurs potentiels. « Au même titre que les taux d'intérêt, les indices climatiques sont des variables aléatoires. Elles sont distribuées selon des lois spécifiques, mais, parfois, se rapprochent de celles décrivant les variables financières », explique Didier Marteau, professeur à ESCP-EAP et directeur de la recherche chez Andersen. Les dérivés climatiques sont des actifs financiers, dont le prix évolue en fonction de ces indices climatiques (liés à la pluie, le vent, la tempé-

rature, sur une zone géographique et une période données). Aux Etats-Unis, le Chicago Mercantile Exchange propose depuis septembre 1999 des instruments financiers basés sur les indices de température de douze villes américaines. Ce marché est estimé à environ 7 milliards de dollars (7,84 milliards d'euros) aux Etats-Unis, il est naissant en Europe.

#### ALLIANCE D'EURONEXT ET DE MÉTÉO FRANCE

L'aspect climatique intéresse aussi la Bourse de Paris. Euronext devait annoncer, lundi 21 janvier, le lancement avec Météo France de six indices de température en France calculés quotidiennement. Cette nouvelle gamme de produit, baptisée NextWeather, comprend cinq indices régionaux et un indice national. Chaque jour, Météo France relèvera la température effective et vérifiera la cohérence des données par rapport aux moyennes historiques, de façon à construire une courbe de référence des températures. Cette initiative sera étendue en Europe. Ces indices ne serviront pas dans un premier temps d'instruments financiers négociables sur un marché mais seront utilisés comme base de données. Une fois reconnus, ils serviront de support, probablement en 2003, à de nouveaux instruments financiers : des contrats à terme, qui permettront aux utilisateurs de se couvrir contre des risques climatiques.

Ces produits présentent l'avantage pour les entreprises de protéger leurs résultats et pour les gestionnaires de diversifier leurs portefeuilles. L'une des interrogations est de savoir si le risque climatique, et la façon dont les entreprises sont couvertes, doivent figurer dans les bilans.

Cécile Prudhomme  
et Pascale Santi

## LES BOURSES DANS LE MONDE 21/1, 10h00

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
<b>UNION EUROPÉENNE</b>						
ALLEMAGNE	DAX Index	5065,87	-1,32	5318,73	4984,20	19,71
	Euro Neu Markt Price IX	1100,52	-1,80	1205,43	1093,15	16,11
AUTRICHE	Austria traded	1138,99	2,12	1142,81	1114,42	10,88
BELGIQUE	Bel 20	2717,88	2,10	2737,11	2622,36	14,21
DANEMARK	Horsens Bnex	260,27	-1,21	272,94	260,37	16,04
ESPAGNE	Ibex 35	7936,90	-0,90	8554,30	7800,30	14,15
FINLANDE	Hex General	7933,08	-3,88	9036,08	8076,25	16,11
FRANCE	CAC 40	4387,35	-1,38	4682,79	4425,50	16,11
	Mid CAC	2033,53	18/2	2051,78	1939,27	2/1
	SBF 120	3042,78	21/1	3224,08	3068,78	16/1
	SBF 250	2901,30	18/1	3028,35	2891,36	16/1
	Indice second marché	2346,64	18/1	2377,35	2299,52	2/1
	Indice nouveau marché	1091,06	21/1	1170,00	1092,20	2/1
GRÈCE	ASE Général	2559,94	18/1	2646,38	2502,18	16/1
IRLANDE	Irish Overall	5465,90	21/1	5665,18	5525,13	10/1
ITALIE	Milan Mib30	31509,00	21/1	32622,00	31244,00	16/1
LUXEMBOURG	LuxX Index	1161,61	18/1	1169,48	1115,25	3/1
PAYS-BAS	Amster. Exc. Index	490,71	21/1	503,85	487,96	14/1
PORTUGAL	PSI 30	7907,15	18/1	7958,46	7606,60	14/1

## EUROPE LUNDI 21 JANVIER 10h00

INDICES	Indice	% var.
<b>SECTEURS EURO STOXX</b>		
AUTOMOBILE	213,18	-0,61
BANQUES	353,76	-0,65
PRODUITS DE BASE	256,41	-0,07
CHIMIE	279,14	-0,55
TÉLÉCOMMUNICATIONS	317,55	-1,49
CONSTRUCTION	202,82	-0,51
CONSUMMATION CYCLIQUE	146,89	-1,35
PHARMACIE	429,38	-0,76
ÉNERGIE	318,00	-1,13
SERVICES FINANCIERS	280,27	-1,00
ALIMENTATION ET BOISSON	235,97	-0,01
BIENS D'ÉQUIPEMENT	234,14	-0,71
ASSURANCES	309,47	-0,60
MÉDIAS	291,40	-1,12
BIENS DE CONSOMMATION	275,77	-0,27
COMMERCE ET DISTRIBUTION	241,88	-0,54
HAUTE TECHNOLOGIE	391,01	-3,24
SERVICES COLLECTIFS	271,21	-0,76

### LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

Code pays	Cours	% var.
ABN AMRO HLDGS	19,66	-0,91
AEGON NV	27,07	-0,04
AHOLD KON.	29,00	-0,10
AIR LIQUIDE	150,90	-1,37
ALCATEL	17,23	-3,15
ALLIANZ AG	262,20	-0,68
GENERALI ASS.	30,20	-0,43
AVENTIS	78,90	-1,31
AXA	22,23	-0,98
BASF AG	43,23	-0,23
BAYER AG	35,29	-0,73
HYPOVEREINSBANK	34,98	-2,62
BBVA	12,87	-0,69
BSCH	9,01	-0,77
BNP PARIBAS	103,50	-0,58

CARREFOUR	56,55	-1,23
DAIMLERCHRYSLER	46,85	-0,74
DEUTSCHE BANK N	76,69	-1,72
DT TELEKOM N	17,46	-1,36
AO TORGOVY GUM	58,18	-1,39
ENDESA	16,48	-0,24
ENEL	6,40	-0,44
ENI	14,42	-0,95
FORTIS	26,92	-0,66
FRANCE TELECOM	38,60	-2,03
DANONE	130,30	-0,76
ING GROEP	28,50	-0,49
L OREAL	75,90	-0,98
L.V.M.H.	42,17	-2,29
MUENCH. RUECK N	279,21	-0,26
NOKIA	24,05	-5,50
PHILIPS KON	31,53	-2,06
PINAULT FR RED	125,60	-2,26
REPSOL YPF	13,27	-3,49
ROYAL DUTCH	52,75	-1,13
RWE ST A	43,39	-0,55
SAINT-GOBAIN	166,90	-0,65
SAN PAOLO-IMI	11,17	-0,60
SANOFI-SYNTHELAB	80,15	-0,56
SIEMENS N	70,60	-2,42
SOITE GENERALE	65,35	-0,08
SUEZ	32,50	-1,70
TELECOM ITALIA	9,33	-1,40
TELEFONICA	13,93	-1,14
TIM	5,71	-0,92
TOTAL FINA ELF	152,80	-1,23
UNICREDITO	4,37	-0,61
UNILEVER CER	63,95	-0,39
VIVENDI UNIVERS	53,50	-1,56
VOLKSWAGEN AG	50,07	-0,06

ZONE EURO - FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
<b>ROYAUME-UNI</b>						
	FTSE 100 index	5091,90	-0,90	5323,80	5113,50	16,72
	FTSE techMark 100 index	1419,30	-1,63	1552,00	1426,90	16/1
<b>SUÈDE</b>	OMX	779,08	-2,36	869,45	785,52	20,93
<b>EUROPE</b>						
<b>HONGRIE</b>	Bux	7853,39	18/1	7853,39	7123,33	2/1
<b>ISLANDE</b>	ICEX 15	1255,17	21/1	1,62	1235,14	17/1
<b>Pologne</b>	WSE Wig	15835,60	18/1	-0,63	15936,09	17/1
<b>RÉP. TCHÈQUE</b>	Exchange PX 50	406,10	21/1	-0,02	411,60	11/1
<b>RUSSIE</b>	RTS	289,75	18/1	0,08	290,86	11/1
<b>SUISSE</b>	Swiss market	6252,30	21/1	-1,07	6416,40	11/1
<b>TURQUIE</b>	National 100	12928,74	21/1	0,27	14999,51	7/1
<b>AMÉRIQUES</b>						
<b>ARGENTINE</b>	Merval	414,86	18/1	11,76	371,20	17/1
<b>BRÉSIL</b>	Bovespa	13372,65	18/1	0,27	14378,59	7/1
<b>CANADA</b>	TSE 300	7604,79	18/1	-0,63	7870,25	7/1
<b>CHILI</b>	Ipsa	96,54	18/1	-0,28	101,71	4/1
<b>ÉTATS-UNIS</b>	Dow Jones ind.	9771,85	18/1	-0,79	10259,74	4/1
	Nasdaq composite	1930,34	18/1	-2,79	2059,38	4/1
	Nasdaq 100	1548,22	18/1	-3,38	1675,03	4/1
	Wilshire 5000	10509,36	18/1	-1,06	10932,32	4/1
	Standard & Poor's 500	1127,58	18/1	-0,99	1172,51	4/1
	IPC	6600,73	18/1	-0,06	6641,14	8/1

## FRANCFORT

Valeur	Cours de clôture	% var.
<b>Meilleures performances</b>		
ENRON CORP	0,59	73,53
AO TORGOVY GUM	4,50	22,28
INFOMATEC O.N	0,11	22,22
EJAY AG	0,19	18,75
MACROPPE	3,52	13,55
SANOHEMIA PHARM	22,30	12,63
HERLITZ AG	2,53	12,44
<b>Plus mauvaises performances</b>		
LETSBUYIT COM	0,05	n/d
ADVANCED MEDIEN	0,34	-17,07
INFOGENIE	0,62	-16,22
COMMERCE ONE	2,97	-13,41
IGEL MEDIA	1,32	-13,16
INKTOMI CORP	6,23	-12,38
NEC CORP YN	10,49	-11,33

## LONDRES

Valeur	Cours de clôture	% var.
<b>Meilleures performances</b>		
CLOSE FTSE CAP	8,00	45,45
GEARED INCM INC	14,50	45,00
PAC ASSETS WTS	0,14	35,00
GARTMORE SEL WTS	3,00	33,33
BLUE CHIP VAL WT	6,50	30,00
SMARTLOGIC GROUP	2,75	22,22
YEOMAN INV CAP	1,50	20,00
<b>Plus mauvaises performances</b>		
COBURG GROUP	0,05	n/d
RETAIL DECIS NP	0,34	-17,07
EMERALD ENERGY	0,62	-16,22
FOR & COL EMG WT	2,97	-13,41
ABERDN H INC NEW	1,32	-13,16
GEARED INCOME IT	6,23	-12,38
EUROTUNNEL WTS03	10,49	-11,33

## TAXU

Taux	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,26	3,25	4,90
ROYAUME-UNI	3,65	3,92	4,85
ITALIE	3,26	3,25	4,88
ALLEMAGNE	3,26	3,25	4,83
JAPON	0,00	0,04	1,44
ÉTATS-UNIS	1,70	1,66	4,89
SUISSE	1,50	1,63	3,40

### MARCHÉS À TERME LE 21/1, 10h00

Echéance	Premier prix	Dernier Contrats	Dernier prix
PARIS			
CAC 40 À TER. 31/1	4459,00	4398,00	484082
EURO NOTIO. 18/3			3262
EURO ST. 50 15/3	3645,00	3607,00	806705
FRANCFORT			
BUND 10 ANS 7/3	108,56	108,43	651417
LONDRES			
EURIBOR 3 M. 18/2	96,68	96,68	12404
NEW YORK			
DOW JONES 14/3	9758,00	9790,00	23130
S. & POOR'S 14/3	1129,50	1131,00	469108

## TOKYO

## MARCHÉS FRANÇAIS

## PREMIER MARCHÉ

## VALEURS FRANÇAISES

LUNDI 21 JANVIER 10h00

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid.	Code sicoam
ACCOR	41,16	41,55	-0,87	1,76	52,40	25,72	1,00	12040
AFFINE	36,86	36,87	-0,03	-0,08	39,76	29,16	4,02	3610
AGF	51,20	52,10	-2,59	-3,34	72,79	41,70	2,00	12592
AIR FRANCE	18,00	18,10	-0,55	10,10	27,01	8,70	0,22	03112
AIR LIQUIDE	150,90	153,00	-1,37	-2,80	177,00	130,10	3,00	12007
ALCATEL	17,23	17,78	-3,15	-7,40	72,35	11,34	0,48	13000
ALCATEL OPTRONIC	8,20	8,33	-0,36	7,90	65,00	4,50	0,10	13015
ALSTOM	12,99	13,16	-1,22	5,36	36,00	11,46	0,55	12019
ALTRAN TECHNOLOG	49,60	50,95	-2,65	-0,39	82,47	34,10	0,14	3463
ARBEL	3,20	3,13	2,24	0,97	11,00	2,60	0,53	03588
ATOS ORIGIN	81,75	83,00	-1,14	12,85	112,70	56,20	1,83	5173
AVENTIS	78,90	79,85	-1,31	0,13	94,75	65,20	0,50	13046
AXA	22,23	22,45	-0,98	-4,35	39,80	16,40	0,55	12062
B.T.P. (LA CIE)	n/d	1,16	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	3360
BACAO-DALLOZ	85,10	85,35	-0,29	-3,01	119,10	64,20	0,90	6089
BAL INVESTISSEM	126,50	126,10	0,32	4,13	134,00	108,10	7,16	12018
BAGHAV HOTEL VIL	143,90	137,90	4,35	7,07	152,80	105,00	3,00	12547
BEZHIN-SAY	42,75	43,21	-1,06	5,91	43,95	29,70	n/d	04455
BIC	39,20	39,79	-1,43	3,73	47,60	32,20	0,58	12096
BNP PARIBAS	103,50	103,90	-0,58	3,38	106,60	72,80	2,25	13110
BOLLORE	246,20	249,70	-1,40	3,96	259,69	178,14	11,00	12585
BOLLORE INVEST	52,00	51,75	0,48	0,78	56,75	39,90	0,20	3929
BONGRAIN	44,15	44,02	0,30	-2,18	46,90	32,50	1,40	12010
BOUYGUES	34,10	34,31	-1,31	-6,77	59,50	23,00	0,36	12005
BOUYGUES OFFSHOR	40,00	40,00	0,00	-0,12	62,80	31,80	1,10	13070
BULL	1,06	1,08	-1,85	-12,20	4,98	0,49	n/d	05260
BURELLE	59,35	59,45	-0,17	19,79	79,90	47,42	0,50	6113
BUSINESS OBJECTS	41,62	42,56	-2,21	13,34	59,43	18,86	n/d	12074
C.E.G.I.CY	85,65	86,40	-0,87	10,27	123,60	65,60	2,00	12470
C.F.F.RECYCLING	41,70	41,75	-0,12	4,38	50,00	32,01	1,30	3905
C.G.I.P.	36,80	37,20	-1,08	-0,80	60,99	22,70	1,00	12102
C.P.R.	n/d	58,00	n/d	n/d	58,50	49,00	1,00	12111
CANAL +	3,57	3,64	-1,92	1,68	4,05	3,15	0,15	12546
CAP GEMINI	76,20	77,85	-2,31	4,01	209,80	49,00	1,20	12533
CARBONE-LORRAINE	31,10	31,00	0,65	3,33	51,84	23,50	1,06	3962
CARREFOUR	56,55	57,10	-1,23	-2,23	70,35	42,32	0,50	12017
CASINO	80,80	81,15	-0,49	-6,35	111,61	74,60	1,33	12558
CASTORAMA DUBOIS	59,55	60,00	-0,75	3,72	72,10	41,50	0,71	12420
CEREL	28,70	28,99	-1,00	1,90	31,65	20,15	n/d	04456
CERESTAR	31,50	31,70	-0,63	2,92	34,00	18,70	n/d	04457
CHARGEURS	70,00	70,00	0,00	-6,60	86,40	60,00	2,13	13069
CHRISTIAN DIOR	32,60	33,25	-1,95	-3,54	52,90	20,50	0,78	13040
CIC	120,00	122,00	-1,64	-1,24	126,50	108,00	2,29	12005
CIMENTIS FRANCAIS	48,10	48,25	-0,31	0,52	54,90	37,00	1,40	12098
CLARINS	61,20	61,00	0,33	-3,79	80,90	55,10	0,98	13029
CLUB MEDITERRANE	45,99	45,89	0,22	11,93	106,56	25,77	1,00	12156
CNP ASSURANCE	34,04	33,90	0,41	-5,04	43,65	29,70	1,08	12022
COFACE	48,77	49,00	-0,47	3,38	116,90	38,05	1,75	12099
COFLEXIP	n/d	155,00	n/d	n/d	198,00	130,00	1,16	13064
COLAS	63,00	63,05	-0,08	-0,47	70,85	55,00	2,13	12163
CONTINENTAL DENT	44,34	44,30	0,09	-0,89	51,00	35,06	2,00	3664
CREDIT AGRICOLE	18,52	18,60	-0,43	4,55	18,82	17,50	n/d	4507
CREDIT LYONNAIS	36,79	37,10	-0,84	-1,07	46,33	33,35	0,65	18420
CREDIT FONCIER F	14,80	14,80	0,00	1,79	15,50	8,58	0,58	12081
CS COMM & SYS	8,30	8,30	0,00	0,00	30,03	4,43	0,84	07896
DAMART S.A.	80,70	81,45	-0,92	1,05	86,95	72,10	3,80	12049
DANONE	130,30	131,20	-0,76	-4,23	163,30	124,90	1,90	12064
DASSAULT AVIATIO	315,40	312,00	1,09	-1,58	325,00	208,50	6,20	12122
DASSAULT SYSTEME	52,60	53,65	-1,96	-0,65	76,95	29,50	0,31	13065
DEV REG NORD PDC	n/d	14,80	n/d	n/d	15,50	13,50	0,55	12423
DEVEAUX S.A.	70,00	70,00	0,00	-13,04	89,20	50,30	4,20	6100
DMC	7,75	7,71	0,52	2,94	17,90	4,09	0,46	12133
DYNACTON	27,20	27,30	-0,37	1,49	30,80	17,30	0,50	13035
EIFFAGE	74,00	74,55	-0,74	8,99	79,47	55,00	2,09	13045
ELECT & EAUX MAD	n/d	24,50	n/d	n/d	24,90	18,18	2,91	3571
ELIOR	8,89	8,89	0,00	10,30	15,91	5,73	0,07	12127
ENTENIAL	28,98	28,66	1,12	13,06	37,80	24,00	0,40	12093
ERAMET	33,80	33,76	0,12	-2,43	47,80	22,00	1,30	13175
ESSILOR INTERNAT	32,25	32,50	-0,31	-4,27	35,80	25,00	0,39	12166
ESSO	83,70	83,65	0,06	4,30	89,60	61,31	8,25	12066
EULER	42,95	43,00	0,00	1,18	60,00	35,00	1,40	12130
EURAZEO	60,50	60,00	0,83	-6,18	83,60	44,20	0,48	12112
EURO DISNEY SCA	1,18	1,15	2,61	30,68	1,21	0,51	0,04	12587

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid.	Code sicoam
EUROTUNNEL SA	1,12	1,11	1,80	-1,77	1,39	0,55	n/d	12537
F.F.P.	97,00	96,40	0,62	-0,67	129,00	71,00	1,80	6478
FAURECIA	59,00	59,20	-0,34	0,34	69,10	32,30	0,91	12114
FIMALAC SA (LBo)	42,45	41,91	1,29	4,00	45,90	30,00	0,90	3794
FINAXA	79,00	79,00	0,00	-0,19	130,00	60,00	2,20	3313
FONCLYONNAISE	25,74	25,89	-0,58	-3,03	33,70	22,65	0,85	3340
FONCIERE PIM NV	n/d	65,85	n/d	n/d	70,00	56,00	2,06	007368
FRANCE TELECOM	38,60	39,40	-2,03	-12,25	101,60	27,00	1,00	13330
FROMAGERIES BEL	98,00	99,20	-1,21	-0,75	111,00	74,48	2,22	12185
GALER.LAFAYETTE	158,00	156,00	1,28	2,03	215,00	105,50	0,60	12124
GAUMONT	44,70	45,05	-0,78	9,34	56,60	22,90	0,57	3489
GENCIA	92,50	93,40	-0,96	20,88	107,00	80,00	3,34	13151
GENERALE SANTE	15,29	15,00	1,93	4,46	20,59	13,20	n/d	4447
GEOGRAPHIQUE	36,35	36,40	-0,14	3,26	82,50	30,80	1,06	12016
GFI INFORMATIQUE	12,31	12,57	-2,07	4,32	31,50	8,00	0,15	6337
GRANDVISION	17,86	17,85	0,06	17,05	24,00	12,76	0,25	5297
Groupe GASCOGNE	77,00	77,20	-0,26	4,04	93,00	65,00	3,00	12441
GROUPE PARTOUCHE	67,60	67,50	0,15	-9,09	83,50	45,15	1,68	5354
GROUPE ZANNIER	79,85	79,80	0,06	1,55	96,23	57,64	0,73	12472
GUYENNE ET GASC	86,20	86,00	0,23	1,18	94,15	66,40	1,30	12028
HAVAS ADVERTISING	8,86	8,95	-1,34	10,09	18,50	5,30	0,17	12188
IMERYX EX IMETAL	114,70	114,20	0,44	5,94	127,00	84,05	3,60	12085
IMMOB.MARSEILL	3490,00	3351,00	4,15	-5,47	3545,00	2350,00	63,12	3770
IMMOBANQUE	n/d	125,90	n/d	n/d	155,00	102,50	10,67	3517
INFOGRAMMES ENTER	14,12	14,51	-2,69	-12,07	23,04	4,96	n/d	5257
INGENICO	26,54	26,60	-0,23	-1,73	36,75	18,53	0,10	12534
ISIS	151,90	154,00	-1,36	-2,55	179,90	75,95	2,40	12000
JC DECAUX SA	12,47	12,50	0,00	-0,40	17,20	5,20	n/d	7791
KAUFMAN & BROAD	17,69	17,50	1,09	6,06	24,10	12,76	0,82	12121
KLEPPIERE	109,60	109,40	0,18	1,96	110,90	95,00	2,75	12196
L OREAL	75,90	76,45	-0,98	5,90	92,10	64,00	0,44	12032
L.V.M.H.	42,17	43,16	-2,29	-5,56	75,50	28,40	0,75	12101
LAFARE	99,00	98,80	0,20	5,82	114,00	70,00	2,20	12053
LACARDERE	44,30	44,32	-0,36	-5,70	72,00	29,40	0,78	13021
LAPREYRE	50,00	50,00	0,00	12,97	64,65	31,50	1,08	13051
LEBON	n/d	51,40	n/d	n/d	61,65	42,50	2,30	12129
LEGRAND	n/d	153,80	n/d	n/d	262,00	115,00	1,87	12061
LEGRIS INDUSTRIE	23,02	23,10	-0,35	5,00	57,50	17,20	20,20	12590
LIBERTY SURF	3,32	3,35	-0,90	17,54	10,15	1,76	n/d	07508
LINCINDUS	130,00	130,00	0,00	3,17	135,00	103,50	10,18	12135
LOUVER(STE DU)	63,50	62,50	1,60	-0,48	108,51	49,80	1,24	3311
LUCIA	11,05	11,28	-2,04	-13,23	15,00	10,35	n/d	03630
MARINE-WENDEL	70,00	69,90	0,14	2,79	112,00	38,00	2,20	12120
MATUSSIERE&FORES	9,10	9,50	-4,21	6,86	9,85	6,01	0,10	006057
MAUREL ET PROM	18,90	18,25	3,56	17,74	18,50	9,81	0,91	5107
METALEUROP	4,75	4,75	0,00	54,22	6,75	2,48	n/d	12038
MICHELIN	38,75	38,76	-0,03	4,62	43,50	23,84	0,80	12126
MONTUPET S.A.	11,50	11,07	3,88	6,14	24,12	8,61	0,17	3704
NATEXIS BQ POP	92,00	92,50	-0,54	-4,54	102,00	86,00	2,50	12068
NEPOST	34,55	35,12	-0,34	7,33	36,75	22,10	n/d	12056
NEXANS	16,52	16,60	-0,48	2,41	30,50	12,60	n/d	4444
NORBERT DENTRES	21,80	22,49	-3,07	0,63	24,85	15,00	0,40	5287
NORD-EST	27,20	27,30	-0,37	0,78	29,38	23,23	0,94	12055
NRG GROUP	21,10	20,80	1,44	-0,67	33,98	11,16	0,15	12169
OBERTHUR CRD SYS	7,34	7,36	-0,27	-17,77	21,50	3,95	n/d	12413
ORANGE	8,90	9,04	-1,66	-11,20	12,00	6,10	n/d	07919
OXYGENE EXT. ORIE	n/d	358,00	n/d	n/d	437,50	305,00	14,68	3117
PECHINEY A	58,10	59,00	-1,36	1,90	68,65	30,04	0,81	13290
PECHINEY B	56,10	56,65	-0,97	4,14	61,10	30,10	3,31	3640
PENAUILLÉ POLYVSF	39,80	39,7						

# AUJOURD'HUI

## SPORTS

Tandis que le **REAL MADRID** s'appête à fêter son centenaire, l'équipe espagnole, conduite par le meneur de jeu de l'équipe de France, **ZINEDINE ZIDANE**, reste en

course dans son championnat et sa coupe nationale et, surtout, en **LIGUE DES CHAMPIONS**. Avec l'arrivée du stratège de la Juventus Turin, débauché à l'été 2001

à la faveur du **PLUS GROS TRANSFERT** de l'histoire du football (plus de 75 millions d'euros), le Real Madrid a justifié son rang de plus prestigieux club européen. Dans

un **ENTRETIEN AU « MONDE »**, Zinedine Zidane revient sur les conditions de son arrivée en Espagne, évoque ses débuts et le **MONDIAL 2002** qu'il souhaite gagner

à nouveau. Le président du Real Madrid, Florentino Perez, explique comment le club alimente ses finances en utilisant le **DROIT À L'IMAGE** de sa vedette.

## Zinedine Zidane veut vivre le sommet de sa carrière à Madrid

Dans un entretien au « Monde », le meneur de jeu des Bleus, recruté par le Real Madrid à l'été 2001, évoque ses débuts dans le championnat et espagnol. Il explique son choix, les conditions qui lui sont faites, affirme ne plus recourir à la créatine et exprime son ambition avant le Mondial 2002

**Vous traversez une période euphorique, sur le plan du jeu ?**

J'ai eu un début un peu difficile, en même temps que le Real Madrid. On a perdu deux ou trois rencontres de suite. Mais, maintenant, tout va bien, et pour moi, et pour le Real. Je dirais même que je traverse une grosse période.

**La pression qui vous entoure, ce n'est pas insupportable ?**

Quand je suis arrivé, l'été dernier, c'était vraiment la folie. En mettant les pieds à Madrid, je me suis dit : « Où est-ce que je suis tombé ? » Depuis quelque temps, cela s'est calmé. Mon coéquipier Luis Figo a vécu la même chose que moi, à ses débuts ici. Et puis tout cela se tasse un peu. Le club m'a beaucoup protégé.

**Trop de stars dans un même club, cela débouche forcément sur des rivalités...**

Il n'y a aucune sorte de rivalité entre nous. Chacun est simplement conscient de ses capacités. Que ce soit Raul, Figo ou moi-même, nous sommes très complémentaires. Et puis il ne faut pas dissocier tout le reste de l'équipe.

**Le Real, c'est vraiment la meilleure équipe que vous ayez connue ?**

J'ai l'habitude de dire la vérité. Je ne me suis jamais caché. Alors, oui, c'est la meilleure équipe où j'ai jamais joué. Et cela ne veut pas dire que j'ai oublié la Juventus. J'ai toujours dans un coin de ma tête les deux premières années, où l'on a tout gagné.

**Le jeu espagnol vous convient mieux ?**

J'ai une liberté totale sur le terrain. C'est un football ouvert qui se joue ici. En Italie, le jeu était fermé,

il fallait défendre, penser à ne pas prendre de but. En Espagne, le football est tourné vers l'attaque. Il n'est pas rare de voir des matches qui se terminent avec trois ou quatre buts, au lieu d'un seul, comme en Italie. Le foot le plus difficile, c'est l'Italie. Mais le plus beau, c'est l'Espagne.

**L'entraînement semble plus léger, au Real...**

C'est à la Juventus que j'ai franchi un palier supplémentaire. Ici, ils ont une autre façon de voir le foot. Mais, quand j'en ressens le besoin, je travaille individuellement après l'entraînement.

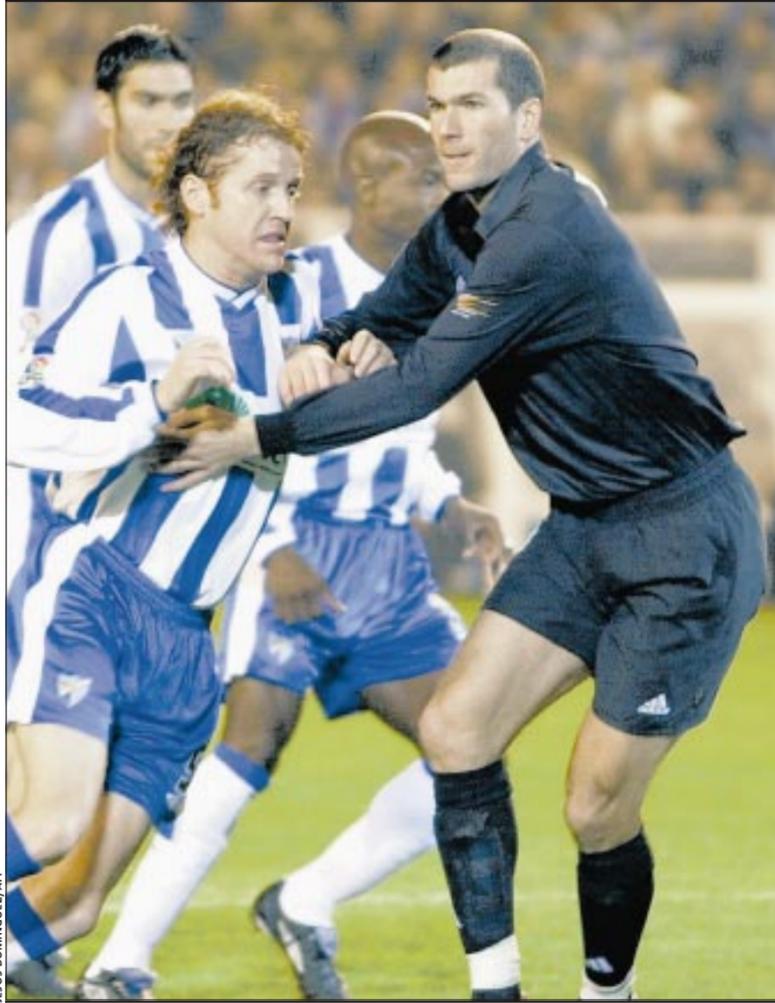
**A la Juventus, vous preniez de la créatine. Ce n'est plus le cas ?**

Je prenais de la créatine à la Juventus. Mais ce n'est pas interdit. La créatine n'est pas un produit dopant. Au Real, on ne prend rien, juste des vitamines. Et puis j'ai appris à m'occuper de moi tout seul. Je prends des vitamines B12, C, ce genre de choses. Je fais des cures de temps à autre. Je fais attention à mon hygiène de vie : je ne sors pas, je me couche tôt, je fais la sieste, je surveille mon alimentation. Je ne vis pas à « l'espagnole ».

**Avec l'accumulation des matches, vous ne craignez pas d'arriver fatigué à la Coupe du monde ?**

Non, j'ai l'habitude. En 1998, je n'avais eu que quatre jours pour récupérer. Pareil en 2000, pour le championnat d'Europe des nations. Et, à chaque fois, ça s'était plutôt bien passé, non ?

**La formule actuelle de la Ligue des champions vous oblige quand même à disputer beaucoup de matches...**



Le maillot mythique du Real Madrid est de couleur blanche. Mais modernisme et impératifs marketing obligent, quand il joue à l'extérieur, le grand club espagnol évolue cette année en noir. Cela ne rend pas ses grandes stars moins reconnaissables. Samedi 19 janvier, Zinedine Zidane et ses prestigieux coéquipiers se sont déplacés à Malaga, où ils ont obtenu un match nul (1-1) assez besogneux. Le Real n'en conserve pas moins la tête du classement avec trois points d'avance sur Alaves Vitoria.

C'est vrai, il y a trop de matches : presque la moitié d'un championnat ! Avec les matches de Liga, la Coupe du roi, ça fait 65 ou 70 matches par saison. Moins de rencontres en Ligue des champions, cela apporterait également plus de spectacle. Jouer tous les trois jours, pendant huit mois, c'est très difficile. Mais bon, il faut s'adapter au calendrier.

**L'équipe de France a perdu trois matches en 2001. C'est grave ?**

Non. Quand on peut gagner, c'est toujours mieux. Mais je préfère que cela ait lieu avant le Mondial. On arrivera en Corée et au Japon avec une équipe aussi forte qu'à l'Euro 2000. Je n'ai aucun souci à ce sujet.

**On parle de l'arrivée de Patrick Vieira à Madrid...**

A ma connaissance, il n'a rien signé. Bien sûr que j'aimerais jouer en club avec Vieira. C'est un joueur qui peut trouver sa place dans n'importe quelle équipe. Qui n'aimerait pas jouer avec lui ?

**Vous avez cédé vos droits d'image au Real ?**

Oui, c'est le Real qui dispose de mon image. Mais bon, cela fait des mois que je suis ici, et le club n'en a pas abusé. Il ne faut pas exagérer avec ça. Je suis très sollicité, mais, maintenant, je sais dire non.

**Le Real, c'est votre dernier club ?**

L'avenir le dira. Mais il me reste trois ou quatre années à jouer. Et j'ai signé ici pour quatre ans. Alors, oui, j'espère que le Real Madrid sera mon dernier club.

Propos recueillis par Gérard Davet

## Ici, il est la pièce maîtresse du jeu et du développement

Venu sublimer le potentiel sportif du club, Zinedine Zidane est devenu aussi son atout économique

MADRID

de notre envoyé spécial

Braillard aviné, il est bien le seul à hurler, mercredi 16 janvier, dans les gradins du stade madrilène du Rayo Vallecano, où le Real, avec une équipe de réservistes, tente de réchauffer un maigre public. Il n'y a guère de suspense, le Real a gagné (4-0) la première manche de ce quart de finale de la Coupe du roi. Et c'est ce spectateur saoul, entre deux têtes bruyantes, qui résume l'état d'esprit général : « Le Real sans Zidane, c'est comme un ciel sans étoiles. » Il n'a pas tort. Bien sûr, le Real s'est qualifié. Le voilà toujours en route pour un triplé inédit, l'année de son centenaire - Coupe du roi, championnat d'Espagne, Ligue des champions - et caracole en tête de la Liga, après son match nul à Malaga (1-1), samedi 19 janvier.

Machine à rêve, fabriquée de toutes pièces, mais quelles pièces : Raul, Figo, Roberto Carlos, Hierro, Morientes, Helguera, Makélélé, Zidane. Le maestro français, par la grâce de ses entrechats, de ses buts, est devenu en quelques semaines LA star du Real Madrid. Il n'y a que pour lui. Les journaux madrilènes sont scotchés à ses trousseaux, les enfants rêvent de lui, quand ce n'est pas leur mère, et l'on se rue au stade Santiago-Bernabeu pour contempler l'artiste. Il a même sa statue de cire au Musée Grévin local.

La « folie Zidane » a atteint son point culminant il y a deux semaines, lors d'une rencontre de championnat : un but d'extraterrestre commencé par une « aile de pigeon » irréaliste, et voilà Zinedine Zidane consacré « roi de la Liga ». Il faut voir ces gamins agglutinés aux grilles de la Ciudad Deportiva, le centre d'entraînement du Real, dans l'espoir d'approcher l'idole au maillot blanc frappé du numéro 5. Zinedine Zidane n'en demande pas tant. Il se faufile, grimpe rapidement dans sa Mercedes (immatriculée dans les Bouches-du-Rhône), tente d'éviter les bains de foule, signe gentiment quelques maillots,

avant de regagner la maison qu'il vient d'acheter, dans le quartier résidentiel de Conde de Orgaz.

Le club reçoit chaque semaine 60 demandes d'entretiens avec la vedette. Tant de passion autour d'un homme, est-ce bien raisonnable ? Florentino Perez, le président du Real, voit en Zinedine Zidane la réussite d'une stratégie économique. Et si, en plus, sur le plan sportif, tout veut sourire ? « Je suis très content de lui, assure-t-il, C'est un phénomène. La première fois que je l'ai vu à la télévision, j'ai su qu'il

### Patrick Vieira en renfort ?

Viendra, viendra pas ? Patrick Vieira, le milieu de terrain français du club anglais d'Arsenal, était à Madrid il y a quelques jours. De quoi alimenter les rumeurs d'un transfert imminent. La presse espagnole n'hésite pas à chiffrer le montant de la transaction aux alentours de 90 millions d'euros. Mais le président du Real Madrid, Florentino Perez, nie toute approche : « Patrick Vieira est un grand joueur, mais on ne l'a pas contacté. Nous avons envoyé un fax à Arsenal pour leur expliquer. Je suis désolé de cette affaire. Je veux conserver de bonnes relations avec les dirigeants d'Arsenal. » Jorge Valdano, le directeur sportif du Real, est plus sybillin : « Patrick Vieira est un grand joueur de football, et les grands joueurs nous intéressent. » Reste que Zinedine Zidane ne serait pas fâché de jouer aux côtés de son coéquipier chez les Bleus. Son propre transfert, à l'été 2001, de la Juventus Turin au Real Madrid, avait débuté dans les mêmes conditions. Et les fans espagnols de rêver, déjà, d'un trident à la française : Vieira-Makélélé-Zidane.

serait encore meilleur en Espagne qu'il ne l'était en Italie. Son jeu est joli mais efficace aussi. »

Zinedine Zidane a su se fondre en douceur dans un groupe déjà constellé de stars. Là où un Nicolas Anelka, par exemple, avait scellé son échec à travers quelques caprices d'enfant gâté, lui est arrivé avec son humilité, mais également sa maturité d'homme de 29 ans. « C'est un joueur très sûr, avec énormément d'expérience », explique Vicente Del Bosque, l'entraîneur. Il a tout fait pour s'adapter. Il est un peu introverti mais il a rapidement été respecté, comme joueur et comme homme. Anelka, lui, était immature. Zidane, tactiquement, joue juste, offensivement comme défensivement. »

Sur le terrain, après quelques tâtonnements, Vicente Del Bosque

Zidane, c'est un cheval de parade qui gagne des batailles. Il fait partie de ces joueurs qui améliorent une équipe, mais également un championnat. Avec Figo et Raul, ils sont complémentaires : Zidane oxygène le jeu, Figo agresse l'adversaire et Raul conclut le travail. Notre stratégie autour de Zidane fonctionne. »

### « IL EST DÉJÀ RENTABLE »

Une stratégie élaborée dans un seul but : rentabiliser l'arrivée du Français, tout en installant le Real au firmament des clubs européens de football. « Zidane a coûté cher, explique José Sanchez, directeur du marketing du Real, mais il est déjà rentable. Avec lui, on ajoute de la valeur au contenu. Il nous ouvre des marchés : le Maghreb, les pays francophones. » Le Français a cédé ses droits d'image à son club, qui com-

mercialise cette véritable « marque Zidane ». Le Real espère ainsi vendre cette année 500 000 maillots floqués au nom du joueur, à 78 euros l'exemplaire. « On vend sur son nom tout un package. Nous sommes en négociations avancées avec un panel de cinq ou six sociétés qui veulent utiliser son image », détaille José Sanchez. Il ne s'agit pas de n'importe quel produit : des voitures, des cartes de crédit. Bien évidemment, le joueur s'y retrouve financièrement... »

Entre la vente des maillots, les retransmissions télévisées, le stade archi-comble, les VIP qui se pressent dans les loges, les contrats d'image, le Real assure avoir déjà amorti l'achat du meneur de jeu de l'équipe de France. Lequel pourrait bien être rejoint par un autre grand joueur, dès la saison en cours : « Vieira, Crespo, Chechenko, mais aussi Rivaldo : on ne s'intéresse qu'aux grands joueurs, reconnaît Jorge Valdano. On ne fait plus de paris. Les jeunes Français, par exemple, n'ont encore rien prouvé et sont trop chers. Un Djibrill Cissé a tout pour être un grand joueur, mais il peut aussi rester au bord du chemin. »

Une stratégie offensive que certains assimilent à un « pillage » en règle des clubs italiens, maintenant à la traîne sur le plan économique. « Au lieu de râler contre le Real, rétorque Jorge Valdano, les Italiens feraient mieux de se demander pourquoi tous les grands joueurs viennent chez nous. » Zinedine Zidane a-t-il toutes ces données en tête lorsqu'il pète sur la pelouse de Bernabeu, sous les yeux de 75 000 spectateurs enflammés ? Pense-t-il à ces millions d'euros amassés chaque mois sur son nom ? Sûrement pas. Mais, en six mois de présence à Madrid, il affirme « n'avoir pas eu le temps de visiter la ville ». Entraînements, matches, siestes : tel est son quotidien. Et quand il doit accompagner ses enfants chez le coiffeur, il est escorté de gardes du corps. Une vie calfeutrée, une vie de richissime forçat du ballon rond. Quelle vie...

G. Da.

## Pour s'enrichir, le club exploite le droit à l'image de ses stars

MADRID

de notre envoyé spécial

Florentino Perez ne laisse jamais rien au hasard. Depuis son élection par les « socios » à la tête du club madrilène, il y a un an et demi, le Real s'est métamorphosé, au point de vouloir se poser en « pionnier européen ». Terminés la gabegie, la gestion folklorique, les achats onéreux de joueurs médiocres, qui avaient quasiment poussé le Real de Lorenzo Sanz, le président précédent, à la faillite. Certes, deux titres de champion d'Europe étaient venus grossir la collection du Real, en 1998 et 2000, mais le club paraissait condamné par des dettes pharaoniques.

Aujourd'hui, au siège tout neuf du Real, dans l'enceinte du stade Santiago-Bernabeu, les couloirs bruissent d'un vocabulaire jusqu'alors inconnu : « cross marketing », « plus-value », « produit d'appel ». Et le maître mot du président Perez reste « los ingresos » : les rentrées financières. C'est sur sa réputation d'homme d'affaires que Florentino Perez a remporté l'élection. Président de l'entreprise de travaux publics ACS (50 000 employés), il applique ses recettes de businessman avisé.

### « UN GRAND JOUEUR PAR AN »

Dès son installation, il purge le déficit chronique du club en vendant le centre d'entraînement, la Ciudad Deportiva, à des investisseurs immobiliers. La transaction se conclut aux alentours de 610 millions d'euros, ce qui permet d'éponger la dette de 300 millions d'euros. Il reste largement de quoi construire un nouveau centre d'entraînement, pour 110 millions d'euros. Place, ensuite, à l'achat de joueurs au prix fort. Mais attention : pas n'importe quels joueurs.

« Nous voulons des joueurs qui aient une image mondiale, pour que ce soit rentable économiquement », explique Florentino Perez. L'avenir du football, c'est le développement économique dans la mondialisation. Il nous faut un grand joueur

G. Da.

## Malgré la fuite de ses talents, le patinage russe continue de dominer l'Europe

La Russie a remporté 8 des 12 médailles en jeu

LAUSANNE

de notre envoyé spécial

La dernière journée des championnats d'Europe de patinage artistique, samedi 19 janvier, a pris des airs de championnats de Russie. L'épreuve féminine s'est achevée sur un triplé. Deuxième de son championnat national, en décembre, Maria Butyrskaja, collectionneuse de peluches aux joues roses et fraîches.

Depuis sept ans, les deux patineuses se partagent les titres européens : trois pour la première, qui avait attendu d'avoir 25 ans pour enlever son premier titre international, en 1998 ; quatre pour la seconde, couronnée pour la première fois en 1996, à 16 ans.

Avec huit médailles sur douze distribuées, la Russie a écrasé les championnats d'Europe de Lausanne. Comme d'habitude. La France a confirmé son statut de premier

Aucun entraîneurs partis pour l'étranger n'a rompu avec le pays

opposant continental, avec trois podiums. Si nouveauté il y a, elle vient de la division récente du camp russe en deux tribus : d'un côté, les Russes de l'intérieur, qui perpétuent l'éternelle rivalité entre l'école de Saint-Petersbourg et celle de Moscou ; de l'autre, ceux de l'extérieur, installés aux Etats-Unis, l'eldorado du patinage. Sans parler des ex-Russes, patinant désormais sous d'autres couleurs, comme Marina Anissina, la championne d'Europe - française - de danse sur glace, ou Sergueï Sakhnovski, naturalisé Israélien et 5<sup>e</sup> de la même épreuve de danse.

Tatiana Tarasova a été l'une des premières à franchir l'Atlantique. Entraîneur comptant parmi les personnalités les plus influentes du patinage, elle officie désormais à Newington, dans le Connecticut. Entourée d'une équipe d'assistants, elle y a constitué une véritable école. « Ils disposent de deux patinoires et sont logés dans une résidence », raconte Stéphane Bernadis, le vice-champion d'Europe de couples, qui y a passé un mois en 2001 en compagnie de sa partenaire, Sarah Abitbol. En échange, ils participent à des galas de patinage. »

Le fleuron de l'écurie Tarasova n'est autre qu'Alexei Yagudin, le triple champion du monde et d'Europe. En 1998, le jeune homme avait tout plaqué pour rejoindre les Etats-Unis : sa ville natale de Saint-Petersbourg et Alexei Mishin, l'entraîneur qui l'a formé et se consacre désormais à Evgueni Plushenko, le champion du monde en titre, absent de Lausanne. « La grande différence, c'est qu'aux Etats-Unis on peut planifier les choses, ce qui est devenu impossible en Russie », explique Alexei Yagudin.

De meilleures conditions d'entraînement, des salaires plus élevés : les raisons de cet exode sont purement matérielles. Car exode il y a : Alexandre Abt, 2<sup>e</sup> à Lausanne, et son entraîneur, qui boude la Fédération russe de patinage, sont installés depuis l'été 2001 à Lake Arrowhead, en Californie. Les nouveaux champions d'Europe de couples, Tatiana Totmanova et Maxim Marinin, vivent depuis un an à Chicago, où ils s'entraînent sous la férule de l'ancien champion olympique Oleg Vassiliev. Natalia Lini-chuk, l'une des grandes rivales de Tatiana Tarasova, a installé son camp d'entraînement à Newark, dans le Delaware, où Irina Lobacheva et Ilia Averbukh, médaillés de bronze en danse sur glace, sont venus la rejoindre.

Les exemples sont légion. Mais le patinage russe a assez de ressources pour supporter pareille saignée. Alexei Mishin maintient la flamme à Saint-Petersbourg, où Alexei Urmanov, champion olympique en 1994, commence lui aussi à entraîner. Elena Tchaïkovskaïa, l'une des grandes dames de l'école moscovite, n'a pas cédé aux sirènes occidentales et continue d'entraîner quotidiennement Maria Butyrskaja à la patinoire olympique de Moscou. Le podium européen était d'ailleurs 100 % moscovite, avec Irina Slutskaïa et Victoria Volchkova, médaillée de bronze pour la quatrième année consécutive.

« Les structures du patinage russe sont si solides que le départ de quelques personnes ne peut suffire à l'ébranler », assure un porte-parole de la fédération. Et puis aucun des entraîneurs ou patineurs qui sont partis pour l'étranger n'a rompu avec le pays. Depuis l'étranger, ils continuent de travailler pour la Russie. La seule chose que la fédération exige, c'est qu'ils participent aux championnats de Russie, où sont déterminées les sélections pour les compétitions internationales. Les médailles, qu'elles viennent d'un Russe de Russie ou de l'étranger, sont toutes bonnes à prendre.

G. v. K.

### TROIS QUESTIONS À... JEAN-MICHEL OPRENDEK

**1 En tant que directeur technique national des sports de glace, quel bilan tirez-vous de ces championnats d'Europe de patinage ?**

Avec trois médailles et des satisfactions dans chaque discipline, nous avons recueillis un de nos meilleurs résultats d'ensemble de ces dernières années. On a déjà tout dit sur le titre de Marina Anissina et Gwendal Peizerat en danse sur glace et sur la médaille de bronze de Brian Joubert, qu'aucun de nous n'attendait. Sarah Abitbol et Stéphane Bernadis ont gravi un échelon en enlevant la médaille d'argent en couples. Mais on peut également souligner la huitième place de Laetitia Hubert, qui lui vaut d'être sélectionnable pour ses quatrièmes Jeux olympiques. Chez les garçons, nous nous retrouvons avec quatre sélectionnables pour deux places aux Jeux : Brian Joubert, Frédéric Dambier, Gabriel Monnier et Stanick Jeannette. Nous ne nous attendions pas à une telle opulence.

**2 Comment allez-vous trancher, sachant qu'il semble difficile maintenant d'écarter Brian Joubert et Frédéric Dambier, cinquième à Lausanne, et que vous aviez demandé à Stanick Jeannette, qui n'était pas sélectionné pour les championnats d'Europe, de se prêter à un test lundi 21 janvier ?**

Le dilemme est là. Contrairement à ce qui a pu être annoncé, la sélection

pour les Jeux n'a pas été arrêtée à Lausanne. Lundi, à Boulogne-Billancourt, nous devons demander à Stanick Jeannette d'exécuter le même contenu de programme libre que celui réussi par Frédéric Dambier à Lausanne, avec, notamment, un quadruple saut.

**3 Que vont faire les sélectionnés olympiques d'ici au début des Jeux de Salt Lake City, le 8 février ?**

La plupart d'entre eux doivent s'enlever, dimanche 27 janvier, pour les Etats-Unis. Ils rejoindront dès leur arrivée notre camp de base, que nous avons choisi d'installer dans la ville de Logan, à environ une heure et quart de Salt Lake City par la route. Le groupe, qui comptera une vingtaine de personnes, encadrement compris, sera logé dans un hôtel et prendra ses repas à l'université. Nous avons réservé des heures de glace à la patinoire locale, où devraient également s'entraîner, d'après nos informations, les patineurs russes. De Logan, les patineurs pourront effectuer des allers-retours sur Salt Lake City, notamment pour s'acclimater à la patinoire olympique. Le but de cet « affûtage » final est de placer les patineurs dans les meilleures conditions et de renforcer l'esprit d'équipe entre des athlètes qui s'entraînent séparément tout au long de l'année.

Propos recueillis par Gilles van Kote

## La victoire de Citroën au Rallye Monte-Carlo reste suspendue à une affaire de pneumatiques

Un changement de pneus non autorisé pourrait coûter la victoire au Français Sébastien Loeb. La Fédération internationale automobile (FIA) ne rendra pas sa décision avant le mois de février

cela prendra plus de temps que prévu. Deux semaines, voire plus », a expliqué un porte-parole de la FIA.

« J'ai le sentiment que l'on m'a volé quelque chose. » Classé deuxième, dimanche, le Finlandais Tommi Mäkinen, pilote de l'écurie japonaise Subaru à l'origine de la réclamation, ne décollerait pas. Si l'appel de Citroën devait être rejeté, le quadruple champion du monde finlandais, vainqueur des trois dernières éditions du Rallye Monte-Carlo, remporterait la 24<sup>e</sup> de sa carrière, un record. « Nous avons été lésés. Tout a été gâché, la fin du rallye, la cérémonie du podium, lui a fait écho George Donaldsson, directeur sportif de Subaru. Jamais une pénalité en temps n'a donné lieu à un appel suspensif (...). Cela va créer un précédent. »

« Nous ne souhaitons pas communiquer sur ce qui va rester comme une énorme étourderie. Cette erreur n'ayant eu aucune incidence sur le plan sportif, la sanction est trop lourde », estimait-on en revanche chez Citroën. « Cela s'appelle une connerie, avec un grand C. Ça peut arriver à tout le monde, mais nul n'est censé ignorer la loi », indiquait de son côté Corrado Provera, directeur de

Peugeot Sport. L'erreur des hommes de la marque aux chevrons a été d'autant plus grossière que le directeur de course avait abordé ce point précis du règlement lors du briefing précédant la course. « L'information n'est pas redescendue jusqu'aux mécaniciens. J'assume », a dit Guy Fréguelin, patron de Citroën Sport.

### STRATÉGIE EN CONSÉQUENCE

L'équipe Subaru, persuadée que la sanction infligée à Citroën serait acquise, a reconnu avoir adopté une stratégie en conséquence : Tommi Mäkinen se contentant d'assurer, tandis que son coéquipier Peter Söllberg avait carte blanche pour effectuer des chronos. Malgré sa déception et sa frustration, Tommi Mäkinen n'en a pas oublié pour autant de louer les mérites de Sébastien Loeb : « Ses performances sont excellentes, c'est un super-pilote, très rapide. Sur l'asphalte, cette équipe marche fort. Et, pourtant, il y en a d'autres très forts sur cette surface. »

Sébastien Loeb, lui, ne veut rien entendre. Tout au long de la journée de dimanche, il a gardé un calme olympien, selon son copilote,

Daniel Elena, et ne s'est pas laissé perturber par ces circonstances particulières, là où d'autres auraient pu craquer nerveusement. « Pour moi, je gagne parce que je suis devant sur le terrain. Je pense que, avec Tommi (Mäkinen), on s'est battu sur la route. Après, ce ne sont que des décisions politiques », a déclaré le Français.

L'expérimenté Tommi Mäkinen et le novice Sébastien Loeb - il effectuait ce week-end le deuxième rallye WRC de sa carrière après avoir décroché une deuxième place à San Remo en 2001 - ont été intouchables tout au long de l'épreuve monégasque. Derrière eux, la troisième marche du podium a fait l'objet d'une lutte au couteau. Il a fallu attendre dimanche pour savoir à qui elle irait, entre l'Espagnol Carlos Sainz et l'Ecossais Colin McRae (Ford Focus) et Marcus Grönholm (Peugeot 206). C'est finalement Carlos Sainz. En finissant 5<sup>e</sup>, Marcus Grönholm a en fin permis à une 206 de terminer dans les points alors que les deux dernières éditions du Monte-Carlo n'avaient vu aucune Peugeot à l'arrivée.

Jean-Jacques Larrochelle

# Le Monde

A quand remonte votre dernier bilan ?



Nouvelle édition 2002

Une radiographie complète de l'état économique du monde après les événements du 11 septembre

172 pays passés au crible par les journalistes du Monde, un zoom sur l'économie française et ses 26 régions, avec le classement des entreprises les plus performantes, un éclairage approfondi sur l'Europe et l'euro, la revue des entreprises et des marchés financiers, et pour la première fois, le palmarès des entreprises européennes et françaises selon des critères de responsabilité sociale.

En cadeau : la carte grand format des pays de l'Union économique et monétaire

Bilan du monde, 220 pages ■ 8 €

En vente chez votre marchand de journaux.

## En Australie, Pete Sampras cherche à prouver qu'il peut s'offrir une seconde jeunesse

Vainqueur du Français Nicolas Escudé, l'Américain devait affronter, lundi 21 janvier à Melbourne, le Russe Marat Safin en huitièmes de finale de l'Open d'Australie

### MELBOURNE

de notre envoyé spécial

On le disait fini, promis aux profonds du classement mondial. Sa décevante saison 2001, qu'il a achevée à la dixième place du classement mondial – il n'avait pas quitté le peloton des cinq meilleurs joueurs de la planète depuis 1991 –, était supposée marquer le début de la fin de l'époustouflante carrière de l'Américain. Mais Pete Sampras n'a rien voulu savoir. Il a marqué, après l'US Open en septembre 2001, une pause de trois mois, s'est entraîné comme jamais, a changé d'entraîneur afin de revenir sur les courts avec une énergie renouvelée. Cette cure de jouvence semble avoir fonctionné.

Le vainqueur de treize tournois du Grand Chelem réalise un début d'année impressionnant. Victorieux, il y a deux semaines, du tournoi sur invitation de Kooyong, à Melbourne, après avoir dominé l'Espagnol Alex Corretja, l'Autstralien Scott Draper et l'Américain Andre Agassi, il est arrivé à l'Open d'Australie avec un énorme capital confiance. « Je suis un des favoris, a expliqué celui qui a occupé sans

interruption la place de numéro un mondial de 1993 à 1998. Je sens que je suis un des gars difficiles à battre. »

Nicolas Escudé partage certainement cet avis. Le Français a dû s'incliner, dimanche 20 janvier, contre l'Américain après une lutte de toute beauté durant trois heures cinquante. Il était presque 2 heures du matin sur le court de la Rod Laver Arena lorsque Pete Sampras a dégainé son 33<sup>e</sup> ace de la partie, qui lui a permis de se qualifier pour les huitièmes de finale. Son service canon a été la clé de son succès. « Je comprends mieux pourquoi il a remporté Wimbledon à sept reprises », a jugé, admiratif, Nicolas Escudé, qui n'avait jusqu'alors jamais rencontré le droitier de Los Angeles.

Pete Sampras revient de loin. Cet amateur de formule 1 n'a pas gagné de tournoi depuis Wimbledon en juillet 2000. Jamais, depuis 1992, il n'avait connu une saison sans remporter au moins l'un des quatre trophées du Grand Chelem. Sa défaite, en trois sets, contre l'Autstralien Lleyton Hewitt lors de la finale de l'US Open, a marqué un tournant. « J'ai eu l'impression

de me heurter à un mur émotionnellement et physiquement. J'étais arrivé à un stade où il fallait que j'en mette vraiment un grand coup, a raconté le champion, qui a touché sa première raquette à l'âge de sept ans. Pendant trois mois, je me suis entraîné dur en courant beaucoup et en soulevant du poids afin de retrouver ma meilleure forme physique possible. Quand vous passez la barre des 30 ans [il a soufflé sa 31<sup>e</sup> bougie le 12 août 2001], vous devez travailler deux fois plus dur. »

### « J'AI DE MEILLEURES CHANCES »

Il a fait appel aux services du préparateur physique australien Brett Stephens, qui lui a conseillé de modifier son régime alimentaire. Il a également remercié, en décembre, son entraîneur, Paul Anncone, avec qui il travaillait depuis janvier 1995, pour le remplacer par Tom Gullikson. Il a en outre rompu son contrat avec son équipementier, Nike. Sur les courts, il porte désormais un short et un maillot avec un drapeau américain pour seul logo. Ces chamboulements ont porté leurs fruits.

Mais son âge respectable, dans

un sport où le numéro 1 mondial, Lleyton Hewitt, n'a même pas encore atteint l'âge légal de boire de l'alcool aux Etats-Unis, pourrait être un handicap dans un tournoi où les matches se jouent en cinq sets. « Vu l'état physique dans lequel je suis, cela m'étonnerait beaucoup qu'il aille jusqu'au bout, près de quatre heures, cela laisse des traces, a estimé Nicolas Escudé, et puis, lors du prochain tour, il va affronter Marat Safin, qui est un excellent retourneur. »

Le Russe n'a perdu aucune manche lors de ses trois premiers matches. Lors de sa dernière rencontre contre Pete Sampras, en demi-finales de l'US Open, le Moscovite, qui réside à Monaco, s'était incliné en trois sets. « J'ai de meilleures chances de le battre car je bouge mieux sur le court et je sers bien », a prévenu l'ancien numéro 2 mondial. Près de huit ans et demi séparent les deux joueurs, qui devaient s'affronter lundi 21 janvier. L'Américain aimerait prouver une nouvelle fois aux « jeunots » que lui, « l'ancien », peut encore les corriger.

Frédéric Therin

## Les skieurs autrichiens affirment leurs ambitions avant les Jeux olympiques

A Kitzbuehel, ils ont gagné trois épreuves

SI ELLE A DÉÇU ses supporters, l'annonce du forfait définitif de Hermann Maier pour les Jeux olympiques de Salt Lake City (du 8 au 24 février) a décomplexé ses partenaires de l'équipe autrichienne, qui se sont bousculés sur les podiums de Kitzbuehel pour essayer de se faire une place dans la « Wunderteam » en vue de la quinzaine olympique.

Samedi 19 janvier, au lendemain de sa victoire dans le super-G, Stephan Eberharter s'est imposé dans la descente, une épreuve de vérité qu'il n'avait jamais remportée. Dimanche 20 janvier, sur les mêmes pentes, les réservistes Rainer Schoenfelder et Kilian Albrecht ont offert à leur pays le premier doublé autrichien de la saison en slalom.

« Pour un Autrichien, c'est aussi important de gagner à Kitzbuehel que de gagner aux Jeux olympiques ou aux championnats du monde », s'est félicité le vainqueur du slalom, 24 ans. Lors des fêtes de fin d'année, il était « cloué au lit » : ses médecins avaient découvert une malformation de naissance à une vertèbre. « Les piqûres m'ont remis sur pied, et ensuite j'ai chan-

gé de marque de chaussures », a-t-il indiqué. Grâce à sa deuxième place, Kilian Albrecht, 28 ans, estimait avoir gagné son « ticket » pour les JO, tout en sachant qu'il n'avait « pas de place assurée ». Le forfait de son coéquipier Mario Matt pourrait faciliter sa sélection : le champion du monde de slalom s'est donné une luxation de l'épaule droite en poussant sur ses bâtons lors du départ de la première manche de Kitzbuehel. Il rejoint Hermann Maier, Fritz Strobl, Werner Franz et Heinz Schilchegger sur la liste des grands absents autrichiens des JO 2002.

Côté Français, Jean-Pierre Vidal a confirmé son bon début de saison en prenant la huitième place de ce slalom, juste devant Sébastien Amiez. Chez les femmes, la meilleure performance du week-end revient à Christel Pascal-Saïoni, quatrième du slalom de Berchtesgaden (Allemagne). C'est la troisième fois cette saison que la skieuse de Pra-Loup échoue au pied du podium. Laure Péquegnot, sixième à Berchtesgaden, conserve la tête du classement de la coupe du monde de slalom. – (AFP)

## Le tennis australien prend ses maux en patience

### MELBOURNE

de notre envoyé spécial

Difficile de tomber plus bas. Sur les neuf joueurs australiens qualifiés pour le premier tournoi du Grand Chelem 2002, un seul a franchi le premier tour. Mark Philippoussis s'est toutefois incliné dès le match suivant, contre le Britannique Greg Rusedski. Les joueuses des antipodes ont en comparaison réalisé des « prouesses ». Nicole Pratt et Cindy Watson n'ont en effet rangé leurs raquettes que lors du troisième tour. Les « Aussies » sont loin de leur passé prestigieux.

L'Australie a traversé son « âge d'or » durant les années 60 et 70. Rod Laver et Roy Emerson, à eux deux, avaient alors enlevé 23 tournois du Grand Chelem. Entre 1960 et 1973, l'Australie s'est aussi adjugé la Coupe Davis à huit reprises. Margaret Smith Court a, elle, collectionné durant la même période 24 trophées du Grand Chelem, dont onze Open d'Australie.

Aujourd'hui, en dehors de Lleyton Hewitt, qui survole le classement mondial masculin (ATP) et dont l'élimination au premier tour mardi 15 janvier contre l'Espagnol Alberto Martin (6-1, 1-6, 4-6) s'explique par une crise de varicelle déclarée dix jours plus tôt, les Australiens ne s'illustrent pas. Wayne Arthurs est 76<sup>e</sup> du classement mondial, deux marches au-dessus de Mark Philippoussis. Chez les dames, quatre australiennes figurent parmi les 100 meilleures joueuses, mais aucune en dessous de la 45<sup>e</sup> place.

« Jusque dans les années 1970, les enfants ne pouvaient pratiquer dans les écoles que trois sports : le tennis, le cricket et la natation, explique John Hogan, journaliste sportif au quotidien The Austra-

lian. Aujourd'hui, ils ont la possibilité de jouer au golf, au basket, au volley et à une multitude d'autres activités. Ce choix draine de nombreux joueurs de tennis vers d'autres sports. »

Le déclin du tennis australien s'explique aussi par des problèmes de financement. « Lors des Jeux olympiques de Montréal, en 1976, notre pays a réalisé sa plus mauvaise performance en 40 ans, avec seulement une médaille d'argent et quatre médailles de bronze, se rappelle Karen Lyon, du journal de Melbourne The Age. Ces mauvais résultats, qui ont fait la honte du pays, ont persuadé le gouvernement fédéral de créer l'Institut australien du sport à Canberra. Toutes les aides financières se sont alors tournées vers les sports olympiques, et le tennis s'est retrouvé sans un sou. »

### EN EUROPE OU AUX ETATS-UNIS

Ce problème est particulièrement crucial aux antipodes. « Nos jeunes joueurs talentueux n'ont pas la chance de pouvoir trouver des partenaires de leur niveau dans notre pays, qui ne compte que 19 millions d'habitants, affirme John Hogan. Pour s'améliorer, un junior doit aller en Europe ou aux

Etats-Unis, où le nombre de très bons joueurs est beaucoup plus important. Mais cela coûte cher. »

Tennis Australia, la Fédération australienne de tennis, a récemment pris conscience de ce problème. Elle dépense chaque année 700 000 euros pour permettre à ses « jeunes pousses » de se mesurer à de grands espoirs internationaux. Elle vient ainsi de débloquer un budget annuel de 1,75 million d'euros afin de placer au moins dix de ses joueurs et joueuses parmi les 100 meilleurs mondiaux. « Nous sommes en pleine période de reconstruction, avoue Peter Johnston, le directeur de Tennis Australia. Nous misons tout sur cette nouvelle politique. »

Ce virage stratégique mettra du temps à enregistrer des résultats tangibles. Pour l'Américaine Billie Jean King, vainqueur de douze tournois du Grand Chelem, le renouveau du tennis féminin « down under » mettra cinq à dix ans. Les supporters australiens, qui se déplacent chaque année dans la Rod Laver Arena de Melbourne, n'ont pas terminé leur traversée du désert.

F. T.

### DÉPÊCHES

■ **CYCLISME** : Laurent Jalabert (CSC-Tiscali), 33 ans, a annoncé, dans un entretien publié lundi 21 janvier, dans le quotidien L'Equipe, qu'il mettrait un terme à sa carrière en 2003, l'année où le Tour de France fêtera son centenaire.

■ **LOTTO** : résultats des tirages n° 6 effectués samedi 19 janvier. Premier tirage : 3, 17, 25, 37, 44, 46 ; complémentaire : 2. Rapports pour 6 numéros : 239 680 € ; 5 numéros et complémentaire : 16 417,80 € ; 5 numéros : 837,70 € ; 4 numéros et complémentaire : 41,20 € ; 4 numéros : 20,60 € ; 3 numéros et complémentaire : 4,60 € ; 3 numéros : 2,30 €. Second tirage : 1, 17, 27, 29, 40, 45 ; complémentaire : 21. 6 numéros : 2 040 830 € ; 5 numéros et complémentaire : 24 226,60 € ; 5 numéros : 1 152,10 € ; 4 numéros et complémentaire : 52,20 € ; 4 numéros : 26,10 € ; 3 numéros et complémentaire : 5 € ; 3 numéros : 2,50 €.



## Stade toulousain : ça passe et ça casse

LE CHOC de la 10<sup>e</sup> journée dans la poule 1 du Top 16 opposait dimanche, dans une rencontre repoussée d'une journée en raison du brouillard, le Stade toulousain, le champion de France, au Stade français, le plus ambitieux de ses challengers. Les Parisiens ont dû s'in-

cliner (21-10), mais la victoire, encore symbolique à ce stade de la compétition, a coûté cher aux Toulousains. Clément Poitrenaud (photo), leur jeune et talentueux attaquant, s'est blessé et devrait manquer le premier rassemblement des postulants au XV de France.

# L'EXPRESS

Bilan 2001

Diffusion Totale payée

OJD 2000 - 2001

---

Ventes en kiosque

2001 vs 2000

---

Audience

AEPM 2000-01 (vs N-1)

---

Publicité

Pagnation Scisidip  
Circ. Jan.-Nov. 2001  
hors direct-infos média-éditions patriciennes

549 055

Exemplaires/semaine

---

+ 7.4 %

Record de vente depuis 12 ans

---

+ 5.1 %

---

N°1

des News

AVANT-PREMIÈRE

## Le stade de Wimbledon

de Mathieu Amalric

Suivi d'un débat avec Mathieu Amalric

animé par Jean-Michel Frodon (Le Monde)

JEUDI 24 JANVIER

20 H 30

5,50€

LE CINÉMA DU PANTHÉON - 13, RUE VICTOR-COUSIN 75005 PARIS

# La Coupe de France de football connaît une nouvelle hécatombe de clubs de division 1

LE DÉSINTÉRÊT flagrant des clubs de division 1 pour la Coupe de France de football a connu sa plus frappante illustration, samedi 19 janvier, à l'occasion des seizièmes de finale de la compétition. Pas moins de quatre équipes de l'élite ont été sorties par des formations évoluant dans des divisions inférieures. Le plus étonnant réside dans le fait que ces éliminations ne souffrent aucune contestation sur le plan purement sportif.

Louhans-Cuiseaux et Lusitanos Saint-Maur, deux clubs de National (ex-D3), ont ainsi battu sur le même score de 2-0 En-Avant Guingamp et les Girondins de Bordeaux ; Châteauroux (D2) s'est également imposé 2-0 face à l'Olympique lyonnais, et a réussi cet exploit sur la pelouse même du stade Gerland, ce qui a provoqué la colère du président lyonnais, Jean-Michel Aulas : « *Seuls les joueurs sont en cause...* »

## L'ENTRAÎNEUR DE METZ RÉVOQUÉ

Libourne-Saint-Seurin (CFA), enfin, a éliminé le FC Metz (2-1 après prolongation), un mois après avoir surclassé une autre équipe de D1, le Lille OSC (2-0), au tour précédent. Le président messin, Carlo Molinari, a profité

de l'occasion pour faire ce qu'une trêve prolongée ne lui avait pas permis de faire : congédier son entraîneur, Albert Cartier, ainsi que l'ensemble de son staff technique. Le nom de Gilbert Gress, qui mena le RC Strasbourg au titre de champion de France en 1979, est évoqué pour remplacer celui qui, il y a un an, avait lui-même suppléé Joël Muller, licencié pour cause de mauvais résultats.

## UN SOMMET POUR L'US MONTAGNARDE

Après la défaite (0-1) d'Issy-les-Moulineaux (DSR) face au finaliste malheureux de l'édition 2001, Amiens (D2), le Cendrillon de la Coupe est désormais l'équipe de l'US montagnarde, qui a battu (4-2) La Roche-sur-Yon (National). Ce club, situé sur la commune d'Inzinzac-Lochrist (Morbihan), a déjà accédé aux huitièmes de finale de la Coupe de France : c'était il y a trois ans et il évoluait alors en CFA2. L'US montagnarde joue désormais en division d'honneur, soit un échelon plus bas. Jamais dans l'histoire de la Coupe de France un club de sixième niveau national ne s'était retrouvé parmi les seize dernières équipes encore en lice.

Alors que deux matches concernant des équipes de D1 ont été reportés pour cause de gel

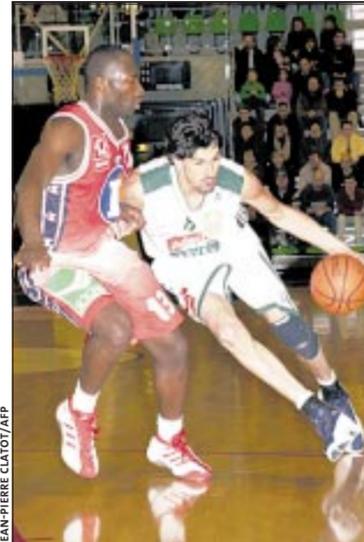
- Sedan (D1)-Ajaccio (D2) et Strasbourg (D2)-Troyes (D1)-, le contingent des clubs de l'élite (dix-huit au total, avant de passer à vingt lors de la prochaine saison) n'atteint pas la moitié des qualifiés. Il est vrai que quatre rencontres ont fait s'affronter des formations de D1. Le tirage au sort des huitièmes de finale aura lieu dimanche 27 janvier à Paris. Les matches se joueront les 9 et 10 février.



JUDA NGWENYA/REUTERS

## FOOTBALL

Match d'ouverture de la Coupe d'Afrique des Nations : George Weah (14) marque pour le Liberia face au Mali (1-1).



JEAN-PIERRE CLAYTON/AFAP

## BASKET

Yann Bonato, l'arrière international de Villeurbanne, déborde Sacha Giffa, le joueur de Chalons-sur-Saône. Dans ce match de la 14<sup>e</sup> journée de Pro A, les basketteurs de l'Asvel se sont difficilement imposés (63-57) et conservent leur deuxième place du classement, deux points derrière Pau-Orthez - vainqueur (88-85) à Cholet, après une prolongation - et à égalité avec Nancy, qui a battu (86-74) Bourg-en-Bresse.



OLIVIER MORIN/AFAP

## NATATION

Au meeting de Paris, ouvrant la Coupe du monde de natation, Martina Moravcova (Slovaquie) a gagné 5 courses et battu le record d'Europe du 100 m papillon (59 s 09).

## RÉSULTATS

### FOOTBALL

#### Angleterre

##### PREMIER LEAGUE (23<sup>e</sup> JOURNÉE)

Derby-Ipswich	1-3
Leicester-Newcastle	0-0
FC Liverpool-Southampton	1-1
Manchester United-Blackburn	2-1
Middlesbrough-Bolton	1-1
Sunderland-Fulham	1-1
Tottenham-Everton	1-1
Chelsea-West Ham	5-2
Leeds-Arsenal	1-1
Charlton-Aston Villa	lundi
<b>Classement</b> : 1. Manchester United, 45 pts ; 2. Newcastle, 43 ; 3. Leeds, 41 ; 4. Arsenal, 40 ; 5. FC Liverpool, 40 ; 6. Chelsea, 37 ; 7. Tottenham, 32 ; 8. Aston Villa Birmingham, 32 ; 9. Fulham, 31 ; 10. Charlton, 29 ; 11. Sunderland, 28 ; 12. West Ham, 28 ; 13. Everton, 27 ; 14. Southampton, 26 ; 15. Blackburn, 25 ; 16. Bolton, 25 ; 17. Ipswich, 24 ; 18. Middlesbrough, 23 ; 19. Derby County, 19 ; 20. Leicester, 17.	

### Espagne

##### LIGA (21<sup>e</sup> JOURNÉE)

Real Sociedad St-Sébastien-Alaves Vitoria	1-2
Malaga-Real Madrid	1-1
Espanyol Barcelone-Betis Séville	1-1
Osasuna-Villarreal	2-2
Rayo Vallecano-FC Barcelone	2-0
Majorque-Athletic Bilbao	3-1
FC Séville-Saragosse	4-2
Tenerife-Celta Vigo	1-1
Valence-Valladolid	1-2
Deportivo La Corogne-Las Palmas	1-0
<b>Classement</b> : 1. Real Madrid, 39 pts ; 2. Alaves Vitoria, 36 ; 3. Celta Vigo, 34 ; 4. Athletic Bilbao, 21 ; 5. FC Barcelone, 21 ; 6. Deportivo La Corogne, 20 ; 7. Valence, 21 ; 8. Betis Séville, 21 ; 9. Valladolid, 21 ; 10. FC Séville, 21 ; 11. Las Palmas, 20 ; 12. Malaga, 21 ; 13. Espanyol Barcelone, 21 ; 14. Villarreal, 21 ; 15. Osasuna Pampelune, 21 ; 16. Saragosse, 21 ; 17. Real Majorque, 21 ; 18. Tenerife, 21 ; 19. Real Sociedad Saint-Sébastien, 21 ; 20. Rayo Vallecano Madrid, 20.	

### Italie

##### SERIE A (19<sup>e</sup> JOURNÉE)

Brescia-Torino	1-2
Bologne-Chievo Vérone	3-1
Inter Milan-Parme	2-0
Juventus Turin-AtalantaBergame	3-0
Lazio Rome-Pérouse	5-0
Leccé-Plaisance	0-0
Udinese-AS Rome	1-1
Hellas Vérone-Venise	1-0
Fiorentina-Milan AC	1-1
<b>Classement</b> : 1. Inter Milan, 41 pts ; 2. AS Rome, 40 ; 3. Juventus Turin, 37 ; 4. Chievo Vérone, 33 ; 5. Milan AC, 32 ; 6. Bologne, 31 ; 7. Lazio, 28 ; 8. Vérone, 28 ; 9. Torino, 23 ; 10. Piacenza, 22 ; 11. Udinese, 22 ; 12. Pérouse, 22 ; 13. Atalanta Bergame, 22 ; 14. Leccé, 19 ; 15. Brescia, 19 ; 16. Parme, 18 ; 17. Fiorentina, 16 ; 18. Venise, 10.	

##### COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS, AU MALI

Groupe A : Mali-Liberia	1-1
Groupe B : Afrique du Sud-Burkina Faso	0-0
Groupe C : Cameroun-RD Congo	1-0
Groupe D : Egypte-Sénégal	0-1

### BASKET-BALL

##### PRO A (14<sup>e</sup> JOURNÉE)

Nancy - Bourg-en-Bresse	86-74
Montpellier-Antibes	88-86
Gravelines-Paris Basket Racing	80-82
Limoges-Le Havre	76-78
Hyères-Toulon - Le Mans	79-92
Villeurbanne - Chalons-sur-Saône	63-57
Strasbourg-Dijon	83-78 a.p.
<b>Classement</b> : 1. Pau-Orthez, 27 pts ; 2. Villeurbanne et Nancy, 25 ; 4. Dijon et Gravelines, 23 ; 6. Chalons-sur-Saône, Le Mans et Strasbourg, 22 ; 9. Paris Basket Racing, 21 ; 10. Cholet, Montpellier et Limoges, 20 ; 13. Hyères-Toulon, 18 ; 14. Antibes, 17 ; 15. Le Havre, 16 ; 16. Bourg-en-Bresse, 15.	

### RUGBY

##### TOP 16 (10<sup>e</sup> JOURNÉE)

<b>Poule 1</b>	
Dax-Béziers	9-15
Montauban-Colomiers	26-23
La Rochelle-Biarritz	14-27
Stade toulousain-Stade français	21-10
<b>Classement</b> : 1. Biarritz, 25 pts ; 2. Stade toulousain, 24 ; 3. Béziers, 24 ; 4. Montauban, 20 ; 5. Stade français, 17 ; 6. Colomiers, 17 ; 7. La Rochelle, 13 ; 8. Dax, 12.	

### Poule 2

Narbonne - Bordeaux-Bègles	22-20
Montferrand-Pau	15-19
Bourgoin-Castres	33-21
Perpignan-Agen	30-16
<b>Classement</b> : 1. Perpignan, 26 pts ; 2. Montferrand, 20 ; 3. Bourgoin, 20 ; 4. Pau, 20 ; 5. Agen, 19 ; 6. Castres, 18 ; 7. Narbonne, 18 ; 8. Bordeaux-Bègles, 15.	

##### PRO D2 (16<sup>e</sup> JOURNÉE)

Mont-de-Marsan - Tarbes	24-12
Auch-Aubenas	37-5
Bayonne-Rumilly	43-6
Toulon - Métro-RCF	27-17
Montpellier-Aurillac	20-23
Tyrosse-Grenoble	24-24
Périgueux-Marmande	35-16
Brive-Tours	30-3
<b>Classement</b> : 1. Mont-de-Marsan, 46 pts ; 2. Brive, 40 ; 3. Grenoble, 39 ; 4. Toulon, 37 ; 5. Auch, 36 ; 6. Tarbes, 34 ; 7. Montpellier, 33 ; 8. Aurillac, 32 ; 9. Périgueux, 30 ; 10. Bayonne, 29 ; 11. Métro-RCF, 29 ; 12. Tyrosse, 27 ; 13. Aubenas, 23 ; 14. Marmande, 23 ; 15. Tours, 19 ; 16. Rumilly, 19.	

### BOBSLEIGH

##### CHAMPIONNAT D'EUROPE DE BOB À QUATRE

L'Allemand Andre Lange a remporté l'épreuve de Coupe du monde de bob à quatre disputée dimanche à Cortina d'Ampezzo (Italie) et comptant également pour le championnat d'Europe, devant le Français Bruno Mingeon et l'Allemand Matthias Benesch, champion d'Europe en titre. **Classement** : 1. Allemagne 1 (Lange, Kuehn, Kuske, Embach), 1 min 44 s 72 (52 s 01+ 52 s 71) ; 2. France 1 (Mingeon, Le Chanony, Fouquet, Robert), 1 min 45 s 48 (52 s 52+ 52 s 96) ; 3. Allemagne 2 (Benesch, Voss, Lehmann, Szeligi), 1 min 45 s 55 (52 s 49+ 53 s 06) ; ... 5. France 2 (Thomas, André, Paviot, Giroud), 1 min 45 s 75 (52 s 48+ 53 s 27).

### AUTOMOBILISME

##### RALLYE MONTE-CARLO

##### 1<sup>er</sup> manche du championnat du monde

**Classement provisoire** (avant examen de l'appel sur une pénalité de 2 min frappant Sébastien Loeb) : 1. Sébastien Loeb (Fra, Citroën) 3 h 58 min 44 s 8 ; 2. Makinen (Fin, Subaru), à 45 s 9 ; 3. Sainz (Esp, Ford), à 2 min 1 s 6 ; 4. McRae (Gbr, Ford), à 2 min 43 s 9 ; 5. Grönholm (Fin, Peugeot), à 2 min 53 s 3 ; 6. Solberg (Nor, Subaru), à 3 min 15 s 5 ; 7. Panizzi (Fra, Peugeot), à 4 min 8 s ; 8. Burns (Gbr, Peugeot), à 5 min 2 s 3 ; 9. Delecour (Fra, Mitsubishi), à 6 min 21 s 8 ; 10. Gardemeister (Fin, Skoda), à 7 min 28 s 3.

**CLASSEMENTS PROVISOIRES. Pilotes** : 1. Loeb, 10 pts ; 2. Makinen, 6 ; 3. Sainz, 4 ; 4. McRae, 3 ; 5. Grönholm, 2 ; 6. Solberg, 1. **Constructeurs** : 1. Subaru, 12 pts ; 2. Ford, 10 ; 3. Peugeot, 4.

### NATATION

##### MEETING DE COUPE DU MONDE À PARIS (petit bassin)

##### MESSEIERS

**50 m libre** : 1. Jason Lezak (Usa) 21 s 64. **100 m libre** : 1. Jason Lezak (Usa) 47 s 44. **200 m libre** : 1. Pieter Van Den Hoogenband (Pbs) 1 min 44 s 49. **400 m nage libre** : 1. Rick Say (Can) 3 min 42 s 19. **50 m papillon** : 1. Geoff Huegill (Aus) 23 s 03. **100 m papillon** : 1. Geoff Huegill (Aus) 51 s 55. **200 m papillon** : 1. Anatoli Poliakov (Rus) 1 min 55 s 20 ; 2. Hedel (Fra) 1 min 57 s 07. **50 m dos** : 1. Ante Maskovic (Cro) 24 s 69. **100 m dos** : 1. Sung Min (Cor) 53 s 15. **200 m dos** : 1. Sung Min (Cor) 1 min 54 s 65 ; ... 3. Dufour (Fra) 1 min 55 s 27. **50 m brasse** : 1. Ed Moses (Usa) 26 s 74 ; ... 3. Duboscoq (Fra) 27 s 50 (nouveau record de France). **100 m brasse** : 1. Roman Sloudnov (Rus) 58 s 08 (record d'Europe). **200 m brasse** : 1. Ed Moses (Usa) 2 min 4 s 37 (nouveau record du monde).

**100 m quatre nages** : 1. Bartosz Kizierowski (Pol) 54 s 57 ; ... 3. Marchand (Fra) 55 s 59. **200 m quatre nages** : 1. Xavier Marchand (Fra) 1 min 57 s 92.

**DAMES**  
**50 m nage libre** : 1. Martina Moravcova (Slq) 24 s 95. **100 m libre** : 1. Moravcova (Slq) 53 s 90. **200 m libre** : 1. Yu Yang (Chi) 1 min 55 s 81. **400 m libre** : 1. Claudia Poll (Costa Rica) 4 min 5 s 98. **50 m papillon** : 1. Moravcova (Slq) 26 s 55 ; ... 3. Bui-Duyet (Fra) 27 s 13. **100 m papillon** : 1. Moravcova (Slq) 59 s 09 (nouveau record d'Europe). **200 m papillon** : 1. Mette Jacobsen (Dan) 2 min 7 s 78. **50 m dos** : 1. Jennifer Carroll (Can) 27 s 41 ; ... 3. Manaudou (Fra) 28 s 35. **100 m dos** : 1. Jennifer Carroll (Can) 1 min 0 s 39 ; 2. Manaudou (Fra) 1 min 0 s 40. **200 m dos** : 1. Stanislava Komarova (Rus) 2 min 9 s 69 ; ... 3. Baron (Fra) 2 min 10 s 99. **50 m brasse** : 1. Luo Xuejuan (Chi) 30 s 47 (record du monde).

**100 m brasse** : 1. Luo Xuejuan (Chi) 1 min 6 s 39. **200 m brasse** : 1. Amanda Beard (Usa) 2 min 22 s 8. **100 m quatre nages** : 1. Moravcova (Slq) 1 min 0 s 88. **200 m quatre nages** : 1. Yana Klochko (Ukr) 2 min 9 s 10.

### PATINAGE ARTISTIQUE

##### CHAMPIONNATS D'EUROPE À LAUSANNE

**Finale dames** : 1. Maria Butirskaja (Rus) 3 pts ; 2. Slutskaja (Rus), 3,2 ; 3. Volchikova (Rus) 5 ; ... 8. Hubert (Fra), 14,8 ; 11. Gusmeroli (Fra) 19.

### SKI ALPIN

##### Descente masculine de Kitzbuehel (Autriche), samedi

1. Stephan Eberharter (Aut) 1 min 54 s 21 ; 2. Aamodt (Nor), 1 min 54 s 58 ; 3. Trinkl (Aut) 1 min 54 s 61 ; ... 9. Dalcin (Fra) 1 min 55 s 58.

**Coupe du monde de descente (après 7 épreuves)** : 1. Eberharter, 570 pts ; 2. F. Strobl (Aut), 345 ; 3. Aamodt, 302 ; ... 17. Dénériaux (Fra).

**Slalom masculin de Kitzbuehel, dimanche** : 1. Rainier Schoenfelder (Aut) 1 min 36 s 88 (45 s 42+ 51 s 46) ; 2. Albrecht (Aut) 1 min 37 s 07 (45 s 46+ 51 s 61) ; 3. Miller (Usa) 1 min 37 s 09 (45 s 45+ 51 s 64) ; 4. Vidal (Fra) 1 min 37 s 93 (45 s 34+ 52 s 59).

**Coupe du monde de slalom (après 7 épreuves)** : 1. Ivica Kostelic (Cro), 451 pts ; 2. Miller (Usa), 320 ; 3. Vidal (Fra), 316 ; ... 12. Amiez (Fra), 120.

**Combiné de Kitzbuehel** : 1. Kjetil Andre Aamodt (Nor), 3 min 34 s 24 (1 min 54 s 58+ 1 min 38 s 66) ; 2. Kjus (Nor) 3 min 39 s 10 (1 min 56 s 63+ 1 min 42 s 47) ; 3. Walchhofer (Aut) 3 min 40 s 50 (1 min 55 s 72+ 1 min 44 s 78).

**Classement général de la Coupe du monde (après 24 épreuves)** : 1. Stephan Eberharter (Aut), 1 032 pts ; 2. Aamodt (Nor), 822 ; 3. Miller (Usa), 720.

**Géant féminin de Berchtesgaden (Allemagne), samedi** : 1. Michaela Dorfmeister (Aut), 2 min 24 s 32 (1 min 11 s 10+ 1 min 13 s 22) ; 2. Hofgard Nilsen (Nor) 2 min 25 s 33 (1 min 12 s 01+ 1 min 13 s 32) ; 3. Simard (Can) 2 min 25 s 43 (1 min 12 s 00+ 1 min 13 s 43) ; ... 21. Montillet (Fra), 2 min 26 s 80 (1 min 11 s 91+ 1 min 14 s 89).

**Coupe du monde de géant (après 6 épreuves)** : 1. Sonja Nef (Sui), 390 pts ; 2. Dorfmeister (Aut), 304 ; 3. Flemmen (Nor), 255 ; ... 11. Montillet (Fra), 130.

**Slalom féminin de Berchtesgaden, dimanche** : 1. Kristina Koznick (Usa), 1 min 56 s 30 (55 s 79+ 1 min 0 s 51) et Marlies Oester (Sui), (56 s 58+ 59 s 72) ; 3. Kostelic (Cro), 1 min 56 s 60 (56 s 51+ 1 min 0 s 09) ; 4. Pascal-Saioni (Fra) 1 min 56 s 72 (56 s 69+ 1 min 0 s 03) ; ... 6. Pequegnot (Fra) 1 min 57 s 02 (56 s 57+ 1 min 0 s 45).

**Coupe du monde de slalom (après 7 épreuves)** : 1. Laure Péquegnot (Fra), 452 pts ; 2. Koznick (Usa), 418 ; 3. Paerson (Suè), 400 ; ... 5. Pascal-Saioni (Fra), 276 ; 13. Vidal (Fra), 146.

**Classement général de la Coupe du monde (après 22 épreuves)** : 1. Michaela Dorfmeister (Aut), 708 pts ; 2. Nef (Sui), 675 ; 3. Paerson (Suè), 629 ; ... 8. Péquegnot (Fra), 452.

**TENNIS**  
**OPEN D'AUSTRALIE**  
**Simple messieurs (huitièmes de finale)** : Novak (Tch) b. Hrbarty (Svq) 6-4, 6-2, 5-7, 6-2 ; Bjorkman (Suè) b. Henman (Gbr) 6-2, 7-6 (8/6), 6-4 ; Koubek (Aut) b. Gonzalez (Chi) 7-5, 6-1, 6-7 (3/7), 6-2 ; Johansson (Suè) b. Voinea (Rou) 6-7 (8/10), 6-2, 6-0, 6-4 ; Rios (Chi) b. Lapentti (Equ) 7-5, 6-1, 6-4.

**Simple dames, huitièmes de finale** : Seles (Usa) b. Garrigues (Esp) 4-2, abandon ; Serra Zanetti (Ita) b. Sucha (Svq) 6-1, 7-5 ; W. Williams (Usa) b. M. Maleeva (Bul) 6-0, 6-3 ; Hingis (Sui) b. Coetzter (Afs/N.15) 6-1, 6-0 ; Henin (Bel) b. Dementieva (Rus) 6-0, 6-3 ; Mauresmo (Fra) b. Weingartner (All) 6-0, 4-6, 7-5 ; Capriati (Usa) b. Grande (Ita) 6-3, 7-6 (11/9).

Le Monde

CONCOURS DU NOUVEAU MONDE

## 2. L'ÉNIGME DU JOUR "NILES TECHNOLOGIES" :

D'inépuisables ressources en perspective.

1<sup>er</sup> prix : 1 chaîne hi-fi B&O  
BeoSound 1. Valeur : 1 448 €

2<sup>e</sup> prix : 1 montre Porsche P10.  
Valeur : 1 334 €

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> prix : 1 VTT Giant Boulder.  
Valeur : 400 €

de 5<sup>e</sup> au 10<sup>e</sup> prix : 1 traducteur multilingue Franklin.  
Valeur : 69 €

GAGNEZ AUJOURD'HUI :

10 bulletins gagnants seront tirés au sort parmi les bonnes réponses. Attention !  
Écoutez le 2<sup>e</sup> indice sur France Inter mardi 22 janvier entre 7 h et 9 h, et consultez le 3<sup>e</sup> indice sur [www.lemonde.fr/concours](http://www.lemonde.fr/concours) jusqu'au mardi 22 janvier à 12 h.

Donation pour enfants. Photos non contractuelles. Les grands jeux organisés par France Inter sont réservés aux abonnés. Les gagnants doivent être âgés de plus de 18 ans au moment de la publication de ce jeu. Les gagnants doivent être domiciliés en France. Les gagnants doivent être âgés de plus de 18 ans au moment de la publication de ce jeu. Les gagnants doivent être domiciliés en France. Les gagnants doivent être âgés de plus de 18 ans au moment de la publication de ce jeu. Les gagnants doivent être domiciliés en France.

**2. Bulletin réponse du mardi 22 janvier**

INSCRIVEZ ICI VOTRE RÉPONSE À L'ÉNIGME DU JOUR :

**Signature\***  **Abonné**  **oui**  **non**

Faites gagner votre marchand de journaux en indiquant son adresse :

Buletin à compléter en totalité et à renvoyer avant le lundi 28/01/02 minuit à l'adresse suivante :

CONCOURS LE MONDE-SEMAINE 1 / BP 1664  
77838 OZOIR-LA-FERRIERE CEDEX

Selon la loi informatique et Libertés n°78-17 du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant en écrivant à l'adresse ci-dessus. \*Signature des parents pour les mineurs.

## Faiblement pluvieux sur l'est

**MARDI 22 JANVIER**  
Lever du soleil à Paris : 8 h 31  
Coucher du soleil à Paris : 17 h 33

Une perturbation peu active traverse le pays, gagnant l'est dès la fin de matinée. Sur l'ouest, les nuages resteront nombreux avec quelques averses. Une nouvelle perturbation abordera l'ouest mercredi, avec des pluies assez soutenues sur une bonne partie de la France.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** Le ciel restera très nuageux avec quelques averses cessant à la mi-journée, puis le ciel se voilera par l'ouest. Le vent de sud-ouest soufflera à 60 km/h en rafales. Les températures maximales avoisineront 9 à 12 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** Le temps sera faiblement pluvieux le matin, puis le ciel sera très nuageux avec quelques averses s'atténuant rapidement. Il fera 9 à 11 degrés l'après-midi.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** Le temps sera couvert et faiblement pluvieux jusqu'en début d'après-midi, puis le ciel sera très nuageux. Les températures maximales avoisineront 6 à 8 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Ciel très nuageux le matin avec quelques averses. L'après-midi les nuages et les éclaircies alterneront avec un ciel se voilant par les côtes atlantiques. Il fera 11 à 13 degrés l'après-midi.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Sur le Limousin, les quelques averses du matin laisseront place à des éclaircies. En Auvergne, un peu de pluie le matin, puis le ciel sera très nuageux avec quelques averses. Sur Rhône-Alpes, il pleuvra faiblement jusqu'en début d'après-midi, avec possibilité de neige sur le relief au-dessus de 1400 m, puis quelques éclaircies reviendront. Il fera de 7 à 11 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** Les quelques pluies du matin laisseront place à des éclaircies l'après-midi. En Corse, le ciel deviendra très nuageux l'après-midi. Températures maximales de 13 à 16 degrés.

### 22 JAN. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE MÉTROPOLE			
Ajaccio	6/15 C	Milan	-2/5 C
Biarritz	7/14 N	Moscou	-3/-1*
Bordeaux	8/12 N	Munich	-4/5 S
Bourges	6/10 P	Naples	4/13 N
Brest	6/10 C	Oslo	-7/1*
Caen	6/9 N	Palma de M.	9/15 S
Cherbourg	7/10 P	Prague	2/6 S
Clermont-F.	5/10 N	Rome	6/15 N
Dijon	2/8 P	Séville	8/15 P
Grenoble	0/7 P	Sofia	-4/5 N
Lille	6/10 C	St-Petersb.	-6/2 C
Limoges	5/9 C	Stockholm	1/6*
Lyon	5/10 P	Ténérie	17/21 S
Marseille	7/14 S	Varsovie	0/6 C
Nancy	3/7 P	Venise	1/6 S
Nantes	8/11 C	Vienne	2/6 S
Nice	5/14 C		
Paris	7/11 P		
Pau	6/13 N		
Perpignan	4/16 S		
Rennes	8/11 N		
St-Etienne	5/11 N		
Strasbourg	3/8 P		
Toulouse	4/12 N		
Tours	7/11 N		

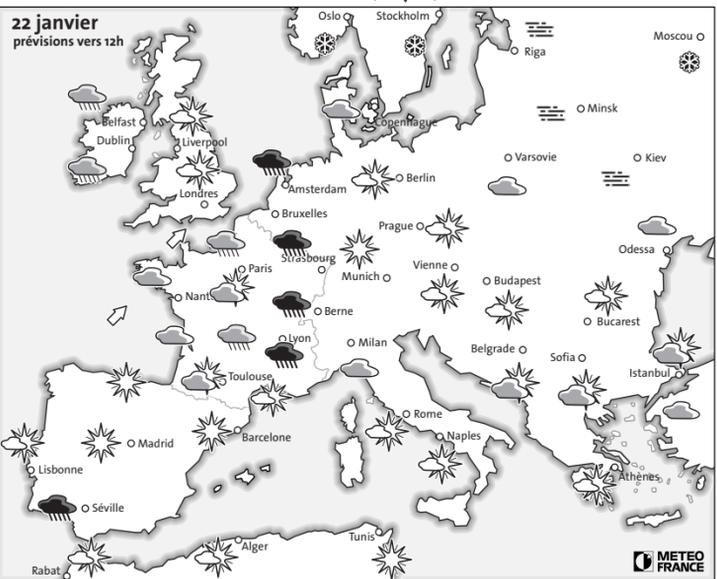
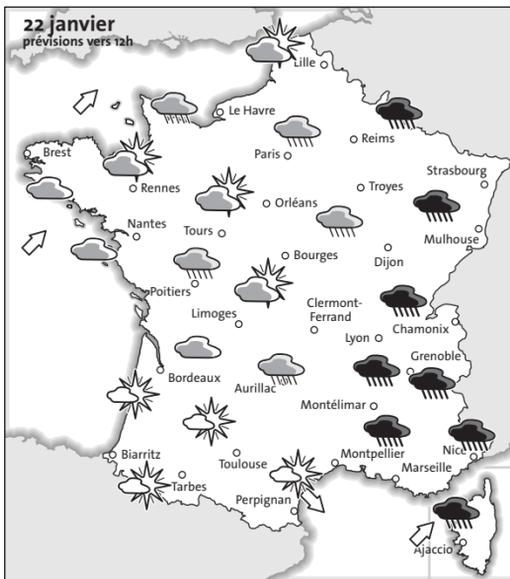
AMÉRIQUES		
Brasilia		20/29 S
Buenos Aires		16/32 S
Caracas		23/30 S
Chicago		-4/6 S
Lima		21/25 C
Los Angeles		6/12 S
Mexico		7/22 S
Montréal		-6/-1 S
New York		3/6 S
San Francisco		6/7 S
Santiago Ch.		13/28 S
Toronto		-4/3 S
Washington DC		2/10 S

FRANCE OUTRE-MER		
Cayenne	23/28 P	
Fort-de-Fr.	25/27 S	
Nouméa	25/29 P	
Papeete	26/31 S	
Pointe-à-P.	22/30 S	
St Denis Réu.	24/28 P	

AFRIQUE		
Alger		7/19 N
Dakar		22/24 C
Kinshasa		22/28 P
Le Caire		9/17 P
Nairobi		17/28 S
Pretoria		21/31 S
Rabat		11/20 S
Tunis		8/17 S

EUROPE		
Amsterdam	5/9 P	
Athènes	8/14 S	
Barcelone	5/12 S	
Belfast	5/7 P	
Belgrade	1/6 N	
Berlin	4/7 S	
Berne	-1/3 C	
Bruxelles	5/9 P	
Bucarest	-4/6 S	
Budapest	0/4 S	
Copenhague	4/6 C	
Dublin	5/9 P	
Francfort	3/5 C	
Genève	1/4 P	
Helsinki	-8/2 C	
Istanbul	6/7 N	
Kiev	-3/1 C	
Lisbonne	10/16 N	
Liverpool	6/9 S	
Londres	7/10 N	
Luxembourg	-1/4 C	

ASIÉ-Océanie		
Bangkok		24/32 S
Beyrouth		11/16 P
Bombay		16/28 S
Djakarta		26/29 P
Dubaï		16/23 S
Hanoï		15/18 S
Hongkong		10/18 S
Jérusalem		9/11 P
New Delhi		5/19 S
Pékin		-8/0 S
Séoul		-5/-1 S
Singapour		26/30 P
Sydney		23/29 C
Tokyo		5/13 S



**22 janvier prévisions vers 12h**

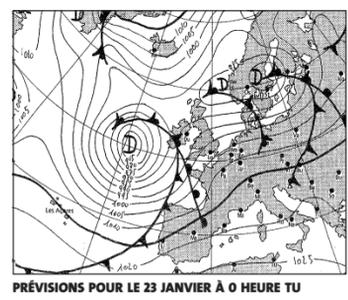
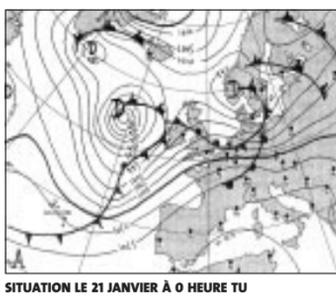
Soleil, Peu nuageux, Couvert, Brèves éclaircies, Averses, Pluie, Orage, Neige, Brouillard, Vent fort



## Beau temps sur toute la ligne.

**AIR FRANCE**  
faire du ciel le plus bel endroit de la terre

**Mercredi 23 janvier**  
Sur une moitié ouest, le temps sera couvert et pluvieux le matin, puis il y aura des averses. Sur l'est, les nuages du matin laisseront place à de la pluie l'après-midi. Sur le Sud-Est et la Corse, nuages et éclaircies alterneront. Températures douces pour la saison.



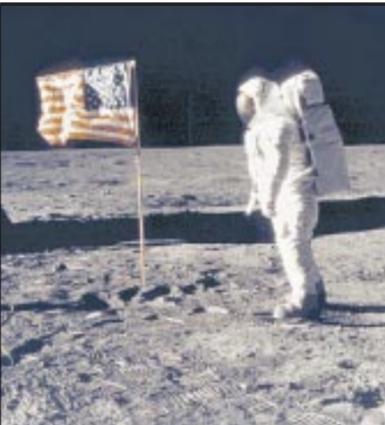
## Gare aux escrocs qui promettent une parcelle de la Lune !

### ASTRONOMIE

Tous les lundis datés mardi, la vie des astres

« JAMAIS ressenti le besoin d'avoir plus d'espace ? L'accès à la propriété en ville est devenu exorbitant, et il est temps de déménager plus loin - à environ 380 000 kilomètres. Oui, la propriété suprême est à vendre, et vous pourrez la montrer à tous vos amis, parce que tout ce qu'ils auront à faire, ce sera de lever les yeux. » Comme vous l'avez deviné, cette publicité vante les mérites d'un produit un peu particulier : un bout de Lune. Ils s'appellent Iwantoneofthose, Moonproperty, Moon Shop, Space Dreams, MoonBeam Enterprises, Lunar Properties, etc. Certains se disent l'émanation d'une « république lunaire » ou d'une « ambassade lunaire », mais tous veulent vous vendre, sur Internet, une parcelle de notre satellite, moyennant quel-

ques dizaines d'euros tout au plus. Des questions se posent d'emblée : la Lune est-elle à vendre ? Y a-t-il une quelconque réglementation en la matière ? Des réponses existent bel et bien. En 1959, c'est-à-dire quelques années après le début de l'ère spatiale, l'ONU a créé un très sérieux Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (Copuus, selon son acronyme anglais), chargé notamment d'étudier les problèmes légaux que posait la subite extension de l'aire d'influence terrestre. En 1967, est ainsi rédigé un *Traité sur les principes régissant les activités des Etats en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes*, dont l'article premier débute ainsi : « L'exploration et l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes, doivent se faire pour le bien et dans l'intérêt de tous les pays, quel que soit



le stade de leur développement économique ou scientifique ; elles sont l'apanage de l'humanité tout entière. » L'article II précise que « l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes, ne peut faire l'objet d'appropriation nationale par proclamation de souveraineté, ni par voie d'utilisation ou d'occupation, ni par aucun autre moyen. »

« PATRIMOINE COMMUN »  
Pour y remédier, le Copuus proposa, en 1979, un nouveau texte, l'Accord régissant les activités des Etats sur la Lune et les autres corps célestes, dont l'article 11 souligne que « La Lune et ses ressources naturelles constituent le patrimoine commun de l'humanité (...). Ni la surface, ni le sous-sol de la Lune, ni une partie quelconque de celle-ci ou les ressources naturelles qui s'y trouvent ne peuvent devenir la propriété d'Etats, d'organisations internationales intergouvernementales ou non gouvernementales, d'organisations nationales ou d'entités gouvernementales, ou de personnes physiques. » Touchant un point sensible - l'argent à gagner grâce à la Lune -, cet accord n'avait, au 1<sup>er</sup> janvier

(sans pouvoir s'empêcher d'y planter un drapeau américain) à tout bonnement oublié de faire état d'une exploitation commerciale des ressources de notre satellite.

2001, été ratifié que par neuf pays. Aucune des nations spatiales (la France incluse) ne l'a fait, ce dont se targuent les vendeurs de Lune pour assurer que ce texte n'est que du vent et que leur business est légal. Effectivement, si un Etat n'a pas ratifié un traité, il n'est pas tenu de le respecter. Cependant, ce que les agents immobiliers de l'espace oublient de dire, c'est que leurs titres de propriété sont aussi du vent, puisque rien n'empêche leurs concurrents de vendre les mêmes terrains qu'eux... La Lune aussi a ses escrocs.

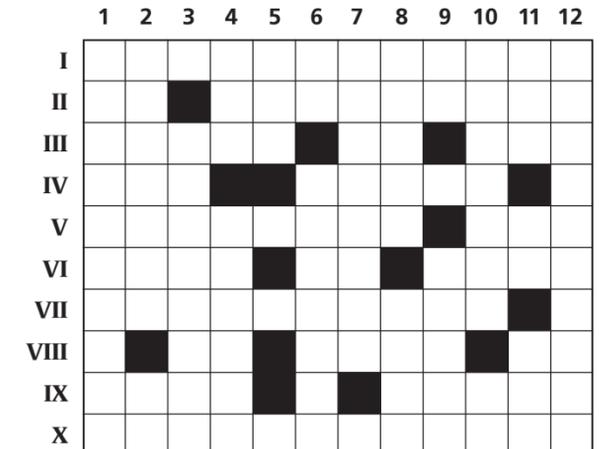
**Pierre Barthélémy**

**SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE**  
vendredi 25 janvier 2002 (à Paris)

13h59 Lever 6h25 Coucher  
le 26/1

### MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 019



**HORIZONTELEMENT**  
I. Pour que l'échange soit équitable. - II. Se jette dans plus gros que lui. Circulent à pleines bouches. - III. Monnaie d'échange particulièrement révoltante. Quart de touriste. Dans un instant. - IV. Mâché pour oublier la faim. Autour du feu. - V. Qui s'y frotte s'y pique. Pris en sortant. - VI. En boule chez les Bataves. Un zeste de zeste. Un roi qui se jeta à l'eau. - VII. D'abord une petite sieste,

puis idéale pour faire la sieste. - VIII. Mis en doute. Satisfait. Pour le ramasser, il faut le couper. - IX. Mouvement difficile à contrôler. Légère, elle fera tout passer. - X. Il faut s'habiller quand ils descendent et se coucher quand ils montent.

**VERTICALEMENT**  
1. Evite de jouer avec le feu en travaillant. - 2. Les chasseurs l'attendent, mais elle ne passe plus beaucoup. En bûche. - 3.

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

Arrivera après tout le monde. - 4. Fleurit sur les murs de la cité. Faire comme les autres. - 5. Crie comme un cerf au fond des bois. - 6. Fin d'infinif. A plus de lecteurs que *Le Monde*, surtout en Chine. - 7. Attitrée. - 8. Donne l'avantage. Bien fatigué et même brisé. - 9. D'un côté de la rive. Travaillât sur l'œil. - 10. Sert de fond aux fils. Abraham y fit ses premiers pas. - 11. Va des Grisons au Danube. Voyelles. Impossible de le rattraper. - 12. Mettent au sec, ou presque.

**Philippe Dupuis**

### SOLUTION DU N° 02 - 018

**Horizontalement**  
I. Statisticien. - II. Cri. Noirâtre. - III. Honneur. Est. - IV. Lueur. Arôme. - V. Ive. Tudor. SA. - VI. Na. Pinèdes. - VII. Gignes. Iseut. - VIII. Ulna. Pn. Uri. - IX. Eloigné. Clef. - X. Rentabilisée.

**Verticalement**  
1. Schlinguer. - 2. Trouvaille. - 3. Aînée. Gnon. - 4. Nu. Puaît. - 5. Inertie. Ga (gaga). - 6. Sou. Uns. NB. - 7. Tirade. Pei. - 8. Ir. Rodin. - 9. CA. Ores. Ci. - 10. Item. Seuls. - 11. Erses. Urée. - 12. Net. Attifié.

### AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 258

### Le tournoi

ALEX, Babette, Claude et Diane disputent un tournoi de tennis. Chacun rencontre chacun des trois autres. Pour déterminer le vainqueur, les quatre amis décident d'attribuer les points de la façon suivante. Chaque joueur marquera un point :

- quand il gagnera un match ;
- chaque fois qu'un des adversaires qu'il a battus (ou qu'il battra) gagnera un match.

Bien qu'aucun des joueurs n'ait gagné ses trois matches, le classement final ne fait pas apparaître d'ex aequo. Diane l'emporte devant Alex, Claude et Babette, dans cet ordre.

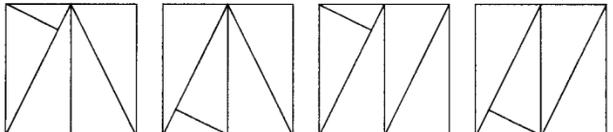
Retrouvez le résultat des six matches.

**Elisabeth Busser et Gilles Cohen**  
© POLE 2002

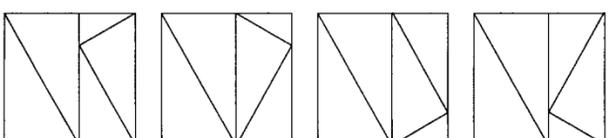
Solution dans *Le Monde* du 29 janvier.

Solution du jeu n° 257 paru dans *Le Monde* du 15 janvier.

Aux symétries et rotations près, on trouve quatre découpages selon la première configuration.



Ci-dessous sont représentés les quatre découpages d'une deuxième configuration dans laquelle l'un des côtés de l'angle droit mesure un peu plus de la moitié de l'autre, environ 0,57 fois, ce rapport étant solution de l'équation  $x^3 = (x - 1)^2$ .



Après des années d'imbroglie, on devrait connaître fin janvier le sort qui est réservé à l'ancienne maison de la culture iséroise. Le chantier du nouveau bâtiment a pris du retard et ne serait ouvert au public au plus tôt qu'en 2004

# Le Cargo de Grenoble dans la tempête

**GRENOBLE**

de notre envoyé spécial

Depuis juin 1998, le Cargo de Grenoble est fermé. Sur place, trois grues tournoient au-dessus de la carcasse de béton brut. C'est tout ce qu'il reste de l'une des premières maisons de la culture, inaugurée en 1968 par André Malraux. Bien sûr, l'image est trompeuse, ce symbole de la décentralisation culturelle doit rouvrir ses portes avec une peau neuve et un ajout considérable. Mais les travaux prennent du retard et les budgets dérapent. Quant à l'équipe qui est chargée de préparer la remise à flot du Cargo, elle a du mal – euphémisme – à faire accepter son projet de refonte de l'établissement. La directrice de la maison, Yolande Padilla, nommée en 1999 par Catherine Trautmann, alors ministre de la culture, n'arrive pas à finaliser ses propositions. Son entente avec ses principaux partenaires artistiques, Laurent Pelly, responsable du Centre dramatique national des Alpes (CDNA) ou Jean-Claude Gallotta, directeur du Centre chorégraphique national de Grenoble, est à géométrie variable. En ce début d'année 2002, son discours semble avoir un écho médiocre auprès de ses tutelles – l'Etat, la ville et le conseil général de l'Isère – qui lui ont demandé à plusieurs reprises de « préciser » plusieurs points de sa copie. Est-ce un hasard si, pour parler de l'action de Yolande Padilla, élus et fonctionnaires utilisent une langue de bois qui laisse planer tous les doutes.

Ceux-ci devraient être levés à la fin du mois de janvier puisqu'une « importante décision concernant le Cargo de Grenoble sera prise », précise-t-on au cabinet de Catherine Tasca, qui a remplacé Catherine Trautmann rue de Valois. Acceptation des projets de Yolande Padilla ou refus de ses propositions ? En attendant d'avoir une réponse, Jean-Yves Langlais, codirecteur du Centre chorégraphique national, et

l'un des principaux opposants à Yolande Padilla, vient de donner sa démission. Une décision qui peut s'interpréter de différentes manières. Ce que ne manquent pas de faire les exégètes grenoblois, rompus à cet exercice.

Pour comprendre cet imbroglie politico-culturel, il est important de remonter un peu dans le temps. C'est l'ancien maire Alain Carignon (RPR) qui décide de reprofiler la vieille maison de la culture pour y caser une salle de concert qui manque à Grenoble. Après sa chute, le projet sera repris par son remplaçant, Michel Destot (PS). Rien de plus légitime : la place de la musique au sein du Cargo est totalement justifiée. Depuis 1996, Marc Minkowski et son ensemble des Musiciens du Louvre sont plébiscités à Grenoble ; le succès des 38<sup>e</sup> Rugissants de Benoît Thibergien et du Grenoble Jazz Festival de Jacques Panisset ne se dément pas. Par ailleurs, le Cargo n'échappe pas à l'engouement pour les technologies nouvelles, un équipement devenu indispensable. La refonte de l'établissement dirigé à l'époque par Roger Caracache semble aussi nécessaire que la « requalification » du bâtiment d'André Wogenscky.

Yolande Padilla est donc choisie par Dominique Wallon, responsable de la musique et de la danse au sein

du cabinet de Catherine Trautmann, pour conduire cette « renaissance ». Pour mieux assurer les liens entre les disciplines et économiser des moyens financiers, on lui demande d'assurer la « fusion » des équipes (danse, théâtre, musique) qui cohabitent au sein du Cargo. Ce qui ne convient ni à Jean-Claude Gallotta ni à Laurent Pelly. Très vite, Roger Caracache est évincé et Yolande Padilla prend la direction de la maison de la culture. C'est donc elle qui est chargée d'appliquer le plan social sévère

## Les dérapages budgétaires

Le chantier du Cargo a été lancé dans les premiers mois du XXI<sup>e</sup> siècle, au moment de l'envol des prix du BTP. Aussi les trois quarts des appels d'offres ont-ils été jugés infructueux par le maître d'ouvrage, la mairie de Grenoble, qui voyait ses devis déraper dans des proportions inacceptables. D'autant plus qu'il a également fallu adapter l'édifice aux nouvelles normes antisismiques. Les cahiers des charges ont donc été révisés pour limiter la hausse de l'enveloppe budgétaire, qui est de l'ordre de 15 %. Cette hausse a d'ailleurs été épinglée par une partie de la gauche plurielle qui s'est abstenue lors du vote des crédits supplémentaires. Aujourd'hui, le coût du nouveau Cargo est estimé à 37,5 millions d'euros. L'Etat apportant 15,24 millions d'euros, la ville de Grenoble supportant 15,09 millions d'euros, le département de l'Isère 4,12 millions d'euros et la région Rhône-Alpes 3,05 millions d'euros. Le coût de fonctionnement du Cargo, aujourd'hui de 3,81 millions d'euros, devrait tourner autour de 4,57 millions d'euros en vitesse de croisière.

## Une vocation multidisciplinaire

**GRENOBLE**

de notre envoyé spécial

Dans le soir qui tombe, les énormes pans de béton mis à nu sont tragiques. On se demande quel cataclysme a bien pu s'abattre sur le bâtiment. D'un océan de boue émerge, ici ou là, l'extrémité des piquets antisismiques qui ont été coulés à intervalles réguliers. « On a gratté la carcasse jusqu'à l'os », indique l'architecte qui fait visiter le chantier du Cargo. La tâche est ingrate. L'édifice a été entièrement évidé et son toit ôté. Les décors intérieurs, l'enveloppe externe, tout a disparu. Du bâtiment imaginé par André Wogenscky, un ancien collaborateur de Le Corbusier, il ne restera pas grand-chose quand les travaux seront achevés. La « requalification » a été confiée, après concours, à Antoine Stinco, architecte du Jeu de paume à Paris et du musée d'art moderne Les Abattoirs, à Toulouse. Sur place, il est épaulé par un architecte grenoblois, Jean Lovera. N'aurait-il pas été plus simple et moins onéreux de tout raser pour reconstruire ? Pour le maire de Grenoble, Michel Destot, « c'était impossible, sur le plan patrimonial, et puis il fallait

l'autorisation d'André Wogenscky ». Le vieil architecte a donné son aval à la radicale transformation de son œuvre qui, estime Jean Lovera, était inévitable : « Il fallait désamianter entièrement le bâtiment, l'adapter aux nouvelles normes antisismiques, revoir toute la sécurité et le rendre accessible aux handicapés – sans parler des nouveaux espaces à créer. » La première partie du programme est désormais achevée, non sans retard. Il reste maintenant à entamer la reconstruction proprement dite et l'extension du Cargo.

La Maison de la culture doit en effet devenir, selon la municipalité, « un établissement d'un type nouveau, véritablement pluridisciplinaire ». C'est-à-dire qu'elle doit désormais faire une large place à la musique, oubliée à l'origine, ainsi qu'aux technologies nouvelles. Le Cargo doit donc s'étendre. Il va gagner un tiers de surface supplémentaire, passant de 14 000 m<sup>2</sup> à plus de 20 000 m<sup>2</sup>. Dans la partie ancienne, dont les principaux volumes seront respectés, on retrouvera la grande salle destinée au théâtre comme à la danse (1 077 places), totalement reconfigurée pour accueillir notamment des produc-

tions lyriques. Le théâtre modulable sera transformé en salle de concerts offrant 999 places aux amateurs de classique, de jazz ou d'autres styles de musique. Son ovale sera chemisé de bois et l'on promet une acoustique « impeccable ». La petite salle de théâtre (240 places), en sous-sol, est maintenue, modernisée. En revanche, la nouvelle entrée se fera à l'extrémité du bâtiment, avec un parvis extérieur et l'escalier monumental qui le desservira. Un grand hall, qui conserve sa poutraison rayonnante en béton dessinée par André Wogenscky, permettra aux spectateurs de gagner tous les points du Cargo. Y compris son extension – l'apport original d'Antoine Stinco –, reliée par deux passerelles transparentes au « vieux » bâtiment.

### UN CHANTIER ARTISTIQUE

C'est dans cette annexe que trouveront place, outre les bureaux de l'administration, un vaste atrium, une salle polyvalente de 500 places, deux studios de danse, des loges, des salles pour l'activité multimédia et un restaurant-café large-ment ouvert sur l'extérieur, lui aussi transfiguré par Antoine Stinco.

demandé par ses tutelles. Les effectifs du Cargo passent de 54 à 26 personnes. Tout le monde sera recasé. Mais ces licenciements et la manière dont ils sont conduits laissent des traces. La popularité de Yolande Padilla n'est pas à son zénith. Elle ne s'en soucie pas, la communication n'est pas son fort. C'est une bûcheuse qui a une mission et qui veut la remplir. Hélas, pour elle, le ministère change de titulaire, Dominique Wallon s'en va et, à la fin de l'année 2000, la « fusion » n'est plus à l'ordre du jour. On lui recommande maintenant de « mutualiser » les équipes. Les artistes sont censés conserver leur autonomie tandis que leurs moyens sont gérés en commun.

Avant l'été 2001, Yolande Padilla remet un projet global aux tutelles. Ces dernières le retournent à son auteur. Insuffisant, disent-elles : la place des artistes n'est pas clairement définie ; les relations entre le Cargo et les différents centres de création de la région ne sont pas assez fortes ; la lisibilité de l'organisation du Cargo est médiocre. Michel Destot, le maire de Grenoble, et Claude Bertrand (PC), vice-prési-

*La « fusion » des équipes (danse, théâtre, musique) n'est plus à l'ordre du jour. On recommande aujourd'hui leur « mutualisation »*

dent du conseil général chargé de la culture, admettent que « le chantier est difficile » : mais le rapport de Yolande Padilla ne correspond pas à leurs attentes. La directrice du Cargo fait alors parvenir aux tutelles une série de « fiches techniques » pour compléter ses propos. Ce qui est médiocrement apprécié Rue de Valois. Une rencontre avec Catherine Tasca en décembre 2001 ne clarifie pas la situation qui est, en outre, perturbée par la sourde querelle des musiciens.

### « DE L'AMBITION À L'UTOPIE »

Il est admis que Marc Minkowski a la priorité sur la salle de concert. Cette priorité donnée au « classique » est contestée par Benoît Thibergien qui craint de faire les frais de « la promesse faite à Marc Minkowski d'être seul maître à bord ». Il rappelle que sa proposition de Centre national de création musicale, axé sur les musiques contemporaines, présentée en 1997 aux tutelles, n'a « jamais obtenu de réponse ». Si rien ne bouge, il est décidé à s'en aller avec ses 38<sup>e</sup> Rugissants. « Il ne faut pas passer de l'ambi-

tion à l'utopie », rétorque Jérôme Safar, adjoint chargé de la culture dans l'équipe municipale. Ce dernier n'est guère impressionné par ces mouvements d'humeur. Il indique, en revanche, que « ces festivals de musiques sont essentiels pour Grenoble et [que] le rôle de la direction de la maison de la culture est de faire travailler les artistes ensemble, quels qu'ils soient ».

Si les élus locaux attachent tant d'importance au Cargo, c'est qu'il s'agit du principal équipement culturel de la région, une vitrine capitale dans tous les domaines. « L'excellence culturelle va de pair avec le développement économique », insiste Michel Destot. Or le Cargo semble enlisé ; le public grogne en se souvenant des « heures dorées de la maison de la culture ». L'enjeu est aussi électoral : le conseil général qui a basculé à gauche, il y a un an, veut, lui, boucler ce dossier trop chaud. Coincée entre les exigences des tutelles et les désirs des artistes, Yolande Padilla croit pourtant en son étoile : « Le chemin que nous avons accompli est énorme. Au départ, les danseurs voulaient retrouver leur maison de la danse et le théâtre doubler son activité. Aujourd'hui, les attentes des artistes passent par l'élargissement de leurs moyens mis en commun. L'inscription du Cargo dans le paysage de la création régionale est manifeste dans chacun de mes textes. Le travail de refondation est fait à 80 %. Il faut seulement aller jusqu'au bout et je suis la mieux placée pour mener l'opération à son terme. » Elle sera fixée dans quelques semaines.

**Emmanuel de Roux avec Nicole Cabret (à Grenoble)**



La directrice du Cargo, Yolande Padilla, dans l'ancien bâtiment évidé qui sera intégré dans un ensemble plus vaste.

**CHAILLOT** DU 22 JANVIER AU 10 FÉVRIER 2002

**DÉTAIL SUR LA MARCHÉ ARRIÈRE**

UN SPECTACLE DE SOPHIE PEREZ

THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT  
01 53 65 30 00 · www.theatre-chailot.fr  
1 place du Trocadéro 75116 Paris · métro Trocadéro

**INDUSTRIE MUSICALE** • Rendu public lors du 36<sup>e</sup> Midem, à Cannes, le chiffre d'affaires du secteur est en nette hausse, essentiellement porté par le succès de la variété nationale

## Une année record pour le marché français du disque

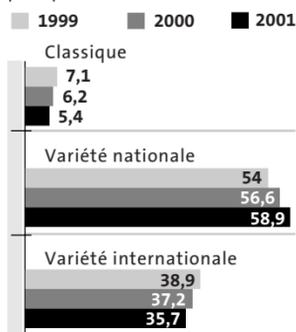
AVEC une croissance de 10,8 % en valeur (chiffre d'affaires) et de 7,4 % en volume (unités), le marché du disque en France s'est bien tenu en 2001. Le support « obsolète » un peu vite enterré au profit du tout-Internet a de l'avenir. Ces chiffres, rendus publics, lundi 21 janvier, au 36<sup>e</sup> Marché international du disque et de l'édition musicale (Midem) par le Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP), traduisent donc un maintien de l'accroissement des ventes depuis 1999.

Le chiffre d'affaires du disque, calculé hors taxes, s'est élevé en 2001 à 1,25 milliard d'euros pour 165,7 millions d'unités vendues (singles, albums, livres-disques, DVD-audio, nouveaux supports...). Comparés aux moins 1 % en valeur et moins 0,5 % en volume de l'année 2000, considérée comme une période de stabilité, le milieu du disque a tout lieu d'être satisfait. Toutefois les responsables des majors mondiales (le français Universal Music Group, l'allemand BMG, le britannique EMI/Virgin, le japonais Sony Music et l'américain Warner Music) comme les producteurs indépendants s'accordent sur le fait que certains répertoires bénéficient nettement plus que d'autres de ce mouvement.

Et en premier lieu la production française et francophone de variété

### UNE ÉVOLUTION POSITIVE DEPUIS 1999

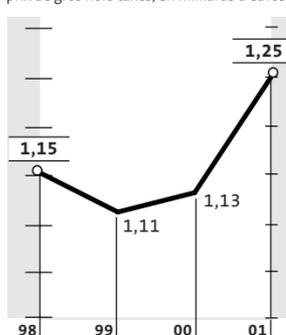
Ventilation du chiffre d'affaires par répertoire, en %



Le chiffre d'affaires communiqué par les producteurs est calculé hors TVA de 19,6 %, hors marges et ristournes aux distributeurs. Il atteint donc 2 milliards d'euros TTC. Le jazz (2,5 % du marché) est inclus dans le répertoire national et international.

Source : SNEP

Marché français du disque  
prix de gros hors taxes, en milliards d'euros



avec 58,9 % des parts de marché (près de 63 % si l'on ramène ce chiffre à l'unique ensemble du répertoire variété nationale/internationale, hors classique et jazz). Parmi les vingt premiers du classement des meilleures ventes durant 2001, établi par IFOP-Tite Live pour le SNEP, dix-huit artistes sont français, francophones ou d'expression française (Garou, Jean-Jacques Goldman, Manu Chao, Noir Désir, MC Solaar, Yannick Noah, Alizée,

Zazie, Patrick Bruel...). Seuls Dido et Michael Jackson défendent les couleurs de l'Amérique. Certes ce répertoire a bénéficié d'une concentration de sorties de gros vendeurs, tant pour des albums originaux que pour des compilations (Mylène Farmer, par exemple) et de « l'effet » « L5 » et « Star Academy » induit par les deux émissions de télévision à succès.

Néanmoins, le travail à long terme entrepris par les producteurs

français commence lui aussi à véritablement payer. En revanche, pas d'améliorations pour le jazz qui plafonne depuis plusieurs années en dessous des 3 % de parts de marché. En 2001, le jazz national et international a représenté 2,5 % du marché (2,6 % en 2000). Quant au classique, il continue son lent mouvement de décline (*Le Monde* du 19 janvier) passant à 5,4 % (6,2 % en 2000). Les chiffres du SNEP concernent plus de 95 % de la production totale (quelques producteurs ne communiquent pas les données de leurs ventes au SNEP), mais rien n'indique que la petite part manquante traduirait une différence flagrante de ces résultats.

Il convient pourtant d'apporter un bémol à cette embellie. On assiste aussi à une flambée des investissements, particulièrement ceux destinés au marketing. Les chiffres du SNEP ne disent rien de l'évolution de la rentabilité de l'industrie. Le « ticket d'entrée » est de plus en plus cher pour participer à la compétition et figurer en bonne place dans les programmes des radios, des chaînes de télévision et dans les rayons des magasins. Il est commu-

### Seul bémol, la flambée des investissements en marketing qui grèvent la rentabilité des producteurs

nément admis qu'en dessous d'un investissement de 152 000 euros, peu de salut, là où, il y a quelques années 30 000 à 40 000 euros pouvaient suffire. Cette inflation pénalise bien sûr les plus petits producteurs et met à mal la diversité culturelle : les courants et genres les plus pointus ne peuvent être exposés équitablement.

Elle pourrait aussi fragiliser les multinationales, qui ont aussi besoin de nouveaux talents, surtout quand elles se concentrent sur des coups à court terme coproduits avec des partenaires médias avec lesquels elles partagent les bénéfices (ceux de l'album de la « Star Academy » sont ainsi divisés entre TF1, diffuseur, Endemol, concepteur-producteur de l'émission, et Universal Music).

Stéphane Davet (à Cannes) et Sylvain Siclier

S. D.



Un homme de tous les combats du siècle, ici le 12 juillet 2001.

### DISPARITION

## Jean-Toussaint Desanti, le philosophe, le militant et les mathématiques

**LE PHILOSOPHE** Jean-Toussaint Desanti est mort, dimanche 20 janvier, à l'hôpital Lariboisière, à Paris, d'un arrêt du cœur. Il avait 87 ans et venait de publier un récit autobiographique.

Jean-Toussaint Desanti était un homme à plusieurs visages. Le plus superficiel, celui qu'on apercevait d'emblée et qui fut souvent décrit, était un masque de matou matois, où l'on pouvait entrevoir un berger corse, un gros chat silencieux, un bonze malicieux ou un vieux sage, au rire rare et pointu. Cette apparence réservée, un peu farouche, cachait un trésor que découvrirent au fil des décennies ses élèves, ses étudiants et ses amis, qui étaient souvent les mêmes : un homme généreux, avisé, toujours prêt à aider chacun à trouver sa voie propre. Rien de tout cela, même si c'est essentiel, ne constitue encore son visage principal.

Lequel est-ce ? Celui de l'auteur d'une œuvre théorique de première importance, de celles qu'avec le temps on ne risque pas d'oublier ? Cette œuvre souvent difficile, relativement peu étendue, mais marquante pour la réflexion contemporaine, a pour pièce maîtresse les *Idéalités mathématiques*, paru en 1968. Dans ce travail élaboré pendant une vingtaine d'années, le philosophe s'était fait mathématicien pour interroger les mathématiques de l'intérieur. En choisissant de suivre l'évolution de la théorie des fonctions des variables réelles, Desanti travaillait sur un domaine qui avait l'avantage d'être actuel tout en traversant l'histoire de la discipline depuis Aristote jusqu'à la théorie des ensembles.

### ALLER « SUR LE TAS »

Si la difficulté et la technicité du propos réservent l'ouvrage à des spécialistes aguerris, le changement de perspective introduit est facile à décrire. Desanti rompait avec la tradition d'une philosophie censée dire la vérité des sciences en les regardant de haut. Il montrait comment le philosophe doit aller « sur le tas » afin de saisir comment fonctionne telle ou telle fabrique d'énoncés scientifiques. Ces points de méthode seront explicités et précisés, en 1975, dans la série d'études intitulée *La Philosophie silencieuse*. On comprend, en les lisant, qu'il n'y a pas et ne peut y avoir de « desantisme » comme système clos ou vérité ultime. Ses disciples ont suivi chacun leur chemin, dans des disciplines distinctes.

On aurait tort, toutefois, d'imaginer Jean-Toussaint Desanti en expert austère, accessible seulement à quelques rares lecteurs. Dès qu'il se mettait à parler, dans ses cours, conférences, entretiens publics ou privés, le philosophe se transformait volontiers en conteur. Il inventait des fables. Il savait multiplier métaphores et comparaisons. C'est pourquoi il excellait dans les livres de dialogues : *Le Phi-*

*losophe et les pouvoirs*, avec Blandine Barret-Kriegel et Pascal Lainé en 1976, et surtout, en 1992 et 1999, *Réflexions sur le temps et Philosophie, un rêve de flambeur*, deux séries de conversations avec Dominique-Antoine Grisoni.

### UNE EXISTENCE DE RÉSISTANT

On peut s'étonner qu'un homme né en 1914 ait publié si tard, et apparemment si peu, même s'il demeure de nombreux textes épars, fruits de multiples interventions. C'est qu'une autre vie avait précédé. Avant d'être nommé professeur à l'école normale supérieure de Saint-Cloud, où il enseigna de 1960 à 1975, puis à la Sorbonne, Jean-Toussaint Desanti avait mené une existence de résistant et de militant. Du lycée d'Ajaccio à la rue d'Ulm, où il entre en 1936, le parcours est sans surprise. Mais la guerre trouve le jeune agrégé marié, nommé professeur à Vichy et bientôt organisateur de soutien logistique aux maquis armés. Avec Merleau-Ponty, dont il était l'élève, et Sartre, dont il devint l'ami, il publie un bulletin clandestin, *Socialisme et Liberté*. Il adhéra en 1943 au Parti communiste, où il resta jusqu'en 1958.

Membre du comité de rédaction de *La Nouvelle Critique*, Jean-Toussaint Desanti devint alors l'une des figures principales de l'intelligentsia communiste, aux pires moments du stalinisme et de la guerre froide. Il rédigea notamment, en 1949, un article demeuré tristement célèbre : « Science bourgeoise, science prolétarienne ». Il analysera lui-même, bien plus tard, le mécanisme de cet aveuglement qui fait plier la raison sous la croyance. *Un destin philosophique*, en 1982, rédigé en réponse à une longue lettre de Maurice Clavel, constitue sa première autobiographie intellectuelle.

*La liberté nous aime encore*, réalisé avec ma collaboration, fut sa dernière. Ces Mémoires intellectuels et politiques, conjugués avec ceux de Dominique Desanti, son épouse, sont parus il y a quelques jours (« Le Monde des Livres » du 18 janvier). Ce volume évoque d'autres visages encore de Jean-Toussaint Desanti : sauveteur d'enfants juifs pendant l'Occupation, lecteur assidu de Husserl, militant apportant un soutien actif au FLN pendant la guerre d'Algérie, ami de Jacques Lacan et, plus inattendu, le visage d'un homme amoureux au sein d'un couple singulier et ouvert, s'efforçant de se défaire de la « pathologie amoureuse ».

Il se pourrait que tous ces visages se rassemblent en un seul, porteur d'un très vieux nom : philosophe. Non pas simplement professeur, historien, chercheur, faiseur de livres. Mais aussi, au risque parfois de l'égarer et de l'errance, expérimentateur d'existence.

Roger-Pol Droit

## NRJ récompense les enfants de l'audience

### CANNES

de notre envoyé spécial

En prélude de son ouverture officielle, dimanche 20 janvier, le Midem essayait de se donner des allures de Festival de Cannes, en accueillant pour la troisième année la soirée des NRJ Awards, récompenses attribuées par la principale radio musicale française à la suite d'un vote de ses auditeurs. Bousculade, montée des marches, crépitements de flashes. Plus que jamais, l'industrie phonographique tente d'habiller ses vedettes de glamour et strass.

Le secret de la réussite de ce genre de cérémonie tient d'ailleurs à la présence des stars. En s'associant à la plus populaire chaîne de télévision française, TF1, pour une retransmission en prime-time, NRJ possédait de sérieux atouts pour attirer idoles locales et internationales. Incarnation du fantasme préadolescent tel que le rêvent les pontes de la variété internationale – puritaine de 20 ans s'encanaillant sur des rythmes noirs, travailleuse acharnée s'adaptant aux troupes de son pool marketing –, Britney Spears (50 millions d'albums vendus) avait fait le déplacement. Avant d'ouvrir le show télévisuel, l'Américaine avait mobilisé, sous les lambris du Carlton, presse et caméras du monde entier. Le temps d'expédier quelques questions essentielles – « *Le mariage est pour bientôt ?* » – et de promouvoir la sortie de son premier film, *Crossroads*, dont les projections privées ont suscité quelques moqueries.

Contrairement à celle des Victoires de la musique, la cérémonie des NRJ Awards ne doit rien aux performances « live ». Le tout playback ne garantit pas les ratés – la chanson de Jean-Jacques Goldman interrompue par une coupure de courant – rattrapés par les miracles du faux direct et de la technologie numérique (l'incident n'était pas perceptible à la télévision).

### FINAL CHANTÉ

Le reste est immuable : remise des récompenses par des personnalités, sketches d'un M. Loyal (Anthony Kavanagh), « émotion » des lauréats. Parmi ceux de l'édition 2002 : Garou (trois Awards, dont celui d'artiste masculin), Dido (deux prix dont celui de l'album international), De Palmas (album francophone), Mylène Farmer (artiste féminine)... Les cris des très jeunes filles ont particulièrement salué les noms de MC Solaar, Craig David, Michael Jackson (absent), et ignoré celui de Mick Jagger (présent).

L'extase fut atteinte avec un final chanté par les lauréats de Star Academy (dont NRJ était le partenaire) qui ont provoqué le lendemain une nouvelle émeute lors d'une séance de dédicace. Le Midem pouvait débiter autour d'une question : comment développer des artistes en dehors des synergies massives initiées entre multinationales du disque, chaînes télé et réseaux FM ?

S. D.

## Londres fête le compositeur John Adams

### LONDRES

de notre envoyé spécial

John Adams (né en 1947) a beau être le compositeur américain vivant probablement le plus joué, sa musique subit annulations ou censures. Presque chaque fois que sa très populaire fanfare pour orchestre, *Short Ride in a Fast Machine*, est programmée à la « Dernière nuit des Proms » de Londres, elle est annulée : ce fut le cas après la mort de la princesse Diana et, en septembre 2001, après les

attentats du 11. Les organisateurs avaient pensé que le titre de cette pièce pouvait donner lieu à des associations d'idées d'un goût douteux.

Plus récemment, l'Orchestre symphonique de Boston devait déclencher une vive polémique dans la presse anglo-saxonne : alors que, fin novembre, la formation devait donner des extraits du second opéra de John Adams, *La Mort de Klinghoffer* (1991), le chef Robert Spano et l'administration bostonienne ont préféré déprogrammer l'œuvre, supposant que l'évocation du détournement par un commando palestinien de l'*Achille-Lauro* et de l'assassinat de Leon Klinghoffer, passager d'origine juive, n'était pas bienvenue.

Cet événement est un maillon de plus dans la chaîne de malentendus affectant *La Mort de Klinghoffer*, créé à Bruxelles en pleine guerre du Golfe et dont les reprises en Amérique du Nord seront compromises par les réserves d'une partie de la communauté juive. John Adams en retirera de l'amertume et, après l'affaire bostonienne, de la colère, ainsi qu'il s'en est expliqué en termes clairs, et assez anti-Bush, dans un

entretien au site Internet Andante.com.

Aujourd'hui, la polémique est un peu apaisée et Londres a rendu hommage à John Adams au cours d'un festival de trois jours, organisé par le Barbican Center et la BBC. *La Mort de Klinghoffer* aura été donnée enfin intégralement, devant une salle comble et comblée.

### DES CONTRÉES EFFRAYANTES

On réentend avec plaisir et intérêt le *Concerto pour violon* (1993), œuvre désormais entrée dans le répertoire, jouée par une Leila Josefowicz ayant compris qu'il faut lui donner du rebond, du swing et, surtout, qu'il ne faut pas la jouer « propre sur soi ». Dans l'élégie pour baryton et orchestre *The Wound-Dresser* (1988-1989), le jeune baryton Christopher Maltman manque de cette présence hallucinée qui sied au texte douloureux et cru de Walt Whitman.

Le moment très attendu de cette soirée était la création européenne de *Guide to Strange Places* (2001). Cette pièce pour grand orchestre commence comme du Adams typique (motifs rythmiques et mélodiques répétés) mais, bientôt, com-

me son titre y invite, elle mène l'auditeur vers d'étranges contrées, presque effrayantes. La trop parfaite mécanique montre alors sa trame, ses heurts, ses hoquets. Mais la richesse croît avec la rarefaction du matériau : le dernier tiers de *Guide to Strange Places* fait entendre un autre John Adams, entrevu dans *El Niño* (2000) : la signature de ce musicien exceptionnel est toujours là, indéniable, mais la musique prend une autre profondeur de perspective. En d'autres termes, *Guide to Strange Places* est la réponse accomplie à la question posée par les ambigus *Century Rolls* (1996).

Renaud Machart

John Adams : « Tromba Lontana », « Concerto pour violon », « The Wound-Dresser », « Guide to Strange Places ». Leila Josefowicz (violon), Christopher Maltman (baryton), Orchestre symphonique de la BBC, John Adams (direction). Londres, Barbican Hall, le 20 janvier. Concert repris à la Cité de la musique, 221, av. Jean-Jaurès, Paris-19<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Porte-de-Pantin. Le 22 janvier, à 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. De 17 € à 25 €.

**Théâtre de la Ville**  
PARIS

JUSQU'AU 26 JAN. DERNIERS

**Ay! Quixote**  
d'après Don Quichotte de Cervantès  
m.e.s. Omar Porras

2 PLACE DU CHÂTELET PARIS 4  
01 42 74 22 77  
www.theatredejaville-paris.com

Ecoutez... et entrez dans La Légende !

**NOSTALGIE**  
La Légende

Retrouvez toutes les Fréquences sur 3615 NOSTALGIE ou au 08 36 68 05 05 [nostalgie.fr](http://nostalgie.fr)

## Chanson Julien Clerc séduit sans démagogie



**PARIS** Pour son nouveau tour de chant, Julien Clerc dévoile rapidement ses intentions au public du Bataclan : « *vous draguer* » et « *vous plaire* ». N'appartenant pas aux éternelles fiancées qui composent la majorité de son public, on peut se sentir d'avance un peu exclu. Et redouter surtout que le chanteur, aidé en cela par un costume brun et moultant créé par Jean Paul Gaultier, ne force sur son personnage de séducteur en multipliant œillades démagogiques et sourires angéliques. Heureusement, cette crainte sera vite dissipée. Avant une tournée nationale, le « Juju » de ces dames a débuté une série de concerts dans quatre lieux parisiens : s'il se présentera à la tête d'une cavalerie électrique au Zénith, il a choisi

le dépouillement acoustique (ce qu'il avait déjà fait en 1999 avec Jean Schultheis et le fidèle guitariste Hervé Brault) pour les salles de moindre jauge, Bataclan, Casino de Paris et L'Européen. Entouré de quatre instrumentistes, Julien Clerc a pris quelques libertés avec le concept anglo-saxon de l'« unplugged » (débranché), qui interdit normalement l'usage d'une basse électrique et du synthétiseur, confié au pianiste et directeur musical Jean-Yves d'Angelo. Mais la batterie de Loïc Ponthieu, délestée de la grosse caisse, la guitare sèche d'Hervé Brault, les apparitions d'un accordéon léger vont lui permettre de dégraisser un répertoire qui n'a pas toujours su résister aux effets de manche orchestraux. On est aussi à mille lieues d'un dernier album, *Si j'étais elle*, alourdi par un gros son à l'américaine. Julien Clerc a choisi de valoriser ses chansons en passant plus de temps assis derrière le piano qu'à faire le beau devant le micro, même s'il ne résiste pas à esquisser quelques pas de danse à l'appel de la salsa. Mieux, le chanteur revisite par des choix courageux une carrière de presque trente-cinq ans en s'éloignant de la voie royale des grands succès. Les scies les plus pénibles, comme *Cœur de rocker*, ont été écartées au profit de raretés des débuts : la fantaisie zoologique de *Piano*

*éléphant*, joué à la demande du petit Clerc, ou la rêverie à la Trenet de *Lune, Lune*. L'astre foulé par Armstrong surplombe la scène, avec sa face cachée, laissant deviner que le chanteur gai et optimiste va peut-être dévoiler sa part sombre. Ce qui est fait avec l'autodestructeur *Quatre heures* (« *Je veux te dédier ma migraine, mon ennui/Le début de ma haine, le fond de mon orgie* », paroles de Maurice Vallet) ou *Le Verrou*, dérobé à Jean-Louis Murat. Soigneusement dosé, le récital prouve cruellement la supériorité des paroliers Vallet et Etienne Roda-Gil sur Luc Plamondon ou Carla Bruni. En alternance, ballades amoureuses et gaieté rock'n'roll (*La Fille de l'été dernier*, coup de chapeau à Johnny via Eddie Cochran) ou antillaise (un *Melissa reggae*). Chanson à la papa et pop léchée avec un surprenant *Mon fils, ma bataille*, de Balavoine, et des chœurs volés aux Beach Boys. Julien Clerc est un chanteur de variétés, dans toute la noblesse du terme. Jusqu'à *Ma préférence*, il fera autant rayonner ses qualités (sens mélodique, décontraction, humour) que les défauts de sa naïveté fleur bleue.

**Bruno Lesprit**

Jusqu'au 19 janvier au Bataclan. Les 21, 22, 28 et 29 au Casino de Paris. Les 24, 25 janvier et 1<sup>er</sup> et 2 février au Zénith. Du 5 au 9 février à L'Européen. Tournée nationale à partir du 27 février. Photo : ©Beninous Alain

## Théâtre

**PARIS**

Fabrice Luchini et Judith Magre

Fabrice Luchini fête Louis Jouvet, mort il y a cinquante ans, en lisant *Ecoute mon ami* et d'autres textes. Il s'installe pour un mois dans la toute petite salle Bérard, nichée sous les combles du Théâtre de l'Athénée. Une occasion unique de voir Fabrice Luchini dans l'intimité, et d'écouter les textes, magnifiques et fondateurs, de celui que l'on appelait le Patron. Pendant ce temps, Judith Magre joue le rôle-titre de *La Folle de Chaillot*, de Giraudoux (que créa Louis Jouvet) dans la grande salle, sous la direction de François Rancillac. Athénée-Louis-Jouvet, 1, square de l'Opéra, Paris-9<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Opéra. Tél. : 01-53-05-19-19. Mardi, à 19 heures ; du mercredi au samedi, à 20 heures ; dimanche à 16 heures. 15 € et 20 €. *La Folle de Chaillot* : de 5 € à 26 €. Fabrice Luchini : 15 € et 20 €. Jusqu'au 16 février.

Extinction

Le metteur en scène polonais Krystian Lupa – un des artistes majeurs des scènes européennes – revient au Théâtre national de

l'Odéon, où il a déjà présenté deux spectacles exceptionnels inspirés d'œuvres romanesques : *Les Somnambules*, d'après Hermann Broch, et *Les Frères Karamazov*, d'après Dostoïevski. Cette fois, il donne sa vision d'*Extinction*, le dernier livre que Thomas Bernhard publia avant sa mort, en 1989. Un livre magistral et testamentaire, où cohabitent le règlement de comptes familial et l'apaisement de la mort acceptée. Krystian Lupa le met en scène en relevant le défi de « pousser à sa limite la réflexion sur la vérité et le mensonge au théâtre ».

Odéon-Théâtre de l'Europe, 1, place Paul-Claudé, Paris-6<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Odéon. Tél. : 01-44-41-36-36. Spectacle en deux parties, en alternance, du mardi au samedi (intégrale samedi 2 février), à 20 heures. En polonais surtitré. De 10 € à 38 €. Jusqu'au 2 février.

## Jazz

**AVIGNON**

Drew Gress Quartet

Le contrebassiste américain Drew Gress est devenu en quelques années l'un des solistes les plus demandés de la scène new-yorkaise. Mélodiste accompli, meneur d'un jeu toujours réactif, Gress vient jouer à Paris puis à

Avignon en excellente compagnie puisque Tim Berne (saxophones), Uri Caine (piano) et Tom Rainey (batterie) seront à ses côtés. Ce qui l'air de rien ressemble à un *all-stars* de têtes chercheuses du jazz le plus actuel. Le disque *Spin & Drift* (Prémonition Records) l'avait déjà démontré.

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Châteaud'Eau. Tél. : 01-45-23-51-41. Le 22 janvier, 21 heures. 16,77 €. AJMI - La Manutention, 4, rue Escalier-Sainte-Anne, Avignon (Vaucluse). Tél. : 04-90-86-08-61. Le 24 janvier, 21 heures. De 7,70 € à 13,80 €.

**MAUBEUGE**

Festival Jazz Manège

En trois jours, le festival Jazz Manège présente un bel équilibre entre les sensations du moment et des projets à long terme. Ainsi, l'accordéoniste Richard Galliano et l'organiste Eddy Louiss s'essayent ces derniers temps à trouver un terrain d'écoute et de sonorité entre leurs deux cultures et leurs instruments. Le contrebassiste Patrice Caratini, lui, continue de mener avec un bel élan son Jazz Ensemble dans divers programmes conçus avec intelligence, comme ces « Variations sur la musique de Louis Armstrong », dénuées de tout passéisme stylistique. Ou encore

le saxophoniste Stefano Di Battista, personnalité chaleureuse, qui ancre son propos dans l'effervescence bop et post-bop en conservant toute sa singularité. Au programme également le CIA Big Band, Elijah ou Outre mesure, pour entendre les jeunes pousses.

Le Manège - Scène nationale, rue de la Croix, Maubeuge (Nord). Tél. : 03-27-65-65-40. Du 24 au 26 janvier. De 7,5 € à 10,5 €.

## Danse

**PARIS**

Clavigo

Roland Petit a transformé *Clavigo*, première pièce de Goethe publiée sous son nom, en spectacle de danse. Créé en 1999 pour l'Opéra, ce ballet en deux parties met en scène un Clavigo (Nicolas Le Riche) aimant « *les jeux de la fête, les filles, l'amour à en perdre la tête, pour enfin en perdre la vie* ». Gabriel Yared signe la musique, Jean-Michel Wilmette la scénographie, et Luisa Spinatelli les costumes.

Opéra national de Paris-Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris-9<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Opéra. Tél. : 08-92-69-78-68 (0,34 la minute). Les 23, 24, 25, 28, 29, 30, 31 janvier, à 19 h 30 ; le 27 janvier, à 15 heures. De 5 € à 55 €.

**THÉÂTRE**

## Au Théâtre du Soleil bleu, « Othello » est un thriller

NÉE en 1992, la compagnie du Théâtre du Soleil bleu est implantée à Bordeaux, où son fondateur, le metteur en scène Laurent Laffargue, a choisi de creuser son sillon dans le calme. La ville s'y prête, c'est la capitale régionale où le théâtre compte le moins. Soutenu par Jean-Louis Thamin, le directeur du Centre dramatique national du Port de la Lune, le Soleil bleu a créé plusieurs spectacles avant d'être remarqué par les programmateurs parisiens. Il est aujourd'hui invité par Patrick Sommer, le successeur d'Ariel Goldenberg à la Maison de la culture de Bobigny, qui a tenu à lui donner la grande salle pour qu'il présente un diptyque shakespearien, *Le Songe d'une nuit d'été*, et *Othello*.

Laurent Laffargue (32 ans) revendique le désir et le partage. Il veut un théâtre généreux, sans effets de mise en scène, qui fasse appel à l'imagination. Il s'en donne les moyens, en soutenant les comédiens autour de projets qui leur offrent, comme les Shakespeare, l'occasion d'être un soir Othello et le lendemain Pyrame (Eric Bougnon), un soir Desdémone et le lendemain Toile d'Araignée (Céline Sallette), un soir Iago et le lendemain Starveling (Pascal Vannson). Le plateau brut est le lieu de tous les recommandements : c'est le pas de l'acteur entrant en scène qui situe le décor.

Othello dans sa première scène apparaît en dansant sur un air de fanfare, une rose à la main. Iago glisse de l'ombre à la lumière, avec son visage glabre de traître et son allure de petit commerçant du crime. Desdémone est jeune, belle et blonde. Nulle mali-

ce ne viendra troubler cette clarté des signes : le Théâtre du Soleil bleu ne sait pas tricher. Il est franc, direct, parfois maladroit et naïf, sans prétention.

Selon Laurent Laffargue, *Othello* est un thriller. On aime, on se trahit et on meurt comme on respire. Si la jalousie est un tourment, elle a volontiers le goût des larmes de Desdémone et la forme des poings d'Othello. Si le crime est un commerce, qu'il soit allègre. Pourquoi pas ? Shakespeare ne boquette pas d'être traité en auteur de polar. Mais il souffre un peu, tout de même, d'entendre rire quand, à la fin, Iago est jeté sur le lit, sur les corps de Desdémone, Othello et Emilia : cela fait beaucoup pour un sommier, surtout quand il est tiré hors de scène sur fond de sanglots de Iago.

Les comédiens, nous a-t-on dit, étaient mortifiés d'entendre ces rires, le soir de la première. Ils avaient bataillé pendant toute la représentation pour trouver l'énergie et le rythme sans quoi le Soleil bleu n'atteint pas l'émotion. C'est un risque honorable à courir quand on pratique le jeu de façon sportive.

**Brigitte Salino**

Le Théâtre du Soleil bleu présente en alternance OTHELLO et LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ, de Shakespeare. Mise en scène : Laurent Laffargue. MC 93, BOBIGNY, 1, boulevard Léonine, Bobigny. M<sup>e</sup> Bobigny-Pablo-Picasso. Tél. : 01-41-60-72-72. Du mardi au samedi à 20 heures ; dimanche à 15 h 30. De 8 € à 22 €. Jusqu'au 16 février.

## Sélection revues de théâtre

Mouvement



Avant-coureur des arts de la scène et des arts plastiques, de la littérature et de la vidéo, *Mouvement* n'en est pas moins attentif aux atteintes à la citoyenneté. Sous le titre « Italie : attention danger ! », la revue « indiscipline » s'ouvre sur un avis d'alerte, bien envoyé, épingleant quelques dérapages significatifs du régime Berlusconi à travers la voix de son sous-secrétaire d'Etat aux biens culturels, Vittorio Sgarbi. Le trimestriel consacre son dossier central à une série d'artistes réunis sous le titre « Les iconoclastes et l'art du désastre ». Y cohabitent les chorégraphes Meg Stuart ou Robyn Orlin ; la plasticienne Sylvie Fleury ou le romancier Tanguy Viel. Les amateurs de théâtre retiendront l'entretien avec l'auteur-metteur en scène argentin-madrilène Rodrigo Garcia, et les articles sur Bruno Boeglin (Sœur Solange), François Tanguy (Les Cantates) ou Oskaras Korsonovas – qui promènera un admirable *Songe d'une nuit d'été* dans toute la France à partir de février. – J.-L. P.

*Mouvement*, n° 15, janvier-mars, 164 p., 6,10 €.

Théâtres

Cette nouvelle revue, fondée par l'auteur Pierre Laville, entend « té-

moigner du théâtre sous toutes ses formes ». D'où le « s » de *Théâtres*, à parution bimestrielle. Peter Brook, qui crée mardi 22 janvier *Far Away*, de Caryl Churchill, aux Bouffes du Nord, ouvre le premier numéro, au déroulé classique : événement, auteurs, metteurs en scène, acteurs... Michel Bouquet, à qui Fabienne Pascaud, critique à *Télérama*, vient de consacrer un livre de souvenirs (*Mémoire d'acteur*, chez Plon), règne sur les acteurs, tandis qu'Olivier Py, dont Stéphane Braunschweig met en scène *L'Exaltation du labyrinthe*, au Théâtre national de la Colline, dialogue longuement sur ses choix d'écriture. Quant à Stephen Meldegg, directeur du La Bruyère, il explique comment il fait marcher son théâtre. En une centaine de pages, largement illustrées, sur papier glacé, *Théâtres* parcourt ainsi une actualité des scènes privées et subventionnées, en ne dépassant pas les limites de la banlieue parisienne. La vie théâtrale de la décentralisation est absente de ce premier numéro de *Théâtres*, destiné à un public large. – B. Sa.

*Théâtres*, 98 p., 5,50 €, en kiosques ou sur abonnement, au 01-44-84-85-03.

Alternatives théâtrales 70-71

Passionnante livraison que celle de la revue *Alternatives théâtrales*. Elle rend compte d'une manifestation organisée par l'Académie expérimentale des Théâtres, en juin 2000, au Théâtre de l'Odéon, sous un titre un peu ampoulé, il est vrai : Les Penseurs de l'enseignement. Cet intitulé a incité les intervenants à livrer

des réflexions, multiples et personnelles, sur un thème fondamental : la transmission de l'art dramatique. Les recherches de Jerzy Grotowski, dont Marc Fumaroli témoigne avec une magnificence limpide, courent comme un fil d'Ariane à travers les diverses contributions, en particulier celle de Peter Brook, qui s'interroge avec l'art gracieux d'un conteur, et celle du metteur en scène russe Anatoli Vassiliev, qui se livre à une confession extrêmement touchante – c'est le mot, même s'il est usé – en faisant part de ses doutes et de sa solitude dans le théâtre russe d'aujourd'hui. Ariane Mnouchkine, Judith Malina, Madeleine Marion et bien d'autres sont au sommaire de la revue, qu'on ne saurait trop conseiller de lire, et de garder, comme un réconfort. – B. Sa.

*Alternatives théâtrales*, 128 p., 24,54 €. Pour la liste des points de vente en France, s'adresser à la librairie Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quicampoix, Paris-4<sup>e</sup>. Tél. : 01-42-71-58-03.

Internationale de l'imaginaire

Lorsqu'il s'agit d'analyser la reconstruction contemporaine d'une fête médiévale à l'occasion de la ducasse de Mons (Belgique) ; de réfléchir à la fonction des pots renversés dans l'évolution du culte des Gnawa (Maroc) ; ou d'ouvrir la page du chamanisme dans le Nord et l'Extrême-Orient sibérien, une seule adresse : l'*Internationale de l'imaginaire*. Comme le souligne Jean Duvignaud en appelant à « l'échange universel des imaginaires », nous vivons une ère

de passages. Des ethnoscénologues, ethnomusicologues, ethnochoréologues, universitaires et cinéastes, savants pour tous, analysent les échanges nouveaux du sacré et du spectacle, au travers d'illustrations parlantes. De quoi patienter en attendant les invités du 6<sup>e</sup> Festival de l'imaginaire, qui se tiendra du 5 mars au 7 avril à Paris. – J.-L. P.

*Internationale de l'imaginaire*, n° 15, Babel - Maison des cultures du monde, 248 p., 8 €.

la vie parisienne  
opéra bouffe de Jacques Offenbach  
mise en scène de Jérôme Savary  
à partir du 1<sup>er</sup> février 2002  
location : 0 825 00 00 58  
Opéra Comique  
Théâtre Musical Populaire

## CONCERTS

Auditorium du Louvre

« AROUND GEORGES ENESCO avec ITAMAR GOLAN et ses amis »

Lundi 21 janvier à 20h  
Mercredi 23 janvier à 20h  
Jeudi 24 janvier à 12h30

Michel Béroff, piano  
BARTOK - ENESCO

L. Kavakos, I. Golan  
MOZART - ENESCO

G. Le Roi, D. Ciocarlie  
ENESCO - FAURÉ

LOC : 01 40 20 84 00

OPERA NATIONAL DE PARIS

Dimanche soir au Palais Garnier

Musique de chambre

Par les musiciens de l'Orchestre de l'Opéra

R. Strauss - J. Brahms  
27 janvier - 20h30

Palais Garnier  
Informations - Réservations  
0 892 69 78 68  
www.opera-de-paris.fr

GAVEAU  
01-49-53-05-07  
www.sallegaveau.com

1<sup>er</sup> février 2002 - 20 h 30  
QUATUOR TALICH  
Jean-Marc LUISADA  
Brahms

5 février - 20 h 30  
TRIO GUARNERI de Prague  
Beethoven-Chostakovitch-Dvorak

13 février - 20 h 30  
Xavier PHILLIPS violoncelle  
Victor CHESTOPAL piano  
Beethoven-Britten-Rachmaninov  
Prix des places : 12 à 31 euros

PIANO\*\*\*\* 01.44.17.93.25

les solistes de l'orchestre Philharmonique de Berlin

Timmmquartett  
Nelson FREIRE piano  
Jeudi 14 février - 20h00  
Brahms - op.34 et op.115

Andras SCHIFF  
Lundi 4 février - 20h00  
Bach - Mozart - Scarlatti - Chopin  
GAVEAU 01.49.53.05.07

Daniel BARENBOÏM  
Lundi 25 février - 20h00  
Beethoven - Albeniz  
CHATELET 01.40.28.28.40

Concert exceptionnel

Carlos ROQUÉ ALSINA  
pianiste et compositeur

vendredi 25 janvier 20 h 30  
salle Cortot - 78 rue Cardinet Paris 17e

Récital piano : Schoenberg, Mozart, Debussy, Brahms, Chopin et musique de chambre de R. Alsina : "Passages", "Unity" et "Tan Tango" (création mondiale avec J.-J. Mosalini, A. Galpérine, D. Simpson).

Prix des places 15 €, réductions 8 €  
MusicAvanti  
Réservations : 01 40 74 02 85

ensemble inter contemporain

Jeudi 31 janvier 20 h  
Radio France, salle Olivier Messiaen

Festival Présences

Georg Friedrich Haas  
*Nacht-Schatten*  
Olga Neuwirth  
*torsion : transparent variation*  
pour basson et ensemble, création mondiale

Jean-Jacques di Tucci  
*L'œil du silence*  
Tristan Murail  
*Le lac*, pour 19 musiciens  
création française

Ensemble Intercontemporain  
direction Sylvain Cambreling

Concert gratuit dans la limite des places disponibles  
renseignements 01 56 40 15 16

RadioFrance

# Beat Streuli, un photographe dans la foule

Ce Suisse allemand a gagné sa réputation avec des projections sophistiquées de diapositives, un travail montré à Pontault-Combault et à Paris

**IL EST NÉ** pas loin de la prairie où Guillaume Tell a tranché la pomme. Beat Streuli le dit en souriant, dans un français rehaussé d'un accent suisse allemand. Il ne faut y voir aucune fierté, aucun attachement identitaire. Car l'Helvétie est aujourd'hui assez loin de ce globe-trotter qui, dans la lignée du grand Robert Frank, allonge la liste des artistes suisses à l'étranger dans les montagnes. Streuli est installé à Düsseldorf depuis une dizaine d'années. La moitié de son temps, il multiplie « les séjours » : Paris, Rome, Londres, Sydney, New York, Tokyo. Il passe en France pour deux expositions, à Pontault-Combault, et au flambant neuf Palais de Tokyo (*Le Monde* du 20-21 janvier). Il est sur le départ pour Sydney. « Envoyez-moi un mail pour me trouver. » La liste de ses expositions et publications donne le tournis. Les musées et galeries du monde entier (à Paris, Anne de Villepoix) exposent ses photos sous forme de tirages grand format et de projections très élaborées de diapositives. Pour celle de Pontault-Combault – huit carrousels projetant en boucle, sur un mur de douze mètres, trois séries de diapos avec fonds enchaînés – il a envoyé une assistante et un dossier technique de vingt pages. Il n'appartient pas encore à la jet-set contemporaine – Gurski, Struth, Sherman, Prince – mais il s'en approche. « Je vis bien de mon travail. » Où le classer ? « L'art contemporain est ma famille et je fais des excursions dans celle de la photo. Sans être arrogant, la première est plus intéressante. »

Il est le photographe le plus imprégné par l'anonymat uniformisé de la « ville moderne » (Baudelaire). Ses photos montrent la rue, les gens qui l'arpentent, les passants perdus dans leurs songes, les étudiants amoureux, les écoliers tuant le temps, les couples, des clients de galeries marchandes. Les petits faits de l'espace public qui animent Tokyo ou Milan sont absents des images de photoreporters, attirés par la douleur des damnés ou l'éclat des puissants. C'est parce que l'intervalle quotidien est délaissé qu'une image de Streuli est identifiable.

Düsseldorf abrite le laboratoire Grieger, qui réalise les tirages grand format en couleur des grandes signatures muséales, et une école d'art où Bernd et Hilla Becher ont formé une génération d'artistes, champions du marché du grand format coloré. « Il y a un climat très positif pour les artistes dans cette ville. On se connaît tous mais sans aller très loin et je n'ai pas étudié avec les Becher. » A 17 ans, il achète un téléobjectif pour faire « de beaux portraits » en noir et blanc de sa copine, qu'il tire dans le laboratoire de son frère. « Ce n'est qu'une anecdote qui n'explique rien. » D'ail-

## BIOGRAPHIE

► 1957

Naissance à Altdorf (Suisse).

► 1988

Premières photos dans la rue, puis parution du double livre « Rome-Paris ».

► 1991

Séjour de trois ans à New York.

► 1999

Expositions à Chicago, Düsseldorf, Zurich et Hanovre.

leurs, dans les écoles d'art de Zurich et de Bâle, il étudie la peinture. « J'ai adopté ensuite la photo parce que c'était le moyen le plus simple de rétablir la vie, même si j'apprécie toujours la peinture monochrome et l'art minimal ou conceptuel. » Ses images de rue, entreprises vers la fin des années 1980 à Rome puis à Paris, suivent une tradition américaine, celle de Walker Evans dans les années 1930-1940, de Robert Frank et de Garry Winogrand ensuite – « Je ne les ai découverts qu'après avoir commencé. Cela m'a donné une grande liberté. » Il préfère citer Godard.

## DES IMAGES AU TÉLÉOBJECTIF

Deux tiers des photos de Streuli sont réalisées au téléobjectif, à dix ou quinze mètres des gens, qui le repèrent parfois dans la foule. « Je suis entre le touriste et le photographe professionnel, mais je ne cherche pas à me cacher, ce serait idiot. » Pourquoi cette méthode ? « C'est la seule façon d'arriver à ce que je veux faire. » Il explique : « Nous avons dix amis et deux cents relations. Il y a des millions de gens que l'on ne touche que du regard, que l'on croise, qu'il est captivant de regarder pendant deux secondes, avec qui on a envie de partager un peu. Ces regards s'accumulent dans notre mémoire. Je veux les restituer en approchant au plus près la structure du regard du passant. » Ces instants sont dominés par des corps,

visages et regards précis. « Les photographes utilisent trop les gens qu'ils ne connaissent pas. Mon travail se concentre sur ceux dont le style de vie, de vêtements, sont proches du mien. » Or rien n'est vraiment « remarquable » chez Streuli : âge (44 ans), taille et poids moyens, jeans-blouson, cheveux courts, lunettes discrètes, voix égale et courtoise. Les photos aussi, avant que la projection ne leur donne leur relief, n'ont formellement « rien de spécial », sans qualités apparentes. « Des centaines de photographes pourraient faire comme moi. Le spectateur reconnaît mes images quand elles lui évoquent des sentiments. »

Streuli détourne la tradition du snapshot. Weegee cernait le crime, Cartier-Bresson l'instant décisif, le paparazzo chasse la princesse. Chez Streuli, il n'y a pas de drame, ni « message » ni anecdote, aucune célébrité. Le passant se dessine sur un fond flou afin que l'œil ne soit pas distrait. « Je définis un monde comme le miroir d'une réalité plus complexe. » Un des symptômes de la ville moderne est la multiplication des procès au nom du droit à l'image. Des « modèles » se sont reconnus, d'autant que Streuli affecte les accrochages dans la rue, dans des A-bribus, sur des affiches géantes, comme il l'a fait à Sydney. « Je n'ai pas encore eu de problème. Souvent, les gens sont flattés. » Est-il un paparazzo de l'art ? « On peut le dire, mais pas sérieusement. »

Les images accumulées deviennent « une archive » sur le monde citadin. « Je produis un matériel ; aux autres de s'en emparer. » Les sociologues y trouveront leur miel : vêtements, marques, visages, attitudes. Mais il prévient : « Entre un Japonais et un Suisse, il y a 0,5 % de différence et on ne parle que de cela. Moi, ce sont les similitudes qui m'intéressent. » Il fréquente les centres-villes – le Forum moderne –, « espace d'échange et de consommation ». De la même façon qu'il évite la périphérie des villes, il s'aventure peu hors des pays occidentaux. « Je ne me vois pas photographe africain misérable à l'angle d'une rue. » Marseille constitue son « aventure la plus poussée vers une culture différente », où le métissage est le plus présent. L'émotion irradie ses projections. Il tempère : « Mon piège, c'est l'exotisme. »

Michel Guerrin

Marseille 98. Centre photographique d'Ile-de-France, 107, avenue de la République, 77340 Pontault-Combault. Tél. : 01-70-05-49-80. Du mercredi au dimanche, de 13 heures à 18 h 30. Jusqu'au 24 février. Portraits. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson, Paris-16<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Iéna. Tél. : 01-47-23-38-86. Du 22 au 26 janvier et du 29 janvier au 31 mars. Tous les jours, sauf lundi, de midi à minuit.



## LES GENS

■ Catherine Zeta Jones devient l'actrice britannique la plus payée. Elle vient de signer un contrat pour neuf films qui devrait lui rapporter 54 millions de livres (88 millions d'euros) en trois ans. D'après le quotidien *The Times*, son contrat stipulerait qu'elle n'ait pas d'enfant pendant trois ans. Catherine Zeta Jones a eu un premier enfant avec Michael Douglas il y a deux ans.

■ Actuellement en tournage, John Travolta refuse de porter deux fois de suite le même T-shirt. La production lui a accordé un budget de 2 800 dollars (3 178 euros) pour des T-shirts Armani qu'il refuse d'envoyer au pressing. L'Eglise de scientologie voit d'un mauvais œil l'utilisation des produits chimiques employés dans le nettoyage à sec des vêtements.

■ Miguel Zugaza Miranda a été nommé, vendredi 18 janvier, directeur du Musée du Prado, à Madrid, en remplacement de Fernando Checa, qui a démissionné en novembre. Né en 1964 à Durango, au Pays basque, Miguel Zugaza Miranda était précédemment directeur du Musée des beaux-arts de Bilbao.

■ Le magazine *Variety* rapporte que les chansons de Bruce Springsteen ont été adaptées en opéra rock par Darrell Larson et Stephanie Kerly Schwartz, qui expliquent : « Elles racontent chacune une histoire, un personnage. » Sous le titre *Drive All Night*, l'opéra retracera l'histoire d'Eddie, un jeune ouvrier qui retourne dans sa ville natale à la recherche de la femme qu'il aime.

■ Paul McCartney a accepté de participer au prochain Super Bowl, le 3 février à La Nouvelle-Orléans. Mariah Carey chantera l'hymne américain. Les anciens présidents Gerald Ford, Jimmy Carter, George Bush et Bill Clinton, ainsi que Nancy Reagan apparaîtront sur un écran géant et liront des citations d'Abraham Lincoln. Le groupe irlandais U2 jouera à la mi-temps du match. Toutes ces interventions commémoreront les événements du 11 septembre.

■ Libraire, galeriste, journaliste et critique de danse, Gilbert Courmand a fait don de son vivant de sa collection personnelle au Centre national de danse, en cours d'installation à Pantin. Soit 3 500 livres, des revues, des documents d'archives, des photographies, des affiches, etc. Véritable mémoire de la danse en France, elle avait fondé la librairie-galerie La Danse.

■ Dave Gilmour, 56 ans, le guitariste des Pink Floyd, dont la fortune est estimée à plus de 97 millions d'euros, a toujours donné beaucoup d'argent à des œuvres de charité. Il va reverser à Crisis, une institution qui œuvre pour la réinsertion des sans-abri, le montant de la vente de son appartement londonien, soit quelque 7 millions d'euros, par l'intermédiaire de sa fondation, qui soutient Crisis depuis longtemps.

— DOMINIQUE DHOMBRES —

## La fête avec Martine Aubry ?

**POURQUOI** la voit-on si rarement sourire ? C'est que les sujets dont elle s'occupe, comme le chômage, ne sont pas très drôles. Martine Aubry répondait très sérieusement, hier soir, sur France 3, à une question qui ne l'était pas nécessairement. Elle était l'invitée de Christine Ockrent à « France Europe Express ». Elle voulait sûrement faire taire la méchante rumeur selon laquelle elle serait revêche et donneuse de leçons. C'est comme pour le passage aux 35 heures : il n'est pas sûr qu'elle s'y soit prise de la meilleure façon pour y parvenir.

Sur les 35 heures, justement, elle n'en démord pas. C'est une réussite, et même une « révolution ». Cela a marché dans le privé. Il n'y a pas de raison que cela ne marche pas dans le public. L'aide-soignante qui lui fait remarquer qu'elle n'avait rien demandé de tel est un cas isolé. Le malheureux éboueur municipal qui préférerait gagner un peu plus que travailler un peu moins n'a qu'à faire preuve d'un peu de sens de la solidarité. Qu'est-ce qu'il veut, cet éboueur ? Qu'on en revienne aux 3 millions de chômeurs de 1995 ? Quant au cheminot qui n'est pas content parce que l'introduction des 35 heures n'a rien changé à ses conditions de travail, elle ne se fait pas de souci

pour lui. Vu le « rapport de forces » à la SNCF, il saura se défendre. On a eu droit, hier soir, à quelques formules dignes de figurer dans une anthologie de la langue de bois : la rivalité entre Laurent Fabius et Dominique Strauss-Kahn ? « On a la chance dans notre parti d'avoir beaucoup de talents. » En attendant que Lionel Jospin déclare sa candidature, qui va porter le « Projet socialiste », le programme électoral dont elle a dirigé la rédaction ? « Nous tous. » Que répliquer à cela ?

Peu après la révolution de février 1848, le bruit courait, au fin fond des provinces françaises, que « la Martine » et « la Marie » menaient une bringue d'enfer à Paris, faisant couler le champagne à flots et menant les pères de famille à leur perte. La confusion était née du nom de deux ministres du gouvernement provisoire, le poète Lamartine et l'organisateur des Ateliers nationaux Marie. Voilà une accusation qui ne risque pas d'être portée contre Martine Aubry qui, de toute façon, est à Lille et non à Paris. Est-ce pour dissiper cette image d'austérité qu'elle nous a tous invités, hier soir, à faire davantage la fête ? Faire la fête avec Martine Aubry ? Cela demande réflexion.

## TÉLÉVISION

### Le réveil du « Morning Live »

Avec son haut-parleur en bandoulière, Michaël Youn et sa petite bande de copains réveillent chaque matin les téléspectateurs de M6 et les voisins, avec son émission, le « Morning Live ». Dans le placard à balais qui lui sert de studio et où chaque mouvement de caméra donne une impression de tangage à l'heure du café, Michaël Youn, véritable moulin à paroles qui a fait ses classes à Radio Nova et à Skyrock, est pendant deux heures sous haute tension. Il dérange, braille, amuse, et enchaîne canulars téléphoniques, déguisements, chroniques déjantées, informations cocasses et souvent insignifiantes. Ses blagues de potache et ses provocations en « direct live » ont conquis au fil des ans le public jeune visé par M6. Les moins jeunes ont pu faire sa connaissance lors de la dernière soirée des 7 d'or ou, vêtu d'un simple string, Michaël Youn a secouru l'assistance avec son fameux mégaphone. Il n'a pas été récompensé par les « professionnels de la profession » mais s'est fait connaître d'un large public qui a découvert le « phénomène ». C'était le but recherché. Nouveau « bouffon » de la télévision, très convoité, il compte bien un jour sortir de son placard matinal. Lucide, il affirmait en début d'année à *Libération* : « La télé, ce n'est même pas de la sous-culture. C'est juste de la télé. » — D. Py

« Le Pire du Morning Live », mardi 22 février à 17 h 30, M6, et chaque matin de la semaine à partir de 7 heures.

## NE PAS MANQUER

► Voie d'eau

14 h 10, France 5

Ni marins ni terriens, les artisans bateliers sont des travailleurs indépendants qui n'ont pas réussi à s'unir face aux pouvoirs publics. Soumis à la concurrence européenne depuis le 31 décembre 1999, ils estiment être les victimes oubliées du libéralisme. Dans son documentaire, Giorgio di Nella dresse le portrait d'une profession

dont on parle peu. Attachants, souvent désespérés, les marins racontent leur drôle de vie.

► Bangladesh : visages volés

20 h 15, Arte

Au Bangladesh, chaque année, de nombreuses jeunes femmes sont défigurées par l'acide jeté par leur prétendant ou leur mari jaloux. Des chirurgiens esthétiques espagnols proposent de les opérer gratuitement dans une clinique madrilène. Le réalisateur a suivi le voyage en Espagne de sept adolescentes.

► Maxwell, l'enquête

20 h 45, Match TV

Le truculent Robert Maxwell, magnat de la presse britannique, était un aventurier de haut vol, en dépit de sa forte corpulence. Il a eu plusieurs vies. *Maxwell, l'enquête*, réalisée cinq ans après sa mystérieuse noyade, en 1991, est bien dans la tradition de la BBC. Le documentaire, déjà diffusé en France en 1998, relate avec rigueur l'histoire de l'ascension et de la chute de ce personnage quasi shakespearien.

► Julien l'apprenti

20 h 50, France 2

Seconde partie de cet excellent téléfilm (déjà diffusé en octobre 2000) écrit par Jean-Claude Grunberg et réalisé par Jacques Ozmezuine.

On y retrouve, dans la France des années 1930, Julien, jeune Parisien, orphelin de guerre, apprenti chez un fourreur juif, interprété par Francis Huster, qui lui fait son éducation politique et sentimentale. Ce second volet est plus ancré dans le contexte historique, les accords de Munich et les lois antijuives.

► Football : Manchester United - Liverpool

21 h 00, Canal+

Un des chocs du championnat anglais. Manchester reçoit son grand rival historique, Liverpool, qui, avec l'arrivée de Nicolas Anelka, a renforcé son attaque.

## RADIO

► En toute liberté

11 h 00, Sud Radio

Qu'ils soient musiciens, comédiens, écrivains, scientifiques, sportifs célèbres ou non, Sylvain Augier donne la parole à ceux qui ont un univers personnel à faire partager. Aujourd'hui : Jean-Claude Guillebaud, écrivain-journaliste.

► Pot-au-feu

18 h 00, France-Culture

A l'occasion du Festival international des programmes audiovisuels (FIPA), Jean Lebrun consacre son émission à la question de l'exception culturelle. Aujourd'hui : « La production en chaîne de séries télé », avec Martin Winkler.

► Radio foot

20 h 00 RTL

A trois mois de la Coupe du monde, RTL consacre ses soirées aux grands rendez-vous du football en France et à l'étranger. Ce soir, coup de projecteur sur la Coupe d'Afrique des nations, avec, en direct du Mali, Bruno Metsu, entraîneur du Sénégal (premier adversaire de la France en Coupe du monde), et Henri Michel, entraîneur de la Tunisie.

► Concert

20 h 40, Radio Classique

Œuvres de Beethoven et Tchaïkovski, concert enregistré le 10 octobre 2001 à la Halle aux grains, à Toulouse, direction de Dmitri Kitaïenko.

## RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 21 JANVIER

## TF1

**14.45** Un billet pour le danger Téléfilm. Stuart Cooper. Avec Shannen Doherty (EU, 1997) **16.30** Alerte à Malibu Série **17.25** Melrose Série **18.15** Exclusif Magazine **18.55** Le Bigdil Jeu **19.55** Météo, Journal, Météo.



**20.55** Le GRAND PATRON Vivre vite. Série. Stéphane Kappes. Avec Francis Huster, Valeria Cavalli, Anne Jacquemin, Coraly Zahonero (France, 2000). 1910421  
*Alors qu'il assiste à une conférence sur les maladies rares, Maxime retrouve une de ses amours passées. Une femme, devenue journaliste, qui ne l'a pas oublié non plus.*

**22.45 Y A PAS PHOTO** Magazine présenté par Pascal Bataille et Laurent Fontaine, avec Maryse Vaillant. 4820042  
*Où sont passés les héros jadis immortalisés par les mémorialistes ?*

**0.20** Rallye de Monte-Carlo. Résumé **0.55** Exclusif **1.30** Sept à huit Magazine **2.20** C'est quoi l'amour ? **3.30** Reportages Les Etangs du diable **3.50** 30 millions d'amis **4.20** Musique **4.50** Le Droit de savoir (65 min).

## CÂBLE ET SATELLITE

## FILMS

**13.10** Le Dernier de la liste ■■ John Huston (Etats-Unis, 1963, N., 95 min) **CineClassics**  
**13.45** L'Étoffe des héros ■■ Philip Kaufman. Avec Sam Shepard (Etats-Unis, 1983, v.m., 185 min) **CineCinemas 1**  
**14.10** Quand se lève la lune ■■ John Ford (Irlande, 1957, N., v.o., 85 min). **TCM**  
**17.05** Hôtel du Parc ■■ Pierre Beuchot (France, 1991, 95 min). **Histoire**  
**17.10** Mort à Venise ■■ Luchino Visconti (Italie - France, 1971, 130 min) **Cinétoile**  
**17.30** Graine de violence ■■ Richard Brooks (Etats-Unis, 1955, N., v.m., 100 min). **TCM**  
**18.40** Jugé coupable ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1999, v.m., 125 min) **CineCinemas 2**  
**19.05** Miracles for Sale ■■ Tod Browning (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 70 min) **CineClassics**  
**20.45** Slamdance ■■ Wayne Wang (Etats-Unis, 1987, 100 min). **RTL 9**  
**22.15** Baptême ■■ René Féret (France, 1989, 120 min). **TV 5**  
**23.10** Les Vestiges du jour ■■ James Ivory (Etats-Unis, 1993, v.o., 130 min) **Cinéstar 2**  
**0.05** La bête s'éveille ■■ Joseph Losey alias Victor Hanbury (GB, 1954, N., v.o., 90 min) **CineClassics**

## FRANCE 2

**16.00** Commissaire Lea Sommer Rouge sang. **16.50** Un livre **16.55** Des chiffres et des lettres **17.20** Qui est qui ? **18.05** Friends Série **19.00** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille Dans leur salon **20.00** Journal, Météo.



**20.55** JULIEN L'APPRENTI Téléfilm. Jacques Otmezguine. Avec Francis Huster, Marianne Basler, François Morel [1/2] (Fr.-Bel., 1999) **7410402**  
*Un jeune garçon ne peut trouver sa place dans la famille que sa mère, dont le mari est mort à la guerre, tente de rebâtir avec un veuf, père de trois enfants. Il devient apprenti.*

**22.30** MOTS CROISÉS La pédophilie : comment protéger nos enfants. Présenté par Arlette Chabot. Invités : Ségolène Royal ; Jean-Louis Borloo ; Michel Tubiana. 2346995  
**0.05** Journal, Météo **0.30** Musiques au cœur

**1.25** Philippe Herreweghe à Saintes. **1.55** On aura tout lu ! **2.45** J'ai rendez-vous avec vous **3.05** Un ticket pour l'espace **3.50** L'île aux serpents-tigres **4.20** Récit modeste sur des femmes courageuses 35 min).

## FRANCE 3

**16.35** MNK **17.35** A toi l'actu@ **17.50** C'est pas sorcier Les templeiers partent en croisade **18.15** Un livre, un jour **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'info, Météo **20.10** Tout le sport **20.20** Foot 3.



**20.55** C'EST MON CHOIX Ce soir, je te réserve la surprise de ta vie. Magazine présenté par Evelyne Thomas. 8166841  
*Sans soupçonner le moins du monde ce pour quoi on les a fait venir sur le plateau de « C'est mon choix », des invités font l'objet d'une machination concoctée par un de leurs proches. 23.15 Météo 23.20* Soir 3

**23.45** LA VIE COMME UN ROMAN Andréa, née à 35 ans Documentaire. Philippe Baron (France, 2001). 3683860  
*Au fil de neuf mois de tournage, un homme devient femme.*

**0.50** Ombre et lumière Magazine. Invitée : Annie Girardot. **1.30** Aléas Chronique des hasards. Magazine. Hommage à Gérard Folin, co-présentateur de l'émission durant une dizaine d'années (40 min).

## FRANCE 5 / ARTE

**16.05** Médecin de famille **17.05** Gaïa SOS plantes menacées **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air Magazine **19.00** Nature Les Chemins du Mont Perdu **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Des cailloux dans la tête.



**20.40** HOMMAGE À HENRI VERNEUIL - I COMME ICARE Film. Henri Verneuil. Avec Yves Montand, Michel Etcheverry, Pierre Vernier (Fr., 1979) **5233150**  
*Un chef d'Etat est assassiné au cours d'une cérémonie. Un procureur flaire autre chose qu'un crime commis par un psychopathe. Maladroite reconstitution du meurtre de J. F. Kennedy.*

**22.45** GRAND FORMAT - MONTONEROS, UNE HISTOIRE ARGENTINE Documentaire. Frédéric Compain (1998). 2191808  
*Un ravisseur devient l'employé de son ancien otage.*

**0.20** Court-circuit (Le magazine) Anatole Dauman. Au cœur de la nuit. Chasse gardée. Olivier Riou ; Le Mariage de Fanny. Olivier L. Brunet. **1.10** Sherlock Holmes attaque l'Orient-Express ■■ Film. H. Ross (1976, 120 min).

## M6

**16.05** M6 Music **17.30** Le Pire du Morning **17.55** Largo Winch Série **18.55** The Sentinel Retour dans la jungle. Série **19.54** 6 minutes, Météo **20.05** Mode six **20.10** Malcolm Faites vos jeux. Série **20.40** Caméra Café Série.



**20.50** LUNDI CINÉMA - SANG CHAUD POUR MEURTRE DE SANG-FROID Film. Phil Joanou. Avec Richard Gere, Kim Basinger, Uma Thurman, Eric Roberts, Keith David (Etats-Unis, 1992) **88477976**  
*Un psychiatre tombe amoureux de la sœur d'une de ses patientes et devient la victime d'une machination. Imitation peu convaincante de Hitchcock.*

**23.05** LUNDI CINÉMA - MAN ON FIRE Film. Elie Chouraqui. Avec Scott Glenn, Jade Malle, Joe Pesci, Brooke Adams, Danny Aiello (France - Italie, 1987) **4055421**  
*Une jeune fille est kidnappée.*

**0.35** Jazz 6 Festival Jazz-à-Vienne 2001 : le trio américain Medeski Wood Martin. **1.40** M6 Music **2.20** Fréquentstar Eddy Mitchell **2.55** Festival des Vieilles Charrues Best of français. **3.55** Turbo Magazine (30 min).

## CANAL+

**16.50** Le roi danse Film. G. Corbiau (2000) **18.40** Dieu, le Diable et Bob La petite amie de Dieu **19.05** Le Journal **19.20** + de cinéma, + de sport **19.50** Zapping **19.55** Les Guignols **20.05** Burger Quiz.



**20.45** LES ROIS DU DÉSERT Film. David O. Russell. Avec George Clooney, Mark Wahlberg, Ice Cube, Spike Jonze, Holt McCallany (Etats-Unis, 1999) **811605**  
*Pendant le conflit du Golfe, trois soldats cherchent à mettre la main sur un trésor. Un faux film de guerre. Sa peinture de héros individualistes fut appréciée.*

**22.35** LUNDI BOXE Présenté par Jean-Claude Bouttier et Christian Delcourt. Spécial Réunion de Clermont-Ferrand. 681082  
**0.05** Les Aventuriers Film. Ron Shelton. Avec Antonio Banderas (Etats-Unis, 1999, v.o.). **0**

**2.05** Football Championnat d'Angleterre (23<sup>e</sup> journée). Charlton - Aston Villa. En différé. **3.50** Le Quartier interdit de Jean-Pierre Dionnet : Massacre à la tronçonneuse ■■ Film. Tobe Hooper (EU, 1974) **0** (90 min).

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

**20.30** Décibels. Cultures africaines d'hier et d'aujourd'hui. **22.00** Journal. **22.10** Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit. **0.05** Du jour au lendemain.

## FRANCE-MUSIQUES

**19.05** Le Tour d'écoute. Midem classique. **20.00** Concert. Œuvres de Enesco, Takemitsu, Messiaen. **22.00** En attendant la nuit. Midem classique. A l'hôtel Majestic, à Cannes. **23.00** Jazz, suivez le thème. Corcovado. **0.00** Extérieur nuit.

## RADIO CLASSIQUE

**20.00** Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Beethoven, Stamitz. **20.40** Mallarmé et Claude Debussy. Œuvres de Debussy, Wagner et Debussy, Billitis, Wagner, Schoenberg, Ravel, Debussy, Bach. **22.43** Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Schubert, Brahms. **0.00** Les Nuits de Radio Classique.

## DÉBATS

**16.10** Le Monde des idées. Thème : Qu'est-ce que le socialisme ? Invité : Dominique Strauss-Kahn. **LCL**

## MAGAZINES

**16.55** Les Lumières du music-hall. Catherine Sauvage. Claude François. **Paris Première**  
**19.00** Explorer. Le feu et l'acier. Danser avec les raies des îles Caïmans. La course du Palio. **National Geographic**  
**21.10** Question d'actu. Alain Bauer et Xavier Kaufner. **LCL**

## DOCUMENTAIRES

**17.20** Le Mystère Anquetil. **Planète**  
**18.20** Bill Plymton. Les « Toons » en folie. **Planète**  
**18.30** A la découverte des récifs sous-marins. Les requins, dormeurs géants. **Odyssee**  
**18.30** La Route panaméricaine. De Fairbanks à Juneau. **Voyage**  
**19.00** Pilot Guides. Rio de Janeiro. **Voyage**  
**19.05** Manchots et pétrole ne font pas bon ménage. **Odyssee**  
**19.15** Les Splendeurs naturelles de l'Afrique. [4/12]. **Planète**  
**19.50** Dans l'ombre de Moon. **Odyssee**  
**20.00** La Veuve noire. **National Geographic**  
**20.00** Les Secrets de Rio de Janeiro. **Voyage**

**20.15** Hollywood Stories. [1/2]. Jane Fonda. **Paris Première**

**20.35** Civilisations anciennes. [11/13]. Les Samourais. **La Chaîne Histoire**  
**21.00** Une terre, des hommes. [1/3]. Les cheminées fumantes. [2/3]. Des bras pour les usines. [3/3]. Les nouveaux horizons. **Histoire**  
**21.00** Les Voyages d'Alexandre le Grand. [3/4]. A travers l'Hindu-Kuch. **Voyage**  
**21.00** Mozart, l'énergie K621b. **Mezzo**  
**21.25** L'Islam en questions. [L'ex-URSS. **La Chaîne Histoire**  
**22.00** Un autre regard. Tanzanie, Espagne et Guatemala. **Voyage**  
**22.10** California Visions. [9<sup>e</sup> volet]. **Canal Jimmy**  
**22.30** Grandes épidémies. [3/3]. La malédiction de la variole. **National Geographic**  
**23.05** Pilot Guides. Bolivie. **Voyage**  
**1.00** Les Plus Belles Routes du monde. Pérou, la route des Cités d'Or. **Voyage**

## SPORTS EN DIRECT

**20.00** Football. Coupe d'Afrique des nations au Mali (1<sup>er</sup> tour, Groupe D) : Zambie - Tunisie. **Eurosport**  
**20.55** Football. Championnat d'Angleterre (23<sup>e</sup> journée) : Charlton - Aston Villa. **Canal + vert**  
**1.00** Tennis. Internationaux d'Australie à Melbourne (Quarts de finale). **Eurosport**

## MUSIQUE

**20.15** Dvorak. Danse slave n°8. Enregistré en 1977. Par l'Orchestre philharmonique de Los Angeles, dir. Zubin Mehta. **Mezzo**  
**20.35** Ravel. L'Alborada del gracioso. Enregistré en 1994. Par l'Orchestre philharmonique de Munich, dir. Sergiu Celibidache. **Mezzo**  
**21.00** Boris Godounov. Opéra de Moussorgski. Enregistré en 1998. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado. **Muzikk**  
**22.30** Mozart. Six variations pour piano. Enregistré en 1972. Avec Emil Gileles (piano). **Mezzo**  
**22.40** Prinsengracht Concert. Enregistré en 1988. Avec Shlomo Mintz (violin), Paul Ostrovsky (piano). **Mezzo**  
**0.40** Horowitz à Vienne. Enregistré en 1987. **Mezzo**

## TÉLÉFILMS

**17.30** Chéri Bibi. Jean Pignol. [3/3]. **Festival**  
**23.55** Amour, embrouille et balade. B. Malaterre. **Festival**

## SÉRIES

**19.05** MacGyver. Copains. **TF 6**  
**19.55** Le Caméléon. Indice d'écoute. **Série Club**  
**23.10** New York District. Table rase (v.o.). **13<sup>ème</sup> RUE**  
**23.20** Six Feet Under. Brotherhood (v.o.). **Canal Jimmy**  
**0.15** NYPD Blue. Aimer fait souffrir (v.o.). **Canal Jimmy**

## MARDI 22 JANVIER

## TF1

**12.05** Attention à la marche ! Jeu **13.00** Journal, Météo, L'euvo ça compte **13.55** Les Feux de l'Amour Feuilleté **14.45** Un cœur en adoption Téléfilm. Donald Wrye. Avec Cheryl Ladd, Polly Draper (Etats-Unis, 1993). **16.30** Alerte à Malibu Croisière à haut risque. Série **17.25** Melrose Place Incendie. Série **18.15** Exclusif Magazine **18.55** Le Bigdil Jeu **19.55** Météo, Journal, Météo.



**20.55** CINÉ MARDI - WATERWORLD Film. Kevin Reynolds. Avec Kevin Costner, Jeanne Tripplehorn, Tina Majorino, Dennis Hopper (EU, 1995, version courte) **8148445**  
*Dans un futur imaginant la Terre envahie par les eaux, un homme cherche un endroit mythique. Un film mélangeant des ingrédients déjà vus. 23.15* Le Temps d'un tournage Magazine.

**23.20** VIS MA VIE Magazine présenté par Laurence Ferrari. 2898648  
**0.55** Val de nuit Magazine. Invités : Gilles Martin-Chauffier (Belle-amie), François Reynaert (Nos amis les journalistes, roman comique), Caroline Pigozzi (Jacques et Bernadette en privé), Joseph Macé-Scarone et François Taillandier (Pour ou contre Chirac), Frédéric Delpech (Sylviane et Bernadette sont en campagne) et Robert Hossein (Lumières, ténèbres).

**2.15** Exclusif Magazine **2.42** Météo **2.45** Reportages Mister France des mecs plus ultra **3.15** Très chère Béatrice dans le monde **4.05** 30 millions d'amis **4.30** Histoires naturelles Un fusil à la main (30 min).

## CÂBLE ET SATELLITE

## FILMS

**13.25** Les Ailes du désir ■■ Wim Wenders (France - All., 1987, v.o., 125 min) **CinéFaz**  
**15.05** Personne ne parlera de nous quand nous serons mortes ■■ Agustín Díaz Yanes (Espagne, 1995, 105 min) **TPS Star**  
**15.40** Guerre et amour ■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1975, v.o., 85 min) **Cinétoile**  
**16.55** Hôtel du Parc ■■ Pierre Beuchot (France, 1991, 105 min). **Histoire**  
**17.20** Three Strangers ■■ Jean Negulesco (Etats-Unis, 1956, N., v.o., 100 min). **TCM**  
**18.20** La bête s'éveille ■■ Joseph Losey alias Victor Hanbury (GB, 1954, N., v.o., 85 min) **CineClassics**  
**18.45** Zoulou ■■ Cy Endfield (Grande-Bretagne, 1964, v.o., 135 min) **Cinétoile**  
**19.00** Le Faux Coupable ■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1956, N., v.m., 105 min). **TCM**  
**20.45** La Caravane héroïque ■■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 120 min) **CineClassics**  
**22.25** Lune rouge ■■ John Bailey (Etats-Unis, 1994, 100 min) **Cinéstar 1**  
**23.05** Le Voleur ■■ Louis Malle (France, 1966, 115 min) **Cinétoile**  
**0.25** Personne ne parlera de nous quand nous serons mortes ■■ Agustín Díaz Yanes (Espagne, 1995, v.o., 100 min) **Cinéstar 2**  
**0.35** La Haine ■■ Mathieu Kassovitz (France, 1995, N., 95 min) **TPS Star**

## FRANCE 2

**12.20** Pyramide **12.55** Météo, Journal, Météo **13.50** Derrick Imprudence. Série **14.55** Un cas pour deux Tiré comme un lapin. Série **16.00** Commissaire Lea Sommer L'accident. Série **16.50** Un livre Un pont sur la Loire, de Frédéric Fajardie. **16.55** Des chiffres et des lettres **17.25** Qui est qui ? **18.05** Friends Série **19.00** On a tout essayé Magazine **19.50** Un gars, une fille Auto-stop **20.00** Journal, Météo.



**20.55** JULIEN L'APPRENTI [2/2] Tout l'avenir du monde, 1937-1943. Téléfilm. Jacques Otmezguine. Avec Francis Huster, Marianne Basler, François Morel, Benjamin Rolland (France - Belgique, 1999). 7487174  
*La guerre à l'Allemagne est déclarée. Julien part au front. Rendu mélangant des ingrédients déjà vus. 23.15* Le Temps d'un tournage Magazine.

**22.30** FALLAIT Y PENSER Magazine présenté par Frédéric Lopez, avec la participation de Pierre Bonte, Eglantine, Mathieu Ducrez. Invités : Maiwenn, Philippe Bouvard, Alexandre Jardin.. 5370025  
*Explorer de manière informative et ludique le monde foisonnant des bonnes idées, des petites intuitions aux grandes trouvailles, tel est l'objectif de Frédéric Lopez.*

**0.35** Journal, Météo **1.00** Slava Snow Show **2.00** Changer la vie **2.50** Un ticket pour l'espace **3.15** Sauver Bruxelles Documentaire **3.40** 24 heures d'info, Météo **3.55** Pyramide **4.30** Le Roman d'un menteur (85 min).

## FRANCE 3

**13.55** C'est mon choix **14.50** Le Magazine du Sénat **15.00** Questions au Gouvernement **16.05** Un maman formidable La vérité mise à nue **16.35** MNK Titeuf ; Sister, Sister. **17.35** A toi l'actu@ **17.50** C'est pas sorcier Les parfums **18.15** Un livre, un jour **18.20** Questions pour un champion **18.45** La Santé d'abord **18.50** Le 19-20 de l'info, Météo **20.10** Tout le sport **20.20** C'est mon choix... ce soir.



**20.55** VIE PRIVÉE, VIE PUBLIQUE Le jour où leur destin a basculé. Magazine présenté par Mireille Dumas. Invités : Alexandre Debanne, Albina du Boisrouvray, Satya Oblet, Naïla, Tim Guénard, Patrick Hendricks, Stefan Vanistendael. 1973990  
*Ils ont su surmonter une épreuve et, mieux encore, l'utiliser... 22.50* Météo, Soir 3

**23.25** LE RADEAU DE LA MÉDUSE Film. Iradj Azimi. Avec Jean Desailly, Jean Yanne, Daniel Mesguich, Rufus, Laurent Terzieff (France, 1994). 7026532  
*« La Méduse », fringante frégate française, quitte le port de Rochefort et fait voile vers le Sénégal, commandée par l'autoritaire et peu compétent Chaumareys. Une reconstitution historique appliquée et confuse.*

**1.30** Libre court Spécial Clermont-Ferrand. Les Inévitables. Court métrage. Christophe Le Masne. **1.55** Ombre et lumière Magazine présenté par Philippe Labro. Invité : Pierre Arditi (35 min).

## FRANCE 5 / ARTE

**12.05** Midi les zouzous ! **12.50** Technopolis Vil- les sécuritaires **13.50** Le Journal de la santé **14.10** Voie d'eau **15.10** Satoyama, la vie dans les rizières **16.05** L'Éléphant blanc, créature céleste **17.05** Le Maître des génies Le poisson vampire **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air Magazine **19.00** Archimède Magazine **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage. Bangladesh : Visages volés. Documentaire.



**20.45** MUSICA - LUCIE DE LAMMERMOOR Opéra en 3 actes de Gaetano Donizetti. Interprété par l'Orchestre et le chœur de l'Opéra national de Lyon, sous la direction d'Evelino Pido. Avec Natalie Dessay, Ludovic Tézier, Roberto Alagna. 506613  
*En Ecosse, vers 1700. Après une cruelle déception amoureuse, une jeune femme sombre dans la folie.*

**23.00** PAS D'AMOUR SANS MENSONGE Téléfilm. Konrad Sabrautzky. Avec Caroline Scholze, Thorsten Grasshoff, Heikko Deutschmann (Allemagne, 2000). 4024551  
*A la veille de son mariage, une jeune journaliste rencontre le correspondant avec lequel elle entretenait un petit flirt via le Web. L'homme qui se faisait passer pour Russe habite, en fait, à quelques pas de chez elle.*

**0.30** Ice Storm ■■ Film. Ang Lee. Avec Sigourney Weaver, Kevin Kline (EU, 1998, v.o.) **0**  
**2.15** Court-circuit Le Mariage de Fanny. Film. Olivier L. Brunet. Avec Dominique Blanc, André S. Labarthe **0** (15 min).

## M6

**12.30** Météo **12.35** La Petite Maison dans la prairie L'hôpital. Série **13.35** Double séduction Téléfilm. Bill L. Norton. Avec Cheryl Ladd (EU, 1996) **0**  
**15.15** Destins croisés Mariage en péril **16.05** M6 Music **17.30** Le Pire du Morning **17.55** Largo Winch Trahison intime **18.55** The Sentinel Partenaires **19.54** 6 minutes, Météo **20.05** Mode six **20.10** Malcolm Le cong- rès. Série **20.40** Caméra Café Série.



**20.50** DEMAIN, TOUS... OBSÉDÉS ? Magazine présenté par Marielle Fournier. Invités : Mia Frye, Alexandre Delperrier, Sonia Dubois. Au sommaire : Fous de fringues. La guerre des kilos. Accros au sport. Miss à tout prix. Les dangers du Net. Une vie de chien. Obsédés du sexe. 560342

**22.50** MARDI SUSPENSE - L'INSIGNE DU TRAITRE Téléfilm. Sandor Stern. Avec Harry Hamlin, Michele Greene, Linda Doucett, Gordon Clapp (EU, 1996) **0** 7916342  
*Une mère célibataire devient la proie d'un shérif, avide de pouvoir et corrompu, qui fait régner sa loi dans une petite ville de l'Etat de Washington. 0.24* Météo.

**0.25** Zone interdite 200<sup>e</sup> : les héroïnes de « Zone interdite ». **3.05** Plus vite que la musique Magazine **3.25** Fréquentstar Hélène Ségara. Magazine **4.15** E = M6 Magazine **4.40** M6 Music (150 min).

## CANAL+

**14.00** Piège fatal Film. John Frankenheimer. Avec Ben Affleck (EU, 2000) **0** **15.45** Le Vrai Journal Invité : Christine Boutin **16.35** Chimpanzés Les artisans du Bossou **17.05** Quitte ou double ■■ Film. Edward Burns. Avec Lauren Holly (EU, 1998) **0** **18.40** Dieu, le Diable et Bob **19.05** Journal

## DISPARITIONS

## Jean-François Jonvelle

Photographe de charme révélé au public par la campagne « Demain, j'enlève... »

IL ÉTAIT L'ARCHÉTYPE du « photographe de charme » et se définissait comme « un obsédé sexuel sentimental » : Jean-François Jonvelle, célèbre pour ses nus coquins avec des filles naturelles, actif dans la publicité et la mode, est mort mercredi 16 janvier dans un hôpital parisien des suites d'un cancer. Il était âgé de 58 ans.

Le grand public a découvert ses photos sur les murs de Paris, au printemps 1981, quelques jours avant que François Mitterrand ne s'installe à l'Élysée. L'annonceur Avenir lui passe une commande sur le thème « Nous tenons nos promesses », diffusée en trois temps, ce qui est alors révolutionnaire (agence CLM-BBDO). Le premier jour, les Parisiens sont intrigués par une affiche représentant une fille au sourire éclatant, en maillot deux-pièces, debout sur une plage des Bahamas, sur fond de ciel azur. Le slogan est : « Demain, j'enlève la haut ». Le lendemain, nouvelle affiche, les seins sont découverts, accompagnés de la promesse : « Demain, j'enlève la bas ». Le troisième jour, la fille, entièrement nue, s'est retournée, offrant ses fesses splendides.

Paradoxalement, ces photos se situent à l'opposé du style Jonvelle. Elles sont en couleur alors qu'il est un spécialiste des noir et blanc doux, délicats, veloutés. Les prises de vues sont réalisées en plein soleil alors que leur auteur affectionnait l'ambiance feutrée d'un appartement, les lits défaits après l'amour, la lumière timide ; les salles de bains, où le modèle, cheveux encore mouillés, dévoile son corps.

## LE MILIEU L'IGNORAIT

Jean-François Jonvelle est né le 3 octobre 1943 à Cavaillon (Vaucluse). A 18 ans, il est assistant de Richard Avedon, monument du portrait et de la mode, qui tient un studio à New York, où Jonvelle acquiert une solide technique, une délicatesse qui lui permet de photographier une jeune fille plongeant la tête dans le réfrigérateur, offrant à l'objectif ses fesses aux rondeurs parfaites,



HERVÉ TARDY

tes, sans que l'image ne soit vulgaire. Les nombreuses commandes de publicité et de mode lui ont apporté une vie confortable, tout comme ses images des salons de lingerie.

Il aime trop les filles pour ne pas en faire son grand sujet. C'est avec les nus – sa sœur est son premier modèle – que l'on retrouve en portfolios dans des revues de photo, en cartes postales, puis dans des livres en noir et blanc que Jonvelle a conquis ses aficionados : *Celles que j'aime* (Filipacchi, 1989), *Fou d'elles* (La Martinière, 1998), *Balcons* (une encyclopédie du décolleté avec la styliste Nathalie Garçon, Ipso Facto, 1999). Ses images montrent un monde où tout le monde est beau, à l'opposé de l'esthétique glauque qui a fleuri partout. Il pestait récemment contre les photographes qui n'acceptent pas les défauts d'un visage ou d'un corps, manient la retouche à outrance, au point que la femme devient méconnaissable. Jonvelle, lui, écarte le maquillage appuyé et le pinceau pour mieux retrouver la fille qu'il aime. Le « milieu » de la photo l'ignorait, le trouvait ringard. Mais il a un public, au point de devenir un modèle pour les passionnés des photo-clubs de France, ces réunions d'amateurs, défenseurs irréductibles du noir et blanc précieux, qui passent des heures dans leur laboratoire, s'extasient devant un tirage sensuel, où le grain de la peau est parfait, où la vie semble être un joli rêve.

Michel Guerrin

■ **TED DEMME**, réalisateur américain, est mort dimanche 13 janvier, à l'âge de 37 ans ; il a été frappé d'une crise cardiaque alors qu'il disputait un match de basket à Los Angeles. Né à New York le 26 octobre 1964, Edward Demme avait notamment réalisé en 2001 *Blow*, l'histoire d'un Américain impliqué dans le trafic de drogue en Colombie, interprété par Johnny Depp et Penelope Cruz. Ted Demme avait

## A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde ([www.lemonde.fr/carnet](http://www.lemonde.fr/carnet)) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

## AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

Mireille et Yves DESPIERRE ont la joie de faire part de la naissance de leur petite-fille,

Judith,

le 18 janvier 2002, à Périgueux,

chez

Caroline DESPIERRE  
et  
Marc LALAUE-LABAYLE.

– Croissy-sur-Seine. Paris. New York.

Anne-Sophie et Emmanuel BLOUIN ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils,

Raphaël,

le 18 janvier 2002.

Denise MEYNIER,  
Marie-Claude et Daniel BLOUIN,  
ses grands-parents,  
sont comblés,  
ainsi que

Anne et Pascal,  
Frédérique et Matt,  
Jérôme,  
ses tantes et oncles.

A.S. & E. Blouin,  
5 Trevanion Road, W14,  
9BJ London.

## Anniversaires de mariage

– Nous souhaitons un joyeux anniversaire à

Souad et Azzeddine  
ABDALLAOUI,

qui fêtent leurs trente ans de mariage.

A dans vingt ans pour les noces d'or.

## Pacs

Amélie de SCHEPPER  
et  
Sylvain MARANGE

se sont pacés le 21 janvier 2002.

« Ni Dieu, ni César, ni tribun. »

5, rue de l'Élysée-Ménilmontant,  
75020 Paris.

## Décès

– Côtes-d'Armor. Yvelines. Paris.

Luc et Francette Bucher,  
Dominique Bucher,  
ses enfants,  
Stéphanie, Sébastien, Jérôme,  
ses petits-enfants,  
Danièle Zelenka,  
sa compagne,  
Jacques et Alice Bucher,  
son frère,  
Elisabeth Bucher Le Prêtre,  
Ainsi que toute la famille,  
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel BUCHER,  
magistrat honoraire  
au tribunal de Versailles,  
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 18 janvier 2002, dans sa soixante-quatorzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 23 janvier, à 11 heures, en l'église de Plurien (Côtes-d'Armor).

Ville Tanvez,  
22240 Plurien.

## CARNET DU MONDE

Fax : 01-42-17-21-36

Téléphone :

01-42-17-39-80

01-42-17-38-42

01-42-17-29-96

e-mail: [carnet@mondepub.fr](mailto:carnet@mondepub.fr)

– Les familles Collot, Fleuriot, de Villelongue et Pasquier ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Alain FLEURIOT,  
née Claude PASQUIER,

le jeudi 17 janvier 2002.

Les obsèques auront lieu le mercredi 23 janvier dans l'intimité familiale.

Une messe du souvenir sera célébrée ultérieurement.

M. et Mme Collot,  
2, rue Meilhac,  
75015 Paris.  
M. de Villelongue,  
22, rue Soufflot,  
75005 Paris.

– Mme Michel Fleury,  
son épouse,  
M. et Mme Summerscale,  
ses enfants,

Emilie et Tristan Summerscale,  
ses petits-enfants,  
Mme François Lullin,  
sa belle-sœur,  
Mlle Nathalie Lullin,  
M. Etienne Lullin,  
ses neveux,

Les familles Fleury, Testenoire, Chauvet et Lullin, parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel FLEURY,  
archiviste paléographe,  
historien de Paris,  
vice-président honoraire  
de la commission du Vieux Paris,  
vice-président honoraire  
de l'Ecole pratique des hautes études,  
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, dans sa soixante-dix-neuvième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 23 janvier 2002, à 10 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, place Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7<sup>e</sup>.

L'inhumation aura lieu à 16 h 30, au cimetière de Saint-Germain-de-Loisé, à Mortagne-au-Perche (Orne).

– Jane Guay,  
sa mère,  
Laurent Guillo,  
son compagnon,  
Jacques Léger,  
son beau-père,  
Et les familles Déchant, Fauconnier, Feugère, Guillo, Jacquin, Léger, Perroud, ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Jacques GUAY,

survenu le 18 janvier 2002, dans sa cinquante-troisième année, après une lutte courageuse contre la maladie.

La cérémonie religieuse sera célébrée à Paris, le mardi 22 janvier, à 10 h 30, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5<sup>e</sup>.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Charbonnière,  
03210 Noyant-d'Allier,  
73, rue Bichat,  
75010 Paris.

– Jacqueline et Philippe Guelton, Michelle et Jean-Paul Paufigue, Pierre et Fernande Moussa, Nicole et Francis Bonnardel, Jean et Anne Moussa, André-Michel Moussa, Ainsi que leurs enfants et petits-enfants,  
Et les familles Moussa, Pérole, Sales, Comoy, Ploquin,  
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Suzanne MOUSSA,  
née PÉROLE,

retournée à Dieu le 17 janvier 2002, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Ils rappellent le souvenir de son époux,

André MOUSSA,

professeur à l'université de Grenoble, ancien doyen de la faculté des sciences de Lyon,

décédé en 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 23 janvier, à 14 heures, en l'église Saint-André à Irigny (Rhône).

« Dieu les a soumis à l'épreuve,  
et les a trouvés dignes de lui. »  
(Livre de la sagesse).

Jacqueline Guelton,  
1, lotissement les Chusets,  
38230 Brié-et-Angonnes.  
Pierre Moussa,  
29, parc d'Ardenay,  
91120 Palaiseau.

DE LA SIMPLE RETOUCHE  
AU BEAU VETEMENT  
**LEGRAND**  
Tailleur  
Hommes et Femmes  
Depuis 1894  
Chemises sur mesures  
**SOLDES**  
27, rue du 4-Septembre, Paris 2<sup>e</sup>  
Tél : 01.47.42.70.61

– Mme Anne-Marie Hoel,  
sa nièce,  
Jean-Christophe, Juliette, Louis,  
Florence,  
ses petits-neveux,  
Et leurs familles,  
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mlle Jeanne-Françoise LAINÉ,  
médaillé de la Résistance,  
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 18 janvier 2002, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 25 janvier, à 16 heures, en l'église de Sainte-Mesme (Yvelines).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les enfants,  
Les petits-enfants,  
Et les arrière-petits-enfants de

M. Irénée MARNE,

ont la douleur de faire part de son décès, survenu le 15 janvier 2002, en son domicile, dans sa quatre-vingt-seizième année.

– Catharina Runeberg-Sergent,  
son épouse,  
Mathilde et Johanna,  
ses filles,

M. Maurice Sergent,  
son père,  
Mme Marianne Groundstroem,  
sa belle-mère,  
Marc, Bruno, Marie-Laure,  
Catherine, Nathalie,  
ses frères et sœurs,  
Ainsi que leurs conjoints et enfants,  
ont la douleur de faire part du décès de l'Eglise.

Denis SERGENT,

survenu brusquement à Paris, à l'âge de cinquante-cinq ans.

La cérémonie sera célébrée en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, le mardi 22 janvier 2002, à 15 heures, place Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7<sup>e</sup>.

28, rue de Varenne,  
75007 Paris.

## Anniversaires de décès

Jean-Marie BARTEL,  
9 janvier 1946 - 22 janvier 1997.

« Ta vie est ailleurs,  
Ton tendre sang s'est formé ailleurs.  
Les mots que tu dis ne trouvent pas d'écho dans l'âme triste de ce ciel.  
Tu n'es rien qu'un nuage très doux,  
blanc, qui s'est pris une nuit dans les branches anciennes. »  
C. Pavese.

– Le 14 janvier 2001, mon fils

Hervé BEN SAMOUN

nous quittait dans sa trente et unième année.

Sophie Féré,  
sa compagne,  
et ses parents,  
Gisèle Grabiè,  
sa mère,  
Corinne Létang,  
sa sœur,  
Renaud,  
son beau-frère,  
et sa famille,  
Hanna,  
sa nièce,  
Robin Ben Samoun,  
son frère,  
Véronique Ozerée,  
sa belle-mère,  
Et sa famille,  
Ses oncles, tantes, cousins, cousines,  
Ainsi que tous ses amis et collègues de travail,  
tous se souviennent douloureusement.

Raymond Ben Samoun.

– Le 22 janvier 1982, il y a vingt ans aujourd'hui,

François CHRISTIEN

disparaissait.

## Souvenir

– Le 21 janvier 2000,

Aminata DIAKITE

s'en allait.

« Ombre de garde  
dans ce jour sans ombre,  
je veille. »  
J.-C. Izzo.

## Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

Séminaires

Hélène Cixous : « Ecrire avec une main-d'enfant arrachée à un enfant ». 2 et 16 février, 9, 23 et 30 mars, 9 h 30-15 h 30, salle des Résistants, ENS, 45, rue d'Ulm, Paris.

François Noudelmann : « Filiations sans territoire ». 1<sup>er</sup>, 8 et 15 février, 8, 15 et 22 mars, 20 h 30-22 h 30, amphî Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5<sup>e</sup>.

Philippe Nys : « Le moment contemporain de la fabrique du paysage (II) ». 29, 30 janvier, 10 heures-18 heures, et 31 janvier, 9 h 30-15 h 30, Maison franco-japonaise, Tokyo (Japon), 31 janvier, 18 h 30, Institut français, Tokyo (Japon).

Frédéric Neyrat : « L'image du capital (I) : postfordisme, simulations et disparition de l'être ». 1<sup>er</sup> et 8 février, 8 et 22 mars, 5 avril, 3 mai, 18 h 30-20 heures, salle RC2, université Paris-VII - Denis-Diderot, 2, place Jussieu, Paris-5<sup>e</sup>.

Léna Soler : « L'incommensurabilité des théories scientifiques : nature et conséquences épistémologiques ». 1<sup>er</sup> février, 15 mars, 5 avril, 17 heures-19 heures, salle de réunion, Institut finlandais, 60, rue des Ecoles, Paris-5<sup>e</sup>.

Présence et champ transcendantal. Conscience et négativité chez Bergson, de Bento Prado Jr, sous la responsabilité de Renaud Barbaras et d'Antonia Soulez, avec R. Barbaras, J.-C. Goddard, P. Montebello, B. Prado Junior, F. Worms.

26 janvier, 9 h 30-12 h 30, auditorium, Institut finlandais, 60, rue des Ecoles, Paris-5<sup>e</sup>.

26 janvier, 14 heures-17 heures, auditorium, Institut finlandais, 60, rue des Ecoles, Paris-5<sup>e</sup>.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles). Consultation du site : [www.ciplo.asso.fr](http://www.ciplo.asso.fr) Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Communications diverses  
Michel Suzanne PERNOT, Monrichard-ligne de démarcation  
Jean SEGAL : 01-43-28-71-10.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Localité : .....

Offre valable jusqu'au 30/06/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAE

## Autorisation de prélèvements

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031 Organisme créancier : Société Editrice du Monde 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal Le Monde.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....

Signature : [ ]

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chèque.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)

\*Le Monde\* (USPS=009729) is published daily for \$ 892 per year \*Le Monde\* 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518  
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3530 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03



HERMÈS  
PARIS

## SALLE GAVEAU

45, RUE LA BOËTIE, PARIS 8<sup>e</sup>  
(MÉTRO MIROMESNIL)

DU LUNDI 21 JANVIER AU VENDREDI 25 JANVIER INCLUS,  
SE TIENDRONT LES VENTES TRADITIONNELLES DE SOLDES  
DE 9 H À 18 H SANS INTERRUPTION.

Autorisation préfectorale n° 002/15 VDN établie le 15 janvier 2002  
pour la période du 21 au 25 janvier 2002. Hermès Sellier, RCS 696 520 410 Paris

PIERRE GEORGES

## Le père de la Côte

**EH BIEN**, voici un fugitif au moins qui ne vit pas dans la débîne financière, l'angoisse de voir arriver les archers d'Interpol à l'heure du laitier ou le remords existentiel. Heureux comme Didier Schuller aux Îles ! Bronzé, riche, puissant, conseiller du prince, vivant le reste de son âge dans une résidence pour milliardaires, le Sea Horse Ranch, dans le nord de la République dominicaine.

Et ce n'est pas nous qui le disons. Mais son fils aîné Antoine qui a raconté au *Parisien* la bien confortable existence du père prodigue. Avec photos, adresse, détails sur cette cavale plus dorée que mobile : « *Mon père, explique-t-il, vit comme un pacha sur l'île de Saint-Dominique* ».

Et de fait, à ce qu'indique ce fils « *trop écaillé par sa façon de vivre, ses valeurs et son impunité* » son très cher papa dispose de tout ce qu'il faut, argent, influence, relations, vrai-faux passeport belge au nom de Jean Wiser, pour supporter, sans trop de dommages, la rude condition de l'exil sous les cocotiers.

Le Parisien qui, en deux lundis, vient de réussir deux très jolis scoops, la démission du juge Eric Halphen et la découverte sur l'île au trésor du furet Schuller, permet ainsi, en quelque sorte de boucler la boucle d'une histoire judiciaire absolument immorale et cynique. Une histoire où les magistrats jettent l'éponge quand les malfrats politiques triomphent.

Écoutons là encore le fils : « *Quand mon père a lu l'interview du juge Halphen dans votre journal, et l'annonce de sa démission, la semaine dernière, il était fou de joie*. » On a eu sa peau » *a-t-il dit*. » Et le fils toujours : « *Ça me*

*révolte. Je partage le constat du juge Halphen et son sentiment d'une justice impossible, à deux vitesses. D'autant que les activités financières de mon père n'ont jamais cessé et que la justice, face à lui et tout son réseau, reste impuissante* ».

Voilà. On pourra toujours s'interroger sur les motivations du fils, d'un premier mariage, à ainsi tuer le père. Il n'empêche. Il y a sept ans, au terme d'épisodes plus ou moins tordus – souvenirs-nous de l'affaire Schuller-Maréchal, et de la fameuse boîte de cigares contenant « un biscuit » d'un millions de francs, première tentative de démolition du juge Halphen par l'intermédiaire de son beau-père –, le conseiller général RPR des Hauts-de-Seine, énarque et proche de Charles Pasqua, prenait la poudre d'escampette. A l'aube. Sans aucun doute prévenu de l'imminence d'une perquisition à son domicile. Et sans aucun doute déjà muni de tout le nécessaire, vrai-faux passeport, vrais amis et complices, vrais comptes en Suisse. Bref, tout le bagage du parfait flibustier politique.

Didier Schuller, celui qui s'enfuit il y a sept ans, comme celui que son fils nous offre sur un plateau aujourd'hui, est parti comme un malfrat. Trésor de guerre mis de côté. Précautions prises. Complicités assurées. Il est parti, dira-t-il à son fils, pour sauvegarder sa vie. Il est parti, aussi, toujours le récit d'Antoine Schuller, parce qu'il en savait beaucoup sur deux personnes. Deux, selon ses propres termes : « *Un certain ministre de l'intérieur d'origine corse* » et « *un président d'un petit pays qui s'appelle la France* ». Diable ! On ignore si le fils dit vrai. Mais il se pourrait que le juge Halphen rît ce jour !

## Malgré le casse-tête de l'euro, les Anglais affluent toujours à Calais

CALAIS

*de notre envoyé spécial*  
Mon premier utilise un moyen mnémotechnique : « *On multiplie par deux et on divise par trois*. » Mon second, une table de conversion offerte par un hôtel de Saint-Omer. Mon troisième, la calculatrice de son téléphone portable. Mon quatrième joue la facilité : « *Mon mari s'en occupe*. » Mon tout ? Le client anglais venu acheter de l'alcool et des vins à la Cité de l'Europe, un centre commercial situé à la sortie du tunnel sous la Manche. La Grande-Bretagne restant à l'écart de la zone euro, les Britanniques doivent donc se familiariser avec la nouvelle monnaie. Le taux de change indiqué ce jour-là sur le panneau lumineux rouge de l'agence du Crédit lyonnais est de 1 livre pour 1,52 euro.

« *J'étais légèrement inquiet. Heureusement que le prix est également indiqué en franc français !* », note, avec satisfaction, un retraité de Birmingham venu regarnir sa cave de vins du Nouveau Monde bon marché. « *Jusqu'ici, la conversion était aisée, une livre valait dix francs. Le grand danger aujourd'hui est de confondre euros et francs, glisse une ménagère de Stevenage, le chariot croulant sous les bouteilles de liebfraumilch et de pinot grigio provenant de la borne de prix. « C'est un casse-tête, mais je me débrouille. Les bonnes affaires valent toujours le déplacement », dit un jeune informaticien, une caisse de bière Stella sous chaque bras.*

Comme la plupart des chaînes de distribution britanniques, Tesco a installé à Coquelles une sorte de foire aux vins permanente fréquentée à 90 % par les Britanniques. En raison d'accises moins élevées en France et grâce à la fermeté de la livre sterling, les prix sont entre 30 % et 50 % moins chers qu'outre-Manche. Les transporteurs – Eurotunnel et les ferries – vendent des traversées sur Internet à des tarifs incroyables. SeaFrance propose ainsi un aller-retour d'un jour entre l'Angleterre et le premier port de passagers européen pour 15 livres par



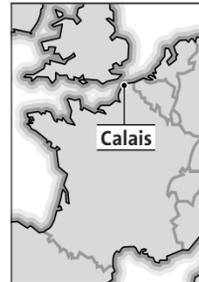
Provisions de bière dans les grandes surfaces.

voiture.

Sur le parking de la Cité de l'Europe, deuxième centre commercial le plus fréquenté de France après la Défense, le visiteur britannique a compris que la cause est entendue. Partout des affiches « *Au revoir franc, bonjour euro* ». Le distributeur n'offre plus que des coupures de billets de 20 euros tout neufs. Le garçon du café Grand-Place accepte les sterlings mais rend la monnaie en euros.

Chez Tesco-Vin Plus, un seul mot d'ordre : l'information et le double affichage pour que la bascule sur l'euro soit un succès. « *La baisse attendue du chiffre d'affaires ne s'est pas produite, même si après les fêtes l'activité n'est guère fébrile. Avec l'euro, nous comptons également drainer une clientèle frontalière belge et néerlandaise jusque-là rétive à cause du taux de change* », indique un responsable de la grande surface.

Les Anglais ne sont guère prolixes quand on parle de la nouvelle devise. Au restaurant



Flunch, un couple de Brighton – elle pas maquillée, lui en cardigan – mange en silence un steak-frites. Abandonner le sterling ? La question « *très touchy* » les fait sortir de l'impersonnelle courtoisie dans laquelle une certaine Angleterre du Sud-Est reste enfermée en public. « *Je me souviens qu'à l'époque de la décimalisation de 1971, trois nouvelles pièces seulement avaient été mises en circulation tandis que les billets demeuraient inchangés...* », marmonne ironiquement notre interlocuteur. La retenue disparaît quand il évoque la débâcle de la sortie de la livre du système monétaire européen, en septembre 1992 : « *C'était la faute aux Allemands.* »

Faisant une excuse d'un geste de la tête, le couple se lève, laissant sur la table son fort café noir et son *Daily Telegraph*, le quotidien européen. Mais la livre sterling, face au bulldozer de Francfort, siège de la Banque centrale européenne, peut se sentir immortelle grâce à la protection de la présente lignée royale Hanovre-Saxe-Cobourg d'ascendance germanique...

Arrêt, enfin, à la douane britannique où le gabelou inspecte la Clio en fronçant les sourcils devant les caisses de bouteilles de champagne, les pots de cornichons, les bouteilles d'huile d'olive, les assortiments de pâtés et de fromages... « *Lutte contre le terrorisme* », selon le discours officiel.

En fait, le Trésor de Sa Majesté entend combattre le trafic de bière et de cigarettes entre le Kent et le Pas-de-Calais, qui lui fait perdre des millions de livres. Ces contrôles tatillons sont effectués en violation flagrante du principe de la libre circulation des marchandises dans le cadre du marché unique auquel le royaume a adhéré en... 1985.

Par une heureuse coïncidence, au moment où l'on s'engage dans la navette pour Folkestone, la voix de Robbie Williams atteint un crescendo poignant. Il chante *Beyond the Sea*, « *au-delà de la mer* »...

Marc Roche

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

## « US go home »

**LES AMÉRICAINS** font aujourd'hui le rude apprentissage de la guerre psychologique. Personne ne doute maintenant aux États-Unis que, dans ce domaine important, l'adversaire communiste n'ait marqué des points. Qu'il soit membre du Congrès ou simple touriste, l'honnête citoyen américain ne comprend vraiment pas pourquoi après avoir reçu tant de dollars les Européens manifestent si peu de gratitude. Parce qu'un beau matin ils ont

vu un papillon « *Go home* » collé sur le pare-brise de leur voiture, ou bien parce que dans certaines villes françaises les garnisons américaines reçoivent un accueil plutôt froid, nombreux sont les *Babbitt* qui rentrent chez eux convaincus de la faillite des efforts faits pour gagner, sinon la sympathie, du moins la compréhension des peuples qu'ils estiment soutenir à bout de bras.

A quoi ont servi les millions de dollars des divers budgets de propa-

gande ? La « *voix de l'Amérique* » se fait-elle entendre assez fort ? Les milieux officiels n'ont pu rester indifférents aux critiques des parlementaires, des journalistes et même des voyageurs. Et ils se demandent s'il ne convient pas maintenant de « *repenser* » tout le problème d'une information qui a si mal atteint ses objectifs.

Henri Pierre  
(22 janvier 1952.)

EN LIGNE SUR [lemonde.fr](http://lemonde.fr)

peuvent consulter des dictionnaires en ligne et un lexique des expressions. Ils peuvent aussi poser des questions de français aux correcteurs du *Monde*, qui leur répondront directement. [www.lemonde.fr/questions-français](http://www.lemonde.fr/questions-français)  
■ **Sur les forums du Monde** : un forum consacré à la façon dont Silvio Berlusconi gouverne l'Italie vient d'être ouvert.

■ **La foire aux questions de français** est un service offert par [lemonde.fr](http://lemonde.fr).

Les lecteurs

CONTACTS

► **ABONNEMENTS**

Par téléphone : 01-42-17-32-90

Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>

Par courrier :

bulletin d'abonnement p. 34

Changement d'adresse

et suspension :

0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► **INTERNET**Site d'information : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

Site finances :

<http://finances.lemonde.fr>

Site nouvelles technologies :

<http://interactif.lemonde.fr>Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :

<http://emploi.lemonde.fr>

Site éducation :

<http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier :

<http://immolemonde.fr>► **TÉLÉMATIQUE**

3615 lemonde

► **DOCUMENTATION**

Sur Internet :

<http://archives.lemonde.fr>► **COLLECTION**

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-88-46-60

Le Monde sur microfilms

03-88-71-42-30

► **LE MONDE 2**

Abonnements : 01-42-17-32-90

« *Histoires d'euros* » actuellement disponible

■ Tirage du *Monde* daté dimanche 20-lundi 21 janvier 2002 : 628 661 exemplaires. 1-3 Nos abonnés trouveront avec ce numéro le supplément « *Le Monde Economie* ».

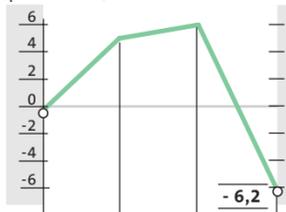
Demain dans *Le Monde* - Dossier spécial 8 pages

# Nos années Saint Laurent

Le Monde

UNE CROISSANCE EN BERNE

Variation du PIB dans les Territoires palestiniens, en %



Sources : Mission économique, Jérusalem

CONJONCTURE FOCUS

L'économie des pays du Proche-Orient est au plus mal. Le tourisme est en chute libre et les investisseurs étrangers se désintéressent de la région.

p. IV

Le ralentissement qui affecte les Quinze devrait atteindre les pays de l'Europe centrale en 2002, et entraîner une réduction de leurs exportations

p. V

EMPLOI

• SPÉCIAL INGÉNIEURS. Dans une économie dominée par les groupes, la mobilité entre filiales se banalise

p. VII

• L'artisanat veut améliorer les rapports entre apprentis et employeurs

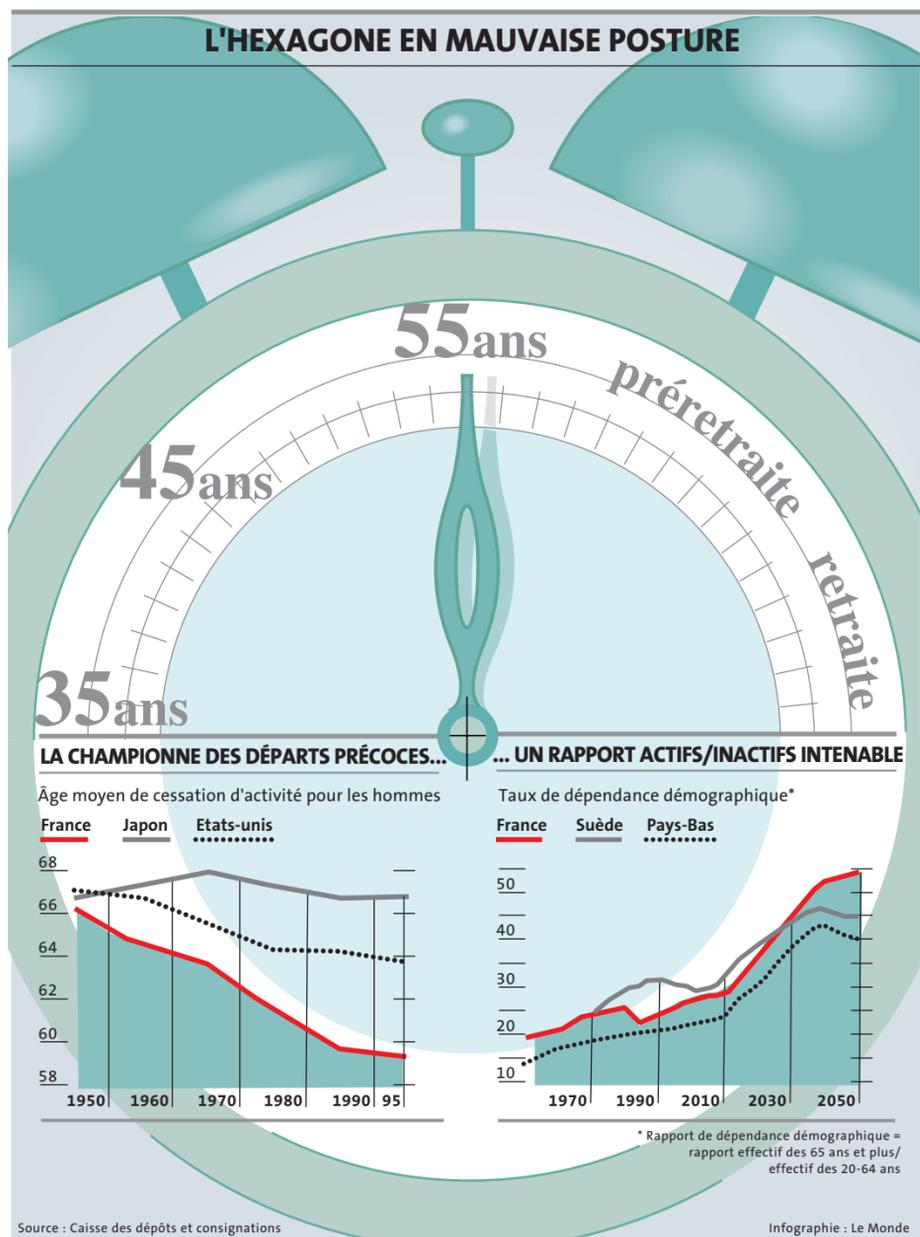
p. X

OFFRES D'EMPLOI

- Dirigeants p. XI
- Ingénieurs p. XII à XIV
- Conseil p. XV
- Gestion et administration p. XVI et XVII
- Marketing p. XVIII
- Banques assurances p. XIX
- Carrières internationales p. XXI
- Collectivités territoriales p. XXII et XXIII

L'ALLEMAGNE, L'ITALIE ET LA FINLANDE SE SONT SAISIÉS DU DOSSIER. LA FRANCE, EN RETARD, ATTEND L'APRÈS-ÉLECTIONS

# Y-a-t-il un modèle européen pour réformer les retraites ?



Face au chômage et au vieillissement de la population, tous les pays d'Europe sont confrontés au même défi : respecter le contrat de solidarité peaufiné cinquante ans durant entre les riches et les pauvres (prestations sociales et familiales), entre les actifs et les chômeurs (assurance-chômage), entre les bien-portants et les malades (assurance-maladie), entre les jeunes et les vieux (assurance-vieillesse...), tout en adaptant chaque panoplie de prestations à des ressources financières devenues insuffisantes. La difficulté à faire muter le sous-ensemble « Retrai-

tes » est emblématique de la crise du système de protection sociale : faute d'avoir mené un débat public approfondi sur l'adaptation de la société aux nouvelles contraintes financières, les gouvernements successifs, surtout en France, ont réformé à la marge et crispé, ce faisant, les réactions corporatistes. Pourtant, les données étaient sur la table depuis longtemps : le monde industrialisé a connu une flambée de la natalité à la fin de la seconde guerre mondiale, et cette génération, dite du baby-boom, commencera à faire valoir ses droits à la retraite à partir de 2005. Compte tenu de la chute de la nata-

lité, les actifs ne seront plus assez nombreux, ni en France, ni en Allemagne, ni en Italie... ni dans aucun autre pays européen, pour financer au cours des trente prochaines années les retraites des personnes nées entre 1945 et 1955. Le problème financier que la démographie pose aux caisses de retraite par répartition a été aggravé à partir des années 1980 par le chômage. L'emploi devenant une denrée rare, tous les gouvernements d'Europe de l'Ouest ont réagi de la même manière : ils ont fait de la place aux jeunes en sortant les salariés les plus âgés du marché du travail. Soit par des préretraites, comme en France,

en Finlande, en Italie, soit par des pensions d'invalidité, comme aux Pays-Bas. La pratique a même été si systématique que le taux d'activité des plus de 55 ans a chuté en dessous de 40 % dans la plupart des pays européens.

Cette solution de court terme s'est révélée être un véritable piège : les hausses de cotisations sociales nécessaires à l'indemnisation des chômeurs et préretraités ont poussé les entreprises à réduire au minimum l'assiette sur laquelle étaient calculées ces cotisations, à savoir la masse salariale. Autrement dit, le chômage a crû au fur et à mesure que les plus âgés étaient évincés. Cette « gestion des âges » a eu un second grave inconvénient : elle a engendré une culture du départ précoce.

« Les préretraites massives n'ont pas seulement représenté une voie de sortie, elles ont engendré un système de représentations ou le départ précoce du marché du travail est devenu un droit », explique Anne-Marie Guillemard, professeur à la faculté des sciences sociales de Paris-V. En d'autres termes, on est passé d'une gestion provisoire du chômage à une offre permanente de temps libre rémunéré. Une culture du « droit » à quitter de manière anticipée le monde du travail a continué de s'imposer d'autant plus librement que, jusqu'en 2001, nombre de grandes entreprises ont pu continuer de licencier par préretraites interposées. Mais, les années passant, l'heure des choix brutaux approche. La Commission européenne elle-même a cru bon d'indiquer la voie : depuis le sommet de Nice de décembre 2000, la consigne est à la hausse du taux d'emploi des plus de 50 ans, à l'allongement de la durée de cotisation à l'assurance-vieillesse, et peut être à l'injection d'une dose de capitalisation (individuelle ou collective) dans la retraite par répartition. Ce sont, peu ou prou, les recettes qui ont été utilisées partout en Europe.

Laissé en jachère cinq ans durant par le gouvernement Jospin, le dossier de la réforme des systèmes de retraites figurera en tête des urgences que le gouvernement issu des élections présidentielle, puis législatives, aura à traiter à partir du printemps. Le fait d'être lanterne rouge de la réforme des retraites en Europe n'a pas que des inconvénients. Le législateur et les partenaires sociaux ont ainsi la possibilité de profiter de l'expérience acquise par les pays voisins, qui, eux, ont choisi de réformer sans attendre.

Faut-il, comme en Finlande, mobiliser élus et partenaires sociaux pour valoriser l'expérience professionnelle des plus de 50 ans, casser les pratiques de départ précoce, former les diri-

geants de PME à l'embauche des plus de 50 ans, etc., bref, procéder à une authentique révolution culturelle qui soit le prélude à des réformes financières acceptables par tous ? Faut-il, comme en Italie, instaurer un double système qui préserve les avantages acquis des gens d'âge médian mais reporte tout le poids de l'ajustement sur les générations montantes ? Faut-il, comme en Allemagne, repenser le mix répartition-capitalisation de manière à donner une

Fabius, ministre de l'économie, et Alain Juppé, ancien premier ministre, débattant mardi 15 janvier sur la chaîne LCI, ont proposé, le premier, de négocier le taux de remplacement entre salaire et retraite (comme en Allemagne), d'allonger la durée des cotisations y compris pour les fonctionnaires et de faciliter les carrières longues, tandis que le second insistait sur l'autorisation de cumuler retraite et emploi (comme aux Etats-Unis) et de généraliser la

Depuis le sommet de Nice de décembre 2000, la consigne est à la hausse du taux d'emploi des plus de 50 ans, à l'allongement de la durée des cotisations à l'assurance-vieillesse...

place plus importante à l'épargne individuelle par rapport à la cotisation ? Dans tous les cas, pourra-t-on se passer d'un allongement de la durée des cotisations pour les fonctionnaires ?

capitalisation à tous les salariés. Mais la difficulté, en France, n'a jamais été d'avoir des idées. En revanche, c'est la capacité à les matérialiser qui indique le talent. Et, là...

Nos élus ne semblent pas manquer d'idées, puisque Laurent

Yves Mamou

**INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT**  
**ISM** [www.ism-mba.edu](http://www.ism-mba.edu)  
 Accredited Programs\*

\*Programmes accrédités aux USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants. Séminaires en anglais, avec professeurs américains compatibles avec votre vie professionnelle. Profil des participants : 30-40 ans, 24 nationalités, diplômés Enseignement Supérieur avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle.

**Admissions : janvier, avril, octobre.**

**ieMBA International Executive MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION**  
 ■ "Part-time" sur 12 mois : 520 heures et thèse, 10 ou 15 séminaires mensuels à Paris et 1 ou 2 mois à New York, ou 18 séminaires mensuels à Paris

**DBA DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION**  
 ■ pour titulaires d'un MBA ou équivalent,  
 ■ "Part-time" sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs à Paris. 320 heures et thèse

**MBA MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION**  
 ■ "Part or full-time" sur 12 mois, 520 heures et thèse : Paris, New York, Tokyo

**On Line programs : ieMBA - MBA - DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION**

**International School of Management :**  
 148, rue de Grenelle 75007 Paris  
 Tél. : + 33 1 45 51 09 09 - Fax : + 33 1 45 51 09 08  
 e-mail : [ism.paris@wanadoo.fr](mailto:ism.paris@wanadoo.fr) - <http://www.ism-mba.edu>  
 Programmes gérés à New York par ISM, USA

## QUESTIONS-RÉPONSES

## Europe

## 1 Quelles sont les orientations de l'Union en matière de retraite ?

Les institutions européennes se sont véritablement saisies du dossier des retraites en 1997 avec la publication d'un Livre vert sur les retraites complémentaires dans le marché unique.

Le discours s'est précisé en 1999. Le Comité de politique économique (CPE), instance d'observation et de recommandation instituée par les Etats membres de l'Union européenne, a commencé de mettre l'accent sur les perspectives financières des systèmes de retraite, dans le cadre des contraintes de finances publiques instaurées par le pacte de stabilité. Compte tenu des déficits croissants prévisibles, le CPE suggérait de repousser l'âge limite de droit à pension, d'augmenter progressivement la part de la capitalisation, de profiter de la croissance pour réduire la dette publique, de renforcer la contributivité des systèmes de retraites et de soutenir les taux d'activité.

Au Conseil européen de Nice, en décembre 2000, l'Agenda social défend une tournure moins économique et met l'accent sur l'employabilité des salariés âgés. Un rapport du Conseil européen de la protection sociale présenté en juin 2001 au Conseil européen de Göteborg insiste sur la nécessité de préserver la cohésion sociale, de restaurer le plein emploi et d'accroître le taux d'activité des femmes et des travailleurs âgés. Ce rapport précise également que « aucun type de régime de retraite ne peut plus être considéré comme étant, de par sa nature, supérieur à un autre ». A ce stade, il semble que l'on s'oriente vers une politique d'émulation entre Etats membres plutôt que d'harmonisation par la contrainte.

## 2 Comment les Suédois ont-ils réformé leur système de retraite ?

La réforme suédoise mise en œuvre en 1999 s'appuie sur une refonte des modalités d'acquisition et de calcul des droits à la retraite avec la création de deux régimes publics obligatoires : l'un en répartition via la création de comptes individuels, l'autre en capitalisation. Ces comptes individuels, dits comptes notionnels, retracent l'effort contributif du titulaire au cours d'une vie professionnelle. Au moment du départ à la retraite, le capital « virtuel » accumulé dans le compte est converti en annuités selon une formule qui tient compte de l'espé-

rance de vie, calculée à l'âge de départ à la retraite.

Dans le nouveau système, l'idée de ne plus imposer l'âge de départ à la retraite est censée inciter les salariés à prolonger leur activité sans passer par des mesures contraignantes. L'indexation des pensions est fonction de l'inflation et de la croissance du revenu moyen par tête.

## 3 Quels sont les grands axes de la réforme en Allemagne ?

La réforme Riester, du nom du ministre du travail allemand à l'origine de la refonte du système de droits à pension, a été amorcée en 1999 et a abouti en 2001. Négociée entre le gouvernement et les partenaires sociaux, elle a pour objectif de limiter la progression des prélèvements obligatoires, tout en fixant un taux de remplacement du salaire d'activité qui devient un indicateur prioritaire de performance du système.

Les pensions versées par le régime obligatoire par répartition représentent 87 % des revenus des retraités. Toute la population, hormis les fonctionnaires, est couverte par un régime unique qui comporte un seul pilier, la distinction entre régime de base et régime complémentaire ayant, en effet, été abolie. Les caisses de retraite sont financées par une cotisation employeurs-salariés qui représente 76 % des ressources et pour le reste par des transferts du budget de l'Etat.

Pour faire face aux besoins de financement qui ne manqueront pas d'apparaître au cours des années à venir, le taux de remplacement calculé sur l'entièreté de la carrière professionnelle passera de 70 % à 67 %. En réalité, en raison de modifications liées à des exonérations fiscales et au mode de calcul du salaire net, le taux de remplacement se situera plutôt aux environs de 64 %. Le taux de cotisation, qui atteint aujourd'hui 19 % du salaire brut, sera progressivement élevé à 22 % d'ici 2030.

Le second volet de la réforme est lié à l'introduction d'une dose de capitalisation individuelle. Ce complément de retraite est financé par le seul salarié dans le but de ne pas alourdir les charges des entreprises. Cette épargne retraite n'est toutefois pas obligatoire et peut représenter jusqu'à 4 % du salaire brut d'ici 2008. Les simulations ont été réalisées en supposant un régime de rendement supérieur à 5 %.

## Révolution culturelle en Finlande pour réformer les retraites

POUR ÉVITER DE

FAIRE APPEL

À L'IMMIGRATION,

LES SALARIÉS

SONT INCITÉS

À TRAVAILLER

PLUS LONGTEMPS

## HELSINKI

de notre envoyé spécial

En Finlande, on ne peut rien décider de manière autoritaire », affirme Leila Kurki, responsable du développement de la Confédération finlandaise des employés (STTK). Réaménager les conditions de départ en retraite ne pouvait être qu'un processus long et concerté. La réforme que le Parlement s'apprête à voter d'ici le printemps et qui aboutit à changer le mode de calcul des pensions et à instituer une retraite à la carte, a donc été le fruit de longues et âpres discussions. A partir de 2005, les droits à pension ne seront plus calculés sur les dix dernières années mais sur la base de l'ensemble de la carrière professionnelle. D'autre part, chaque salarié déterminera librement son départ en retraite entre 62 ans et 68 ans, sachant qu'un départ précoce ne donnera droit qu'à 45% de son revenu

moyen, alors qu'à 68 ans, un salarié pourra prétendre à un taux de remplacement de 75 %.

Dans un pays où les préretraites ont longtemps servi à résorber un chômage massif, pareille « incitation » à travailler plus longtemps peut sembler très brutale. Mais le consensus qui existe aujourd'hui autour des retraites, doit beaucoup à l'intense préparation psychologique qu'a représenté le « programme anti-âge au travail ». L'affaire remonte au début des années 1990. A cette époque, la crise économique qui frappe l'Europe de l'Ouest est redoublée en Finlande par l'effondrement financier de l'un de ses principaux débouchés à l'exportation, la Russie. Les entreprises finlandaises licencient massivement et le chômage atteint 19 % de la population active. Contraint de réagir, le gouvernement, en accord avec le patronat et les syndicats, soulage les caisses d'assurance chômage en transférant massivement les salariés âgés en préretraite. L'offre est si attractive que l'âge moyen de départ à la retraite tombe rapidement de 65 à 59 ans. En 2000, un tiers des salariés était à la retraite entre 55 et 59 ans, et après 60 ans, ce ratio atteignait 80%.

Cette politique de départ précoce a montré ses limites à partir de 1996. « Une double crise a commencé d'apparaître », indique Heikki Savolainen, directeur du département sécurité et santé au ministère des affaires sociales. « Les caisses de retraite ont touché leur limite financière et des pénuries de main-d'œu-

vre ont commencé de pénaliser les entreprises ». En 1999, alors que la croissance battait son plein, une entreprise finnoise sur cinq avait du mal à recruter. L'inquiétude monte encore plus lorsque les projections de population active font apparaître qu'à horizon 2005, quand les premières cohortes de la génération du baby-boom partiront à la retraite, les entreprises finlandaises courront le risque d'être désertées. « Et quel travailleur qualifié étranger pourrait

45 ans et plus, voit le jour. Pas de décisions autoritaires, mais une réelle volonté d'agir au plan psychologique pour casser les habitudes installées. Une campagne d'information (« *L'expérience est une richesse nationale* ») est lancée et quarante mesures sont mises en place qui passent par des séminaires de formation à l'intention des employeurs, la diffusion de techniques pour motiver les collaborateurs âgés, l'amélioration des règles de santé au travail et l'accompagnement actif des chômeurs de plus de 50 ans.

Même si le discours est globalement passé, des difficultés demeurent. Perri Linkola, chercheur au ministère du travail, chargé de propager la bonne parole à travers tout le pays confie : « On a laissé des espoirs se construire sur l'idée de partir après trente ans de travail, et c'est très dur de revenir en arrière. Les gens ne sont pas motivés. Ils comprennent le problème, mais ne le prennent pas en charge pour eux-mêmes. Ou bien, ils tombent malades pour justifier une retraite anticipée. » Dans les entreprises, le discours sur la dureté du travail qui justifie les départs précoces est aussi constant : « Les gens évoquent la dureté du travail dans leur secteur d'activité, mais font rarement référence à la dureté du travail qu'ils vivent eux-mêmes », confie un sociologue expert de ces questions. Mais à mi-parcours, les premiers résultats sont quand même là : l'âge moyen de départ à la retraite est aujourd'hui passé de 59 à 60,5 ans.

Yves Mamou

## Les recettes d'un patron finnois pour mieux équilibrer les âges

## HELSINKI

de notre envoyé spécial

LE HIGH TECH n'est pas regardant sur l'âge. « Si je trouve les trois "chief designers" de circuits imprimés dont j'ai besoin, je les embauche, même s'ils ont 50 ans », affirme Henrik Räsänen, directeur général de Finnepro, une entreprise spécialisée dans la conception de microprocesseurs. Ces perles rares « existent peut-être, mais je ne les ai jamais rencontrées. Je suis obligé de les prendre chez les concurrents ou de les faire venir de l'étranger. » La formation est le problème numéro un des entreprises finlandaises, soucieuses de ne pas pratiquer une discrimination par l'âge. « Les patrons ne refusent pas d'embaucher des gens âgés, c'est leur niveau de qualification qui fait problème », indique Johan Aström, conseiller juridique de la Confédération des industries finlandaises, l'organisation patronale.

Mais il est aussi des entreprises où le programme « anti-vieillesse » lancé par le gouvernement finlandais, loin de buter sur cette impasse classique de l'âge et de la formation, a servi de détonateur à une puissante réforme du management. Mikael Pentikäinen a pris ses fonctions de

directeur général de l'Agence de presse finlandaise, il y a deux ans, au moment où l'entreprise traversait une crise morale. Une dépêche malencontreuse sur un problème de dopage avait provoqué le départ forcé d'un journaliste et engendré une crise de confiance au sein du management. « Quand je suis arrivé, je me suis mis à l'écoute de tout le monde. Parallèlement, je me suis servi du programme anti-vieillesse lancé par le gouvernement pour proposer un audit du fonctionnement de l'agence et de chacun des postes de travail. »

Les buts de l'étude sont multiples : accroître la motivation, équilibrer les classes d'âge, développer les compétences de chacun, améliorer l'information interne, réduire les inégalités... Les premiers résultats sont paradoxaux : les jeunes – cantonnés aux postes de nuit – montrent une faible productivité tandis que les plus âgés affirment clairement leur volonté de ne pas voir se terminer prématurément leur carrière professionnelle.

Une fois l'étude achevée, un « plan d'action » a été mis au point. Des programmes de formation au management des cadres sont lancés, un plan de rotation des tâches est promu pour sortir les jeunes journalistes des postes nocturnes, une réor-

ganisation du travail est progressivement mise en place pour tenter d'enrayer le sentiment de « fatigue » avoué par les 120 salariés de l'agence, le tout appuyé sur un système de primes et l'achat d'un nouvel outil informatique. Après avoir investi 1,5 million d'euros l'an dernier, il est prévu d'investir 300 000 euros par an sur plusieurs années.

Quel bilan Mikael Pentikäinen dresse-t-il de l'opération ? Les enquêtes montrent que le changement technologique s'est doublé progressivement d'une évolution du management : en 2003, un tiers des cadres aura été renouvelé en interne. « La productivité s'est accrue et les salariés jugent que les qualités de l'encadrement se sont améliorées. » Les plus jeunes ont aussi le sentiment de n'être plus une catégorie maltraitée. En revanche, la rapidité des bouleversements a engendré un stress important et réduit le plaisir que les journalistes prennent à leur travail. « Mon intérêt était de m'imposer à travers ce bouleversement. Mais, aujourd'hui, il faut ralentir le rythme. Je les ai beaucoup stressés, il faut lever le pied de manière à ce que les journalistes reprennent goût à leur métier. »

Y. M.

## En Italie, Silvio Berlusconi remet le feu aux poudres

SELON LES

SYNDICATS,

LA NOUVELLE

RÉFONTE VISE

À AFFAIBLIR LE

SYSTÈME GÉNÉRAL

la moyenne des dernières années de salaire, et le nouveau, sur les contributions effectivement versées au cours de la vie professionnelle pour les salariés les plus jeunes. L'âge de départ, lui, a été progressivement élevé à 65 ans pour les hommes et à 60 ans pour les femmes. Parallèlement, les inégalités inhérentes aux cinquante-trois régimes de retraite ont été réduites et, surtout, le mécanisme des retraites d'ancienneté – qui profitait essentiellement aux fonctionnaires et leur permettait d'arrêter leur activité professionnelle bien avant 50 ans – a commencé d'être réformé, sans être aboli. Le gouvernement a plutôt choisi de redéfinir le système général des retraites, au risque de conduire, selon les mots du secrétaire général des retraités de la CGIL, le principal syndicat italien, Raffaele Minelli, « à l'étranglement du dispositif ».

Il est vrai que l'objectif avoué du ministre du travail, Roberto Maroni, est d'introduire un système mixte privé et public, seule façon, selon ce représentant de la Ligue du Nord d'Umberto Bossi, de pérenniser une retraite équitable. Telle est la toile de fond des mesures annoncées, avec en particulier, le coup de pouce donné au développement de la retraite complémentaire.

Le climat social surchauffé qui en a résulté a incité le président de la République à intervenir pour ramener les parties prenantes au dialogue. Sans réel succès, puisque les grèves régionales continuent et qu'une grève générale se profile. La tentative du premier gouvernement Berlusconi de s'attaquer aux retraites s'était soldée par une grève générale qui avait mis fin à sa première expérience au pouvoir, en 1994.

La situation, aujourd'hui, est certes différente. Les risques réels sont minces pour le gouvernement, qui dispose, contrairement à il y a huit

ans, d'une majorité solide au Parlement. A l'intérieur de la coalition de centre-droite, on est convaincu que le choix de la rupture est politique, la CGIL, syndicat de gauche, n'attendant qu'une occasion de croiser le fer avec le gouvernement de Silvio Berlusconi. Est-ce la fin de la concertazione, cette organisation du dialogue social qui avait permis, à partir du début des années 1990, une paix sociale durable ? Le redressement financier, le contrôle de l'inflation, la réussite de l'entrée de l'Italie dans la monnaie unique, sont attribuables à cette formule, qui avait été

l'étoile polaire des gouvernements de centre-gauche.

Silvio Berlusconi, lui, a préféré le chemin de la confrontation rude : son gouvernement dispose d'un an pour rendre opérationnelles les mesures envisagées après simple consultation des partenaires sociaux. Pour la CGIL, le gouvernement se prépare à donner satisfaction à la Confindustria, le patronat italien. Insatisfaite des décisions en matière de licenciements, celle-ci aurait ainsi mis sur les retraites et obtenu gain de cause.

## INTERDICTION LEVÉE

Le gouvernement souhaite retarder l'âge moyen des départs en retraite. Qui prolonge son activité verra ses cotisations sociales réduites de 50 %. L'interdiction de cumuler retraite et emploi sera levée avec, à l'appui, une régularisation pour les retraités qui travaillent au noir. Toute personne qui prolonge sa durée de cotisation pourra faire valoir ses droits à la retraite à tout moment. Mais les mesures les plus controversées touchent à la décision de réduire de 3 à 5 points les cotisations sociales des employeurs pour les nouvelles embauches à durée indéterminée et à l'obligation de transférer le « trattamento di fine

rapporto » – la somme que l'employeur est obligé de mettre de côté pour la remettre au salarié à la fin de sa carrière – aux fonds de retraites, aussi bien ceux gérés par les syndicats et les entrepreneurs que ceux existant sur le marché.

Les syndicats analysent l'ensemble de ces mesures comme une volonté d'affaiblir le système général. D'autant que l'une des promesses électorales de Silvio Berlusconi va coûter cher aux caisses de la prévoyance publique : les retraites les plus basses vont augmenter à environ 517 euros. Même si cette promesse n'est que partielle, puisqu'elle ne touche qu'un tiers des 6 millions de retraités, le coût supplémentaire sera de 2,2 milliards d'euros.

La Confindustria, qui faisait de l'abolition des retraites d'ancienneté une priorité, n'a pas été suivie par le gouvernement. Du coup, le patronat s'est rabattu sur le développement de la retraite complémentaire et sur l'allongement de la durée au travail. Tout le reste, pour le patronat, n'est que bataille idéologique. Les syndicats estiment que la réforme porte gravement atteinte aux salariés. Ce qui risque de n'être pas sans conséquences pour le pays.

Salvatore Aloïse

## ROME

correspondance

Bientôt une grève générale en Italie ? En tout cas, le climat social se tend de plus en plus, du fait de la volonté du gouvernement d'intervenir vigoureusement sur le dossier des retraites, que l'on croyait réglé depuis la réforme Dini de 1995. D'autant que les indicateurs sont au vert : en 2001, le coût des retraites n'a atteint que 14 % du produit intérieur brut (PIB) (+ 1 % de hausse), loin des prévisions les plus noires de 20 % du PIB en l'an 2000 ou même de 36 % en 2040, avant la réforme de 1995.

Actuellement, deux systèmes de calcul cohabitent : l'ancien, basé sur

**Éléonore Marbot, docteur en sciences de gestion**

## « L'entreprise véhicule l'image de la vieillesse professionnelle à 50 ans »



**ÉLÉONORE MARBOT**

► **2001** La chercheuse soutient une thèse de doctorat en sciences de gestion à l'Essec, sous la direction de Jean-Marie Peretti, intitulée « Le Sentiment de fin de vie professionnelle chez les plus de cinquante ans ».

► Ses recherches et ses publications portent sur la gestion des carrières et des âges. Elle est coauteure de *Tous DRH* (Editions d'organisation, juin 2001) et prépare un ouvrage sur la motivation au travail dans le secteur public, à paraître en juin 2002.

► Elle enseigne la gestion des ressources humaines à l'Essec et au Cnam.

**Quels sont les facteurs qui provoquent cet état d'esprit ?**

Il se construit progressivement par l'accumulation de plusieurs phénomènes. D'abord les frustrations liées au travail provoquées soit par des politiques discriminantes (âge, formation, évaluation, promotion), soit par une situation au travail mal vécue (aspiration à l'avancement insatisfaite, perception d'une situation de plafonnement, intérêt du travail).

La représentation idéale de la retraite et de la vieillesse joue aussi. Cette image provient du discours sociétal ou organisationnel que les salariés de plus de 50 ans entendent depuis trente ans et de celui, véhiculé par leurs prédécesseurs, qui leur ont décrit la retraite comme un paradis, à condition toutefois que la sécurité financière à venir soit réelle et que leurs enfants s'assument financièrement. Enfin, des changements physiques et psychiques provoqués par des problèmes de santé ou un décès récent dans l'entourage, influencent positivement le désengagement au travail.

**Avez-vous mesuré le poids des différentes raisons qui influent sur la construction du sentiment de fin de vie professionnelle ?**

Les variables liées à la politique d'entreprise et au travail influencent davantage ce sentiment que les variables personnelles.

**La responsabilité de l'entreprise est donc primordiale ?**

Sans aucun doute. L'entreprise est une source de représentation sociale. Pendant de nombreuses années, elle a véhiculé l'image de la vieillesse professionnelle à 50 ans. Si l'organisation veut éviter ou retarder l'apparition du sentiment de fin de vie professionnelle, elle ne peut plus se permettre cette vision manichéenne de l'âge sachant que celle-ci marque aussi la perception des plus jeunes, par le jeu de transmission entre générations.

Prenons l'exemple des politiques de départ anticipé. L'individu les associe à une pression sur son départ. Cela signifie que, dès qu'un salarié bénéficie d'une mesure de cette nature, les autres salariés se préparent à en disposer aussi et baissent leur engagement au travail. Pire, ils intériorisent et s'approprient systématiquement cette idée de départ anticipé en la transformant en norme et en règle.

Autre constat, les quinquagénaires se sentent exclus des politiques

de promotion et de toute considération de l'entreprise. Ils vivent mal les politiques d'aménagement des temps au départ, comme le partage d'un poste ou la réduction graduelle du temps de travail. Comme cet aménagement n'est réservé qu'aux fins de carrière, il provoque chez eux, un questionnaire sur leur âge qui les amène à le réévaluer. Ils vivent cet aménagement comme une discrimination.

En revanche, il est intéressant de noter que les politiques d'évaluation et de formation ont peu d'effet sur le sentiment de fin de vie professionnelle. Peut-être les seniors estiment-ils que les entretiens d'évaluation ne sont pas utiles parce qu'ils n'ont pas d'implication sur leur avenir ? Ou considèrent-ils qu'à leur âge il n'est pas nécessaire d'évaluer leur travail ? De même ils n'ont pas le sentiment d'une discrimination à la formation, soit parce qu'ils s'estiment assez compétents, soit parce qu'ils ne se rendent pas compte qu'ils bénéficient de moins de formation.

Face à la gestion des salariés de plus de 50 ans, les entreprises n'ont pas une attitude cohérente :

« Les directions pourraient entretenir le désir de travailler des quinquagénaires en veillant à ce que les politiques de ressources humaines bénéficient autant aux seniors qu'aux juniors »

elles leur demandent de continuer de travailler au-delà de cet âge, tout en étant souvent les responsables de ce sentiment de fin de vie professionnelle, consciemment ou pas. Finalement, elles font exactement le contraire de ce qu'elles devraient faire si elles voulaient garder les seniors au travail.

**Que peuvent faire concrètement les entreprises pour entretenir l'engagement au travail des quinquagénaires ?**

Faute de pouvoir maîtriser les facteurs déclencheurs du sentiment de fin de vie professionnelle, les entreprises pourraient entretenir le désir de travailler des quinquagénaires en veillant à ce que les politiques de ressources humaines bénéficient autant aux seniors qu'aux juniors. Et ce concernant les investissements dans la forma-

tion, les entretiens annuels qui permettent, notamment, de détecter le désengagement au travail, le développement de la mobilité, la participation dans les projets porteurs de l'entreprise...

Les sociétés doivent anticiper l'émergence du sentiment de fin de vie professionnelle et apprendre à composer avec lui. Il est nécessaire d'inventer. Pourquoi, par exemple, ne pas supprimer les mentions d'âge sur tous les curriculum vitae ? Ou encore créer, sur la base de consensus, des conditions individualisées de transition entre activité et retraite : départs progressifs, alternance, annualisation des horaires, temps partiels vraiment choisis, définition de nouveaux rôles dans l'entreprise grâce à des missions internes de consulting, de tutoring...

De leurs côtés, les salariés, qu'ils le veuillent ou non, devront aussi modifier leur perception de la fin de leur vie professionnelle et leur image de la retraite.

**Ne risquez-vous pas de tomber dans l'effet inverse, en ne gardant que des salariés très engagés au travail ?**

La difficulté avec le sentiment de fin de vie professionnelle, c'est

CHRONIQUE

par Serge Marti

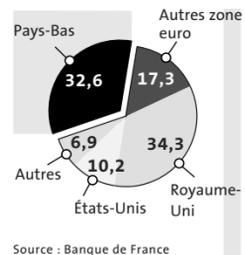
## Miroir à deux faces

**LA CAUSE EST ENTENDUE :** la France régresse et ses attraits s'estompent. Il y a quelques semaines, le rapport de Michel Charzat émettait de sérieux doutes sur l'attractivité de l'Hexagone. Parallèlement, les dernières statistiques de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) relatives au produit intérieur brut par habitant montraient une marche arrière de la France, laquelle reculait du septième au onzième rang européen entre 1995 et 2000. Tout dernièrement, le Medef, invoquant son nouveau « droit d'ingé-

liards d'euros) à l'étranger, derrière le Royaume-Uni, et devançant, pour la première fois, les Etats-Unis. En sens inverse, l'Hexagone, avec 44 milliards de dollars (48,5 milliards d'euros) reçus, se situait cette année-là au cinquième rang mondial en tant que pays d'accueil, derrière les Etats-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Pays-Bas, devant par habitant montraient une marche arrière de la France, laquelle reculait du septième au onzième rang européen entre 1995 et 2000. Tout dernièrement, le Medef, invoquant son nouveau « droit d'ingé-

### UN PAYS ATTRACTIF

IDE en France, en %



Source : Banque de France

► désormais tous azimuts, interpellait le personnel politique sur la perte de compétitivité nationale. Un reproche que le patronat en campagne aurait pu étendre à l'ensemble des Quinze, à en juger par la décision prise à la mi-janvier par la Commission européenne de demander aux chefs d'Etat et de gouvernement de

tous les pays membres de l'Union de remédier, d'urgence, au « déficit de mise en œuvre » des réformes de fond décidées il y a deux ans au sommet de Lisbonne et destinées, rappelons-le, à faire de l'économie européenne « la plus compétitive » au plan mondial d'ici à 2010.

Sommes-nous réellement tombés si bas ? Outre le fait que les statistiques prêtent parfois à d'autres interprétations (au vu des chiffres de l'OCDE précédemment mentionnés, il ressort que l'essentiel du recul est intervenu entre 1995 et 1997, la France ayant regagné un peu de terrain ultérieurement), quand elles ne diffèrent pas selon les sources (ce qui est le cas pour les statistiques sur le produit intérieur brut - PIB - selon qu'elles émanent du Château de la Muette ou d'Eurostat), il est d'autres baromètres qui jettent un éclairage différent sur l'attractivité et les atouts réels d'un pays. C'est le cas des investissements directs étrangers (IDE) en France, auxquels la revue *Accomex* de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris vient de consacrer un dossier. De ce document il ressort qu'en 2000 la France s'est située au deuxième rang mondial en tant qu'investisseur, avec 172 milliards de dollars (189 mil-

liards d'euros) à l'étranger, derrière le Royaume-Uni, et devançant, pour la première fois, les Etats-Unis. En sens inverse, l'Hexagone, avec 44 milliards de dollars (48,5 milliards d'euros) reçus, se situait cette année-là au cinquième rang mondial en tant que pays d'accueil, derrière les Etats-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Pays-Bas, devant par habitant montraient une marche arrière de la France, laquelle reculait du septième au onzième rang européen entre 1995 et 2000. Tout dernièrement, le Medef, invoquant son nouveau « droit d'ingé-

► désormais tous azimuts, interpellait le personnel politique sur la perte de compétitivité nationale. Un reproche que le patronat en campagne aurait pu étendre à l'ensemble des Quinze, à en juger par la décision prise à la mi-janvier par la Commission européenne de demander aux chefs d'Etat et de gouvernement de

tous les pays membres de l'Union de remédier, d'urgence, au « déficit de mise en œuvre » des réformes de fond décidées il y a deux ans au sommet de Lisbonne et destinées, rappelons-le, à faire de l'économie européenne « la plus compétitive » au plan mondial d'ici à 2010.

Sommes-nous réellement tombés si bas ? Outre le fait que les statistiques prêtent parfois à d'autres interprétations (au vu des chiffres de l'OCDE précédemment mentionnés, il ressort que l'essentiel du recul est intervenu entre 1995 et 1997, la France ayant regagné un peu de terrain ultérieurement), quand elles ne diffèrent pas selon les sources (ce qui est le cas pour les statistiques sur le produit intérieur brut - PIB - selon qu'elles émanent du Château de la Muette ou d'Eurostat), il est d'autres baromètres qui jettent un éclairage différent sur l'attractivité et les atouts réels d'un pays. C'est le cas des investissements directs étrangers (IDE) en France, auxquels la revue *Accomex* de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris vient de consacrer un dossier. De ce document il ressort qu'en 2000 la France s'est située au deuxième rang mondial en tant qu'investisseur, avec 172 milliards de dollars (189 mil-

## En France, un dossier pour le prochain gouvernement

LA PRINCIPALE  
DIFFICULTÉ  
TIENT AU  
MORCELLEMENT  
DES RÉGIMES

**E**t si la réforme des retraites en France mûrissait, à l'ombre de la campagne présidentielle ? Pour Edouard Balladur, qui s'exprimait le 12 décembre, à la Une du *Monde*, sur le sujet, il s'agit désormais de « mettre un terme au temps de l'expertise et de la réflexion » et de « sonner l'heure de l'action ». L'ex-premier ministre parle d'or, lui qui a grandement bénéficié du Livre blanc demandé par Michel Rocard pour mettre en œuvre, en 1993, le passage pour les salariés du privé de 37,5 à 40 années de cotisation pour une retraite à taux plein, la dernière réforme d'envergure acceptée par l'opinion publique. Patatras ! Alain Juppé, son successeur immédiat, a dû renoncer en catastrophe à toute réforme concernant les salariés du secteur

public, après son coup de force raté, en décembre 1995. Depuis, la politique des rapports est revenue. Un par an ou presque. Lionel Jospin, en poste depuis juin 1997, a beaucoup consulté. Après le rapport de Jean-Michel Charpin, commissaire général au Plan qui préconisait un allongement à 42,5 ans et demi de la durée de cotisation pour tous les régimes, l'ex-ministre socialiste René Teulade, en 2000, est venu édulcorer ce diagnostic, en estimant qu'une forte croissance pouvait éviter de prendre des mesures drastiques. Entretiens, l'économiste Dominique

de chômage de 4,5 % en 2010, le COR estime que l'équilibre des retraites coûtera de 4 % à 6,5 % du produit intérieur brut (PIB), à l'horizon 2040. Ils jugent tous souhaitables de développer une politique de l'emploi pour augmenter le taux d'activité des personnes de plus de 55 ans. Dans leurs conclusions, ils préconisent aussi un allongement de la durée des cotisations des fonctionnaires sur celle du privé, mais avec des compensations. Seule décision prise par le gouvernement, la création en 1999 d'un fonds de réserve.

Pour mieux appréhender la situa-

Dans l'hypothèse d'un taux de chômage de 4,5 % en 2010, l'équilibre des retraites coûtera de 4 % à 6,5 % du PIB à l'horizon 2040

Taddei s'était penché sur la préretraite progressive.

Enfin, en décembre 2001, le Conseil d'orientation des retraites (COR), que le premier ministre avait mis en place dix-huit mois avant, lui a remis ses propositions. Très prudents quant à l'allongement de la durée de cotisation, les auteurs plaident en faveur d'un plus large éventail de choix individuels. Dans l'hypothèse d'un taux

tion française, les membres du COR ont d'abord dégagé les points communs avec les pays étrangers. A l'instar de ses principaux partenaires économiques européens, la France sera soumise « à de fortes contraintes démographiques au cours des trente prochaines années ». Les générations issues du baby-boom atteindront l'âge de la retraite, à partir de 2005. De 2006 à 2035, le nombre de retraités

augmentera deux fois plus vite qu'aujourd'hui. Ainsi, entre 2000 et 2040, le nombre de personnes de plus de 60 ans augmentera de 10 millions. De plus, l'espérance de vie à la naissance devrait atteindre en 2040 pour les hommes 81 ans et 89 ans pour les femmes. Alors que la durée moyenne de la retraite a presque doublé en trente ans - passant de dix ans pour une personne née en 1910 à vingt ans, pour celle née en 1940 -, cette tendance ne peut que s'amplifier.

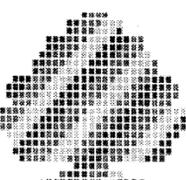
Autre constat partagé avec ses voisins, la France connaît une baisse du nombre moyen d'enfants par femme, passé de 2,5 en 1965 à 1,8 aujourd'hui. Elle se distingue en revanche par un taux d'emploi des 55-64 ans (29,7 %) plus faible que la moyenne européenne (37,7 %). Pour la tranche d'âge des 60-64 ans, le taux d'activité n'est plus que de 10,1 % contre une moyenne de 22,3 % en Europe.

La principale spécificité de l'Hexagone réside dans le grand morcellement de son système de retraite. Le système français n'est pas bâti autour d'un régime unique, mais autour de plusieurs organisés sur une base professionnelle. Même si le régime général couvre la plupart des salariés du secteur privé, des régimes spéciaux existent pour les autres catégories de

salariés (mines, agriculture, chemins de fer, entreprises publiques, fonctions publiques de l'Etat, territoriale, hospitalière). De même, les professions libérales ou les artisans ont des régimes autonomes. A la fragmentation professionnelle des régimes de retraite de base s'ajoute, pour la majorité des salariés, la séparation entre régime de base et régime complémentaire obligatoire.

Foi de candidats, la question des retraites sera sur le métier après mai 2002. Reste à accorder le modèle de répartition construit il y a cinquante ans, qui est un élément de cohésion sociale et nationale, avec la question du renouvellement du contrat entre les générations. Et à s'interroger sur la pertinence de la capitalisation.

Alain Beuve-Méry



**Lycée Lakanal**  
**01.46.60.67.97**  
lyc.lakanal.sceaux@ac-versailles.fr  
3, av. Franklin Roosevelt  
92331 Sceaux cedex

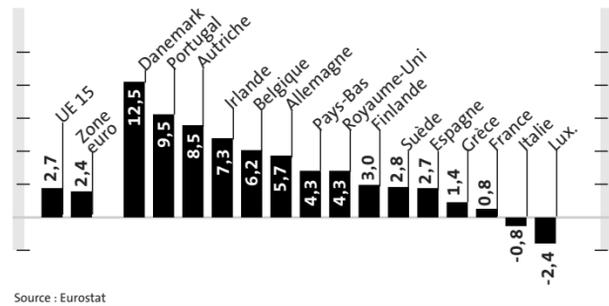
**Stage "Sciences-Po" - Bac + 1**

(concours du mois de juin)  
du 18 au 23 février /  
du 15 au 24 avril 2002  
et  
du 8 au 11 mai 2002

## EUROPE

### LE REVENU AGRICOLE CONTINUE À AUGMENTER

Variation du revenu agricole par actif en 2001 en pourcentage (2001/2000)



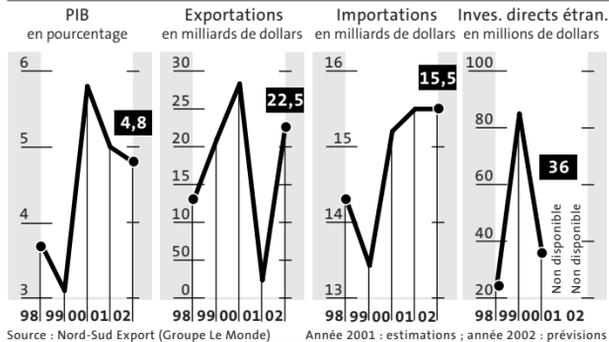
Source : Eurostat

■ EN 2001, LE REVENU AGRICOLE réel par actif a augmenté de 2,7 % au sein des Quinze et de 2,4 % dans la zone euro. Cet accroissement résulte de deux facteurs : la hausse du revenu (+ 1,1 %) et la réduction continue du volume de la main-d'œuvre agricole (- 1,6 %). Il existe une grande diversité entre les Etats membres. Le revenu agricole de 2001 est supérieur au niveau de 2000 partout au sein des Quinze, sauf en Italie (- 0,8 %) et au Luxembourg (- 2,4 %). Les plus forts taux de croissance sont enregistrés au Danemark (+ 12,5 %), au Portugal (+ 9,5 %), en Autriche (+ 8,5 %), en Irlande (+ 7,3 %), en Belgique (+ 6,2 %) et en Allemagne (+ 5,7 %).

■ LES SUBVENTIONS EUROPÉENNES ont contribué à la hausse du revenu agricole. Hors subventions sur les produits, elles ont augmenté de 9,7 %, en termes réels. De même, les impôts ont baissé.

## PAYS ÉMERGENTS

### L'IRAN EN QUÊTE D'INVESTISSEURS ÉTRANGERS



Source : Nord-Sud Export (Groupe Le Monde) Année 2001 : estimations ; année 2002 : prévisions

■ LE PROJET DE BUDGET présenté par le président iranien Mohamed Khataami vise à unifier les taux de change et à accroître les investissements directs étrangers, qui sont très faibles (36 millions de dollars en 2000), en raison d'une législation dépassée. Un texte de loi est en discussion avec le Conseil des gardiens, qui entend gêner la volonté d'avancer des réformateurs.

■ AUTRE PRIORITÉ : réduire la dépendance à l'égard des hydrocarbures. Ils représentent plus de 80 % des recettes d'exportations et 60 % des recettes budgétaires. La chute des cours actuelle devrait entraîner un manque à gagner, atténué grâce au fonds de réserve mis en place depuis 1999.

### UN CHIFFRE

# + 3,4 %

LA PROGRESSION DE LA CROISSANCE EN AFRIQUE EN 2001

L'Afrique a connu une année de « faible croissance en 2001 » et a plus que jamais besoin de « l'appui concerté » des bailleurs de fonds pour lutter contre la pauvreté, estime le président de la Banque africaine de développement (BAD), Omar Kabbaj. Le taux de croissance est d'environ 3,4 %, contre 3,1 % en 2000, avec une progression supérieure à 5 % dans 14 pays, entre 3 % et 5 % dans 19 autres.

Ces « résultats moyens », selon M. Kabbaj, ne permettent pas de lutter efficacement contre la pauvreté, endémique sur le continent. Cette faiblesse de la croissance s'explique par le ralentissement de l'économie mondiale et aussi par les « guerres civiles et des troubles sociaux qui pour l'essentiel trouvent leur origine dans la mauvaise gouvernance économique et politique ». A cela s'ajoutent les ravages provoqués sur le continent par le sida et le paludisme.

Les perspectives pour 2002 ne sont pas meilleures, avec une prévision de croissance continentale entre 3 % et 3,5 %. Ces taux « ne suffiront pas pour permettre à la plupart des pays africains de réaliser l'objectif (...) de réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015 », a souligné le président de la BAD.

# L'économie du Proche-Orient est au plus mal

PAR SON ACCORD AVEC LES QUINZE, LE LIBAN EST LE SEUL PAYS DE LA RÉGION À ESPÉRER UNE EMBELLIE

Les mois passant, la situation économique des pays du Proche-Orient s'aggrave. Aux conséquences de l'intifada - la violence est allée crescendo depuis plusieurs mois - se sont ajoutées celles du 11 septembre.

La première répercussion concerne le secteur touristique, qui subit de plein fouet le désintérêt des Occidentaux pour la région. Les pertes sont sévères : les réservations des compagnies aériennes ont fortement chuté. En Jordanie, le tourisme a baissé de 60 % ; en Israël, de 50 % ; en Syrie, entre 30 % et 40 % ; en Egypte, les dernières estimations font état d'une chute de la fréquentation des hôtels d'au moins 40 %. La situation est encore plus catastrophique dans les territoires palestiniens, où les touristes sont inexistantes. Les hôtels de Jérusalem sont vides, et Bethléem, haut lieu de pèlerinage, a été fortement touché lorsque l'armée israélienne a envahi la ville, en octobre 2001, détruisant entre autres l'Hôtel Paradise, qui venait d'être rénové. Les fêtes de Noël, qui sont, en général, une période faste, ont été sinistres en raison des bouclages des territoi-

res et des attentats. Aujourd'hui, la moitié de la population palestinienne vit sous le seuil de pauvreté, et le taux de chômage atteint les 50 % dans la bande de Gaza. Israël, qui était relativement épargné jusque-là grâce à une économie diversifiée et à un développement axé sur la haute technologie, commence à mesurer l'ampleur des conséquences. La croissance de 6 % prévue en 2001 est tombée à 0,3 %, et les perspectives pour 2002 font état d'une progression de l'ordre de 1 % à 2 % seulement. Le projet de budget 2002 du gouvernement d'Ariel Sharon, qui correspond selon lui à une « situation sécuritaire et économique d'urgence », n'a toujours pas été adopté par le Parlement. Il prévoit des coupes importantes dans les aides accordées aux familles nombreuses, ce que refuse le parti Shass, membre de la coalition, dont l'électorat repose juste-

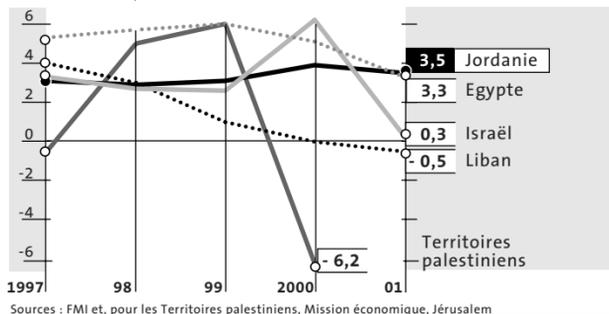
L'absence de visibilité est un véritable handicap pour les investissements directs étrangers, qui sont marginaux

ment sur ces familles. Faute d'accord d'ici au 31 mars, de nouvelles élections législatives devraient être organisées.

En Jordanie, le gouvernement d'Ali Abou Ragheb a présenté sa démission au lendemain de l'adoption du budget 2002, de 3,31 milliards de dollars, visant à réduire le déficit public et à lutter contre le chômage (il est d'au moins 25 %) et la pauvreté. La dette externe a représenté, en 2001, 78 % du produit intérieur brut (PIB), et le service de la dette a atteint les 530 mil-

### UNE CROISSANCE EN BERNE

Variation du PIB, en %



Sources : FMI et, pour les Territoires palestiniens, Mission économique, Jérusalem

lions de dollars. Ce poids intolérable pour les finances du Royaume va l'obliger à conclure un nouvel accord avec le Fonds monétaire international (FMI).

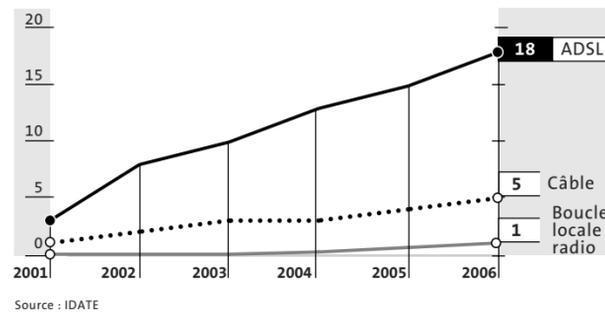
La situation égyptienne n'est guère plus enviable. Les autorités

du Caire ont procédé, en décembre, à la troisième dévaluation de la livre en un an. La monnaie a perdu, depuis janvier 2000, près de 25 % de sa valeur par rapport au dollar. Le nouveau taux de change a alors été fixé à 4,50 livres égyptiennes pour 1 dollar, avec une marge de fluctuation de 3 %. Et, le 14 janvier, nouvelle dévaluation fixant finalement le taux à 4,51 livres pour 1 dollar. Longtemps surévaluée, la monnaie égyptienne tente de retrouver un taux qui corresponde mieux à la réalité. Pour faire face aux difficul-

## INNOVATION

### UN EUROPÉEN SUR QUATRE SUR L'INTERNET RAPIDE EN 2006

Taux de foyers européens équipés en Internet large bande en %



Source : IDATE

■ L'ACCÈS À HAUT DÉBIT à Internet ne concerne actuellement que 4 % des foyers européens, selon une étude de l'Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe (Idate). Contrairement à ce qui se passe aux Etats-Unis, où le câble est le principal moyen utilisé pour l'Internet rapide, la technologie ADSL dominera ce marché en Europe en 2006, estime l'Idate. Néanmoins, l'Europe aurait un an de retard sur les Etats-Unis quant au déploiement de l'ADSL.

■ L'ALLEMAGNE devance les autres pays européens avec 2 millions de lignes ADSL installées contre 500 000 en France.

avec le paragraphe de l'accord d'association avec l'Union européenne (UE), à Bruxelles. Cela devrait aider le pays à relever un double défi : sortir de la spirale de l'endettement (la dette publique a dépassé les 170 % du PIB en 2001) et restaurer la confiance des investisseurs.

Le seul pays membre du partenariat euro-méditerranéen à n'avoir pas encore signé d'accord d'association est la Syrie. Les discussions achoppent sur la libéralisation progressive en matière agricole et sur le fait que le tissu industriel syrien, obsolète, craint l'ouverture à l'Europe. Les résistances aux réformes sont extrêmement fortes à Damas, et les entorses au dogme du « tout Etat », en vigueur depuis les années 1960, difficiles à accepter. D'ailleurs, la disparition, lors du dernier remaniement ministériel de décembre, du ministère de la planification fait dire à certains qu'il s'agit d'une évolution vers un désengagement de l'Etat dans les affaires économiques. L'attribution à son titulaire, Issam al-Zaim, du ministère de l'industrie est analysée comme une avancée dans les négociations avec l'UE, car il va s'attaquer aux entreprises étatiques qui manquent de compétitivité.

Enfin, l'absence de visibilité de la région est un véritable handicap pour les investissements directs étrangers, qui sont marginaux. La forte tension, l'absence de réglementation favorable, un marché régional morcelé et des faibles gains de productivité sont autant de raisons de cette faible attractivité.

Agnès Levallois, Nord Sud Export, groupe « Le Monde »



# Les difficultés de paiement des entreprises américaines atteignent des niveaux records *par Jenny Clei*

**E**n 2001, le ralentissement de l'économie mondiale a entraîné, partout dans le monde, une nette augmentation du risque de crédit tel que le suit la Coface, une compagnie d'assurance française, au travers de ses systèmes d'information sur les entreprises. Mais la progression la plus forte est sur le continent américain. Au nord, l'année a été marquée par l'entrée en récession de l'économie américaine, ce qui a naturellement affecté le Mexique dont les exportations sont principalement dirigées vers les Etats-Unis. Au sud, les effets sur les autres pays latino-américains du défaut de paiement de l'Argentine, prévisible de longue date, ont été jusqu'ici limités. Cependant, le Brésil reste vulnérable : l'approche des élections est, en effet, peu propice à une politique rigoureuse, pourtant indispensable pour maintenir la confiance des investisseurs.

La détérioration de l'environnement économique s'est accompagnée, et a même souvent été précédée, d'une dégradation de la solvabilité des entreprises, comme en témoigne la hausse des incidents de paiement au nord comme au sud du continent. Cette tendance devrait se poursuivre dans les mois qui viennent. C'est la raison pour laquelle la Coface a revu à la baisse les notes de nombreux pays de la région. Rappelons que cette notation n'est pas une appréciation de la capacité de paiement des Etats, mais une mesure du niveau moyen de risque d'impayés présenté par les entreprises d'un pays.

Aux Etats-Unis, le ralentissement de l'activité a débuté durant l'été 2000. Confirmé au début de l'année 2001, il s'est accentué après les attentats du 11 septembre. Dès lors, l'investissement et la production industrielle ont significativement reculé, tandis que la demande des ménages, jusqu'alors bien orientée, a marqué un coup d'arrêt. Cela étant, la fin du mouvement de déstockage, la faiblesse des taux d'intérêt, l'impact des nouvelles réductions d'impôts, ainsi qu'un phénomène de rattrapage de la consommation pourraient créer les conditions favorables à une reprise rapide en

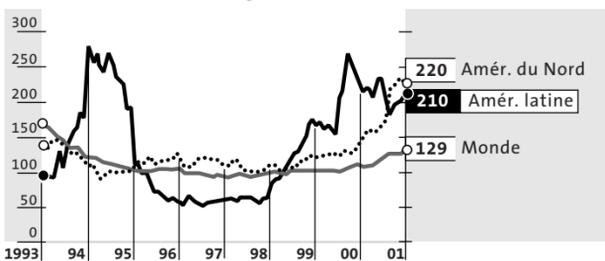
2002. Toutefois, la détérioration du marché de l'emploi, la fragilité persistante de certains secteurs d'activité et les incertitudes quant au succès à court terme de la lutte contre le terrorisme pèsent sur les anticipations des industriels et des ménages et rendent plus probable le scénario d'une croissance modérée à partir de l'été.

La Coface a ressenti les premières manifestations du ralentissement de la croissance américaine dès l'été 2000. Au début, la recrudescence des incidents de paiement concernait surtout les acteurs les plus récents du secteur des nouvelles technologies. Très rapidement, des activités plus traditionnelles, telles que le textile, la sidérurgie, les grossistes de métaux et papiers ou les sous-traitants de l'automobile, ont été touchées. Parallèlement, le nombre d'entreprises se plaçant sous la protection de la loi sur les faillites a progressé à partir du début de l'année 2001. Cette situation a amené la Coface à placer la note des Etats-Unis sous surveillance négative en juillet 2001 avant de procéder à son déclassement en décembre.

Conséquence du retournement brutal de l'activité aux Etats-Unis, l'économie mexicaine connaît un

## LES RISQUES D'IMPAYÉS AUGMENTENT

Base 100 = monde en 1995, en glissement sur un an



Source : Coface

également retournée en 2001, l'activité et les finances publiques dépendant étroitement des variations du secteur pétrolier. La crainte d'une dévaluation du bolivar et le manque de confiance dans la politique économique sont à l'origine de sorties de capitaux importantes, qui pourraient conduire à la mise en place de mesures de contrôle des changes. Dans ce contexte, la note Coface du Venezuela a été placée sous surveillance négative en décembre 2001.

Plus au sud, l'année 2001 a été

gué date par le cours du peso, des coûts de financement élevés et une faible productivité, n'est plus le seul secteur touché. L'ensemble de la distribution souffre de l'effondrement de la demande, et les exportations agricoles, de la faiblesse des cours mondiaux. Ainsi, la note de l'Argentine a fait l'objet de deux déclassements au cours de l'année 2001.

Bien que la contagion par les marchés financiers ait été limitée, l'aggravation de la crise argentine a eu des conséquences sur le Brésil qui a souffert, en outre, de la baisse de la croissance mondiale, d'une crise énergétique, du renchérissement des financements extérieurs et d'un climat politique détérioré. L'économie brésilienne reste très vulnérable à tout retournement de confiance des marchés en raison d'un important besoin de financement, alors que l'élection présidentielle de 2002 constitue un facteur supplémentaire d'incertitude. Le taux d'impayés enregistré sur les entreprises brésiliennes s'est modérément détérioré depuis le début de l'année 2001, la vive croissance des années passées ayant permis aux entreprises de résister aux récentes difficultés. La situation mérite toutefois d'être attentivement surveillée et motive la mise sous surveillance négative de la note du Brésil depuis le mois de juillet 2001.

Jenny Clei est responsable des risques-pays à la Coface

► La COFACE organise un colloque consacré au Risque Pays le 22 janvier au CNIT, Paris La Défense. Renseignements : 01-47-76-11-22.

## La détérioration du marché de l'emploi, la fragilité persistante de certains secteurs d'activité et les incertitudes quant au succès à court terme de la lutte contre le terrorisme pèsent sur les anticipations des industriels

très net ralentissement. Si le retour de la croissance dépend à court terme de la situation de son principal partenaire commercial, à plus longue échéance, le niveau toujours élevé de l'endettement à court terme des entreprises et la forte dépendance des finances publiques vis-à-vis des recettes pétrolières demeurent les principaux facteurs de fragilité. L'augmentation progressive du risque de crédit depuis le début de l'année 2001 est à l'origine de la mise sous surveillance négative de la note Coface du Mexique depuis septembre dernier.

La situation du Venezuela s'est

marquée par l'effondrement de l'Argentine où les politiques d'austérité successives n'ont fait que renforcer la récession et ont conduit l'Etat à la faillite. Il appartient maintenant aux autorités de trouver les solutions pour remédier à une situation sociale insupportable, renégocier la dette sans décourager les entrées de capitaux et s'affranchir du carcan du taux de change sans renouer avec l'hyperinflation. Dans ce contexte, il est probable que la sortie de la crise sera lente et difficile. Les défaillances des entreprises argentines atteignent des niveaux records depuis 1999. L'industrie, handicapée de lon-

## LIVRES

par Serge Marti

# La taille idéale

> Moyenne entreprise, championne de la croissance durable, d'Yvon Gattaz (Fayard, 2002, 320 p., 20 €).

**AU MOMENT OÙ ERNEST-ANTOINE SEILLIÈRE**, le président du Medef, décide de descendre dans l'arène politique, Yvon Gattaz, qui, il y a tout juste vingt ans, était élu à la tête de ce qui était encore le CNPF (Conseil national du patronat français), demeure prudemment assis sur les gradins, d'où il se cantonne à un combat plus classique : « défendre l'entrepreneur et l'entrepreneur ». Avec une prédilection pour la « moyenne entreprise », concept qu'il incarne à travers Radiall, cette petite société industrielle qu'il a créée en 1952 avec son frère, et qui, aujourd'hui, réalise 82 % de son chiffre d'affaires à l'exportation « sans délocaliser ».

Il existe des centaines de Radiall en France mais, à croire qu'elle sont « nées sous X », elles n'ont pas de paternité, pas d'existence légale, déplore-t-il. Entre la grande entreprise, voire la multinationale promise à « ego-fusion », et la petite entreprise, voire la « très petite », qui bénéficie régulièrement de la bienveillance des pouvoirs publics, c'est bien simple, il n'y a rien.

Et les PME ? La simple évocation du sigle déclenche chez l'ancien patron des patrons un procès en sorcellerie. L'origine des trois lettres remonte à 1936 lorsque fut créée, à l'intérieur de la Confédération générale de la production française (ancêtre du CNPF), une section de petites et moyennes industries, destinée à contrebalancer le poids des grands patrons. Depuis, la qualification demeure. L'erreur économique aussi, à en croire le président-fondateur du mouvement Entreprises à taille humaine indépendantes et de croissance (Ethic) et de l'Association des moyennes

entreprises patrimoniales (Asmep), qui s'insurge contre une conception « dépassée depuis longtemps » au nom de laquelle on s'obstine à classer dans la catégorie « moyennes » les entreprises employant 50 à 500 personnes, alors que la barre devrait être relevée à 100/3 000 personnes. Ne fût-ce qu'en référence à l'Allemagne, où le seuil est placé à 5 000 personnes et où le tissu très dense du « Mittelstand » témoigne de la vigueur et de la rentabilité de ces moyennes entreprises qui ont largement contribué à façonner le modèle allemand.

En France, si l'on retient les critères d'Yvon Gattaz, on compte environ 13 000 moyennes entreprises contre 145 000 petites et 200 grandes, employant 4,2 millions de personnes (contre 3,8 millions et 2,6 millions dans l'une et l'autre catégorie) et générant quelque 1 000 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Plus rapide que la grande entreprise, plus solide et mieux équipée que la petite, la moyenne entreprise a pour elle la taille idéale, affirme Yvon Gattaz.

Devenues souvent leaders sur leur marché, européen ou mondial, ces firmes font envie. D'où le nombre important de rachats effectués par des groupes étrangers ces dernières années. Les grandes entreprises commencent à percevoir les dangers de la course au gigantisme et elles adoptent aujourd'hui la structure de réseaux de moyennes entreprises, fait valoir l'auteur. D'où son appel, adressé en priorité aux pouvoirs publics pour qu'ils prennent en compte — administrativement, fiscalement, socialement — la spécificité de ce « Mittelstand » à la française.

# Quel avenir pour l'économie francilienne ? *par Denis Carré et Pierre-Henri Derycke*

**L**a région Ile-de-France est toujours largement en tête des autres régions françaises par la population, l'emploi, la productivité, la richesse créée, les niveaux de qualification, le potentiel de recherche et d'innovation et la concentration des sièges sociaux. Son pouvoir de commandement dans l'espace économique français et son rôle dans les macrodécisions publiques la situent encore avantagement par rapport aux autres grandes régions européennes d'un poids comparable : grand Londres, Randstad Holland, Rhénanie-Westphalie, Lombardo-Vénétie ou Catalogne.

Toutefois, le système productif

accentue les déséquilibres géographiques entre l'Est et l'Ouest parisiens et compromet la cohésion sociale dans la métropole francilienne, qui apparaît plutôt constituée d'îlots de prospérité formés de pôles isolés laissant entre eux des zones moins actives et des espaces rendus fragiles par l'insularisation des banlieues à problèmes. A l'image commode d'une métropole homogène, garante d'une croissance régulière et élevée, se substitue celle, moins rassurante, d'une polynucléarité éclatée, non maîtrisée, donc vulnérable. Et sur le plan international, Paris et l'Ile-de-France auraient reculé ces dernières années dans le palmarès des villes de classe inter-

technologies, et les systèmes de formation et d'innovation. Cela a d'importantes conséquences sur l'efficacité globale du système productif régional et sur les économies locales. Cette insuffisante coopération tiendrait à un certain nombre de phénomènes, les uns communs aux autres régions, l'état des relations recherche-industrie par exemple, les autres davantage liés au contexte francilien, comme l'isolement relatif des acteurs économiques, attribuable à l'excessive densité et complexité du système socioproduit régional.

Une partie essentielle des défaillances au sein de la population extrêmement nombreuse des petites ou très petites entreprises est sans doute attribuable à leur isolement dans le tissu productif. D'ailleurs, de très récentes actions mises en place visent bien à développer des coopérations à travers la constitution de réseaux entre PMI (les systèmes productifs locaux) ou entre petites et grandes entreprises (le programme Plato, par exemple).

Sur le plan des politiques régionales, des actions fortes ont jadis accompagné la croissance économique de l'Ile-de-France (création des cinq villes nouvelles, etc.). Ce volontarisme a favorisé le desserrement industriel, accentué la déconcentration des emplois, renforcé la croissance du secteur tertiaire et organisé la polycentralité de l'ensemble francilien. Par la suite, malgré les lois de décentralisation de 1983, les actions en faveur du développement économique régional ou local ont été limitées, les instances régionales privilégiant l'offre

d'infrastructures publiques de transport. Ce n'est que très récemment que les pouvoirs régionaux ont pris conscience de la situation.

Les questions posées soulignent la nécessité d'un effort accru en matière de recherche et de démarche prospective. Au regard des efforts de prospective stratégique, la région francilienne semble en retard par rapport à d'autres territoires régionaux également irrigués par de grandes métropoles (Lyon, Barcelone). Il s'agit donc d'affirmer la nécessité de travaux approfondis et de qualité à la fois sur les grands sous-systèmes productifs franciliens (aéronautique, automobile, mécanique, technologies de l'information et de la communication - TIC -, santé ou mode, etc.), mais aussi sur des activités plus relationnelles (services aux entreprises, gestion urbaine, tourisme). De la même façon, il importe d'affiner notre connaissance des modalités de l'organisation économique des territoires et finalement de réfléchir sur la recherche des cohérences fondamentales entre les préférences régionales et locales de développement. Cela suppose la définition d'un profil économique dominant pour l'Ile-de-France et des choix stratégiques prenant en compte les cheminements nécessaires et les implications sur l'organisation socio-économique des territoires.

Denis Carré est économiste au CNRS et Pierre-Henri Derycke est professeur à l'université Paris X-Nanterre. Tous deux sont membres du réseau Prospect-IF. Contact : denis.carre@u-paris10.fr

## Au regard des efforts de prospective stratégique, l'Ile-de-France semble en retard par rapport à d'autres territoires régionaux également irrigués par de grandes métropoles (Lyon, Barcelone)

francilien connaît un certain nombre de problèmes économiques et sociaux. Depuis le début des années 1990, l'économie perd plus d'emplois industriels que le reste de la France et en crée moins qu'ailleurs dans le tertiaire. Elle est comme tirée vers le bas par la désindustrialisation, au point que l'on a pu évoquer une « Ile-de-France sans usines ». Cette situation, préjudiciable pour les entreprises, est aussi préoccupante pour les pouvoirs publics, car elle

nationale. Ce bilan s'expliquerait entre autres par deux causes liées : un appui insuffisant des politiques publiques aux stratégies de redéploiement des entreprises privées et un défaut de coordination entre les acteurs du développement économique.

Certains rapports préparatoires au dernier contrat de plan État-région ont officialisé le constat d'une insuffisante coopération entre les partenaires économiques, entreprises, producteurs de

# PARUTIONS

## ■ L'ÉLARGISSEMENT DE L'EUROPE : UN RISQUE POUR LE SUD ? de Didier Doucet

Oui, le Sud et les pays de la Méditerranée peuvent redouter l'élargissement de l'Union européenne qui intégrera, d'ici à 2006, dix pays d'Europe centrale et orientale (PECO). L'ouvrage montre que le Sud n'est pas en état de supporter leur concurrence : les investisseurs l'ont délaissé au profit des PECO où la qualification de la main-d'œuvre est supérieure ; les flux commerciaux se développent entre l'Union et l'Est, alors qu'ils stagnent entre le Nord et le Sud ; l'immigration est en train de suivre la même évolution et les revenus des expatriés vers l'Europe vont se réduire pour les pays arabes et africains. Deux chiffres résumant les préférences européennes : l'Union donne 4,5 dollars par tête d'habitant aux PECO et 0,7 aux pays les moins avancés qui sont légion en Afrique.

Les remèdes ? Augmenter l'aide, « humaniser » les plans d'ajustement structurels, développer les investissements. L'auteur plaide pour que la France se souvienne qu'elle a plus à gagner au Sud qu'à l'Est (L'Harmattan, 2001, 286 p., 22,90 €).

AL.F.

## ■ LES PROBLÈMES ACTUELS DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE, sous la direction de Jean-Pierre Vesperini

« Beaucoup considèrent aujourd'hui que la France n'a plus les moyens d'être une grande puissance et que, si elle veut continuer à jouer un rôle dans le monde, elle doit le faire dans une entité plus vaste, en s'associant aux autres pays européens soumis aux mêmes nécessités qu'elle. » Pour Jean Pierre Vesperini, ce constat qu'il évoque dans sa préface ne suffit pas. Face à la mondialisation, cet économiste estime que l'intégration européenne ne sera réussie pour la France que si elle dispose d'une économie solide et en croissance. Il préconise des mesures augmentant simultanément l'emploi et la productivité. Des experts évoquent, ensuite, dans les chapitres suivants les moyens d'actions dans différents domaines comme les finances publiques, les retraites, l'économie de la santé ou l'environnement (PUF, collection « Premier cycle », 536 p., 23 €).

D.G.

UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE

**19.000 anciens de l'IAE de Paris dans les entreprises — à travers le monde.**

C'est rassurant pour l'entreprise, et pour vous.

**DESS Management des Processus de Production de biens et services** en partenariat avec l'ENSAM

- Former les experts du management du réseau logistique de l'entreprise
- D'avril 2002 à septembre 2003, sans interruption de l'activité professionnelle.

Réunion d'information : le mardi 12 février à 19h00 21, rue Broca - 75005 Paris

☎ 01 53 55 27 51 e-mail : malleret.iae@univ-paris1.fr

Un avantage décisif

www.iae-paris.com

## SPÉCIAL INGÉNIEURS

Que ce soit chez Vivendi ou chez Thalès, les directions de ressources humaines des grands groupes s'attachent à faciliter la mobilité des compétences entre filiales. Le nombre de transferts augmente régulièrement. En une seule année, par exemple, Bouygues en a organisé 5 000

p. VIII

En France, le poids des microgroupes (moins de 500 salariés) augmente. En 1998, ils contrôlaient 9 822 entreprises et employaient 1,1 million de personnes. Eux aussi doivent gérer des ingénieurs de plus en plus mobiles

p. VIII

## MUTATIONS ET INITIATIVES

Les jeunes managers européens de demain sont « individualistes » et « opportunistes », selon une enquête HR Gardens/Ipsos, réalisée en partenariat avec « Le Monde » et France Info. Ils prennent de la distance vis-à-vis de l'entreprise, développant une vision utilitariste

p. IX

370 000 jeunes étaient en apprentissage en 2001. Mais les centres de formation, trente ans après leur naissance, peinent toujours à attirer des candidats, surtout dans l'artisanat. Pour se montrer plus attractives, les chambres de métiers veulent revaloriser les droits des apprentis

p. X

LES ENTREPRISES SONT DE PLUS EN PLUS SOUVENT STRUCTURÉES EN GROUPES. LA MOBILITÉ D'UNE FILIALE À L'AUTRE SE BANALISE. CES SAUTS DE PUCE OBLIGENT LES JEUNES CADRES SCIENTIFIQUES À CHANGER DE SPÉCIALITÉ, ET À DÉMONTRER DE NOUVELLES COMPÉTENCES

# Les nouvelles carrières en réseau des ingénieurs

Les ingénieurs du XXI<sup>e</sup> siècle pourraient bien renouer avec le métier de leurs ancêtres du XIX<sup>e</sup> siècle, qui consistait à rassembler en un ensemble cohérent des techniques éparses pour atteindre un objectif donné, selon la définition que propose Michel Friedlander, le patron d'Altran, l'une des premières sociétés d'ingénierie d'Europe. « *Savoir comprendre et faire fonctionner des systèmes complexes entrelaçant plusieurs technologies, animer un réseau de pairs venus de tous horizons, et non plus diriger une équipe dédiée à un projet, une technique ou un produit, voilà ce qui sera désormais valorisé* », dit-il. Cette évolution pourrait paraître contradictoire avec la spécialisation pointue que sem-

blent exiger des technologies de plus en plus complexes. Mais en l'occurrence, c'est l'organisation de l'économie, plutôt que le changement technique, qui a dicté sa loi. Le modèle dominant tend en effet à devenir celui du groupe d'entreprises contrôlées par une même entité financière et stratégique, aux dépens de l'entreprise solitaire, constituée autour d'un produit, d'un marché, d'une équipe. La flamme des start-up ne doit pas faire illusion : si le *small* peut être *beautiful*, il se fait surtout de plus en plus rare. Entre 1990 et 1998, le nombre de groupes est passé, en France, de 1 300 à 9 000. Ces groupes, encore au nombre de 6 700 en 1995, contrôlaient déjà cette année-là (dernier chiffre connu) 44 700 entreprises contre 9 200 en 1980 ; ils

employaient un salarié français sur deux (soit 6,1 millions) et produisaient 60 % de la valeur ajoutée. Les groupes de plus de 10 000 salariés (environ 80) possédaient en 1995, 125 filiales en moyenne contre 75 en 1989, et employaient un quart des salariés. Le terme de groupe ne désigne plus seulement ces géants, généralement multinationaux, dont à peu près tout le monde connaît le nom. Le nombre de « microgroupes », dont l'effectif total est inférieur à 500 salariés, est passé de 600 en 1980 à 7 500 en 1998. Autrement dit, 80 % des groupes sont en réalité... des PME, certes d'un genre particulier, puisqu'ils contrôlaient 9 822 entreprises, soit en moyenne 3,8 entreprises chacun, et employaient 1,1 million de salariés !

Mais au-delà de ces relations capitalistiques, la sous-traitance, le conseil, l'ingénierie, la recherche-développement, l'essaimage, ou des liens contractuels et humains, tout simplement, ont tissé autour d'entreprises-centres un « halo » d'entreprises périphériques, selon l'expression de Frédéric Boccard, chercheur à l'Insee, entre lesquelles vont et viennent les produits, les financements, mais aussi les hommes. Acquisitions, filialisations, réorganisations, création d'activités, mais aussi abandon ou crise d'autres activités, sont autant d'occasions de passer d'une filiale à l'autre, du cabinet de conseil au sous-traitant, et vice-versa, en valorisant non plus seulement le diplôme, la spécialité, l'expérience, mais aussi la connaissance des réseaux de

savoir-faire et de pratiques qui lient entre eux les différents acteurs. Un constat valable pour les cadres et techniciens en général, mais qui, dans le cas des ingénieurs, implique des mutations professionnelles encore plus importantes : l'articulation de systèmes techniques complexes et hétérogènes devient, quelle que soit la spécialité d'origine, le véritable fil rouge de leur métier. Ce constat a amené Jean-François Colin, directeur des politiques sociales de Vivendi Universal, à remarquer, lors d'un colloque organisé le 12 janvier à Marseille par le Centre d'études sur l'emploi et les

troisième type. Premièrement, la demande sociale de mobilité est forte : les jeunes diplômés, en particulier, entrent dans un groupe parce qu'ils veulent accumuler des expériences diversifiées ; deuxièmement, cette mobilité favorise la cohésion du groupe, et celui-ci a donc intérêt à la faciliter et à l'organiser ; troisièmement, comme le démontre encore la loi de modernisation sociale, la législation – et les juges – imposent et imposeront de plus en plus aux groupes l'obligation de reclasser en leur sein les salariés dont l'emploi vient à disparaître. « *Les directions de ressources*

Acquisitions, filialisations, réorganisations, création d'activités, mais aussi abandon ou crise d'autres activités, sont autant d'occasions de passer d'une filiale à l'autre, du cabinet de conseil au client

qualifications (Céreq), que se développaient ce qu'il appelait des « méso-marchés », fonctionnant à l'intérieur de chaque groupe suivant des règles et des pratiques distinctes des deux marchés du travail traditionnels : le marché externe – qui valorise le diplôme et l'expérience acquise en formation initiale ou dans une autre entreprise, et le marché interne, qui valorise l'ancienneté et le respect d'un parcours tracé au sein d'une même entreprise. Trois facteurs, affirme Jean-François Colin, rendent inéluctable le développement de ces marchés du

humaines devront assumer les réussites comme les échecs des choix économiques des directions stratégiques : dans les deux cas seront générés des flux de salariés au sein du groupe », observe Jean-François Colin. Opportunité ou obligation pour l'entreprise comme pour le salarié, la mobilité interne au groupe, ou liée à son environnement immédiat, devient ainsi progressivement une constante des parcours professionnels des ingénieurs. Reste aux uns et aux autres à l'organiser.

Antoine Reverchon

## Sept métiers en dix-sept ans

JEAN-LUC SPOHN VILLEROY est depuis quelques jours responsable environnement chez Cegetel : son septième métier en dix-sept ans de carrière dans ce qui, au fil des ans, est devenu le groupe Vivendi. A 24 ans, en 1984, ce diplômé de l'École nationale des ponts et chaussées et de HEC entre à la Générale des eaux, au service production et distribution d'eau potable. Ce poste basé à Lyon le séduit, parce qu'il est Lyonnais, mais aussi parce que la maintenance de réservoirs d'eau est une activité concrète. « *J'aime quand ça se voit ; je n'aurais pas été ingénieur en électronique* », explique cet amateur de ce qui est bien tangible. Un an et demi plus tard, son entreprise remporte le contrat de construction d'une usine de traitement d'eau à Rillieux-la-Pape (Rhône). On lui propose d'en être le chef de projet. Organisation du chantier, coordination des filiales et des sous-traitants, planification, contrôle deviennent son pain quotidien.

Deux ans plus tard, un autre chantier démarre : le groupe Générale des eaux commence à investir dans le câble. Or, son patron, le directeur régional, est responsable des deux activités : l'eau et le câble. Il a besoin d'un collaborateur pour développer cette seconde activité auprès des collectivités territoriales dans la région de Belfort et Montbéliard. Jean-Luc Spohn Villerooy accepte ce défi. Son épouse n'a pas d'activité professionnelle, ce qui facilite sa mobilité géographique. Déjà familier des discussions avec les élus des 55 communes de la Communauté urbaine de Lyon, il met à profit cette compétence auprès des collectivités, mais aussi

des gestionnaires de logements sociaux qu'il doit convaincre d'investir dans les réseaux câblés. De fonctionnel, le poste devient opérationnel, quand il s'agit de créer une société dont il assure la gérance. « *J'aurais eu du mal à parler de la propagation d'une onde dans une fibre optique*, avoue-t-il. On quitte vite le métier d'ingénieur, notre rôle étant plus d'organiser, de structurer, de faire des propositions ; et quand on a une formation d'ingénieur, on comprend et on analyse vite ; on sait poser les bonnes questions aux sous-traitants. » Quand son poste devient plus routinier, il revient sur Lyon pour y superviser les activités de déploiement du câble auprès des hôpitaux, hôtels et HLM.

Fin 1996, « *le câble n'ayant pas eu le succès escompté, j'ai pris les devants* », en demandant une nouvelle affectation. L'explosion de la téléphonie offre des opportunités. A Paris, il va contribuer à la mise en place de boucles locales en fibre optique ; il repart à Lyon pour y faire la même chose ; puis migre vers le mobile quand le GSM se généralise. La pose et l'entretien d'émetteurs-récepteurs nécessitent de savoir négocier avec les collectivités territoriales. De ce poste très opérationnel, il vient d'évoluer vers un emploi plus fonctionnel, mais où les négociations avec les élus restent primordiales. Il s'agit désormais de trouver les meilleures solutions pour installer des antennes, sans nuire à l'environnement ou à la santé des habitants.

A. K.

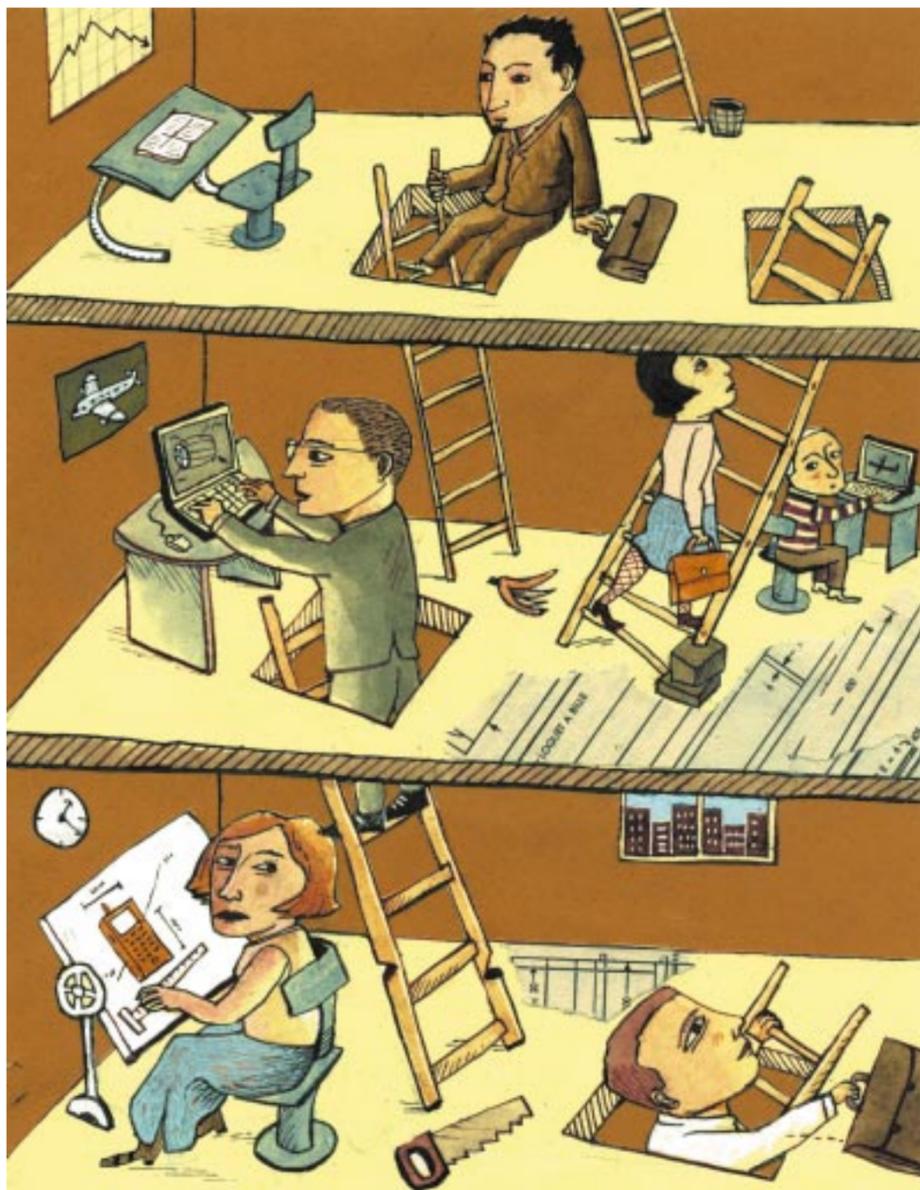


ILLUSTRATION RENAUD FERRIN

QUESTIONS-RÉPONSES

# Carrières

1 Quelle est la définition d'un « groupe » ?

Il n'existe pas en France de définition juridique unique du groupe. Le droit des sociétés, le code du travail, la législation fiscale retiennent une définition différente correspondant à leur champ d'application.

L'Insee définit pour sa part le groupe comme un ensemble d'entreprises dont plus de 50 % des voix en assemblée d'actionnaires ou en conseil d'administration sont contrôlées par une autre entreprise qui, si elle-même est indépendante, est appelée « tête de groupe ». Depuis 1979, l'Insee recense chaque année groupes et filiales à partir de son enquête « Liaisons financières entre sociétés » (Lifi). C'est ainsi qu'en 1998 (dernière enquête publiée) l'Insee a comptabilisé 9 000 groupes contrôlant 20 970 entreprises de moins de 500 salariés (sans compter les plus de 500) et, en 1995, 6 700 groupes contrôlant 44 700 entreprises, grandes et petites.

L'observatoire des entreprises de la Banque de France, grâce à ses propres données, ajoute à ces chiffres d'une part les liens financiers entre des individus et des entreprises (et non plus entre entreprises seulement), d'autre part les entreprises contrôlées au moyen de participations indirectes à partir de holdings en « cascade ». Suivant ce calcul, l'observatoire obtient pour l'année 1996 (derniers chiffres disponibles) 8 400 holdings, 35 000 entreprises têtes de groupe et 97 000 filiales. Même si ces chiffres sont supérieurs à ceux de l'Insee, la Banque de France note que le nombre d'emplois concernés par ce périmètre est à peine supérieur à celui calculé par l'Insee, soit 7,3 millions d'emplois (en 1996), contre 6,1 pour l'Insee (en 1995).

2 Tous les groupes offrent-ils les mêmes opportunités de mobilité ?

Il convient de distinguer les groupes constitués pour des raisons essentiellement fiscales – où la filiale regroupe la quasi-totalité de l'activité et se trouve chapeauté d'une holding ou accompagnée d'une société civile immobilière ou de toute autre société de service – des « véritables groupes » où chaque filiale correspond à une activité différente. L'Insee estime que la moi-

tié des groupes de taille inférieure à 2 000 salariés, mais un très faible nombre de groupes d'une taille supérieure, correspondent à la première définition.

Pour sa part, la Banque de France estime (pour 1996) à 39 000 le nombre de « têtes de groupe » ne possédant qu'une ou deux filiales, dont le nombre total s'élève à 42 000, contre un peu plus de 6 000 « véritables » groupes (possédant plus de deux filiales), qui contrôlent 54 750 entreprises. Bien entendu, seuls les « véritables » groupes offrent aux salariés des opportunités de mobilité significatives.

3 Quel est leur degré d'internationalisation ?

Groupe ne rime pas forcément avec mobilité internationale. En 1995 (dernier pointage disponible), 6 444 entreprises françaises (sur 45 000 appartenant à un groupe), employant 1,1 million de salariés, étaient contrôlées par 1 400 groupes dont la tête était située à l'étranger, à savoir, par nombre décroissant de filiales, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, les Etats-Unis, l'Allemagne et la Suisse. Mais, en termes d'effectifs concernés, les Etats-Unis (297 000 emplois) devançaient les Pays-Bas (198 000). A l'inverse, les groupes français contrôlaient directement 6 900 filiales et indirectement 9 000 autres, situées à l'étranger et employant 2,4 millions de salariés.

4 Les groupes créent-ils des emplois ?

Entre 1984 et 1992 (derniers chiffres disponibles), les PME filiales de groupes en 1992 avaient créé près de 300 000 emplois nets, alors que les PME indépendantes en 1992 en avaient supprimé 270 000. En revanche, les PME déjà présentes dans des groupes en 1984 en ont supprimé 492 000. Au total, le solde est donc négatif, mais la création d'emplois dans les groupes provient de l'acquisition ou de la création de nouvelles filiales plutôt que du développement des filiales existantes. Selon la Banque de France, les effectifs des entreprises « têtes de groupe » s'élevaient en 1996 à un peu plus de 2 millions d'emplois, ceux des filiales à 5,147 millions d'emplois, dont 4 millions dans les filiales des grands groupes (plus de deux filiales).

ness. Aujourd'hui, sur proposition de la direction, je m'apprette à rejoindre la filiale Directory & Services, dédiée à la mise en place d'annuaires électroniques dans les entreprises, une nouvelle société créée en mai 2001. Ensuite... on verra ! »

Dans ce groupe high-tech qui s'est développé à la vitesse de l'éclair à coups d'acquisitions et de prises de participation, la mobilité est une question de (sur)vie... quotidienne. Dans son bureau de la rue de Courcelles à Paris, Félix Levy, directeur général, consulte régulièrement l'emploi du temps des quel- que cinq cents ingénieurs employés dans les onze filiales que compte désormais l'entreprise, en France, Belgique, Suisse, Espagne et Angleterre. « Nous recevons au siège un compte-rendu hebdomadaire de tous nos bureaux sur la disponibilité des

**BIBLIOGRAPHIE**

> **Mythes et réalités sur l'emploi et la croissance des PME : le rôle des groupes**, par Frédéric Boccaro (Document de travail, n°E9702, Insee, février 1997).  
> **Le nombre de groupe d'entreprises a explosé en 15 ans**, par Eric Vergeau et Nicole Chabanas (Insee Première,

# Les DRH tentent d'organiser la circulation des compétences entre filiales

LES EFFECTIFS CONCERNÉS PAR LES TRANSFERTS ET LES RECLASSEMENTS SONT EN FORTE AUGMENTATION

La mobilité interne au sein des grands groupes n'est pas une nouveauté, mais elle concerne un nombre de plus en plus élevé de salariés. Bouygues a enregistré en 2001 5 000 mutations entre ses filiales, pour un effectif global de 120 000 salariés. La mobilité entre les six métiers du groupe concerne environ 200 à 250 ingénieurs et cadres par an, jusqu'à 500 lorsque naît, par exemple avec Bouygues Télécom entre 1996 et 1999, une nouvelle activité. Chez Thales, le passage d'une filiale à l'autre concerne un millier de salariés par an, dont 60 % d'ingénieurs et cadres, à comparer aux 3 000 recrutements externes en 2001. A Vivendi Universal, 40 % des postes d'ingénieurs, cadres et techniciens sont pourvus en interne.

Pour gérer ces mouvements, la plupart des groupes affichent aujourd'hui un socle commun d'outils et de principes. Tous possè-

dent un instrument de publicité des emplois offerts à l'échelle du groupe entier, sur Intranet ou sur papier, affublé d'un nom plus ou moins imaginaire : World Job chez Saint-Gobain, Moove chez PPR, Thales Opportunities, etc. Tous utilisent les « comités de carrière » ou les « plans de succession », qui permettent aux responsables du recrutement d'une même branche ou pays de comparer leurs besoins avec les demandes de mobilité.

La différence entre les groupes se lit plutôt dans la tendance de la direction centrale des ressources humaines (DRH) à laisser, dans un cadre défini à l'avance, les mutations se négocier entre filiales, ou au contraire à intervenir de façon plus ou moins prononcée.

Chez PPR, Marie-Eve Cazin, à la direction du développement des ressources humaines, affirme que l'objectif est de « recréer à l'intérieur les conditions du marché de l'emploi ». Selon la « charte de mobilité » signée par tous les DRH du groupe, les salariés ont le droit de ne pas prévenir à l'avance leur hiérarchie de leur départ vers une autre filiale, ils disposent d'un droit de retour pendant trois mois, l'ancienneté et les droits acquis sont transférés, les offres d'emplois doivent être publiées sur l'intranet du groupe deux semaines avant leur publication sur Internet. Mais la DRH centrale n'intervient pas dans les négociations de transfert, sauf si la mobilité d'un cadre jugée « à haut potentiel » se trouve bloquée par un conflit entre filiales, ou encore en cas de création

d'activités nouvelles. Dans le groupe Bouygues, André Spoerry, directeur de l'orientation et de la mobilité à la DRH du groupe, distingue la mobilité intra-métiers, gérée par chaque métier de façon traditionnelle, de la mobilité inter-métiers. « Lorsqu'un collaborateur souhaite changer d'horizon, il peut venir nous voir, au niveau central, de façon confidentielle. Nous en recevons environ 500 par an, dont 300 ingénieurs et cadres, et sommes à l'origine de 60 à 70 des 200 à 250 mutations annuelles de ce type ».

**INTERSECTIONS DE COMPÉTENCES**

Viviane Magnard, qui dirige le « forum opportunités et mobilité » à la DRH France de Thales, dispose de l'ensemble de ces outils. Mais Thales est allé un peu plus loin en créant une dizaine de « filières métiers », structures de réflexion chargées d'anticiper les besoins en effectifs et formations, repérer les intersections de compétences entre métiers et mettre ainsi en évidence les parcours possibles. Aux DRH locaux de croiser cette « cartographie » avec les souhaits de mobilité et les capacités de leurs collaborateurs.

Schlumberger a pour sa part renversé la vapeur : la DRH du groupe a construit un intranet de demandes d'emplois, le Career Center, sur lequel les salariés déposent leurs souhaits et conditions de mobilité... sans se référer à une offre précise. « Cela oblige chacun à réfléchir à son évolution », explique Johannes Westra, responsable du recrutement en France. Seul le

hiérarchique direct et la DRH de la branche et du groupe ont accès à ces informations. Les résultats des entretiens annuels d'évaluation sont également mis en ligne sur l'intranet, à destination des mêmes interlocuteurs. Le principe est de croiser ces données pour déterminer les transferts. « Nous ne souhaitons pas que la mobilité s'opère sans intervention de la fonction personnel : le transfert doit correspondre à un parcours de carrière cohérent. »

Mais les DRH centrales se révoltent beaucoup plus interventionnistes lorsqu'il s'agit de réduire les effectifs, quelque part dans le groupe. Jean-François Colin, chez Vivendi, note d'ailleurs que la gestion la mobilité de groupe est née de ce type de problèmes. « Lorsqu'il a fallu "s'occuper" de Canal+, on a bloqué les embauches dans toutes les filiales pendant quelques semaines, en donnant le monopole aux salariés de la chaîne. » Dans la même situation, par exemple avec La Redoute, PPR crée un « club inter-enseignes de coordination emploi » avec un représentant de chaque enseigne, mais arbitré par la DRH centrale.

Mais, comme le reconnaît ce responsable d'un grand groupe, « vous pouvez mettre tous les outils et les règles que vous voulez, il y aura toujours des filiales qui considéreront que la mobilité est un bienfait... pour les autres. Je passe tout de même une bonne partie de mes journées à les convaincre du contraire ! »

Antoine Reverchon

## Quand le consultant « passe au client »

A 31 ANS, CÉCILE AUBERT a déjà un passé qu'elle a oublié. Ou presque. Celui de l'ingénieur chimiste qu'elle était au sortir de l'Ecole de chimie de Toulouse. Goût personnel et situation économique l'ont poussée très vite « à dériver », comme elle dit, vers d'autres horizons. Le conseil en management de projet d'abord, le contrôle de gestion ensuite. Armée de son diplôme d'ingénieur chimiste obtenu en 1994, la jeune femme comprend très vite qu'elle a besoin d'un atout supplémentaire pour se différencier dans un marché du travail alors en récession.

Ce sera une formation complémentaire en management de projet, qui lui permettra d'être engagée à l'issue de quelques mois de recherche par un cabinet spécialisé dans ce domaine, Planitec.

« La chimie est très rapidement devenue secondaire », constate-t-elle. C'est en effet dans le secteur... de la construction navale qu'elle aborde ses premières missions. D'abord à la Direction des constructions navales à Nantes, puis à Paris pour le même client. Pourtant, au bout de trois ans, elle éprouve le besoin de changer d'air. « Même si les missions étaient différentes, le secteur restait le même. La seu-

le solution pour aborder de nouveaux clients, des problématiques différentes, c'était de m'orienter vers un cabinet de conseil spécialisé dans d'autres industries. » Fin 1999, elle signe avec la société Etop International et se voit confier une mission chez Matra Nortel Communication.

**CONCURRENCE REDOUTABLE**

C'est l'époque du boom autour des télécommunications, et les différents acteurs du marché se livrent une concurrence redoutable : à la jeune chef de projet de s'adapter à des modes de management différents d'un client à l'autre, à des contraintes de délais de plus en plus serrées. Une bonne école. « Passer par une société de conseil m'a permis d'entrer directement dans une logique de client que je n'aurais peut-être pas rencontrée dans une entreprise. Sans compter que multiplier les expériences chez un client donne du recul, bien utile quand on aborde un nouveau projet. »

Viellir dans le conseil ? Une solution qu'elle a très vite écartée. Monotonie des missions – « on vous propose toujours un peu les mêmes choses, c'est rassurant pour le client », périmètre limité - « dès qu'on

aborde des problématiques un peu stratégiques, c'est fait en interne », difficulté à concilier vie professionnelle et vie personnelle, l'ont poussée à passer de l'autre côté de la barrière. De fait, « il y a très peu de consultants seniors en gestion de projet, explique-t-elle. Sauf lorsqu'il s'agit d'intervenir dans le cadre de missions de très courte durée ou de missions d'urgence ».

En 2001, elle accepte donc la proposition d'embauche de Matra Nortel Communication, scindé entre-temps en deux branches, EADS Telecom et Matra Nortel France. Depuis un an, elle travaille chez EADS, d'abord en qualité de contrôleur de projet et, depuis quelques mois, en tant que contrôleur de gestion rattachée à la direction financière pour l'activité recherche et développement. Un poste à responsabilité qui lui permet de goûter au suivi et à la gestion d'un portefeuille de projets. Quand on lui parle d'avenir professionnel, Cécile Aubert jure ne pas savoir de quoi il sera fait. « Jusqu'à présent tout est arrivé quasiment tout seul, j'ai eu des opportunités, je les ai saisies parce que j'avais envie d'évoluer. »

Catherine Rollot

# Les « microgroupes » tentés par la gestion de la mobilité

CHANGER UN INGÉNIEUR DE SECTEUR PERMET DE FAIRE FACE À LA DIMINUTION DES CONTRATS

Informaticien à l'origine, Jean-Luc Rizk a changé trois fois de métier. Engagé depuis deux ans chez Business & Decision (B & D), société de conseil spécialisée dans le « e-business » et la gestion de relations client, cet ingénieur a joué à saute-mouton dans les filiales de ce microgroupe de 560 salariés. « Après dix mois passés au sein de Matys, la Web-agency [éditeur de sites Web], j'ai poussé la porte de Patrick Bensabat, le PDG de B & D, pour lui faire part de mes envies d'évolution professionnelle, raconte-t-il. Quelques semaines plus tard, j'intégrais l'agence parisienne de B & D pour m'occuper d'assistance et de maîtrise d'ouvrage e-busi-

ness. Aujourd'hui, sur proposition de la direction, je m'apprette à rejoindre la filiale Directory & Services, dédiée à la mise en place d'annuaires électroniques dans les entreprises, une nouvelle société créée en mai 2001. Ensuite... on verra ! »

Dans ce groupe high-tech qui s'est développé à la vitesse de l'éclair à coups d'acquisitions et de prises de participation, la mobilité est une question de (sur)vie... quotidienne. Dans son bureau de la rue de Courcelles à Paris, Félix Levy, directeur général, consulte régulièrement l'emploi du temps des quel- que cinq cents ingénieurs employés dans les onze filiales que compte désormais l'entreprise, en France, Belgique, Suisse, Espagne et Angleterre. « Nous recevons au siège un compte-rendu hebdomadaire de tous nos bureaux sur la disponibilité des

consultants, précise-t-il. Les filiales fonctionnent avec une certaine autonomie, mais il ne faut pas que leurs salariés y soient cloisonnés. Grâce à ce suivi, nous pouvons affecter les ingénieurs en vacance de mission là où les besoins se font sentir. En cette période de ralentissement économique, qui entraîne une diminution des contrats, cela nous permet de maintenir peu ou prou notre productivité. »

Mais les passerelles entre les filiales d'une PME ne sont pas toujours aussi aisées à franchir. Les ingénieurs de Cometa, un bureau d'études et de réalisation dont le siège est basé à Saint-Nazaire et qui travaille pour les secteurs de l'aéronautique ou de l'automobile, le savent pertinemment.

Pour les spécialistes engagés dans la division « mécanique », peu de chances en effet de rebondir

dans la division « systèmes » pour faire de l'instrumentation et de l'informatique industrielle, ou encore dans la troisième filiale consacrée au génie civil : « Chaque entité regroupe des activités si spécifiques que les transferts apparaissent pratiquement impossibles, explique Alain Chogon, PDG du groupe. Changer de filiale équivaut à changer de métier. Il faudrait que l'ingénieur suive une nouvelle formation validée par un diplôme et qu'il prenne un assez long congé, ce qui n'est pas facile à envisager dans une PME. Les ingénieurs éprouvent certes la nécessité d'évoluer dans leur carrière, mais aucun n'a envie de reprendre tout à zéro ou presque. »

Reste que, dans les entreprises où la nature des activités autorise une certaine mobilité des ingénieurs, l'organisation de ce ballet n'est pas une mince affaire. Chez Sword, société lyonnaise spécialisée dans le développement des systèmes d'information, qui compte plus de deux cents ingénieurs répartis dans une dizaine de filiales, le patron ne tient pas à jouer les chefs d'orchestre. Les affectations se gèrent d'une façon très décentralisée : « Deux fois par an, les directeurs des "business units" se réunissent pendant trois jours pour faire le point sur

les besoins en formation, décider des augmentations de salaire, et se mettre d'accord sur les mutations des ingénieurs ayant préalablement fait part de leurs aspirations pendant les entretiens d'évaluation, relate Jacques Mottard. De plus, les postes vacants sont en permanence affichés

« Si nous exigeons telle compétence, c'est justement pour faciliter par la suite la mobilité des salariés entre nos différentes activités »

sur l'intranet du groupe. Si quelqu'un désire poursuivre sa carrière à Londres, il est directement mis en contact avec le responsable de notre filiale britannique, qui seul jugera de ses compétences, de son niveau d'anglais et de l'opportunité de l'intégrer. »

A l'inverse, Sylvain Breuzard, PDG de Norsys, un éditeur de logiciels, a choisi de désigner une personne pour s'occuper des ressour-

ces humaines à la tête de son entreprise qui, entre ses trois filiales de Lille, Paris et Marrakech et son pôle consulting, emploie cent cinquante ingénieurs. « Ce fonctionnement correspond davantage à une société plus importante qu'à... une PME, s'amuse-t-il. Mais il nous aide à fluidifier les mouvements de personnel, à arbitrer de façon plus fine entre les souhaits des uns et des autres en fonction des postes disponibles et à garantir une certaine équité de traitement entre tous les ingénieurs, tant au niveau de la rémunération que du parcours professionnel. »

Du côté de Business & Decision, la direction générale ne se contente pas de fixer des objectifs financiers à ses filiales. Elle leur donne également des recommandations pour le recrutement des ingénieurs, dont elles sont chargées localement : « Nous détaillons avec précision les profils que nous voulons voir entrer dans notre société », souligne Félix Lévy. Et si nous exigeons telle compétence ou telle qualification, c'est justement pour faciliter par la suite la mobilité des salariés entre nos différentes activités. » C'est ce qu'il appelle... une « vision centralisée des ressources humaines ».

Nathalie Quéruel

SELON UN SONDAGE RÉALISÉ PAR IPSOS POUR HR GARDENS, MENÉ EN PARTENARIAT AVEC « LE MONDE » ET FRANCE-INFO, LES HAUTS POTENTIELS DE SEPT PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE ONT UNE VISION UTILITARISTE DE L'ENTREPRISE QUI LES AMÈNE À PENSER ESSENTIELLEMENT EN TERMES DE CARRIÈRE

# Les cadres européens de demain sont « opportunistes »

Les directeurs des ressources humaines (DRH) auraient tout intérêt à se pencher davantage sur les aspirations des générations montantes, surtout quand un sondage européen éclaire les souhaits des jeunes cadres à haut potentiel, une catégorie qu'aucun patron ne pourrait imaginer négliger.

Qu'on s'entende bien, les jeunes Early Career Professionals (ECP) – ce sont des diplômés de l'enseignement supérieur, qui disposent de un à cinq ans d'expérience dans leur pays ou à l'étranger, maîtrisent deux langues et ont des pratiques multiculturelles – ne font preuve « d'aucun esprit de rébellion » vis-à-vis de l'entreprise. L'enquête HR Gardens/Ipsos, en partenariat avec *Le Monde* et France-Info, qui en a interrogé près de 8 000 dans sept pays différents, montre qu'ils ne remettent en cause ni la légitimité de l'entreprise ni son fonctionnement... à condition que celle-ci leur offre « la possibilité de se réaliser » et surtout que « le travail avec collaborateurs et supérieurs hiérarchiques » soit enrichissant (65 % des opinions recueillies).

Leur hantise ? La stagnation. Le sentiment que les missions n'évoluent pas (52 %), que le poste

« manque singulièrement d'intérêt » (47 %) sont les deux éléments susceptibles d'engendrer déception et donc départ. « Je n'irais pas jusqu'à dire que cette génération est cynique. Je pense qu'elle est très individualiste, intuitive et opportuniste, estime Thierry Happe, PDG de HR Gardens. En aucune façon ils n'imaginent changer l'ordre établi, ils souhaitent juste profiter de ce qu'il peut leur apporter. » Une fois cette élite recrutée, les entreprises devront déployer des trésors d'imagination pour la fidéliser car, comme le montre l'enquête, la tentation du zapping professionnel est forte. 44 % des sondés pensent qu'il suffit de deux ans « pour profiter pleinement

« pondérés » (49 %) sont majoritaires : leur carrière fait partie de leur vie au même titre que leur sphère privée et est régie, en priorité, par la notion d'apprentissage perpétuel. Les « intéressés » (23 %) n'ont qu'un objectif : la réussite matérielle et sociale. Les « obstinés » (17 %) exercent le métier dont ils rêvaient jeunes. Le travail est leur « vérité première ». Et enfin, les « instantanés » (11 %) organisent leur carrière en fonction des opportunités qui s'offrent à eux.

S'ils savent parfaitement ce qu'ils veulent (pour eux), quelles sont les valeurs (autres que leur avenir) que ces jeunes managers européens entendent défendre ?

Une fois cette élite recrutée, les entreprises devront déployer des trésors d'imagination pour la fidéliser car, comme le montre l'enquête, la tentation du zapping professionnel est forte

des premières expériences en entreprise». Les Français se montrant moins expéditifs (57 %) que les Allemands (39 %).

Globalement, l'enquête parvient à distinguer quatre profils type. Les

Leur utilitarisme frappe encore. Malgré leur liberté de penser et leur ouverture culturelle – 68 % ne craignent pas la levée des frontières et n'ont pas peur de l'immigration – les ECP demeurent assez traditionnels. Pour 64 % d'entre eux, le professionnalisme, explique l'étude, représente la principale valeur recherchée dans l'entreprise. Viennent ensuite l'innovation (26 %), le respect (22 %), la performance (20 %), l'honnêteté (19 %) et l'efficacité (17 %).

La transparence, le partage, l'audace, la rigueur et la générosité recueillent chacun moins de 15 % des suffrages. « Ces résultats, reprend Thierry Happe, signalent bien le net recul des valeurs solidaires et éthiques au profit, encore et toujours, d'un utilitarisme certain. » Est-ce bien étonnant ? Les ECP, eux aussi, ont dû développer une « mémoire de crise ». Ils se souviennent du début des années 1990 et de la manière dont les salariés, cadres y compris, avaient fait les frais de la récession. Il y a trois ans, l'âge d'or des start-up et l'engouement qu'elles avaient suscitées

auprès des jeunes générations avaient montré la volonté de celles-ci d'échapper, si cela était possible, à la lourdeur d'une hiérarchie et aux modes traditionnels de management. Les illusions furent de courte durée. L'étude HR Gardens/Ipsos confirme bien que les start-up n'attirent plus (12 % d'intéressés). Les ECP préfèrent donc se montrer pragmatiques. Seulement 9 % dessinent leur manager idéal comme « un homme public, grand orateur écouté dans les médias ». 66 % lui préfèrent le « stratège éclairé », 60 % misent sur « le décideur sobre et efficace qui sait ce qu'il veut ». En clair les ECP ne veulent pas qu'on les prenne pour des imbéciles.

Ils le prouvent dans leurs réponses sur l'éthique. S'ils sont 57 % à juger que c'est un concept essentiel, ils ne montrent aucun angélisme économique. 60 % pensent que lorsqu'une entreprise parle d'éthique, « c'est d'abord un argument marketing et commercial ». 17 % y voient même « un effet de mode ». Seuls 18 % pensent que cela correspond à une ambition sincère. Mais eux ? Comment s'accommodent-ils de la démarche ? En s'accordant pour dire qu'ils refuseraient de travailler dans deux types d'entreprises : 88 % ne veulent pas collaborer dans un groupe qui fait fabriquer ses produits par des enfants ou des adolescents, et 76 % rejettent l'idée d'être recrutés par une entreprise qui nuit à l'environnement. Mais ils ne sont plus que 42 % à rejeter les entreprises qui pratiquent le dumping social (c'est-à-dire qui délocalisent leurs usines vers des pays à

main-d'œuvre bon marché), 40 % à montrer du doigt celles qui licencient tout en faisant des bénéfices, et 18 % à ne pas aimer le secteur pétrolier. Comme l'explique Thierry Happe, les ECP mobilisés par des thèmes porteurs (travail

## ENQUÊTE EN DEUX TEMPS

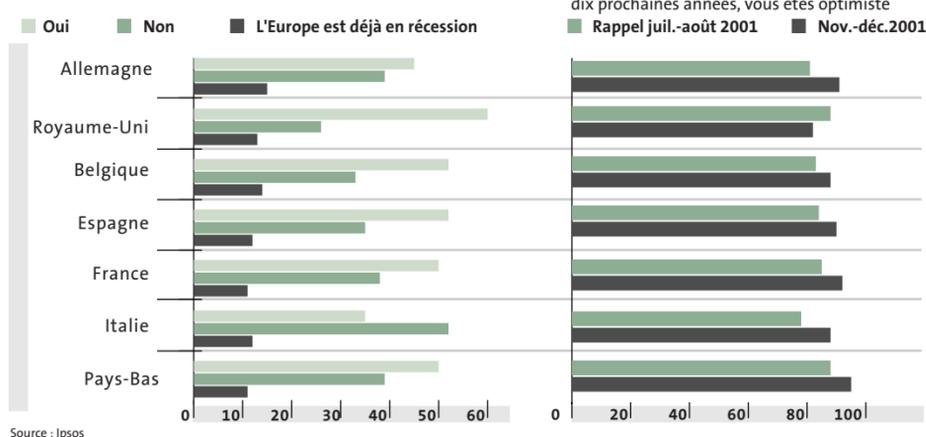
Une première enquête a été réalisée par Ipsos pour HR Gardens entre le 4 juillet et le 17 août 2001, auprès d'un échantillon de 5211 « Early Career Professionals » (ECP), c'est-à-dire des jeunes cadres à fort potentiel. L'étude a été administrée par Internet, via l'envoi d'un mail à chaque personne inscrite sur le fichier d'EMDS – leader mondial du recrutement des jeunes cadres qui a rejoint le groupe Havas Advertising en décembre 2000 –, ayant au moins une expérience professionnelle et appartenant aux 7 nationalités suivantes : allemande, italienne, française, belge, espagnole, néerlandaise et anglaise. Afin de prendre en compte le choc des événements du 11 septembre, HR Gardens a demandé à l'institut de sondage une deuxième enquête, réalisée entre le 1<sup>er</sup> et le 17 décembre selon la même méthodologie auprès de 2647 ECP.

des enfants, respect de l'environnement) « sont loin de vouloir remettre en cause » les fondements de l'économie de marché, à partir du moment où ils savent en être les bénéficiaires. Utilitarisme, quand tu nous tiens...

Marie-Béatrice Baudet

## INQUIETS À COURT TERME, MAIS CONFIANTS DANS L'AVENIR

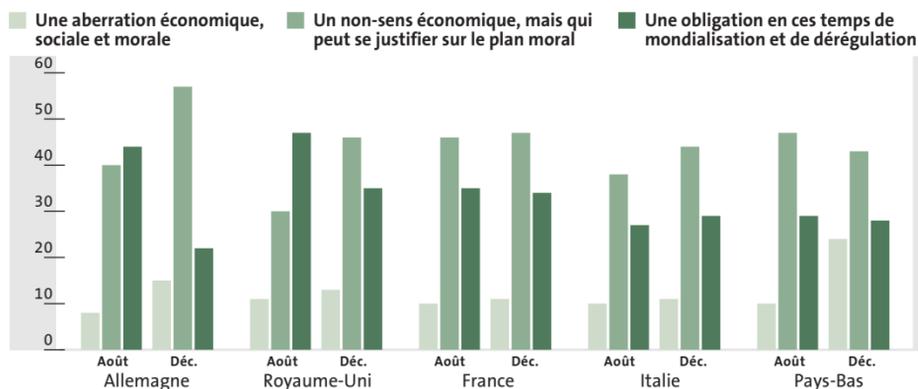
Selon vous, l'Europe se dirige-t-elle vers une récession ?



Source : Ipsos

## L'ÉTAT APPELÉ À LA RESCousse

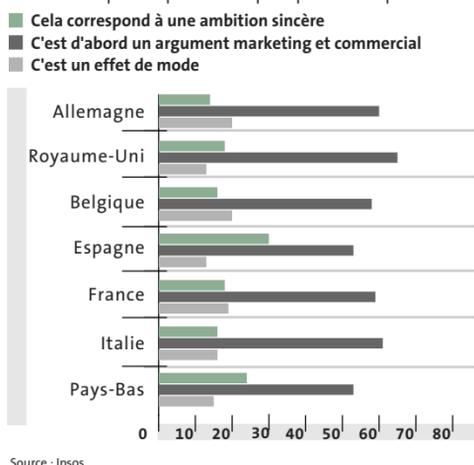
Selon vous, l'intervention de l'Etat dans la vie de l'entreprise, c'est...



Source : Ipsos

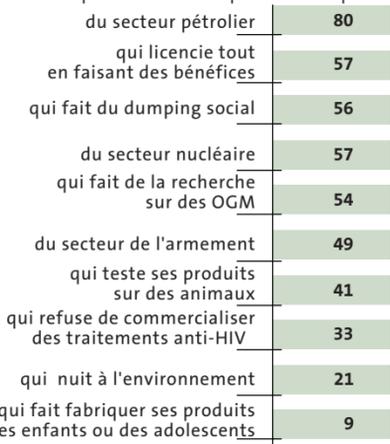
## UNE ÉTHIQUE GUÈRE CONTRAINANTE

Pensez-vous que lorsqu'une entreprise parle d'éthique... ?



Source : Ipsos

Personnellement et dans un cas de poste similaire, vous accepteriez de travailler pour une entreprise...



# Des libéraux en quête de réglementations

APRÈS LE 11 SEPTEMBRE, L'INTERVENTION DE L'ÉTAT SE JUSTIFIE DAVANTAGE, SURTOUT POUR LES JUNIORS

S i 49 % des jeunes cadres européens à haut potentiel estiment que « l'Europe se dirige actuellement vers une récession », les difficultés conjoncturelles actuelles n'entament pas leur optimisme sur le long terme, concernant aussi bien leur devenir professionnel que la situation économique de l'Europe. Bref, ils ont confiance dans l'avenir. Fort logiquement parés de leur armure de diplômés et de leurs habitudes de mobilité, les Early Career Professionals (ECP) ne se sentent pas menacés dans leur emploi. 66 % se jugent, concernant leur poste, « plutôt », voire « très en sécurité ». Seuls 7 % se sentent menacés.

Ayant été réalisée en deux temps (avant et après le 11 septembre) l'enquête HR Gardens/Ipsos a pu comparer deux items intéressants : l'intervention de l'Etat et le patriotisme économique.

Dans ce contexte d'incertitude conjoncturelle, seuls 13 % des ECP envisagent l'intervention de l'Etat dans la vie des entreprises comme « une aberration économique, sociale et morale ». Ils sont en revanche 48 % (+ 7 points de différence entre l'avant et l'après-11 septembre) à penser « qu'elle se justifie d'un point de vue moral » et cela en dépit de son non-sens économique.

Parmi les partisans de l'intervention des Etats, les plus jeunes des ECP sont particulièrement bien représentés (55 % des suffrages des moins de 25 ans), ainsi que les Allemands (57 %), qui défendent encore leur modèle de capitalisme plus régulé, et les salariés des grandes entreprises (51 %) certainement échaudés par l'avalanche des plans sociaux qui s'est produite après les attentats anti-américains.

## CONSUMMATEURS PATRIOTES

De même, le « patriotisme économique » jugé comme un non-sens dans une économie de marché libéral, n'est pas stigmatisé, montre l'enquête. Certes, ceux qui l'approuvent personnellement en tant que citoyens ne sont pas majoritaires (43 %), mais ils sont presque aussi nombreux que ceux qui le désapprouvent (45 %). Pour autant, ces jeunes managers européens ne se disent pas prêts à s'investir directement, bref, à devenir, par exemple, des consommateurs patriotes. Ils sont seulement 12 % à déclarer « avoir modifié leur comportement de consommation » depuis les événements de septem-

bre. Il est vrai que le sondage est européen et que l'appel au patriotisme économique a surtout retenti aux Etats-Unis.

Les ECP préfèrent nettement que l'Etat (34 % des opinions) se charge de ce sujet à leur place, suivi par les entreprises (18 %) et les investisseurs financiers (17 %), les ménages venant donc en dernière position (11 %). Si ces jeunes cadres estiment que les Etats peuvent prendre effectivement des mesures en faveur d'un comportement économique patriote, en revanche, ils se montrent très sceptiques concernant l'engagement des entreprises : plus des deux tiers (73 %) estiment que leur groupe (souvent international) n'a pas suivi cet appel. Les plus critiques étant les hommes (79 %), les plus de 29 ans, et les Allemands.

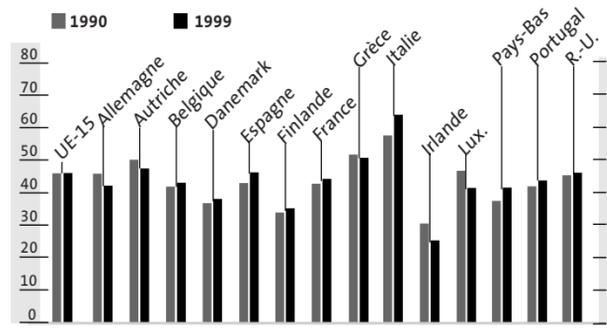
M.-B. B.

**CADRES EN ACTIVITÉ**  
**Executive MBA**  
**Dauphine**  
 Réunions d'information  
 le lundi 4 février et  
 le lundi 11 mars à 18h00  
 à l'Université Paris Dauphine  
 www.mba.dauphine.fr  
 mba@dep.dauphine.fr  
 Tél. : 01 44 05 41 81

## EUROPE

### LES PRESTATIONS VIEILLESSE À LA HAUSSE

Prestations de vieillesse et de survie en % du total des prestations



Source : Eurostat

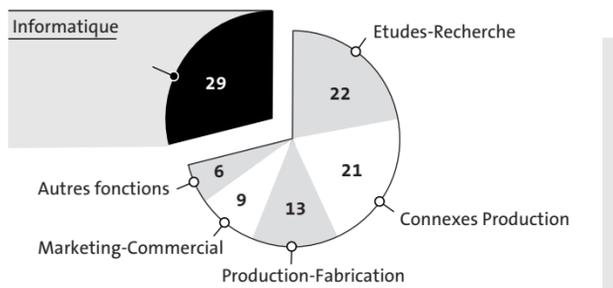
■ EN 1999, DE NOMBREUX ETATS MEMBRES consacraient déjà la majorité de leurs dépenses de protection sociale aux fonctions « vieillesse » et « survie ». C'était notamment le cas de l'Italie (64 % du total des prestations pour une moyenne européenne établie à 46 %). Depuis, même si les statistiques ne sont pas encore disponibles, la tendance a dû s'amplifier compte tenu du vieillissement démographique.

■ ENTRE 1990 ET 1999, LES PRESTATIONS « vieillesse » et « survie » ont progressé de 25 %, en termes réels. Cette croissance s'expliquait déjà, alors, par les données démographiques défavorables. De même, l'utilisation, notamment en France, du dispositif des préretraites pèse également sur les comptes de la protection sociale. Les Etats qui dépensent proportionnellement le moins dans les deux domaines sont l'Irlande et la Finlande.

## FLASH APEC / « LE MONDE »

### L'INFORMATIQUE, PREMIER DÉBOUCHÉ DES CHIMISTES

Répartition des jeunes diplômés en chimie par fonctions en 2001, en %



Source : APEC. Pour plus d'informations : www.apec.fr

■ LA CHIMIE était en 1997 l'une des filières pour lesquelles le taux d'emploi, deux ans après obtention du diplôme, était le plus faible (62 %). L'écart à la moyenne était alors de 15 points, alors qu'il est... nul en 2001.

■ MAIS CETTE AMÉLIORATION de l'insertion professionnelle s'est faite au prix d'une sérieuse réorientation pour nombre d'entre eux, devenus finalement... informaticiens, et au prix d'une certaine précarité : les contrats à durée indéterminée sont un peu moins fréquents que pour la moyenne des jeunes diplômés (80 % contre 85 %).

## LES INDICATEURS SOCIAUX INTERNATIONAUX « LE MONDE » / EUROSTAT

	UE 15	EURO 12	ALL.	BELG.	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY. UNI	E.U.	JAPON
<b>Evolution de l'emploi au 1<sup>er</sup> trim. 2001</b> (en % sur un an)	1,7	2	0,6	1,9	3,0	3,4	2,8	2,3	0,3**	1,5**	-0,6**
<b>Structure de l'emploi 2000</b>											
part de l'emploi salarié	72	70	77	76	54	73	65	75	81	n. d.	n. d.
part de l'emploi à temps partiel	18	17	19	21	8	17	9	41	25	13	23
<b>Taux d'emploi 2000</b> (en %)											
Hommes + femmes (15-64 ans)	63	61	65	61	55	62	53	73	71	74	69
Hommes + femmes (55-64 ans)	38	34	37	25	37	29	27	38	51	58	63
<b>Durée du travail salarié à temps plein 2000</b> (h/semaine)	40,3	39,6	40,1	38,5	40,6	38,9	38,6	39,0	43,6	n. d.	n. d.
<b>Évolution du coût du travail</b> (en % sur un an) 2 <sup>e</sup> trim. 2001	3,1	2,7	2,7*	3*	5,1	3,6	-1,4	5,2	4,6*	4	n. d.
<b>Taux de chômage en nov. 2001</b> (en %)											
Hommes + femmes	7,8	8,5	7,0	8,0	13	9,2*	9,3	2,2	5,2	5,7	5,4
moins de 25 ans	15,7	16,9	9,7	17,5	25,0	21,3	27,4	5,1	12,5	11,9	nd
<b>Part de chômage de plus d'un an 2000</b> (en %)	45	48	52	56	42	40	61	33	28	6	25

n.d. : non disponible / \*4<sup>e</sup> trim. 2000 / \*\*juillet 2001

## LE MARCHÉ DU TRAVAIL FRANÇAIS

	Dernier mois connu	Variation sur un an
<b>Taux de chômage des jeunes</b>	17,1 % (nov.)	+ 0,9 %
<b>Part du chômage de longue durée</b>	29,6 % (nov.)	- 3,9 %
<b>Emplois précaires</b> (en milliers) :		
CDD	929	+ 4,7 %
Intérim	260	- 8,7 %
Apprentis	605	+ 10 %
Contrats aidés	407	- 11,9 %
<b>Salaire net médian</b> (en euros constants) :		
Femmes	1 084	+ 1,6 %
Hommes	1 372	+ 3,8 %
<b>SMIC</b> (en euros) :		
Horaire	6,66 (juillet)	+ 3,8 %
Mensuel	1 126,29 (juillet)	+ 4 %
<b>Nombre d'allocataires du revenu minimum d'insertion</b>	1 072 258*	- 4,2 %

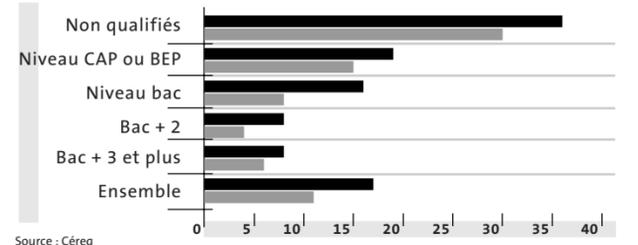
Source : Bloomberg

## FLASH CEREQ / « LE MONDE »

### BAISSE GÉNÉRALE DU CHÔMAGE DES JEUNES

Taux de chômage au bout de trois ans de vie active, en %

■ En mars 1995, pour les jeunes sortis de formation initiale en 1992 ■ En mars 2001, pour les jeunes sortis de formation initiale en 1998



Source : Cereq

■ APRÈS TROIS ANNÉES DE VIE ACTIVE, les jeunes qui ont terminé leurs études en 1998 ont un taux de chômage inférieur à celui de leurs prédécesseurs sortis de formation initiale en 1992. Pour autant, d'une génération à l'autre, les disparités entre les niveaux de formation se sont accentuées. Ainsi, en mars 2001, les jeunes de niveau bac + 2 sont 7 fois moins au chômage que les jeunes non qualifiés.

■ LES ÉCARTS ENTRE HOMMES ET FEMMES restent très forts pour les jeunes non diplômés alors qu'ils sont minimes pour les plus qualifiés.

## AGENDA

■ MANAGEMENT. La deuxième édition du Future Leaders Forum se tiendra du 7 au 9 février 2002 à Davos (Suisse). Ce Forum organisé par le cabinet de conseil A.T. Kearney réunit de hauts potentiels du monde entier nommés par leurs patrons. Gouvernance d'entreprise, leadership, gestion en période de risque seront au cœur des débats et ateliers animés par des intervenants de notoriété internationale. Renseignements, hotline : 01-56-625-625 et <http://www.futureleadersforum.com>

# Revaloriser les droits des apprentis

## LES CHAMBRES DES MÉTIERS VEULENT AMÉLIORER LES RELATIONS ENTRE JEUNES ET EMPLOYEURS

**L**e 23 janvier, l'artisanat lancera une campagne destinée à attirer les jeunes vers ses centres de formation d'apprentis (CFA), qui ont fêté l'an dernier leur trentième anniversaire. Le secteur forme chaque année 160 000 jeunes par cette voie, mais n'a toujours pas une image très valorisante auprès de ce public, essentiellement par manque d'information, estime le Fonds de promotion et de communication de l'artisanat à l'origine de cette opération. Pour 2002, l'objectif est d'en recruter 175 000. Il faut donc « modifier la représentation souvent erronée que se font les jeunes et le grand public des métiers de l'artisanat ».

L'apprentissage, dont l'effectif stagnait dans les années 1980, avait pourtant décollé au début des années 1990, conséquence de l'ouverture en 1987 de l'accès à tous les diplômes de l'enseignement secondaire et supérieur de l'enseignement professionnel et technologique. Du coup, « l'image de l'apprentissage a changé : c'est devenu une filière complète, où les jeunes réussissent, une voie d'excellence », souligne Gérard Aubert, conseiller technique auprès de Nicole Péry,

secrétaire d'Etat à la formation professionnelle. Mais du chemin reste à parcourir.

Pour l'année scolaire 2000-2001, 370 000 jeunes étaient en apprentissage, soit 1,5 % de plus que l'année précédente. C'est presque deux fois plus qu'en 1996, mais c'est très insuffisant pour faire face au manque de main-d'œuvre dans nombre de métiers et préparer l'avenir. La situation est d'autant plus difficile que depuis deux ans, la conjoncture économique s'étant améliorée, une partie des jeunes ont préféré saisir les opportunités d'emploi classique plutôt que d'entrer ou de rester en apprentissage, avec une plus faible rémunération. « Pour 2001-2002, il manque en moyenne 10 % de jeunes dans les centres de formation d'apprentis, surtout dans les métiers de l'alimentaire », déplore Gérard Liégeois, vice-président de la commission nationale formation à l'Assemblée permanente des chambres de métiers (APCM), et président de celle de Seine-Saint-Denis. A l'inverse, le ralentissement économique « devrait inciter les jeunes à se tourner vers l'apprentissage. Mais les

entreprises n'ont pas forcément un carnet de commandes suffisamment garni pour les recruter », souligne Gérard Liégeois. Certains CFA se trouvent en situation financière difficile. La loi de modernisation sociale, qui réforme le financement de l'apprentissage pour le rendre moins inégalitaire, devrait cependant les aider à passer ce cap.

### MÉDIATEURS

Mais le manque d'attractivité des CFA de l'artisanat tient aussi aux conditions de travail dans certains domaines comme le bâtiment et les métiers de bouche. Depuis quelques années, l'Union professionnelle artisanale (UPA) et certaines branches « ont balayé devant leur porte, en accordant par exemple des chèques vacances, l'intéressement... », souligne l'UPA. Mais les conditions de travail, ce sont aussi les heures supplémentaires à rallonge, régulièrement dénoncées. « C'est une caricature aujourd'hui », rectifie l'UPA. Mais cela existe encore dans des secteurs tels que l'alimentaire ». Environ un quart des contrats d'apprentissage sont rompus avant leur ter-

me, souvent par les jeunes invoquant notamment de mauvaises conditions ou relations de travail.

D'ici à mi-février, un groupe de travail présidé par Michel Dréano, vice-président de l'APCM, devrait rendre son rapport sur ce sujet, accompagné de propositions parmi lesquelles devrait figurer la création d'une fonction de médiateurs, intervenant en cas de conflit entre l'apprenti et son patron. Le lien entre le CFA et l'entreprise, qui n'est pas toujours assuré bien que ce soit une obligation, est aussi examiné par ce groupe. La loi de modernisation sociale n'a pas oublié cet aspect du droit des apprentis. L'un de ses articles précise qu'en cas de risque sérieux d'atteinte à la santé ou à l'intégrité physique ou mentale de l'apprenti, l'inspection du travail pourra suspendre le contrat d'apprentissage et si, après enquête, celui-ci est effectivement rompu, l'employeur devra payer au jeune les salaires dus jusqu'à son terme initial.

Mais ce qui inquiète aussi un peu les artisans, c'est la création de lycées des métiers annoncée en novembre par Jean-Luc Mélenchon, ministre délégué à l'enseignement professionnel. Il s'agit d'établissements dans lesquels pourront être préparés plusieurs diplômes sous différents statuts, dont l'apprentissage. Gérard Liégeois y voit un risque de concurrence pour les CFA, d'autant que, à moins que le ministre ne parvienne à réaliser son projet de rémunération des lycéens, « le jeune aura de plus longues périodes en entreprise non rémunérées », ce qui ne devrait pas laisser insensibles les employeurs...

Francine Aizicovici

**Retrouvez-nous en page XIII**

**SAGEM**  
La technologie en action.